

# L'ARCHICUBE

NUMÉRO SPÉCIAL



# L'ARCHICUBE

21 *bis* • NUMÉRO SPÉCIAL • Février 2017

*Vie de l'Association*

*Notices*

Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure



# SOMMAIRE

## VIE DE L'ASSOCIATION

167 <sup>e</sup> Assemblée générale (19 novembre 2016) . . . . .	9
Liste des archicubes décédés depuis la dernière assemblée générale . . . . .	15
Rapport du trésorier . . . . .	17
Intervention de Marc Mézard, directeur de l'ENS . . . . .	29
Conseil d'administration de l'Association (année 2016-2017) . . . . .	33
<b>Procès-verbaux des Conseils d'administration.</b> . . . . .	<b>35</b>
<b>Commémoration du 11 novembre 2016.</b> . . . . .	<b>53</b>

## NOTICES

À propos de la rédaction des notices nécrologiques . . . . .	75
1853 l Gaultier de Claubry, Marie Charles Xavier. – <i>M. Sève</i> . . . . .	77
1894 l Sarrieu, Pierre Joseph Bernard. – <i>Cl. Haffner</i> . . . . .	81
1913 l Chaumette, Gérard. – <i>D. Le Roux</i> . . . . .	83
1928 s Marty, Frédéric. – <i>M. Audin</i> . . . . .	84
1937 l Auba, Jean. – <i>M.-Chr. Cavigneaux</i> . . . . .	86
1939 S Divan, Lucienne. – <i>Fr. Seeuus Masnou</i> . . . . .	90
1941 l Mesnard, Jean. – <i>D. Descotes</i> . . . . .	92
1942 s Cabannes, Henri. – <i>R. Flandrin Gatignol, J.-B. Leblond</i> . . . . .	96
1942 s Deheuvels, René. – <i>P. Deheuvels</i> . . . . .	100
1942 s Soutif, Michel. – <i>P. Averbuch, J. Paillous Kahane, A. Némoz</i> . . . . .	105
1943 S Arcaix Gély, Suzanne. – <i>P.-L. Hennequin</i> . . . . .	112
1946 s Ayant, Yves. – <i>P. Averbuch</i> . . . . .	117
1946 s Herz, Jean-Claude. – <i>P. Albertini</i> . . . . .	119
1946 s Kastler, Daniel. – <i>P. Chiappetta, J.-Cl. Pecker</i> . . . . .	122
1950 L Grignon Cerf, Madeleine. – <i>J. Cerf</i> . . . . .	124
1950 s Bessière, Francis . . . . .	132
1951 l Bernard, Paul. – <i>Fr. Grenet, G. Lecuyot</i> . . . . .	133

## Sommaire

---

1953 l	Martinez, Louis. – <i>B. Schouler, G. Nivat</i> . . . . .	138
1953 l	Rolley, Claude. – <i>B. Holtzmann</i> . . . . .	145
1953 S	Tcherkawsky, Colette. – <i>G. Kling Martin, Cl. Vignes Moynet</i> . . . .	149
1953 s	Martin, André. – <i>J. Renault</i> . . . . .	152
1954 l	Ivernel, Philippe. – <i>Fl. Perrier</i> . . . . .	155
1956 S	Barbance, Christiane. – <i>M. Barbance Fleinert-Jensen</i> . . . . .	159
1959 l	Massoubre, Jean-Louis. – <i>J. Lecarme, J.-P. Rocquet</i> . . . . .	161
1960 s	Boutet de Monvel, Louis. – <i>J. Oesterlé</i> . . . . .	166
1961 l	Staropoli, André. – <i>Th. Burkard</i> . . . . .	171
1964 S	Bichat Morel, Dominique. – <i>Y. Morel, J. Morel</i> . . . . .	175
1974 s	Bahri, Abbas. – <i>H. Zaag</i> . . . . .	178
1982 l	Brisson, François. – <i>J.-L. Vila</i> . . . . .	182
2007 l	Zoulim, Clarisse. – <i>A. Rogé, H. Vuillermet, T. Grosse</i> . . . . .	183
	<b>Liste alphabétique des notices de ce recueil</b> . . . . .	<b>189</b>

# VIE DE L'ASSOCIATION





# 167<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## (19 novembre 2016)

**L**a 167<sup>e</sup> Assemblée générale de l'A-Ulm s'est déroulée en salle des Actes le 19 novembre 2016 de 16 h à 18 h 30. 31 personnes étaient présentes (comptage au début de la séance).

L'ordre du jour était le suivant :

1. Informations de la présidente (Marianne Laigneau) et rapport moral du secrétaire général (Timothée Devaux) ;
2. Vote du quitus ;
3. Vote sur la modification des statuts ;
4. Rapport financier du trésorier (Nicolas Couchoud) ;
5. Approbation des comptes et vote du quitus ;
6. Vote du budget ;
7. Vote des cotisations ;
8. Intervention de Marc Mézard, directeur de l'ENS ;
9. Résultats des élections au Conseil d'administration ;
10. Honorariat (Mireille Kervern Gérard et Lise Brousse Lamoureux) ;
11. Questions diverses.

### **1. Information de la présidente et rapport moral du secrétaire général**

#### INTRODUCTION

**La présidente rappelle les axes de la stratégie générale de l'Association :**

- I. Renforcer la solidarité entre normaliens ;
- II. développer le rayonnement de la communauté normalienne ;
- III. Amplifier et moderniser nos actions ainsi qu'améliorer leur visibilité.

**Dans ce cadre le Conseil d'administration s'est fixé les objectifs suivants à 3 ans (Conseil d'administration du 31 janvier 2015, L'Archicube n° 19 bis, page 61)**

1. Recruter ;
2. Clarifier et renforcer les relations avec l'École (élèves, directeur, départements, Conseil d'administration) ;
3. Maintenir le niveau d'excellence, harmoniser et moderniser les publications ;
4. Développer les relations avec PSL et nos partenaires ;
5. Animer des réseaux physiques et numériques dans et autour de l'A-Ulm pour une meilleure visibilité ;
6. Renforcer le rôle du Conseil d'administration de l'A-Ulm ;
7. Équilibrer les finances.

**Le secrétaire général rend compte des résultats de la deuxième année de ce plan d'action.**

## I. RENFORCER LA SOLIDARITÉ ENTRE NORMALIENS

### Les aides et secours

« Soutenir les projets d'élèves en cours de scolarité et faire bénéficier de secours nos camarades dans le besoin ».

Passage des aides de 10 k€ par an à 20 k€ cette année. Amélioration du remboursement des prêts permettant de faciliter de nouveaux prêts.

### Une communauté solidaire

« Développer le réseau normalien, en particulier en province et à l'étranger ».

*Afterworks* parisiens tous les 3 mois, *Afterworks* à l'étranger : Shanghai, Tokyo + autres à venir. Création en cours d'un réseau de délégués régionaux.

### Une aide professionnelle

« Renforcer les actions du Service Carrières au bénéfice de tous les normaliens quelle que soit leur activité »

- Présentation devant les conscrits ;
- Continuité des ateliers ENSuite ;
- Création du club ENSecondaire et journée de préparation à la rentrée pour les nouveaux professeurs dans le secondaire ;
- Rendez-vous Carrières : *speed dating* autour de l'Administration, des *startups* et des métiers académiques ;
- Accompagnement de normaliens dans leur projet professionnel.

## II. DÉVELOPPER LE RAYONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ NORMALIENNE

### Des publications d'excellence

« Maintenir le niveau d'excellence reconnu de ces publications tout en mettant en œuvre de nouveaux modes de diffusion et d'accès, moins coûteux et plus efficaces ».

*L'Archicube* est désormais accessible en *e-Book* sur Internet.

### Les conférences, tables rondes, visites...

« Organiser des événements montés en coopération avec la direction de l'École et des partenaires externes renommés »

- Visites de départements ;
- Soirée avec les 4 directeurs ;
- Table ronde sur les cours de l'École normale de l'an III ;
- Prix des *startups* normaliennes ;
- Conférences ECFR sur l'actualité européenne ;
- Cérémonie du 11-Novembre ;
- Intégrité scientifique ;
- Dîners de promotion.

### La prise de position

« L'Association est aussi un relais d'opinion et fait entendre sa voix dans le débat public en s'appuyant sur les positions prises en Conseil d'administration sur les grands enjeux de notre École »

Position prise et publiée en faveur de la défense de l'enseignement des langues anciennes et rares au collège.

### De nouveaux partenariats

- « Développer les relations avec PSL et nos partenaires »
- Participation de l'A-Ulm à PSL *Alumni* (partage de la base annuelle) ;
- Coopération étroite avec la fondation ENS (110 k€ levés, par la Fondation 5 k€ dirigés vers un projet commun).

### Mémoire scientifique

- Rénovation de l'espace de stockage et numérisation des archives de l'Association.

## III. AMPLIFIER ET MODERNISER NOS ACTIONS AINSI QU'AMÉLIORER LEUR VISIBILITÉ

### Une intégration multiple du numérique

« Utiliser pleinement les possibilités des outils numériques et des réseaux sociaux, devenus incontournables »

- Vote électronique mis en place ;

- Communication sur les réseaux sociaux et par *email* (avec plaquette numérique de présentation de l'A-Ulm et *newsletter*) ;
- Enquête en ligne (environ 800 répondants, sujets traités : ENS, A-Ulm, besoins des archicubes, communication et visibilité, cotisation et dons, participations et actions).

### **Proposition de modification des statuts**

Après débat, ouverture de l'Association aux étudiants et « toilettage » de certains articles.

Cette assemblée, après le défaut de quorum à l'Assemblée générale du 4 novembre 2016, peut voter la proposition de modification des statuts, prévalidée par le bureau des associations du ministère de l'Intérieur.

## **CONCLUSION**

### **Résultats**

1. Croissance des cotisations en 2016 et stabilisation des adhérents à 2 000 ;
2. Amélioration de la visibilité et des services offerts ;
3. Meilleure compréhension des besoins.

### **Objectifs futurs**

Coller au plus près des besoins des archicubes en orientant nos actions et nos moyens vers les demandes d'aide professionnelle, de prise de position, d'aides et secours et de déploiement des cercles de rencontre et d'entraide.

### **Remerciements**

- Agnès, Martha et Pascale ;
- Pierre Senellart, Julien Cassaigne, Nicolas Couchoud : site Internet et services informatiques ;
- Marie Pittet, Jacques Le Pape, Olivier Sorba et Nicolas Couchoud : statuts ;
- Rémi Sentis : vote et adhésion électronique, annuaire, PSLA ;
- Yves Carristan : visites des départements ;
- Laurence Levasseur, François Bouvier, Wladimir Mercouroff, et les autres membres du Service Carrières ainsi que Claire Omri (responsable insertion professionnelle à l'ENS) ;
- Aude Leblond et Jeanne Parmentier : ENSecondaire ;
- Véronique Caron, Violaine Anger et les acteurs de la revue *L'Archicube* ;
- Mireille Gérard : archives ;
- Jean Hartweg : 11 novembre, projets d'élèves, ENS et Afrique ;
- Anne Lewis-Loubignac : *Afterworks* à l'international ;

- Étienne Guyon : dîners de promotions ;
- Et tous les autres membres de l'Association pour leur apport régulier.

## **2. Vote du quitus : informations de la Présidente et Rapport moral**

À l'unanimité

## **3. Vote sur la modification des statuts**

300 pouvoirs étaient disponibles, mais 8 n'étaient pas valables par absence du nom de leur titulaire.

292 pouvoirs valables ont donc été distribués parmi les membres du Conseil d'administration présents et quelques membres de l'Association non administrateurs.

Après présentation du point central, l'ouverture aux étudiants en scolarité et postscolarité si diplômés, questions :

- Quel est le pourcentage d'étudiants recalés au diplôme ? Cela sera demandé à M. Mézard ;
- Quelle est la différence entre les étudiants et les magistériens ? Les magistériens étaient des étudiants non normaliens, qui suivaient autrefois les cours de l'ENS. Ce statut a aujourd'hui disparu. Les étudiants admis à préparer le diplôme sont des étudiants sélectionnés par les départements qui suivent les cours de l'ENS et doivent valider le diplôme de l'ENS.

L'Association demandera à l'École de continuer à renforcer et à harmoniser les conditions de recrutement entre départements.

Marie Pittet détaille quelques points particuliers sur les statuts :

- L'article 13 : il signifie que l'Association n'est pas autorisée à effectuer des placements risqués.
- Le Conseil d'administration doit préparer un règlement intérieur, soumis au vote de la prochaine Assemblée générale.
- Question/Intervention : nationalité des membres. Réponse de Marie Pittet : au regard de la loi de 1901 sur la liberté d'association, n'importe quelle nationalité est autorisée.
- Question/Intervention : les dons sont comptés dans les cotisations et non pas les libéralités (qui correspondent aux legs).

### **Résultats du vote**

300 pouvoirs étaient disponibles, mais 8 n'étaient pas valables par absence du nom de leur titulaire.

292 pouvoirs valables ont donc été distribués parmi les membres présents du Conseil d'administration et quelques membres de l'association non administrateurs.

Vote contre 11 (1 voix + 10 pouvoirs).

Abstentions : 12 (2 abstentions dont 1 personne ayant 10 pouvoirs).

Les nouveaux statuts sont donc adoptés.

Ils seront soumis à l'approbation du bureau des associations du ministère de l'Intérieur.

#### **4. Rapport financier du trésorier (Nicolas Couchoud)**

Cf. document de Nicolas Couchoud, trésorier de l'A-Ulm, ci-après.

#### **5. Approbation des comptes et vote du quitus**

Comptes approuvés et quitus au trésorier à l'unanimité.

#### **6. Vote du budget**

Budget voté à l'unanimité.

#### **7. Vote des cotisations**

Cotisations inchangées : 22 € pour les 10 dernières promotions, 55 € pour les autres, 33 € pour les sociétaires perpétuels.

Julien Cassaigne : il faudra préciser aux étudiants que les 10 dernières promotions sont celles à la date d'entrée à l'École (et non pas la date d'obtention du diplôme).

Cotisations votées à l'unanimité.

#### **8. Intervention de Marc Mézard, directeur de l'ENS (ci-après)**

#### **9. Résultats des élections au Conseil d'administration**

Nombre de bulletins papier : 376 ;

Nombre de votes électroniques : 131 ;

Nombre total de votants : 507 ;

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 42 ;

Nombre de votes valides : 465.

##### **Élus :**

Julien Cassaigne (1989 s) : 434 ;

Laurence Levasseur (1966 L) : 415 ;

David Meulemans (1998 l) : 394 ;

Géraldine Djament Tran (1998 l) : 375 ;

Violaine Anger (1983 L) : 366 ;

Julia Neguer (dipl. 2014) : 354.

**Non élu :**

Guillaume Prigent (2010 l) : 347.

**10. Honorariat (Mireille Kervern Gérard et Lise Brousse Lamoureux)**

Vote par acclamation : Mireille Kervern Gérard et Lise Brousse Lamoureux deviennent donc chacune membre honoraire.

**11. Questions diverses**

Pas de questions

**12. Liste des archicubes disparus de l'année**

Comme le veut la tradition, Marianne Laigneau lit la liste de nos camarades disparus de l'année 2016.

## LISTE DES ARCHICUBES DÉCÉDÉS DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1930 L	FOURCADE SOULEAU Germaine	08/1999
1935 s	DENY Jacques	01/01/2016
1937 l	AUBA Jean	12/04/2016
1937 L	SAULE DE NEUFVILLE Odette	2016
1939 l	FONGARO Antoine	02/04/2016
1939 S	DIVAN Lucienne	21/12/2015
1940 L	BROS Suzanne	10/09/2015
1940 l	GRANGER Gilles-Gaston	24/08/2016
1941 l	MESNARD Jean	09/08/2016
1942 s	CABANNES Henri	30/05/2016
1942 s	DEHEUVELS René	15/09/2016
1942 s	SOUTIF Michel	28/06/2016
1943 L	HARO AUFFRET Yvette	07/2016
1943 S	ARCAIX GÉLY Suzanne	30/01/2016
1944 l	FAUGAUTIER Adrien	29/02/2016
1945 L	ROSENBLUM Jacqueline	01/06/2016
1945 L	TASCA Valeria	31/05/2016
1945 s	LACOMBE Daniel	02/02/2016

Liste des archicubes décédés depuis la dernière Assemblée générale

---

1946 L	BOUCHE Denise	10/2016
1946 s	AYANT Yves	08/06/2016
1946 s	HERZ Jean-Claude	18/08/2016
1947 l	CHARNEUX Pierre	06/2016
1947 l	RAIMOND Jean-Bernard	04/03/2016
1948 L	GUERBERT DEVAILLY Monique	01/10/2016
1948 l	LEFRANC Pierre	14/01/2016
1948 s	BERGER Marcel	15/10/2016
1949 l	CÈBE Jean-Pierre	11/06/2016
1950 s	BESSIÈRE Francis	30/08/2015
1951 l	BERNARD Paul	01/12/2015
1952 L	CHATELARD Marie-Claire	01/2016
1953 l	BEYSSADE Jean-Marie	01/10/2016
1953 l	MARTINEZ Louis	06/02/2016
1954 l	IVERNEL Philippe	01/07/2016
1954 S	LAGAIN SOULAT Claude	10/09/2015
1956 l	VANDEVOORDE Pierre	13/04/2016
1956 S	BARBANCE Christiane	10/12/2015
1956 s	BRETAGNOLLE Jean	28/07/2016
1956 s	WARUSFEL André	06/06/2016
1957 l	ENGLISH Jacques	04/12/2015
1957 L	LAUBIER LEBEAU Anne	22/08/2016
1959 l	MASSOUBRE Jean-Louis	15/02/2016
1959 L	MÉJANE DARMON Annie	18/07/2015
1959 s	DELABOUDINIÈRE Jean-Pierre	06/2016
1960 s	AUDIER Henri Édouard	09/10/2016
1960 s	RISLER Jean-Jacques	17/02/2016
1961 l	STAROPOLI André	18/12/2015
1961 s	CAMBEFORT Jean-Louis	15/07/2016
1961 s	MENNESSIER Gérard	08/04/2016
1962 s	JUPIN Henri	24/04/2016
1963 l	AUGÉ Christian	19/08/2016
1963 S	DAVID BRÉBEC Laurence	10/2016
1964 S	FÈVRE SALCH Danielle	10/03/2016
1969 S	CHANET Françoise	12/2015
1972 l	THORAVAL Joël	07/03/2016
1974 s	BAHRI Abbas	01/2016
1976 s	JOURNÉ Jean-Lin	07/04/2016
1976 s	YOCCOZ Jean-Christophe	03/09/2016
1988 s	COURTÈS François	06/09/2016
2007 l	ZOULIM Clarisse	17/04/2016



# RAPPORT DU TRÉSORIER

## I. COMPTES

Les comptes ont été établis par le trésorier Nicolas Couchoud avec l'assistance du comptable Olivier Marel.

Conformément à la réglementation comptable, ils se composent d'un bilan (actif et passif), d'un compte de résultat et d'une annexe qui contient les informations utiles sur la situation financière de l'A-Ulm qui ne figurent pas dans le bilan ou le compte de résultat.

**A – Bilan actif**

RUBRIQUES	Montant brut	Amortissements & provisions	Valeur nette au 30/09/2015	Valeur nette au 30/09/2014
<i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</i>				
· Logiciels et autres droits incorporels	20 841	15 645	5 196	7 879,75
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>				
· Matériel et mobilier	24 777	18 090	6 687	6 928,45
<i>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</i>				
· Prêts	76 369	9 600	66 769	69 368,57
· Autres titres immobilisés	50 000		50 000	
· Autres titres immobilisés (Romieu)	23 195		23 195	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (A)</b>	195 182	43 335	151 847	84 176,77
<i>AVANCES ACOMPTE SUR COMMANDES</i>	0	0	0	1 000
<i>CRÉANCES ET COMPTES RATTACHÉS</i>				
· Autres créances et Produits à recevoir	0	0	0	-
<i>PLACEMENTS : VALEURS MOBILIÈRES &amp; AUTRES</i>				
· Portefeuilles dotation & réserve	1 395 066	0	1 395 066	1 353 126,81
· Portefeuille Fonds Romieu	65 616	0	65 616	88 810,68
· Compte à terme Fonds Romieu	10 512	0	10 512	10 473,53
	1 471 194	0	1 471 194	1 452 411,02
<i>DISPONIBILITÉS</i>				
· Banques	63 217	0	63 217	67 281,88
· Caisse	14	0	14	118,57
· Comptes livret	119 969	0	119 969	212 766,23
	183 200	0	183 200	280 166,68
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT &amp; ASSIMILÉS (B)</b>	1 654 394	0	1 654 394	1 733 577,70
<i>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</i>	0	0	0	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF (A + B)</b>	1 849 576	43 335	1 806 241	1 817 754,47

**B – Bilan passif**

RUBRIQUES	Montant au 30/06/2016	Montant au 30/09/2015
<i>FONDS ASSOCIATIF</i>		
<i>FONDS PROPRES</i>		
· Report à nouveau	1 337 044,47	1 361 069,55
· Réserves	317 093,96	317 093,96
· Insuffisance/Excédent de l'exercice (1)	24 209,33	-24 025,08
<i>FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE</i>		
· Fonds dédiés "Fondation Romieu"	103 739,39	102 258,90
· Excédent de l'exercice afférent au fonds dédié (1)	-1 044,77	1 480,49
<b>TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (A)</b>	<b>1 781 042,38</b>	<b>1 757 877,82</b>
<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</i>		
· Pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (B)</b>		
<i>DETTES FINANCIÈRES</i>		
· Emprunt dettes auprès établissements de crédit (2)	238,59	
<i>AUTRES DETTES</i>		
· Fournisseurs et comptes rattachés	6 369,78	19 827,90
· Dettes fiscales et sociales	5 840,06	4 844,00
· Dettes sur immobilisations	0,00	-
· Autres dettes (comptes gérés)	12 749,81	14 374,25
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>25 198,24</b>	<b>39 046,15</b>
<i>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</i>	0,00	20 830,50
<b>TOTAL DETTES ET ASSIMILES (C)</b>	<b>25 198,24</b>	<b>59 876,65</b>
<b>TOTAL DU PASSIF (A+B+C)</b>	<b>1 806 240,62</b>	<b>1 817 754,47</b>

(1) soit un excédent net global de

23 164,56

-22 544,59

(2) Dont solde créditeur de CCP

238,59

**C – Compte de résultat**

RUBRIQUES	Exercice 2015/2016	Exercice 2014/2015
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
· Ventes d'annuaires et fascicules	566	418,00
· Recettes théâtre	13 682	13 654,26
· Cotisations et dons	113 678	121 619,16
· Subventions reçues	1 700	
· Autres produits et droits d'auteur	80	93,32
(A)	129 706	135 784,74
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
· Autres charges externes	58 476	86 098,85
<i>dont publications L'Archicube</i>	25 157	35 962
<i>dont dépenses théâtre</i>	10 068	8 371
<i>dont frais administratifs</i>	23 251	23 644
<i>dont Supplément historique</i>		18 122
· Impôts taxes versements assimilés	260	
· Rémunération du personnel	35 788	48 450,32
· Charges sociales	14 982	20 393,71
· Subventions & secours accordés par l'association	16 531	10 280,00
· Prix Romieu	2 000	
· Dotations aux amortissements	3 973	5 879,05
· Autres charges	112	-
(B)	132 122	171 101,93
<b>1 RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER (A - B)</b>	- 2 416	- 35 317,19
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
· Intérêts et produits financiers	29 146	12 757,55
· Reprises sur provisions financières sur portefeuille	0	-
(C)	29 146	12 757,55
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
· Intérêts et charges financières	0	-
· Dotation aux provisions financières	0	-
(D)	0	0,00
<b>2 RÉSULTAT FINANCIER (C - D)</b>	29 146	12 757,55
<b>3 RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	26 730	- 22 559,64
<b>4 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	- 1 093	229,05
<b>IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b>	2 472	214,00
TOTAL DES PRODUITS	157 759	148 771,34
TOTAL DES CHARGES	134 594	171 315,93
<b>EXCÉDENT / DÉFICIT</b>	23 165	-22 544,59
dont excédent sur fonds dédié Fondation Romieu	- 1 045	1 480,49
dont excédent AAEENS (1)	24 210	- 24 025,08
(1) P/m résultat Théâtre inclus à hauteur de	3 614	

## D – Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 30 juin 2016, d'une durée de neuf mois, dont le total est de 1 806 241 euros et au compte de résultat dégageant un excédent de 23 165 euros.

L'annexe ci-après fait partie intégrante des comptes annuels.

### 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en application des dispositions prévues par le règlement CRC n°99-01 du 16 février 1999, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Une dérogation a néanmoins été appliquée pour la valorisation des portefeuilles de valeurs mobilières de placement. Le coût historique n'ayant pu être valablement reconstitué, faute d'informations suffisamment détaillées, c'est la valorisation boursière au 15 septembre 2000 qui a été retenue comme valeur de référence historique pour les titres acquis antérieurement à cette date.

Les titres acquis postérieurement au 15 septembre 2000 sont inscrits en comptabilité à leur prix de revient.

Les principales autres méthodes retenues sont les suivantes :

#### 1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les durées et méthodes d'amortissement retenues sont les suivantes :

- |                                      |                     |
|--------------------------------------|---------------------|
| – Logiciels                          | Linéaire 1 an       |
| – Site internet                      | Linéaire 5 ans      |
| – Matériel de bureau et informatique | Linéaire 4 à 10 ans |

#### 1.2. Immobilisations financières

Une provision pour dépréciation est constituée pour les prêts accordés à des élèves ou anciens élèves, lorsque le recouvrement est incertain.

Par ailleurs, les obligations LCL 4.15 % pour un montant de 50 000 € et LCL 4.4 % pour un montant de 23 195 € comptabilisées dans le portefeuille titres ont été reclassées en immobilisations financières conformément aux recommandations du Plan Comptable Général.

### 1.3. Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

### 1.4. Portefeuille valeurs mobilières de placement

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant en cas de moins-value latente nette – par catégorie de titre – constatée entre le prix de revient et la valorisation boursière au 30 juin.

## 2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

### 2.1. Actif immobilisé

	À nouveau au 01/10/15 (après reclas- sement)	Augmen- tation	Diminu- tion	Solde au 30/06/2016
<i>Valeur brute</i>				
Immobilisations incorporelles	20 841			20 841
Immobilisations corporelles	34 769	1 048	11 039	24 777
Immobilisations financières : prêts	78 969		2 600	76 369
Immobilisations financières : obligations	73 195			73 195
	<b>207 774</b>	<b>1 048</b>	<b>13 639</b>	<b>195 182</b>
<i>Amortissements et provisions</i>				
Sur immobilisations incorporelles	12 963	2 684		15 647
Sur immobilisations corporelles	27 840	1 289	11 039	18 090
Sur immobilisations financières : prêts	9 600			9 600
	<b>50 403</b>	<b>3 973</b>	<b>11 039</b>	<b>43 337</b>

Une provision pour dépréciation de 9 600 euros a été constatée au titre des immobilisations financières (prêts accordés à des élèves ou anciens élèves) au 30/09/2012.

La forte diminution de la valeur brute et de l'amortissement des immobilisations corporelles est due à des sorties d'inventaire de vieux matériels ayant cessé d'exister depuis longtemps ; l'augmentation est l'achat d'étagères pour les archives dans notre cave.

La diminution des prêts est due à des remboursements, grâce aux nombreuses relances faites par notre trésorière adjointe Laurence Levasseur.

<i>Immobilisations financières (obligations) Comparaison « coût historique » et valorisation boursière au 30/06/2016</i>	Portefeuille global
Coût de revient en comptabilité	73 195
Valorisation boursière au 30/06/2016	83 473
<i>Plus-value ou moins-value latente, euros, soit :</i>	10 278

## 2.2. État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

La totalité des créances et des dettes inscrites au bilan est à moins d'un an, sauf les prêts d'honneur.

## 2.3. Placements : valeurs mobilières et autres

<i>Valeurs mobilières de placement</i>	À nouveau au 1/10/15 (après reclassement)	Achats	Cessions	Solde au 30/06/2016
	1 303 127	516 803	424 863	1 395 067

<i>Valeurs mobilières de placement Comparaison « coût historique » et valorisation boursière au 30/06/2016</i>	Portefeuille global
Coût de revient en comptabilité	1 395 067
Valorisation boursière au 30/06/2016	1 657 374
<i>Plus-value ou moins-value latente, euros, soit :</i>	262 307

Le portefeuille « Fondation Romieu » transmis par la Société des Amis a évolué de la manière suivante :

À nouveau au 01/10/2015	Achats	Ventes	Portefeuille 30/06/2016	Valorisation /cours au 30/06/2016	Plus-value latente au 30/06/2016
65 616			65 616	67 394	+ 1 778

Par ailleurs, le compte à terme ouvert il y a trois ans présente un solde de 10 512 euros.

Les revenus, de 1 178 euros pour l'exercice écoulé, sont destinés au versement d'une dotation à un ou des élèves section Lettres de l'École normale supérieure, dans le cadre du fonds Jacques-Romieu. Deux prix de 1 000 euros ont été versés cette année.

Les comptes gérés par la Société des Amis, repris par l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure suite à la dévolution d'actif intervenue fin 2005, figurent au passif en « autres dettes » pour 12 750 euros.

## Rapport du trésorier

<i>Comptes épargne</i>	À nouveau au 01/10/15	Apports	Intérêts acquis	Retraits	Solde au 30/06/2016
Compte sur livret Banque LCL	104 968	5792	445	100 000	11 205
Compte sur livret Banque Postale	107 799	0	966	0	108 765
	<b>212 767</b>	<b>0</b>	<b>2 115</b>	<b>3 805</b>	<b>212 767</b>

### 2.4. Variation des fonds propres

	À nouveau au 01/10/15	Affecta- tion insuf- fisance N – 1	Solde au 30/06/2016 avant affectation	Excédent Insuffi- sance N	Solde au 30/06/2016 après affectation
Montant en début d'exercice	1 678 163	-24 025	1 654 138	24 210	1 678 348
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i> Fonds dédiés « Fonda- tion Romieu »	102 259	1 480	103 739	- 1 045	102 694
Insuffisance de l'exercice n-1	- 22 545	22 545			
Fonds propres et assimilés	<b>1 780 422</b>		<b>1 757 877</b>	<b>23 165</b>	<b>1 781 042</b>

Parmi nos fonds propres, une somme figée de 317 094 € était comptabilisée comme « réserve ». Comme l'Assemblée générale a voté des modifications de nos statuts comportant notamment la suppression de la réserve statutaire, cette somme sera intégrée au report à nouveau.

### 2.5. Détail du résultat financier de l'exercice

	Produits	Charges
Intérêts perçus sur les comptes épargne	1410	
Revenus des valeurs mobilières de placement	5 113	
Résultat sur cessions de valeurs mobilières de placement	19 888	
Intérêts obligations	1 556	
Reprise provision pour dépréciation portefeuille titres de placement		
Dotation provision pour dépréciation immobilisations financières		
	<b>32 016</b>	
<u>Fondation Romieu</u>		
Revenus de valeurs mobilières de placement	374	
Intérêts obligations	765	
Intérêts perçus sur comptes à terme	38	
	<b>1 177</b>	
Résultat financier	<b>29 146</b>	



## 2.6. Informations diverses

Engagements hors bilan : indemnités retraite évaluées à 3 300 €.

Effectif moyen, non cadre : 3 à temps partiel, soit environ 1,3 équivalent temps plein.

## 2.7. Commentaires sur les charges d'exploitation

Le coût de notre publication *L'Archicube* a notablement diminué grâce au changement de routeur.

Les frais administratifs se composent en grande partie des lettres de relance de rentrée, incluant la convocation à l'Assemblée générale et le matériel de vote pour les cotisants, et d'hiver.

## 2.8. Rapprochement entre variation de trésorerie et excédent de l'exercice- Analyse de la variation de trésorerie (Portefeuille titres et disponibilités) (en euros)

	Montants
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>23 165</b>
Dont dotation aux amortissements de l'exercice	3 973
Acquisitions d'immobilisations	- 10 48
Prêts accordés en cours d'exercice	0
Remboursements de prêts encaissés dans l'exercice	2 600
Avances acomptes versés sur commandes	0
Variation des dettes (hors produits d'avance et comptes gérés)	- 11 462
Produits encaissés d'avance (cotisations 2014/2015) en n - 1	- 20 831
Produits encaissés d'avance (cotisations 2015/2016) en n	0
Variation Charges constatées d'avance	0
Variation des comptes gérés	- 1 624
<b>Variation de trésorerie de l'exercice</b>	<b>- 5 227</b>

## Rapport du trésorier

	Théâtre	Comptes gérés	Asso.	Fondation Romieu	Total
<b>Trésorerie initiale</b> au 01/10/2015	19 851	14 345	1 594 394	103 987	1 732 578
<b>Encaissements</b>					
Produits d'exploitation de l'exercice	13 682		116 024		129 706
Virements internes		5 544	4 099		9 643
Produits reçus pour compte		2 229	0		2 229
Cotisations perçues d'avance au 30/09/2015			0		0
Produits financiers (intérêts et revenus du portefeuille)			27 969	1 177	29 146
Remboursements prêts obtenus en 2014/2015			2 600		2 600
	13 682	7 773	150 692	1 177	173 324
<b>Décaissements</b>					
Règlements fournisseurs en compte au 30/09/2015			19 828		19 828
Règlements fournisseurs pour compte		10 426			10 426
Avances, acomptes versés sur commandes			0		0
Virements internes	0	5 607	11 356		17 204
Acquisition immobilisations			1 048		1 048
Prêts accordés en cours d'exercice			0		0
Autres charges externes et autres charges	10 068	0	48 408		58 476
Rémunérations du personnel et charges sociales			51 031		51 031
Subventions et secours accordés par l'association			16 531	2 000	18 531
Impôts sur les sociétés			2 249		2 249
	10 068	16 033	150 451	2 000	178 552
<b>Trésorerie en fin d'exercice au 30/09/2015 (a)</b>	23 465	6 086	1 594 635	103 164	1 727 350
<b>Variation trésorerie durant l'exercice 2014/2015</b>	3 614	- 8 259	241	- 823	- 5 227

(a) Disponibilités, comptes à terme et portefeuille Titres

**II. BUDGET ET COTISATIONS 2017-2018****A – Budget****COMPARATIF BUDGETS REALISÉ ET PRÉVU**

RUBRIQUES	Budget 2015-2016	Réalisé 2015-2016	Prévu 01/07/2016 au 30/06/2017
<b>Produits d'exploitation</b>			
Recettes de théâtre	0	13 682	13 000
Remboursements de recueils et insertions publicitaires	3 000	566	500
Cotisations et dons	122 000	113 678	120 000
Subventions reçues		1 700	
Autres produits et droits d'auteur		80	
(A)	125 000	129 706	133 500
<b>Charges d'exploitation</b>			
Autres charges externes	58 000	48 408	48 000
Revue <i>L'Archicube</i>	36 000	25 157	25 000
Frais administratifs	22 000	23 251	23 000
Supplément historique			
Autres charges externes (Théâtre)		10 068	10 000
Rémunération du personnel (charges incluses)	53 000	50 771	67 000
Subventions et secours accordés par l'association	20 000	18 531	20 000
Dotation aux amortissements	4 000	3 973	5 000
Autres charges			
(B)	135 000	131 751	150 000
1 - RÉSULTAT COURANT hors résultat financier (A-B)	- 10 000	- 2 417	- 16 500
C - Produits financiers	10 000	29 146	18 500
D - Charges financières	0	0	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (C-D)	10 000	29 146	18 500
3 - RÉSULTAT COURANT (1+2)	0	26 729	2 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	- 1 093	
Impôt sur les sociétés		2 472	2 000
TOTAL DES PRODUITS	135 000	158 852	152 000
TOTAL DES CHARGES	135 000	135 687	152 000
EXCÉDENT OU INSUFFISANCE	0	23 165	0

## **B – Barème des cotisations 2017-2018**

### **COTISATIONS 2017-2018**

**Membre en activité ou retraité (archicube ou ami) : 55 euros**

Des cotisations réduites sont consenties aux membres suivants :

- 1°) Élèves ou jeunes archicubes des dix dernières promotions (2008 à 2017) :  
22 euros
- 2°) Pensionnaires étrangers pendant 10 ans à partir du début de leur scolarité :  
22 euros.
- 3°) Étudiants et anciens étudiants de l'École pendant 10 ans à partir du début de leur scolarité : 22 euros.
- 4°) Souscripteur (sociétaire) perpétuel(le) (liste close) désirant recevoir les publications : 33 euros.
- 5°) L'un des deux adhérents d'un couple paiera une cotisation réduite de moitié à condition que les deux cotisations soient envoyées en même temps.
- 6°) De jeunes archicubes ou étudiants ayant commencé leur scolarité à l'École avant 2008 et dont la situation n'est pas encore bien établie (AC, ATER, ...) pourront bénéficier d'une cotisation réduite (22 euros). Voir le trésorier pour toute information complémentaire.

## INTERVENTION DE MARC MÉZARD, DIRECTEUR DE L'ENS

Le directeur remercie l'Assemblée générale de l'avoir invité à présenter les activités de l'École.

Il signale en premier lieu la parution récente, dans la revue *Nature*, d'un article faisant état d'une enquête menée par des chercheurs américains portant sur les étudiants qui offrent à la recherche des contributions extraordinaires depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle. Il apparaît que l'École se situe à la première place des établissements lorsqu'on calcule le nombre de prix Nobel obtenus rapporté au nombre d'étudiants qui ont étudié dans l'établissement. Les normaliens ont deux fois plus de chances d'avoir le prix Nobel que les étudiants de Harvard, quatre fois plus que ceux de Cambridge. Sans compter que sur la même période, l'École a obtenu 10 médailles Fields pour 12 attribuées à l'ensemble des universités américaines.

Dans un tout autre registre, une autre publication est à mentionner : la parution récente du cinquième volume des cours de l'École normale de l'An III, un projet de longue date, placé sous la direction de Dominique Julia et d'une équipe qu'il y a lieu de féliciter pour un travail de grande qualité qui fournit un document précieux sur la création de l'École.

Le directeur revient ensuite sur quelques grands axes de la politique générale menée à l'École.

### **Le recrutement à l'École**

La diversification des profils recrutés à l'École et des parcours proposés est un enjeu majeur. En ce qui concerne le recrutement des élèves fonctionnaires-stagiaires, les démissions restent stables en sciences et les promotions sont complètes depuis plusieurs années. Du côté du concours étudiant, le taux de sélectivité s'améliore. La filière médecine/sciences a été dynamisée, en partenariat avec PSL, l'Institut Curie,

l'Institut Pasteur et l'ESPCI. Un nouveau parcours de formation est à l'étude en médecine/humanités, pour lequel il faudra trouver des financements. Enfin, depuis la rentrée 2016, la nouvelle organisation du diplôme permet désormais à tout élève et étudiant de sortir de l'École normale supérieure avec un diplôme. Cette organisation laisse bien sûr une grande liberté autour d'un parcours académique articulant formation et recherche, et des expériences d'ouverture incluant expérience de recherche, expérience linguistique et internationale, expérience transdisciplinaire, expérience hors-les-murs (par exemple au sein du programme TalENS, ou dans le cadre du PEI).

### **Les séminaires**

L'École est toujours aussi dynamique et propose une profusion de séminaires. Parmi les nouveautés, le séminaire Actualité critique, organisé chaque jeudi et piloté par un comité de rédaction animé par les étudiants volontaires. Une séance particulière sera organisée sur le résultat des élections américaines. Dans le cadre d'un don effectué par un mécène de l'École, une grande conférence annuelle, « Les Conférences Olivier-Legrain Sciences et Société », est également en cours d'organisation. La première session aura lieu le 17 janvier prochain, autour de l'ingénierie du génome.

### **PSL**

Depuis plusieurs années, la construction de grands pôles d'enseignement et de recherche, visibles à l'international, est à l'ordre du jour de la politique universitaire française. PSL, présidé par Thierry Coulhon, est l'un de ces pôles. L'ENS en est un membre fondateur. La dotation en capital de PSL au titre du programme Initiatives d'excellence (Idex) de 750 millions d'euros environ, permet une dotation annuelle de 27 millions d'euros. À titre indicatif, le budget total de PSL, qui inclut celui des établissements membres, est de 880 millions d'euros. Mais les 27 millions d'euros sont bien plus qu'une simple variable d'ajustement, car il faut tenir compte des frais fixes incompressibles de chaque établissement. Grâce à PSL, on peut développer et ainsi faire évoluer des offres de formation, impulser de nouvelles thématiques de recherche, notamment dans le cadre de collaborations transversales aux établissements de PSL. Les laboratoires d'excellence (Labex), à l'image du Labex Transferts financé par PSL à hauteur de 3,7 millions d'euros par an, sont eux aussi partie intégrante de PSL.

La structuration institutionnelle de PSL est cependant toujours en discussion. C'est d'ailleurs le principal reproche qui a été formulé par le jury international lors de l'audition de PSL en 2016. L'enjeu était la pérennisation de la subvention Idex. Si pour la recherche, la formation et l'innovation, PSL a bénéficié d'un triple A, le jury a préféré faire bénéficier PSL d'une période probatoire de 18 mois pour retravailler la question institutionnelle, qui a obtenu un B, tandis que la gestion et le management

des ressources humaines ont été notés C. Les directeurs des établissements de PSL travaillent donc actuellement à la rédaction de nouveaux statuts pour une COMUE mieux intégrée, plus en phase avec les vœux du jury, ce qui recouvre une stratégie unifiée, une autorité renforcée du président, une définition précise des diplômes délivrés, et les conditions d'une reconnaissance internationale.

Seuls trois Idex en France ont pour l'instant obtenu la pérennisation de leur subvention : Strasbourg, Marseille et Bordeaux. Saclay et PSL sont dans la même situation, celle d'une période probatoire pour un réexamen à l'automne 2017. Sorbonne Paris-Cité n'a, quant à elle, pas été agréée, mais met depuis les bouchées doubles pour fusionner.

### **La Fondation de l'ENS**

La campagne de levée de fonds qui a été organisée en 2016 a rapporté 115 000 euros à la date de l'Assemblée générale. Plusieurs des sommes récoltées ont été fléchées par les donateurs. La répartition du reste a été laissée à la discrétion du Conseil d'administration de la Fondation, pour le soutien à des programmes de recherche, à des rénovations d'infrastructures, etc. C'est un premier succès, qu'il va falloir analyser et consolider dans les mois qui viennent.

### **Campus Jourdan**

Les nouveaux bâtiments du Campus Jourdan, plus de 12 000 m<sup>2</sup>, ouvriront prochainement leurs portes. Ils devraient être inaugurés à la fin du mois de février 2017. Ainsi rénové, le Campus Jourdan accueillera l'École d'économie de Paris ; les départements d'économie, de sciences sociales et de géographie de l'ENS ; l'équipe de J. Peter Burgess, titulaire de la Chaire AXA-ENS Géopolitique du Risque ; les fonds de la Bibliothèque Jourdan ; le Centre Maurice-Halbwachs ; le Centre pour la recherche économique et ses applications ; les étudiants du Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures de l'université Paris Sciences et Lettres (PSL) ; le Centre européen d'études républicaines (CEDRE), nouvellement créé par PSL sous le haut patronage du Président de la République, avec le soutien de l'ENS, de l'EHESS et de l'EPHE.

### **Direction de l'École**

Le directeur annoncera plus tard sa décision de briguer ou non un second mandat. Un *search committee* a été constitué. Il est présidé par François Hartog. La date limite de candidature est le 18 janvier. La commission chargée d'émettre un avis sur les candidats se réunira probablement à la fin février 2017.

**Politique internationale**

Aux questions posées sur la politique internationale de l'École, le directeur répond en évoquant les programmes d'échanges entre chercheurs et laboratoires, les accords, notamment avec NYU et Columbia ; il fait part de sa visite au MIT où un accord est envisagé pour la physique et de deux accords en vue avec les universités de Pékin et Shanghai. S'agissant de l'**Afrique francophone**, deux filières sont possibles pour encourager les recrutements d'étudiants : la sélection internationale et la filière concernant les étudiants sans financement. Dans les deux cas les partenariats scientifiques bien ciblés sont la clé du succès.



# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION (Année 2016-2017)

## ADMINISTRATEURS HONORAIRES

- 1947 I SAZERAT (René), proviseur honoraire.  
1955 s GUYON (Étienne), ancien directeur de l'ENS, chercheur émérite à l'ESPCI.  
1958 s FAUVARQUE (Jean-François), professeur émérite au CNAM.  
1959 s LEHMANN (Jean-Claude), professeur honoraire à l'université de Paris-VI.  
1960 L BASTID-BRUGIÈRE (Marianne), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), directeur de recherche CNRS émérite (EHESS).  
1961 L KERVERN GÉRARD (Mireille), maître de conférences honoraire à l'université de Paris-IV.  
1961 S BROUSSE LAMOUREUX (Lise), maître de conférences honoraire à l'université de Paris-VI.

## ADMINISTRATEURS

Bureau :

- 1984 L LAIGNEAU (Marianne), directrice des Ressources humaines du groupe EDF, élue en 2014, *présidente*.  
1983 L ANGER (Violaine), directrice du département Arts et musique à l'université d'Évry, élue en 2016, *vice-présidente*.  
1969 s SENTIS (Rémi), directeur de recherche émérite au CEA, réélu en 2015, *vice-président*.  
2010 s DEVAUX (Timothée), Innovation and engagement officer, Sanofi, élu en 2015, *secrétaire général*.  
1965 L LEWIS LOUBIGNAC (Anne), ancienne déléguée permanente adjointe de la France auprès de l'UNESCO, ancienne conseillère culturelle et de coopération au ministère des Affaires étrangères, réélue en 2014, *secrétaire générale adjointe*.

- 1996 s COUCHOUD (Nicolas), professeur agrégé, réélu en 2014, *trésorier*.  
1966 L LEVASSEUR (Laurence), directeur de la société L. L., réélue en 2016, *trésorière adjointe*.

Autres membres :

- 1961 s BOUVIER (François), directeur honoraire des relations internationales au Musée national d'histoire naturelle, réélu en 2015, *chargé du Service Carrières*.  
1964 s DANCHIN (Antoine), président de la société AMABIOTICS, réélu en 2014.  
1966 l NORDMANN (Jean-Thomas), professeur émérite à l'université d'Amiens, réélu en 2015.  
1966 l HARTWEG (Jean), professeur en première supérieure honoraire au lycée Fénelon, réélu en 2014.  
1971 s CARISTAN (Yves), directeur des relations internationales de l'IDEX Paris-Saclay, élu en 2015.  
1973 S PITTET (Marie), conseillère maître à la Cour des comptes, réélue en 2014.  
1979 s SORBA (Olivier), directeur des risques et du contrôle interne au groupe Lagardère, réélu en 2014.  
1980 L MOUILLERON LAVIGNE (Christel), professeur de lettres classiques en classes préparatoires au lycée Louis-le-Grand, élue en 2015.  
1981 L CARON (Véronique), professeur en première supérieure et en lettres supérieures à la Maison d'éducation de la Légion d'honneur (Saint-Denis), réélue en 2014, *chargée de L'Archicube*.  
1986 s LE PAPE (Jacques), secrétaire général du groupe Air France KLM, réélu en 2015.  
1989 s CASSAIGNE (Julien), chercheur CNRS à l'Institut de mathématiques de Luminy, réélu en 2016.  
1998 l MEULEMANS (David), directeur des éditions Aux Forges de Vulcain, élu en 2016.  
1998 l DJAMENT TRAN (Géraldine), maître de conférences à l'université de Strasbourg, élue en 2016.  
dipl. 2014 NEGUER (Julia), R&D Life Science Solution Experience Manager, Dassault Systèmes, élue en 2016.  
1976 s MÉZARD (Marc), directeur de l'ENS, *membre de droit*.  
2016 s COCCO (Valentin), président de l'Association des élèves de l'ENS, *membre de droit*.

# PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS D'ADMINISTRATION (de décembre 2015 à septembre 2016)

## 5 DÉCEMBRE 2015

**Présents :** Gérard Abensour, Lise Brousse Lamoureux, Yves Caristan, Véronique Caron, Julien Cassaigne, Nicolas Couchoud, Timothée Devaux, Mireille Kervern Gérard, Jean Hartweg, Marianne Laigneau, Christel Mouilleron Lavigne, Jacques Le Pape, Laurence Levasseur, Wladimir Mercouroff, Jean-Thomas Nordmann, Marie Pittet, Rémi Sentis, Olivier Sorba.

**Excusés :** Anne Lewis-Loubignac, Étienne Chantrel, Victor Gysembergh, Ludovic Hetzel.

### 1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 19 novembre 2015

Les attentats du 13 novembre ont obligé à annuler le Conseil d'administration du 14, remplacé par un Conseil d'administration téléphonique le 19 à 18 h 30. Ce Conseil d'administration (pour lequel le quorum était atteint) a approuvé le procès-verbal du Conseil d'administration du 3 octobre. Le procès-verbal du Conseil d'administration du 19 novembre, diffusé aux membres et amendé par eux, est approuvé à l'unanimité.

### 2. Bilan de l'Assemblée générale du 21 novembre 2015

La longue intervention de Marc Mézard a été grandement appréciée. Par ailleurs Marc Mézard accepte que les notes de Jean Hartweg soient utilisées, après relecture par le directeur, pour la publication de son discours dans *L'Archicube*.

La participation de la fanfare a été applaudie. Cependant le format sera modifié de manière à laisser un temps où il est possible de discuter sans être gêné par le niveau sonore.

Le dîner, quant à lui, a réuni 40 convives autour de Sylvia Serfaty. Le public présent a été ravi des discussions autour des écoles mathématiques françaises et américaines ainsi que sur la place des femmes dans l'École française.

### 3. Élection du Bureau

Après une présentation rapide de différents membres présents au Conseil d'administration, trois pouvoirs sont donnés respectivement à la présidente (Fr. Bouvier), Jean Hartweg (A. Lewis-Loubignac), Mireille Kervern Gérard (Antoine Danchin).

**Se présentent :**

Présidente : Marianne Laigneau ;  
Vice-présidents : Mireille Kervern Gérard et Rémi Sentis ;  
Trésorier : Nicolas Couchoud ;  
Trésorière adjointe : Laurence Levasseur ;  
Secrétaire général : Timothée Devaux ;  
Secrétaire adjointe : Anne Lewis-Loubignac.

**Résultats, pour un total de 19 voix (une voix par poste, vote blanc possible) :**

Présidente : Marianne Laigneau, 19 voix (élue) ;  
Vice-présidents : Mireille Kervern Gérard, 17 voix (élue) et Rémi Sentis, 18 voix (élu) ; Christel Mouilleron Lavigne, 1 voix / blanc : 2 voix ;  
Trésorier : Nicolas Couchoud, 19 voix (élu) ;  
Trésorière adjointe : Laurence Levasseur, 18 voix (élue) / blanc 1 voix ;  
Secrétaire général : Timothée Devaux, 19 voix (élu) ;  
Secrétaire adjointe : Anne Lewis-Loubignac, 19 voix (élue).

Le Bureau constitué, Marianne Laigneau remercie les administrateurs pour leur confiance

#### **4. Calendrier**

Prochain Bureau de l'A-Ulm : 28 janvier 2016 à 12 h.  
Prochain Conseil d'administration : 30 janvier 2016 à 9 h 30, salle Beckett.  
Y sera invité Jacques Massot, directeur de la Fondation de l'École normale supérieure.  
Bureau le jeudi 10 mars 2016 à 12 h 30.  
Conseil d'administration le samedi 19 mars 2016 à 9 h 30.  
Bureau le mardi 24 mai 2016 à 12 h 30.  
Conseil d'administration le samedi 28 mai 2016 à 9 h 30.  
Bureau le 27 septembre 2016 à 12 h 30.  
Conseil d'administration le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2016 à 9 h 30.

Galette des rois : ce moment convivial, fixé au 20 janvier à 18 h, permet de réunir les membres de l'A-Ulm, le personnel de l'Association, les directeurs des départements de l'École, les élèves qui le désirent, les contributeurs de *L'Archicube*.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016 à 16 H 30.

#### **5. Domaine de responsabilité des administrateurs par délégation du Conseil d'administration**

Marianne Laigneau précise l'objectif : faciliter l'action collective de l'Association, la prise de contact par l'extérieur et la coordination avec le secrétariat (Agnès Fontaine, Martha Ganeva).

**Bureau**

Marianne Laigneau : présidente ;  
Mireille Kervern Gérard : vice-présidente en charge des archives ;  
Rémi Sentis : vice-président en charge de l'annuaire, des relations avec PSL et PSL Alumni et le département de mathématiques ;

Nicolas Couchoud : trésorier ;

Laurence Levasseur : trésorière adjointe, membre de la commission engagement décennal comme représentante de l'A-Ulm, en charge d'aides et secours, d'ENSuite. Par ailleurs, en charge avec Nicolas Couchoud des questions de droit du travail.

Timothée Devaux : secrétaire en charge de la communication (site, réseaux sociaux...), des relations avec les élèves (et du prix Romieu tous les deux ans) ;

Anne Lewis-Loubignac : en charge des relations internationales.

#### **Autres membres du Conseil d'administration**

Véronique Caron : en charge de *L'Archicube* ;

Jacques Le Pape : en charge du Club des normaliens dans l'Administration ;

Olivier Sorba : Club des normaliens dans l'entreprise, *Afterworks* et relations avec les autres ENS ;

François Bouvier : en charge du Service Carrières ;

Marie Pittet : membre du Conseil d'administration de l'ENS et en charge des questions statutaires ;

Jean Hartweg : en charge des relations avec la Fondation de l'ENS et le département de philosophie ;

Yves Caristan : en charge des relations avec le département géosciences et physique ;

Julien Cassaigne : en charge de l'informatique et de la base de l'annuaire ;

Christel Lavigne : en charge des relations avec les CPGE, des langues anciennes et rares ;

Étienne Guyon : en charge des dîners inter-promo ;

Violaine Anger : membre invité permanent au Conseil d'administration.

Afin de renforcer les liens avec l'École, les membres actifs de l'A-Ulm sont invités à se rapprocher des départements et à trouver un élève en scolarité comme correspondant.

#### **Les relations avec les départements :**

Biologie : Antoine Danchin (à valider)

Mathématiques : Rémi Sentis

Physique : Yves Caristan

Géosciences : Yves Caristan

Archéologie : Bérénice Bouty (à valider)

Chimie : à identifier

LILA : à identifier

Lettres : à identifier

Sciences cognitives : Timothée Devaux

Philosophie : Jean Hartweg

Informatique : à identifier

Histoire : à identifier

#### **Débats**

Sur l'ordre du jour du prochain Conseil d'administration de l'ENS qui sera consacré au budget annuel, qui voit la dotation de l'État baisser mais l'apport venant des entreprises augmenter par le biais des chaires notamment.

Laurence Levasseur souhaiterait que l'atelier ENSuite soit ensuite inclus dans le cursus des élèves. Marianne déclare à ce sujet que le directeur a des idées en ce sens, en particulier pour les littéraires.

Sur les normaliens étudiants ; Rémi Sentis : « La question de l'augmentation du nombre d'étudiants est-elle abordée au Conseil d'administration de l'ENS ? ». Réponse de Marie Pittet : « De manière très elliptique, ce sujet étant plutôt traité au niveau des départements. »

Olivier Sorba : « A-t-on des listes des normaliens étudiants ? » Julien Cassaigne : « L'annuaire inclut les normaliens diplômés, tandis que la base de données inclut la totalité des normaliens étudiants dès leur entrée à l'ENS. »

Sur les administrateurs ne venant pas régulièrement au Conseil d'administration.

Sur les prochains numéros de *L'Archicube* : Véronique Caron lance un appel à contribution pour le prochain numéro de *L'Archicube* sur l'informatique. En outre, le comité de rédaction cherche plus de scientifiques pour équilibrer les compétences, car actuellement les littéraires sont plus nombreux. Marianne Laigneau propose un objectif chiffré et daté de 1 à 2 scientifiques en plus pour le Comité de rédaction. Les prochains numéros seront consacrés à l'informatique et à Jourdan, ce dernier étant copiloté avec Florence Weber. Jean-Thomas Nordmann propose pour ce numéro de réaliser un article sur les Sévriens, visiteurs assidus de Jourdan.

Marianne Laigneau suggère un invité scientifique pour un des prochains dîners post-Assemblée générale : Frédéric Mazzella, PDG de Blablacar.

### Objectifs 2016

#### Communication

L'École propose de faire un numéro de la Vie de l'École spécial A-Ulm ;

Le .ppt de présentation de l'A-Ulm est sur le site Internet de l'A-Ulm et sera régulièrement mis à jour ;

La communication de l'ENS a proposé de faire une exposition sur l'Association ;

Jacques Le Pape, Véronique Caron et Marie Pittet se proposent d'aider à la construction de l'enquête pilotée par Timothée Devaux sur les besoins des normaliens vis-à-vis de l'Association ;

Site internet : il doit être plus vivant, avec plus de photos, de vidéos et d'illustrations ; une section Tribune a été créée pour les prises de positions de l'Association ou de normaliens, avec une section dédiée aux commentaires. Rémi Sentis, Anne Lewis-Loubignac et Violaine Anger sont chargés d'en assurer la modération ; la procédure d'adhésion sur le site doit être revue car elle pose des difficultés dans certains cas : Rémi Sentis prend la charge de cette révision ; Wladimir Mercoureff insiste pour que le site puisse être utilisable facilement sur un Smartphone ;

En remplacement du portrait du mois, des textes « un normalien et son travail » pourraient être publiés ;

Les publications verraient leur charte graphique harmonisée ;

Le prix de *L'Archicube* numérique est fixé à 9,90 € ;

Il est acté qu'un texte incitant à cotiser sera demandé à Christophe Barbier.

#### Développement

Mise en place du vote électronique (voir avec le COF et l'ENS-Cachan qui le pratiquent) ;

Aborder l'avenir de l'École littéraire et de ses débouchés ;

Trouver des annonceurs pour *L'Archicube* et l'annuaire. Par exemple les chasseurs de têtes et les cabinets de conseil ;

Réforme des statuts.

### 6. Points divers

La question de la formation des clubs en régions est renvoyée au prochain Conseil ;

Pierre Gendre est accepté comme adhérent à l'Association à titre d'ami ;

Sur les conseils de Jean Hartweg le Conseil d'administration a décidé d'aider le PEI (Programme étudiants invités) de deux manières différentes : par un appel au réseau des archicubes susceptibles de les aider par leurs compétences : juristes, spécialistes d'arabe et de persan (voir du côté de l'ECLA) et par une aide financière de 1 000 euros. Mais cette aide est subordonnée à l'envoi d'une lettre officielle indiquant précisément les besoins (pas seulement « transport » ou « logement ») et indiquant sur quel compte devra être versée cette somme. Après réception et lecture de la lettre, un accord du Conseil d'administration du 30 janvier prochain est à prévoir. Une proposition est faite par Julien Cassaigne de considérer ces étudiants invités comme des pensionnaires étrangers et de récupérer leurs données afin de les entrer dans notre base : elle devra être discutée.

L'École souhaiterait que l'A-Ulm soit capable d'identifier des *coaches* pour accompagner les élèves dans leurs projets (mécénat de compétences).

Laurence Levasseur aborde le point sur la commission engagement décennal : seules les 10 dernières promotions sont actuellement traitées (45 dossiers de rupture probable d'engagement décennal ont été examinés. Il y a par ailleurs 150 perdus de vue dont la commission ne sait rien). La commission évalue si le contrat a été rompu, détermine le montant à rembourser et précise quelles sont les modalités de remboursement accordées. L'A-Ulm acte qu'elle ne souhaite pas fournir les coordonnées des personnes perdues de vue, bien que l'Association s'accorde sur l'importance morale du remboursement de l'engagement décennal.

Le prochain Conseil d'administration abordera les relations avec PSL Alumni.

Fin de la séance à 12 h 15.

La présidente, Marianne Laigneau

Le secrétaire général, Timothée Devaux

## 30 JANVIER 2016

**Présents :** Lise Brousse Lamoureux, Yves Caristan, Étienne Chantrel, Nicolas Couchoud, Timothée Devaux, Mireille Kervern Gérard, Jean Hartweg, Marianne Laigneau, Laurence Levasseur, Anne Lewis-Loubignac, Wladimir Mercouroff, Jean-Thomas Nordmann, Marie Pittet, Rémi Sentis.

**Excusés :** Gérard Abensour, Véronique Caron, Julien Cassaigne, Victor Gysembergh, Christel Lavigne, Jacques Le Pape, Olivier Sorba.

### 1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 5 décembre 2015

Approuvé par le Conseil d'administration.

### 2. Approbation de la convention entre PSL Alumni et l'A-Ulm

Le Conseil d'administration examine le projet de convention qui est destinée à valider le transfert de certaines données personnelles depuis la base de données de l'A-Ulm vers la base de données de PSL Alumni ; cela étant nécessaire pour l'élaboration du nouveau site de PSL Alumni. Il est demandé d'écrire dans ce document « nom patronymique » à la place du « nom de jeune fille », à part cette modification mineure le projet de convention est approuvé et la présidente la signera avant de l'envoyer pour signature au président de PSL Alumni.

### 3. Premières actions 2016

Le dernier Rendez-vous Carrières sur les métiers de la fonction publique hors enseignement et recherche a été un franc succès : plus de 170 participants, principalement d'Ulm mais aussi de Cachan (et un polytechnicien). Ce succès est en particulier dû à une très bonne coordination entre la direction représentée par Claire Omri et l'A-Ulm. Par ailleurs cette relation ENS/A-Ulm s'est illustrée par un discours d'accueil de Marc Mézard.

La galette de l'A-Ulm fut aussi un beau succès, marqué par la présence de nombreux élèves et la présentation du club Voile.

L'*afterwork* du 28 janvier : succès, nombreux jeunes. L'A-Ulm doit désormais récupérer à l'avance les noms des participants d'Ulm pour leur rappeler de cotiser à l'A-Ulm.

La remise des diplômes a eu lieu sans que l'A-Ulm soit invitée. Un contact sera pris avec la direction de la communication pour éviter un renouvellement de cet oubli.

Le dernier séminaire « La Voix d'un Texte » était très bien.

Mireille Kerver Gérard est chargée de demander au Théâtre de l'Archicube un petit texte de théâtre qui présente l'A-Ulm.

Diffusion numérique de *L'Archicube* : il reste à signer le contrat. *L'Archicube* sera désormais disponible en numérique et trouvable via un moteur de recherche internet.

L'enquête doit être finalisée (en particulier, voir avec Jacques Massot les questions relatives à la levée de fonds).

Le "Qui-Fait-Quoi" peut être complété par la création d'adresse en *@ens.fr* sur le même principe que *service.carrieres@ens.fr* ou *com.a-ulm@ens.fr* pour les différentes responsabilités.

La présidente rappelle que pour les mails de discussions entre administrateurs concernant des sujets relatifs au fonctionnement interne du Conseil d'administration, les destinataires doivent être uniquement les membres du Conseil d'administration (et non pas le secrétariat).

### 4. Exposé de Jacques Massot (1968 I), directeur de la Fondation de l'ENS

#### Slide 1 : présentation

La Fondation fut créée le 13 mars 1986, avec un capital initial de 1,2 million de francs soit 183 000 €. Ses objectifs étaient et sont toujours : le développement des activités de recherche de l'École ; la promotion des relations entre l'ENS et les entreprises ; la contribution au rayonnement international de l'École.

Remarques :

La Fondation de l'ENS fut la première Fondation reconnue d'utilité publique parmi les grandes écoles françaises.

Le capital actualisé (à aujourd'hui) est de 450 000 €. S'ajoute à ses objectifs un volet sur le soutien de la recherche et la formation de l'ENS et de ses partenaires notamment avec la Fondation PSL.

Le capital de départ a été apporté par des entreprises.

#### Slide 2 : gouvernance

Mise en place en avril 2015, conformément aux nouveaux statuts, du Conseil d'administration composé de trois collèges de quatre membres : fondateurs, institutionnels (dont deux postes représentant l'ENS) et personnalités qualifiées.

Le président est Lionel Zinsou (1975 I).

Remarques :

Lionel Zinsou étant Premier ministre du Bénin et potentiel futur président, sa charge en Afrique le conduira potentiellement à abandonner la présidence de la Fondation.



L'A-Ulm souhaiterait récupérer un siège du collège des institutionnels, en tant que gestionnaire et propriétaire du fichier-réseau des *alumni*.

**Slide 3 : organisation**

Le personnel comporte un directeur opérationnel (Jacques Massot), une responsable de gestion et assistante de direction Sandrine Goes. Les bureaux sont situés au 62 bis rue Gay-Lussac, 75005 Paris.

**Slide 4 : ressources**

Les ressources possibles pour la Fondation sont : les revenus de la dotation ; les produits financiers ; les subventions ; les rétributions pour services rendus ; les donations.

Remarques :

La Fondation est en réalité propriétaire de la villa Pasteur mais ne pourra en jouir qu'en 2037.

Il n'est pas explicité la possibilité pour la Fondation de prendre des participations au capital des startups liées à l'École (via l'incubateur Agoranov ou des fondateurs normaliens par exemple).

**Slide 5 : atouts**

Les atouts de la Fondation reposent principalement sur la souplesse de fonctionnement, l'excellence du réseau d'anciens élèves et les avantages fiscaux pour les donateurs (IS, IRPP et ISF).

Remarque sur la déductibilité des cotisations et des dons à l'A-Ulm : pas déductibles.

**Slide 6 : activités**

Les activités sont : les chaires, le financement de projets de recherche en partenariat, la participation à des financements comme la sélection internationale ou un prix scientifique, l'octroi de bourses, le soutien à la publication et à la numérisation d'ouvrages à valeur patrimoniale, la création et l'organisation de prix.

Remarques :

Chaires Blaise-Pascal : la dernière chaire subventionnée est la chaire n° 87. Cependant, l'École doit trouver de nouveaux financements pour remplacer les fonds autrefois accordés par l'État (½ du montant total des 4 chaires). Le coût d'une chaire est d'environ 200 000€ pour un an.

Actuellement, plusieurs entreprises ont financé des chaires :

- AXA : 10 ans pour une chaire sur la géopolitique des risques ;
- Mitsubishi : 2 chaires pendant 5 ans.

Un don de 500 000€ a été fait à la Fondation avec comme obligation de monter des événements au nom du donateur.

Un mécénat de compétences est à développer avec l'A-Ulm (par exemple EY mettant à disposition des compétences de consultants pour la Fondation ou l'A-Ulm/les *alumni*/les élèves et étudiants)

**Slide 7 : stratégie**

La stratégie pour une montée en puissance de la Fondation passe par le lancement de collectes de fonds auprès des *alumni*, des entreprises et des mécènes, afin de financer des actions au profit des élèves et anciens élèves, des laboratoires et du patrimoine de l'École.

Remarques :

Une première levée de fonds aura lieu en 2016, avant la levée des différents impôts pour permettre la déductibilité des dons.

Les levées de fonds auront vocation à avoir lieu tous les ans. Elles n'ont pas d'objectif chiffré pour l'instant par manque de références/précédents.

#### **Slide 8 : actions avec l'A-Ulm**

Les types d'actions réalisables avec ou pour le compte de l'A-Ulm sont : l'octroi de bourses de mobilité internationale ; le financement de projets ; la sélection internationale ; plans de formation, outplacement, coaching pour la construction d'une carrière et la reconversion ; des actions de solidarité ; une aide au remboursement de l'engagement décennal (en cas de nécessité).

Remarques :

Les membres du Conseil d'administration ne souhaitent pas que l'aide au remboursement de l'engagement décennal fasse partie des activités de la Fondation car il existe déjà des dispositifs facilitant le remboursement en cas de nécessité.

Par ailleurs, Rémi Sentis fait remarquer qu'il pourrait être utile de séparer les actions de construction de carrière et d'orientation des actions de reconversions.

#### **Synthèse du débat sur l'articulation entre la Fondation et l'A-Ulm**

L'A-Ulm et la Fondation participent tous deux au rayonnement de l'École et ont intérêt à travailler ensemble, en particulier pour permettre l'envoi (sous une forme à préciser) de courriers de demande de fonds. Cependant leur raison sociale respective fait de ces deux entités des acteurs bien distincts. Un siège à la Fondation pourrait être réservé à l'A-Ulm

La coopération A-Ulm/Fondation sera à nouveau discutée le 19 mars au prochain Conseil d'administration de l'A-Ulm.

Les personnes chargées de faire avancer la collaboration avec la Fondation sont Jean Hartweg, Laurence Levasseur et François Bouvier.

### **5. Autres actions 2016**

Mise en place des clubs *afterwork* à l'étranger.

Modernisation du site internet.

Mise à jour des statuts + débats élèves étudiants.

Mise en place du vote électronique : il faut faire appel à un informaticien ou demander au COF s'il est possible d'utiliser leur système de vote électronique.

Avoir une vision globale des ENS en Afrique.

Pour PSL Alumni, 5 portraits de normaliens et normaliennes sont à fournir (une photo et 4 lignes de description) : Pasteur (J.-Cl. Lehmann), Pompidou (J. Hartweg), Kastler (J.-Cl. Lehmann), de Romilly (J.-Th. Nordmann) et Weil (J. Hartweg). Merci aux Jean !

### **6. Prochains événements et publications**

Exposition sur les Sévriennes : à mettre en place pour le premier trimestre 2017, à la suite de la publication de *L'Archicube* « Allez les filles », copiloté avec Florence Weber.

### **7. Aides et secours**

Il y a actuellement environ 70 000€ de prêts d'honneur en cours à des normaliens en difficultés.

Le cas « Notre jeunesse est l'Antique » (quiproquo entre l'A-Ulm et Bérénice Bouty : seule la première séance d'une série de 5 séminaires ayant pour titre « Notre jeunesse est l'antique » était sensée être aidée financièrement par l'A-Ulm. Les élèves porteuses du projet, dont Bérénice Bouty, pensaient que l'ensemble des séances étaient financées). Le Conseil d'administration a tenu à confirmer qu'il n'y avait, dans les échanges, eu aucune ambiguïté de la part de l'Association. Cependant

les 600 € nécessaires aux 4 autres séances initialement non financées ont été gracieusement accordés à la vue de la qualité du projet. En retour, l'A-Ulm demande un compte-rendu de chaque séance, ainsi qu'un détail de l'utilisation finale de l'argent.

Voyage d'étude du département de géographie : demande de participation financière au voyage en Allemagne au Bauhaus à Dessau, pour traiter des toitures végétalisées. Lors du précédent voyage à Chicago, 800 € avaient été accordés. À nouveau 800 € seront accordés, sur les 1 000 € demandés. En retour, l'A-Ulm souhaite un article publié dans *L'Archicube* sur les résultats du voyage d'étude.

Journées de la Littérature : 4 journées de découvertes de la littérature à l'ENS pour des élèves de lycée. Les organisateurs demandent des financements pour le déjeuner des lycéens. 1 000 € sont accordés. En retour, l'A-Ulm demande une interview d'un jeune sur l'apport personnel de ces journées, qui sera publiée dans *L'Archicube*.

Le club Voile, afin de participer à la croisière EDHEC, souhaite 1 000€, qui ont été accordés. En retour, l'A-Ulm aura son logo apposé sur le bateau.

Cas difficile : un normalien, ayant perdu sa femme lors d'un accouchement, souhaite une aide de l'A-Ulm. Cependant la forme est encore à déterminer et Laurence Levasseur, avec la délégation du Conseil d'administration, se charge de clarifier les besoins afin de débloquer rapidement l'aide.

PEI : la demande d'aide pour les programmes étudiants invités (aide scolaire à des étudiants syriens réfugiés) n'ayant pas été clarifiée par David Stoleru, l'aide n'est pas débloquée.

Le prochain Conseil d'administration traitera au moins un des sujets suivants :

1. Statuts
2. Vote électronique
3. Archives
4. Optimisation du budget
5. Fondation ENS

Fin de la séance à 12 h 15.

La présidente, Marianne Laigneau

Le secrétaire général, Timothée Devaux

## 19 MARS 2016

**Présents :** Gérard Abensour, Marianne Bastid-Bruguière, Yves Caristan, Véronique Caron, Étienne Chantrel, Nicolas Couchoud, Antoine Danchin, Timothée Devaux, Mireille Kervern Gérard, Jean Hartweg, Marianne Laigneau, Christel Mouilleron Lavigne, Jacques Le Pape, Jean-Claude Lehmann, Laurence Levasseur, Wladimir Mercouroff, Jean-Thomas Nordmann, Marie Pittet, Rémi Sentis, Olivier Sorba.

**Excusés :** Lise Brousse Lamoureux, François Bouvier, Julien Cassaigne, Victor Gysembergh, Anne Lewis-Loubignac.

**1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 30 janvier 2016** à l'unanimité

### 2. Événements passés

- Adhésions : baisse stabilisée.
- *Afterwork* multi-ENS : du monde, cela marche bien. Les derniers ont eu lieu à Paris le 17 mars et à Florence le 4 mars.

### 3. Événements à venir

- Prochain Rendez-vous Carrières début octobre sur la galaxie des startups.
- 17 novembre : lancement des cours de l'an III.
- Marianne Laigneau déjeune lundi 21 mars avec les présidents des associations des 3 autres ENS, sur invitation de Dominique d'Hinnin, président du CNE.
- Des dîners de promo s'organisent.
- Un dîner des rugbymen de l'A-Ulm est organisé par Jacques Massot.
- ConférENS autour de la sortie de *L'Archicube* sur l'intégrité scientifique : 60 personnes dont la moitié de jeunes, en partenariat avec les Jeudis de l'ENS. Henry Verdier a dû annuler le jour même. La conférence s'est bien passée et a été appréciée. L'A-Ulm souhaiterait continuer ce type de conférences.
- Martha Ganeva organise un partenariat avec l'Institut Pompidou. Des conférences sont prévues.
- Des visites au département de géologie et de physique sont prévues pour une première en physique avant l'été, puis une seconde en géologie à l'automne. L'organisateur est Yves Caristan, aidé par Timothée Devaux. D'autres départements peuvent être visés.

### 4. Statuts

- Calendrier possible : adopté avant l'été, pré-approbation par le ministère de l'Intérieur (en septembre) puis vote en Assemblée générale.
- La modification principale, si modification il y a, sera sur le statut des EAPD (étudiants admis à préparer le diplôme). Cette discussion est remise au prochain Conseil d'administration ainsi que celle, liée, du nom de l'Association.
- L'ensemble des modifications discutées sur les autres points sont à valider (les modifications seront visibles sur un document annexe lorsque qu'une première version traitant de l'ensemble des points aura été rédigée).

### 5. Fondation

L'A-Ulm ne peut être dans le comité institutionnel. Il a donc été choisi de rentrer dans la Fondation d'une manière indirecte : Marianne Laigneau, travaillant chez EDF, peut rentrer dans le comité « fondateurs » en qualité de représentante d'EDF, entreprise fondatrice de la Fondation. Le problème que cela pose est que le prochain président ne pourra pas nécessairement siéger dans ce comité de la Fondation. Par ailleurs, il est prévu d'inviter de manière permanente un membre de l'A-Ulm en tant que membre invité permanent sans voix délibérative au Conseil d'administration de la Fondation.

De même, il est prévu d'inviter de manière permanente un membre de la Fondation en tant que membre invité permanent sans voix délibérative au Conseil d'administration de l'A-Ulm.

Les actions communes en cours sont la rédaction d'une lettre de collecte de fonds pour proposer aux *alumni* de faire des dons à la Fondation ainsi qu'un flyer explicatif (histoire de la Fondation, valeurs et objectifs). Par ailleurs, une action avec le CNE aura pour but d'identifier 50 personnes pertinentes à contacter pour des partenariats avec les entreprises.

**5 bis.** Julia Neguer est acceptée comme membre de l'Association en tant qu'amie.

### 6. Candidatures au Conseil d'administration

Se sont déclarés Julia Neguer, David Meulemans, Violaine Anger et Guillaume Prigent. Pour la prochaine vague de candidatures, M. Gérard Ferreyrolles (professeur à Paris-Sorbonne, spécialiste de Pascal, Bossuet et Saint-Thomas d'Aquin).

Le processus approuvé par le Conseil d'administration est le suivant : la présidente reçoit un par un les candidats en personne et leur demande une profession de foi de 500 caractères espaces compris.

## 7. Archives

Mireille Kervern Gérard informe qu'à la suite de plusieurs démarches faites avec Agnès Fontaine, on peut espérer la proche remise en état de la cave n° 21 par la logistique de l'École. Le tri sera alors à faire avant la remise en place. Elle souhaite un groupe de travail sur le sujet, dont feraient partie du Conseil d'administration Timothée Devaux, Nicolas Couchoud, Wladimir Mercourouff et, autres personnalités, Agnès Fontaine, Baptiste Billaud (archiviste à l'ENS jusqu'à fin avril), Françoise Dauphragne, ancienne archiviste de la bibliothèque lettres, Nathalie Gicquiaux (bibliothécaire et archiviste des fonds Cavaillès), puis parmi les absents Julien Cassaigne, Violaine Anger, Pierre Senellart (si ces derniers acceptent).

La numérisation concerne en premier lieu les comptes-rendus du Conseil d'administration depuis 1910, puis les notices des Sévriennes et du Bulletin des Amis.

La réunion du 7 avril (décalée au 12 avril entre le Conseil d'administration du 19 mars et la rédaction du présent compte-rendu) aura lieu à 10 h 30 au local de l'A-Ulm. Toutes les personnes souhaitant participer sont invitées.

Les notices sont numérisées mais ne sont pas encore sur le site internet. Un devis est à réaliser. Par ailleurs, une demande de participation financière de la part de l'École pourrait être demandée, sur la base d'une ébauche de projet.

## 8. Aides et secours

Une aide (don) de 6 000 € a été débloquée pour le cas d'un normalien dont la femme est morte en mettant au monde leur enfant prématuré. Cette aide sera dédiée à l'embauche d'une aide à domicile pour l'enfant.

Prêt en cours : 3 en cours de remboursement, 2 autres en attente de remboursement avec débiteurs relancés, les autres dossiers (au moins 2) sont des perdus de vue dont Laurence Levasseur cherche la trace.

Aides : les interENS culturelles demandent 1 000 € (sur un budget de 15 000€) pour l'événement (1<sup>er</sup> au 3 avril) : accordé.

La demande d'aide d'une normalienne pour financer son association Cercle Marco Paulo a été refusée, car n'était pas spécifiquement lié à l'École et aux normaliens.

La demande d'aide d'une mastérienne pour la réalisation d'une web série a été validée (281 €)

## 9. Divers

- Le 7 mars, une réunion sur l'Afrique a eu lieu avec M. Maki Tall (entre autres ancien ambassadeur du Mali), Jacques Massot et Stéphane Gompertz (entre autres ancien ambassadeur en Éthiopie et directeur Afrique au ministère des Affaires étrangères). L'objectif est de mettre à jour un réseau de normaliens en Afrique afin de pouvoir identifier des projets d'actions communs sur ce continent. Un projet potentiel, en partenariat avec l'Institut Pasteur, est une action pour lutter contre le noma, une gangrène du visage. Il est conseillé à Jean Hartweg de contacter Christine Heurax (EDF, direction internationale, sévrienne), pour sa relation avec l'Afrique. Les premiers éléments de réseaux sont l'École normale supérieure de Dakar, les responsables des MOOCS de l'ENS, très suivis en Afrique francophone et l'institut Poincaré. Le groupe de travail sur l'Afrique est composé de Jean Hartweg et Anne-Lewis Loubignac.

- Le vote électronique : Rémi Sentis est chargé de proposer deux pistes pour permettre un vote électronique (possibilité offerte par les statuts, donc à mettre en place obligatoirement). Une solution freeware de type API Drupal est la piste privilégiée.
- Le prix Romieu : il a été décidé de le décerner tous les 2 ans.
- Ebook : la convention Unilog a été signée (pour faire de *L'Archicube* un e-book).

Fin de la séance à 12 h 30.

La présidente, Marianne Laigneau

Le secrétaire général, Timothée Devaux

## 28 MAI 2016

**Présents :** Violaine Anger, Gérard Abensour, Marianne Bastid Bruguière, François Bouvier, Yves Caristan, Julien Cassaigne, Nicolas Couchoud, Antoine Danchin, Timothée Devaux, Mireille Kervern Gérard, Étienne Guyon, Jean Hartweg, Marianne Laigneau, Lise Brousse Lamoureux, Christel Mouilleron Lavigne, Jean-Claude Lehmann, Laurence Levasseur, Anne Lewis Loubignac, Wladimir Mercouroff, Jean-Thomas Nordmann, Marie Pittet, Rémi Sentis, Olivier Sorba, Maki Tall.

**Excusés :** Étienne Chantrel, Véronique Caron, Victor Gysembergh, Jacques Le Pape.

### **Bilan cotisations :**

Mai 2015 : 2037 cotisants

Mai 2016 : 2047 cotisants (dont 100 nouveaux cotisants)

La baisse semble stabilisée.

## **1. Approbation du compte-rendu du dernier Conseil d'administration**

Approuvé

## **2. Événements passés**

### **Inauguration de la salle Assia-Djebar**

Jean Hartweg était présent. La cérémonie était très émouvante et un détail de sa vie a été rappelé : après avoir été renvoyée de l'ENS Sèvres pour avoir participé à une grève des examens lancée par le FLN, elle fut réintégrée à la demande du général de Gaulle en raison de son talent littéraire.

### **Archives**

Mireille Kervern Gérard souhaite remercier toute l'équipe qui travaille avec elle sur ce sujet. La salle est restaurée et l'étape suivante est l'achat des armoires. Par ailleurs, le tri a commencé et a été l'occasion de découvrir le document signé du maréchal Mac Mahon reconnaissant l'utilité publique de l'A-Ulm. À mettre sur le site web. 1 500 € de dépenses prévues, plus 100 € pour les déplacements de Françoise Dauphagne, archiviste de l'ENS. La numérisation passe par une mise sous format pdf puis une reconnaissance automatique des caractères. Quant aux manuscrits, qui tombent en lambeaux, il y a urgence à numériser en format image (pas de numérisation automatique possible). Jean Thomas Nordmann : « Pourquoi ne pas transférer une partie des archives aux archives nationales (après le tri et la numérisation en partie grâce à l'École) ? » Cela pourra être envisagé une fois la numérisation terminée. L'équipe continuant le projet est composée de : Mireille Kervern Gérard, Martha Ganeva, Pierre Senellart, Julien Cassaigne, Wladimir Mercouroff et Rémi Sentis.

### Conseil d'administration de la Fondation de l'ENS

Marianne Laigneau a été élue membre du comité des fondateurs (en tant que DHR d'EDF) le 31 mars 2016. Le prochain Conseil d'administration aura lieu le 12 octobre. Une discussion sur les chaires a eu lieu. 500 000 € ont été donnés par Olivier Legrain. La relation avec l'A-Ulm est excellente. Il y a un vrai dynamisme au sein de la Fondation. Il faudra inscrire dans le règlement intérieur de la Fondation l'existence d'un invité permanent de l'A-Ulm. Jean Hartweg devient membre invité du Conseil d'administration de l'A-Ulm à la Fondation ENS.

### Dîner entre Marianne Laigneau et Marc Mézard

Marc Mézard viendra au prochain Conseil d'administration. PSL (Paris Sciences et Lettres) a été évalué par un jury afin de valider ou non les actions entreprises par la COMUE ainsi que le financement associé à ce statut. Verdict : l'excellence académique est maximale, tant en terme de notoriété que de niveau d'enseignement. Cependant, le niveau d'intégration entre les établissements composant PSL est insuffisant. Il est urgent de trouver une formule de gouvernance. PSL a 18 mois pour revoir sa copie sous peine d'annulation du financement et la disparition de la COMUE. Le mandat de Marc Mézard se termine en avril 2017. Il ne sait pas encore s'il se représente.

### *L'Archicube*

Le 20<sup>e</sup> *Archicube* sur l'informatique ne sera pas associé à un événement, comme l'a été le numéro 19 sur l'intégrité scientifique. Le 21<sup>e</sup> *Archicube* sur Jourdan fera l'objet d'un événement à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de Jourdan.

### *Afterwork*

Le dernier *afterwork* (26 mai 2016) a réuni des gens très jeunes et a donné lieu à de nombreuses discussions. Il faut cependant plus pousser les personnes à adhérer aux associations.

## 3. Événements à venir

### Le 30 juin : soirée *alumni*

Les anciens invitent les Écoles et leurs présidents/directeurs. L'événement aura lieu en salle Dussane, à 19 h.

### Visite du département de physique : 23 juin

50 places seront disponibles, on envoie la com' rapidement. La visite du département de Géologie est prévue le 13 ou 14 novembre 2016 (tous les nouveaux locaux auront été inaugurés). Les membres du Conseil d'administration responsables des départements sont invités à pousser auprès des autres départements d'autres visites.

**Dîner de l'Assemblée générale** (19 novembre) : l'invité est Pierre Brunel (1958 I). Mireille Kervern Gérard le contacte. Pas de nouvelles suggestions par le Conseil d'administration. Marianne Laigneau demande l'utilisation des salons du directeur pour le dîner.

**Autres événements à venir** : lancement des cours de l'an III.

## 4. Statuts

**Réflexion uniquement sur qui peut être membre. Le nom et l'annuaire seront traités au prochain Conseil d'administration le 10 septembre 2016.**

Quelques points de précisions :

- Envoi des nouveaux statuts aux membres au moins 15 jours avant l'Assemblée générale (si possible, un mois à l'avance).

- Règlement intérieur de l'École : 3 types de normaliens (élèves, Sélection internationale, Diplôme).
- L'École considère que la sélection sur diplôme est un concours.
- L'A-Ulm trouve qu'il y a eu des améliorations dans le processus de sélection des étudiants admis à préparer le diplôme, mais qu'il manque une homogénéité de la procédure entre les départements.

Antoine Danchin : « Comment l'annuaire et LinkedIn donnent à voir la qualité des personnes passées par l'École (élèves, étudiants, mastériens, etc.) ? » Ce problème devra être traité ultérieurement, au prochain Conseil d'administration.

L'École veut suivre l'X sur l'importance d'un diplôme en fin de scolarité.

Les proportions d'étudiants (194 normaliens + 20 sélections internationales + 120 étudiants)

### Débat

- Marianne Laigneau propose de suivre l'École et d'accepter une population large comme membre de l'A-Ulm (les étudiants, les doctorants, etc.). Cependant, c'est l'annuaire qui sera le garant du statut de chacun.
- Olivier Sorba : nous devons suivre l'École, clarifier le statut de chaque membre et publier le statut afin d'être clair sur qui a quel statut.
- Julien Cassaigne : dans les statuts de l'A-Ulm, il n'est pas nécessaire de faire la liste complète de qui est membre, et s'en référer au règlement intérieur pour plus de précision.
- Jean-Thomas Nordmann est pour le *statu quo*. Les épreuves orales d'admission des étudiants sont trop opaques et les départements trop autonomes. Et d'un point de vue financier, avoir plus d'étudiants permet d'avoir plus moyens, ce qui pose la question de savoir à quel point l'exigence scientifique et littéraire prime dans le recrutement.
- Jean-Claude Lehmann : les étudiants sont un vrai changement. Il faut accompagner cette évolution mais l'important est de maintenir le niveau et de conserver les valeurs de l'École. C'est la responsabilité de l'A-Ulm. Il faut donc que nous mettions à plat nos valeurs et que nous accompagnions l'École. Les statuts doivent garder un caractère général. Les doctorants ne sont plus à Ulm mais à PSL désormais, ce qui pose la question de les inclure dans l'A-Ulm.
- Yves Caristan : très proche des positions de Jean-Claude Lehmann et Marianne Laigneau. Mais, estimant par expérience que les doctorants normaliens et les autres doctorants de l'ENS ne sont pas du même niveau, il est pour garder des appellations différentes, en tout cas tant qu'il y aura des inhomogénéités de niveau.
- Rémi Sentis accepte une association d'élèves, anciens élèves et diplômés (donc exclut les étudiants encore non diplômés / en scolarité)
- Julien Cassaigne : il faut accepter les élèves et donc aussi les étudiants encore non diplômés pour que toute la promotion puisse être membre. Un point problématique pour savoir qui est étudiant est que, contrairement aux normaliens dont la liste d'admission est publiée au Journal officiel, la liste des étudiants admis à préparer le diplôme et la liste de la sélection internationale ne sont pas claires.

En ce qui concerne la dénomination des étudiants admis à préparer le diplôme, le Conseil d'administration est globalement d'accord pour ne pas utiliser le terme normaliens étudiants car il souhaite une distinction claire sur la sélection.

Le Conseil veut augmenter le niveau attendu lors de la sélection des étudiants

Le Conseil est d'accord pour admettre les étudiants dans l'A-Ulm en tant que membres.



La formulation proposée au vote pour savoir qui peut être membre de l'A-Ulm est la suivante :  
peuvent adhérer :

- les anciennes et anciens élèves ;
- les titulaires du diplôme de l'ENS ;
- les étudiants et élèves en cours de scolarité à l'ENS (cela inclut donc les mastériens) ;
- les amis de l'ENS (dénomination qui inclut les pensionnaires étrangers (dont les échanges sont non choisis) et la sélection internationale).

Avec cette formulation, si un étudiant n'obtient pas le diplôme, il ne peut plus être membre.

#### Résultat du vote

Contre : 1

Abstentions : 2

Pour : 20 (dont deux mandats)

Wladimir Mercouroff et Gérard Abensour ne peuvent voter mais sont pour.

Le prochain Conseil d'administration traitera de l'annuaire (et des différents statuts des membres de l'A-Ulm) et du nom.

### 5. Candidatures pour le prochain Conseil d'administration

Se présentent : Violaine Anger, Julia Néguer (Dassault Systèmes), David Meulemans (acteur de l'édition numérique), Guillaume Prigent (très actif, candidat ENA, membre d'ENS diplomatie).

Étienne Chantrel et Lise Brousse Lamoureux : non rééligibles.

Julien Cassaigne et Laurence Lévassour se représentent.

Mireille Kervern Gérard après de longues années comme membre actif du Conseil d'administration, a décidé de ne pas se représenter. Marianne Laigneau remercie Mireille au nom de l'A-Ulm.

### 6. Aides et secours

Pour les projets d'élèves récurrents, il faut prévenir les élèves que leur retard ne sera plus accepté par la suite.

La Fondation est souvent contactée par les élèves. Il faut les mettre en contact avec Laurence Lévassour pour projets communs Fondation/A-Ulm.

Tournoi de volley de la rue d'Ulm : 200 € demandés, accordés.

Concours Oenologie : 500 € demandés, non accordés.

Voyage en Grèce : 500 € demandés, non accordés.

Événement sur le VIH : 250 € demandés, accordés.

3 000€ accordés à la Sélection internationale mais on discute avec l'École pour qu'ils reprennent ce budget.

Forum franco-japonais des étudiants : 500 € demandés, accordés.

Projet TREVE (parcours européen de deux élèves à la rencontre des acteurs des énergies renouvelables) : subvention de principe, mesurée.

Rappel : il faut le logo partout.

### 7. Questions diverses

#### Afrique

Jean Hartweg présente monsieur Maki Tall (PE 1961 s), ancien ambassadeur du Mali. Jean Hartweg présente son action : il a recensé début avril les normaliens en Afrique et africains.

Il a eu peu de réponse mais Laurent Laplace est disponible pour faire partie du groupe de travail. Autre réponse positive de Christine Heuraux (salariée chez EDF). Elle a écrit le livre *Europe et Afrique doivent mieux cultiver leurs ambitions*. Il existe une forte demande en Afrique de mise à disposition de compétences en énergie, biologie et formation des cadres. La parole est donnée à monsieur Maki Tall : participant de sept Assemblées générales de l'A-Ulm, il a déjà émis l'idée d'aller en direction de l'Afrique. Il manque en effet en Afrique l'expression de l'importance de l'ENS. Il souhaiterait créer un petit comité pour mener des actions et avoir des contacts avec les gouvernements des pays d'Afrique. L'Afrique a besoin de paix et l'ENS est une école de paix.

Premier objectif : le Sénégal servira de pays test avec 3 thématiques (biologie, énergie, formation des cadres), pour mettre à disposition des normaliens africains et des gouvernants des compétences adaptées.

Marianne : il y a beaucoup de choses à faire en Afrique en énergie (Christine Heuraux pourra apporter une réelle compétence en la matière).

Antoine Danchin : il faut aller voir l'Institut Pasteur (il y en a un à Dakar) pour la biologie.

Violaine propose de réaliser un numéro de *L'Archicube* sur la question de l'Afrique : il faut identifier des écritures africaines.

Mireille Kervern Gérard propose à Jean Hartweg de prendre contact avec Africité.

Jean Hartweg propose de mettre Guillaume Prigent dans le groupe.

Groupe de travail : Guillaume Prigent s'il veut bien, Violaine Anger, Jean Hartweg.

#### **Dons à la Fondation**

Jacques Massot : 30 000 € de dons à la Fondation de la part de 120 personnes individuelles (pas d'entreprises). Que des retours positifs.

#### **PSL Alumni**

Le 20 juin a lieu un Conseil d'administration pour élire un nouveau président de PSLA. En attendant, toutes les actions sont à l'arrêt.

#### **Vote électronique**

Limite des paiements de la cotisation pour pouvoir être inscrit sur la liste des votants : 6 novembre.

Le vote électronique aura lieu entre le 3 octobre et le 6 novembre. Le dépouillement aura lieu entre le 7 et 10 novembre. L'Assemblée générale aura lieu le 19 novembre

Dans la lettre de septembre, il faut notifier les destinataires de l'existence du vote électronique. C'est une année de transition avant une exclusivité du vote électronique (si des personnes n'arrivent pas à utiliser ce moyen, ils doivent en informer le secrétariat). Toute la procédure doit être mise sur le site web. Rémi s'occupe de mettre au courant Agnès et d'écrire la lettre.

#### **Cachan**

L'association des *alumni* de Cachan est en train de mettre en place une grosse plateforme SSII multi-ENS.

Les prochains conseils d'administration auront lieu le 10 septembre (Conseil d'administration exceptionnel pour finaliser les nouveaux statuts) et le 8 octobre à 9 h 30.

La présidente, Marianne Laigneau

Le secrétaire général, Timothée Devaux

## 10 SEPTEMBRE 2016

**Présents :** Violaine Anger, Gérard Abensour, Yves Caristan, Julien Cassaigne, Nicolas Couchoud, Timothée Devaux, Mireille Kervern Gérard, Étienne Guyon, Jean Hartweg, Marianne Laigneau, Lise Brousse Lamoureux, Jean-Claude Lehmann, Anne Lewis Loubignac, Wladimir Mercouroff, Jean-Thomas Nordmann, Marie Pittet, Rémi Sentis, Olivier Sorba.

**Excusés :** Laurence Levasseur, Antoine Danchin, Jean-François Fauvarque, Jacques Massot, Christel Mouilleron Lavigne, François Bouvier.

### Modifications des statuts

Ce Conseil d'administration est uniquement dédié à la finalisation des nouveaux statuts qui seront proposés au vote à l'Assemblée générale du 4 novembre 2016 ou du 19 novembre 2016 si le quorum n'est pas atteint. Le ministère de l'Intérieur sera consulté avant le 20 septembre pour prévalidation (cela ne les engage pas). L'article 3 a déjà été modifié, sans préjuger du titre de l'Association, ni des titres de l'annuaire (mais ce dernier point n'a pas lieu d'être cité dans les statuts).

L'ensemble des modifications approuvées par le Conseil d'administration se trouve dans un document annexe à ce compte-rendu, qui ne contient donc que des éléments annexes. Le Conseil d'administration a par ailleurs pris d'autres décisions.

Article 5 : nous appliquerons les statuts de manière stricte dans les cas où il existe des problèmes de durée de mandat. En effet, les statuts contiennent tous les outils nécessaires.

### Vote des nouveaux statuts

Le vote aura lieu en une seule fois : l'ensemble des articles seront soit acceptés, soit rejetés par l'Assemblée générale. Il faudra faire une présentation engagée pour les nouveaux statuts en Assemblée générale + faire voter une délégation par l'Assemblée générale à Marie Pittet lui permettant de valider les dernières modifications potentiellement demandées par le bureau des associations du ministère de l'Intérieur.

### Éléments divers

- 17 novembre : soirée organisée en salle des Actes sur les cours de l'an III, 19 h.  
On peut mettre les cours de l'an III dans le .ppt de présentation de l'A-Ulm (ou en tout cas une *slide* sur l'histoire de l'École) + on peut faire un *Archicube* sur l'ENS, avec des références à l'École de l'an III + inviter les anciens des écoles normales et de l'X (Écoles à mémoires et issues de la Révolution) le 17 novembre + mettre l'événement dans la Lettre numérique + mettre le kakémono à l'événement.
- Mireille Gérard s'occupe des panneaux d'orientation au 45 permettant d'indiquer où se trouve le local de l'A-Ulm.
- Timothée Devaux est responsable de l'organisation de l'Assemblée générale et du dîner.
- Le 8 octobre : Marc Mézard viendra au Conseil d'administration pour parler de PSL.
- La Galette de l'A-Ulm est fixée au 17 janvier à 18 h 30.

La présidente, Marianne Laigneau

Le secrétaire général, Timothée Devaux



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2016

Le 11 novembre à 11 h, comme tous les ans, une trentaine d'archicubes et d'étudiants de l'École étaient réunis devant le monument aux morts portant les noms des victimes de la Grande Guerre. La présidente de l'A-Ulm, Marianne Laigneau, a salué la présence de jeunes élèves et archicubes aux côtés des anciens et annoncé l'exposé d'une élève en mastère, Solène Avice et d'un jeune doctorant, Alexander Aroyo, puis a cédé la parole au premier intervenant, l'astronome Jean-Claude Pecker, venu prendre part à la cérémonie avec son épouse elle aussi astronome.

Professeur honoraire au Collège de France, Jean-Claude Pecker a lu des extraits de lettres de son oncle Léon Herrmann, lui aussi normalien, à son ancienne élève au lycée de Troyes, Hélène, qui devait être par la suite son amie, puis sa fiancée, puis sa femme. Sa correspondance a été publiée en trois volumes – bleu-blanc-rouge comme il se doit. Léon Hermann est devenu à l'Université catholique de Bruxelles un professeur de latin respecté.

Solène Amice a présenté avec une grande clarté la politique de préservation du patrimoine préparée pendant la guerre, surtout à partir de 1917 par le service photographique des armées.

Alexandar Arroyo a évoqué les affrontements très meurtriers entre troupes serbes et troupes austro-hongroises, en rappelant que la guerre touche une Serbie épuisée par les guerres balkaniques de 1912 et 1913 et que la proportion de morts est deux fois plus élevée que sur le front de l'ouest.

Directeur de l'École littéraire, Frédéric Worms a rappelé que l'Europe centrale vit toujours avec amertume les conséquences de la guerre et du traité de Versailles. La célébration du centenaire de 1917 sera l'occasion d'analyser deux événements majeurs : la révolution russe et l'entrée en guerre des États-Unis – à laquelle quelques intellectuels français, dont Bergson, ont contribué par leurs échanges avec le président Wilson.

Marianne Laigneau a conclu en félicitant les élèves et jeunes archicubes pour leur participation. Elle souhaite que soit amplifiée la coopération avec le département d'histoire, représenté par une de ses enseignantes, Hélène Blais. Elle a invité l'assistance à un chocolat chaud préparé par les plus valeureuses archicubes.

Jean HARTWEG (1966 I)

### **Intervention de Jean-Claude Pecker (1942 s)**

Mes chers camarades,

De nombreux normaliens sont morts au cours de la guerre de 14-18, notamment autour de Verdun, et nous honorons aujourd'hui leur mémoire. Léon Herrmann, de la promotion 1909 lettres, est de ceux qui ont survécu, après avoir accompli de lourdes et dangereuses missions au service de leur pays. Il était d'origine alsacienne (son père, natif de Brumath, avait en effet choisi la France en 1871). L'ardeur de Léon au combat en fut d'autant plus vive.

Léon Herrmann était mon oncle. Il a laissé sur la période 1914-1919 une abondante correspondance avec Hélène Manon, qui fut d'abord son élève, lycéenne au lycée de Troyes, puis son amie, puis sa fiancée. Ces lettres ont été éditées récemment par sa fille Claudine Herrmann, en trois volumes, sous le titre global : *Éclats de guerre et d'amour* (Z4 éditions, 2015). C'est du premier volume de cette correspondance que je vais lire quelques extraits.

À la bataille d'Hébuterne, 7 juin 1915, Léon Herrmann est blessé ; il écrit le 19 juin :

*Chère Mademoiselle, je tiens à vous écrire... Je suis légèrement blessé par un éclat d'obus au bras droit, et soigné à l'ambulance de l'École normale. J'espère que vous allez toujours bien... au plaisir de vous voir bientôt, mes meilleurs souvenirs. Léon Herrmann.*

Les lettres se suivent. Le 1<sup>er</sup> août, après une visite manquée d'Hélène à la rue d'Ulm, il écrit :

*Chère Mademoiselle, je suis... ahuri du fait que vous soyez venue devant la boîte sans entrer, et je me perds en conjectures... Mes deux éclats, qui restent dans mon corps, sont trop peu gênants pour ne pas les y laisser. Je suis guéri au point de ne plus me promener le bras en écharpe et d'avoir l'air d'un permissionnaire ou même d'un embusqué ; alors je vais partir dans le courant de la semaine prochaine. Sitôt retourné dans mon corps, je vous écrirai peut-être même avant...*

(L'un de ces petits éclats d'obus, situé entre le pouce et l'index, s'est infecté au début des années 50 et il a fallu l'extraire, sans aucun dommage d'ailleurs. La guerre continue. Léon retourne au feu, écœuré qu'il avait été par le spectacle de l'arrière, de la noce, des profits qui s'y faisaient.)

Les lettres continuent à se suivre.

En novembre 1915,

*Chère Mademoiselle je viens de recevoir la lettre... Je n'aime pas me poser des questions insolubles, tandis que penser à l'avenir, c'est le construire dans la mesure où nous le pouvons, – et si quelques-uns de nos projets avortent, il y en a tout de même qui réussissent. En tout cas, l'avenir d'une nation ne dépend pas de la mort ou de la vie de quelques individus... C'est pourquoi je me passionne pour l'avenir de la France et pour les problèmes de politique internationale, comme, et même plus que, les diplomates... Ici, rien de nouveau : neige et froid... je fais de la photo, du boche, de l'italien, du tir et des tranchées (comme exercice entre les repas)... Croyez-moi votre tout dévoué Léon Herrmann.*

Le 25 décembre 1915, Léon souhaite à Hélène (qu'il appelle ailleurs mademoiselle Tourbillon), une nouvelle année adoucie :

*J'ai passé Noël dans un patelin. Mais avant, quelles tranchées ! Que de boue ! Que de rats ! De marmites ! D'entonnoirs ! Endroit très fréquenté, mais la nuit seulement...*

Le 23 janvier 1916,

*Chère Mademoiselle, c'est très bien que vous m'avez écrit une longue lettre... Les permissions sont provisoirement supprimées ! Non je n'ai pas le cafard ; mais le pays est trop sale et trop laid pour qu'on s'y plaise ; et nous espérions émigrer dans un autre pays plus agréable, quand brusquement on nous a maintenus ici, sous prétexte que nous travaillons bien la terre... Aujourd'hui un brin de soleil sur la boue, berdouille comme disent nos poilus (qui sont mes « loupis » à moi et plus drôles et plus difficiles à mener que les vôtres !) ; je suis toujours villageois, et dans le voisinage d'une grande place forte en attendant de retourner aux tranchées là ou ailleurs. Avec les plus cordiales pensées de votre dévoué Léon Herrmann*

En février 1916, on est à Douaumont. Léon remplit des notes ; il raconte :

*Je rends visite à mon camarade Momal, co-locataire de mon appartement quand j'étais à Lille, aujourd'hui lieutenant au 16<sup>e</sup> chasseur à pied. Le lendemain à 7 h 15 du matin se déclenche le plus fameux bombardement qu'on puisse imaginer ; travail interrompu, on se terre à contre-pente. Cela ne cesse que vers la fin de l'après-midi. C'était la bataille sous une tempête de neige, et de feu, qui dure trois jours... et annonce le bombardement formidable de la ville et des forts, et l'attaque générale du Kronprinz.*

Léon confie plus loin :

*Je couche au fort du Regret, dans la paille laissée pleine de poux par les Sénégalais... Ainsi mon séjour sur le front nord de Verdun s'est terminé avant même que Pétain ne vienne à Souilly (son QG). J'étais sous les obus pendant qu'il dormait avec une belle à l'hôtel Terminus de Paris. Si le Kronprinz avait été hardi, Verdun tombait en trois jours, avant que Pétain fût arrivé pour remplacer l'état-major défaillant, que j'ai vu s'enfuir piteusement de la position fortifiée.*

Après avoir été en première ligne, le lieutenant est envoyé à l'arrière, – à Domrémy où il se remet de ses fatigues et visite la maison de Jeanne d'Arc.

Le 30 mars, il écrit :

*Chère Mademoiselle... Il y a du soleil, et alors on est sorti par monts et par vaux dans les sapins sur ce qu'on appelle... les chaumes ; et puis j'ai eu du mal à travailler mon cours car je suis le nouveau prof... de mitrailleuses. Nib de permissions, – on s'en bombe –, sous le fallacieux prétexte qu'il ne faut pas que nous allions divulguer à l'intérieur ce que nos yeux ont vu à la bataille, – comme si les boches ignoraient ce qu'ils ont rencontré devant eux et comme si les blessés étaient muets. Je suis furieux et je rouspète tout le temps ; vous ai-je déjà dit que nous avons vu il y a quelque temps le grand-père – c'est-à-dire Joffre – ? D'où médailles et croix ! J'ai aussi écopé d'une toute petite (ordre de la Brigade) et proportionnée à mon ambition et à mon genre de beauté...*

Le 5 avril,

*Chère Mademoiselle... Je vous aurais écrit plus vite si je n'avais pas dû vadrouiller avec intensité pour la République. Actuellement, je contemple les beaux horizons neigeux, et pour changer, on va manier la pelle, la pioche, le pic. Pas de permission, étant des types trop épatants pour que Joffre consente à se séparer de nous, fût-ce six jours. Nous faisons, ulcérés mais stoïques, ce sacrifice à la patrie. Toutes mes affectueuses amitiés. Léon Hermann.*

Le 24 avril,

*Chère Mademoiselle, votre épître poétique a réjoui mon âme d'helléniste... Je suis nommé demain au commandement d'une nouvelle compagnie de mitrailleurs, nommé à la tête de 221 poilus, 37 animaux, 19 voitures et voiturettes ; j'ai un cheval superbe que j'ai baptisé Abel (Abel Hermann – allusion à Abel Hermant, écrivain alors célèbre). Sa robe est brune et il a une douceur épatante. C'est rudement plus chic que la bicyclette...*

Le 29 juillet, le lieutenant a été nommé capitaine.

*Chère Mademoiselle, je vous écris d'un sale endroit (et bien sale)... Je suis assez fatigué ces jours-ci, et le plus cruellement mordu aux jambes : c'est très désagréable ; et puis on sennuie un peu à la longue. Au revoir, ma chère ex-élève et toujours amie.*

9 août 1916. On est maintenant sur la Somme. Et, la Somme n'a rien à envier à Verdun.

*Chère Mademoiselle... Je ne suis plus aussi fatigué... Je crois que je suis incomparablement plus abruti que vous, et cela ne fait que croître et embellir ! Je serai obligé, après la guerre, de me mettre garçon de salle au lycée, étant incapable de « faire une classe » autrement. Je ne songe qu'à manger, boire et dormir... Bonnes vacances à vous... Et mes respectueux et cordiaux souvenirs.*

Le 4 septembre, je cite ici les notes prises par le capitaine Herrmann :

*On part en camion du cantonnement de Villers-Tourelle. Le pinard coule à flots ; des hommes ivres crient : « à bas la guerre ! Nous ne voulons pas retourner à la boucherie ! » Grand scandale dans la traversée de Montdidier ; bataille ; des bonshommes restent en route, d'autres montent sur le haut des camions. Arrivée aux tranchées en pleine nuit : 8 km de transfert*



*des pièces à pied, les mulets étant à 10 km de là. Deux jours d'attente. L'attaque est pour le lendemain. La matinée se passe à distribuer deux grenades par bonhomme. Des fusées, mais celles pour le nouveau code ne sont pas encore là et on a décidé de se servir de l'ancien code et du nouveau également. Enfin on donne les vivres, des cartouches, des sacs à terre. Le 4 septembre est le jour de l'attaque...*

9 septembre 1916,

*Ma chère élève, nous venons d'avoir des émotions comparables à celles des montagnes russes – des hauts et des bas –. Enfin je m'en suis tiré sans autre chose qu'un abrutissement maximum. Ma compagnie a très bien marché, et j'ai lieu d'être satisfait. Mais quelle affaire ! Quel aria ! Et comme on est loin d'une brave petite escarmouche comme Austerlitz ou Waterloo. Dès que j'aurai retrouvé mon équilibre moral, je vous écrirai... Bien à vous*

13 septembre 1916,

*Ma chère élève... En ce moment, c'est ici la distribution des prix. Qui n'a pas son ruban, son galon ? Il n'y a que les maladroits qui se sont fait casser la gueule qui sont oubliés. Mais moi, comme mes ambitions sont comblées et que je n'aspire qu'à revêtir ma toge et à rentrer victorieux dans mes futurs foyers, je m'en balaye avec componction. Je vais à présent me plonger dans la lecture du livre boche qui constitue mon seul butin de guerre. Puis j'irai voir les embusqués de l'ALGP (artillerie lourde à grande puissance), et puis je bridgerai jusqu'à total abrutissement. C'est en bonne voie. Mais avant, le poilu abruti envoie à la jeune fille au front fécond, ses plus respectueuses et cordiales pensées, Léon Herrmann.*

Le 17 septembre,

*Chère Mademoiselle... Je vous annonce que j'ai baptisé ma nouvelle pipe. Elle s'appelle Hélène, en votre honneur par ce qu'elle est tachetée d'encre stylo et très jolie... Mes meilleures amitiés. Mes respects aux vôtres.*

Le 20 septembre,

*Chère Mademoiselle... Si vous voulez mes vrais projets d'après-guerre (est-il permis d'en faire ?), je veux me marier et avoir beaucoup d'enfants des deux sexes... Léon Herrmann*

Le 29 septembre,

*Chère Mademoiselle... Vous avez bien changé depuis le temps où vous vouliez adopter un gosse du patronage... Je vous remercie de votre feuille de vigne rouge. Elle a une esthétique évocatrice et, une raison pour l'appliquer dans mon portefeuille en compagnie de paperasses et photos diverses, dans la poche gauche de ma boueuse pelure. Il pleuvrait sur nous si nous n'étions dans de confortables 1916 boches pourvues tout ce que l'on peut imaginer de chic comme pendules, tentures et mobiliers ; c'est de là que je vous envoie mes amicales pensées, Léon Herrmann.*

La correspondance se poursuit. Un grand nombre des lettres d'Hélène ont été certainement détruites, sans doute par Hélène elle-même. Elle avait pourtant une très belle plume. En voici un exemple à la date du 4 novembre 2016 :

*Cher Monsieur, j'ai reçu votre lettre mercredi. Je vous en remercie. Mais oui, il y a un sort qui veut que nous ne rencontrions pas. C'est amusant de se sentir mené par quelque chose ! Ne trouvez-vous pas ? C'est égal, j'aurais bien aimé que vous puissiez venir ici. Tant pis. Comme vous le dites si bien, ce sera pour après la guerre. Je n'ai pas une grande pensée qui me préoccupe, j'en ai plusieurs. J'ai en effet la distraction des grands savants. Tout à l'heure j'avais d'une main une bougie et de l'autre une poire. Naturellement, je mords à pleines dents dans la bougie : c'est atroce je vous préviens...*

Le 8 novembre 1916,

*Chère Mademoiselle... Ainsi il y a déjà trois ans que nous connaissons. Nous sommes – du moins moi – de vieux amis maintenant, n'est-ce pas ? Je vous ai été bien peu utile... Croyez bien que s'il vaut mieux être couché qu'assis ou debout, il ne vaut pas mieux être mort – du moins de certaines façons que je vois depuis un certain temps. C'est une très sale impression (même d'être blessé) et je tiens à ce que cela m'arrive le plus tard possible, et très confortablement. Rien de tel que la guerre pour faire d'un stoïcien un épicurien et vice versa... Mes bonnes amitiés.*

21 novembre 2016,

*Je ne vous ai pas écrit avant-hier parce que j'étais au camp de Mailly... Hier..., j'étais aux tranchées pour reconnaître notre futur secteur. Il est relativement chic, pas trop boueux et les boches y fichent à peu près la paix au monde, sauf quelques accès de grenades et de crapouillots. Je ne sais pas combien de temps nous y allons. Prévoyant de m'y raser, je vais faire de l'espagnol et de l'italien – et du droit (car on m'a désigné pour plaider éventuellement au Conseil de guerre) et du grec, et de tout ce que je pourrai pour me désabrutir... Bien à vous, Léon Herrmann.*

3 décembre 1916,

*Chère Mademoiselle... Je vous écris de retour aux tranchées après une fatigante journée au chef-lieu de la division pour plaider les quatre affaires au Conseil de guerre. C'était mes débuts comme avocat. J'ai obtenu deux fois le minimum, deux fois hélas le maximum. Les clients étaient de sales bonshommes peu intéressants, mais on s'emballe malgré soi...*

12 janvier 1917. Le ton change :

*Ma chère amie... Écrivez-moi un de ces jours et recevez mes vives amitiés, Léon Herrmann*

Le 20 février,

*Chère Manon... Écrivez-moi vite, chère petite. Bien à vous. LH.*

Les deux correspondants s'écrivent très souvent. Pendant cette période, l'amour entre les deux jeunes gens se précise enfin, toujours très discrètement, et s'exprime le plus souvent en anglais, signe sans doute de pudeur ; je ne citerai pas ces lettres. On pense au mariage, on n'y pense seulement car Léon précise que lui, fils de rabbin, ne pourra se marier avec une bonne catholique.

14 mars,

*Il fait ici un temps de chien ; je suis dans ma baraque où il pleut sur mon nez la nuit. Couché dans mon grand sac de couchage en poils de chèvre, tout habillé, tout équipé, tout armé... Mais écrivez-moi vite et recevez mes meilleures amitiés.*

En avril 1917, les deux amoureux prennent l'un pour l'autre les noms d'Herlé et d'Hellé, sortis de l'imagination créatrice d'Hélène.

16 avril 1917, c'est le chemin des Dames. Léon y est engagé ; la bataille fait rage.

*Nous sommes au bord de l'Aisne pour l'offensive Nivelle. Raté. La première ligne de tranchée devant l'Aisne prise à grande peine. Le commandant Desmon, blessé... est évacué. Je prends le commandement, je circule malgré les petits obus à gaz des boches. J'ai à faire le silence dans mon secteur en interdisant de brailler... Je suis envoyé à B... au siège de la 51<sup>e</sup> division pour défendre un sergent accusé d'avoir déserté en plein combat et d'être rentré chez lui en Normandie, au vu d'un télégramme lui annonçant la maladie de sa fille. Je vois le dossier et je confère avec le commissaire du gouvernement. Je lui fais observer que le sergent a été voir un pharmacien nommé... Homais. En raison de cette curieuse coïncidence avec Bovary, nous entendons pour lui éviter le Conseil de guerre...*

J'arrêterai ici les citations. Léon, gazé, doit aller se soigner dans la Creuse. En septembre 1918, il est envoyé aux États-Unis pour y instruire les soldats américains en matière de mitrailleuses... La Grande Guerre se termine. Léon et Hélène se marient, malgré les réticences du papa rabbin de Léon. Pour la plus grande partie de leur vie active, ils vivent à Bruxelles, Léon étant nommé professeur à l'Université Libre ; il y fera une brillante carrière de latiniste ; c'est lui notamment qui a créé la revue d'études latines *Latomus*, bien connue de beaucoup de nos camarades littéraires. Ces travaux, – notamment sur Sénèque, sur Phèdre le fabuliste, sur les origines du christianisme... – font aujourd'hui autorité. La guerre de 1940 va interrompre cette très féconde carrière. Après un séjour à Montpellier, puis à New York, avec Hélène et leurs filles Nicole et Claudine, Léon rejoint les forces françaises libres à Londres. Son talent de linguiste amène le capitaine Léon Herrmann au service du chiffre, où il analyse les messages de toute nature issus du continent. La paix revenue, Léon rejoint à nouveau Bruxelles ; puis c'est la retraite ; Léon et Hélène s'installent à Coubert, en Seine-et-Marne, dans un joli jardin ombragé et fleuri. Ils y reçoivent les visites de leur fille Nicole et de son mari l'archicube Pierre Samuel, les miennes aussi, et plus rarement celles de Claudine qui enseigne longtemps à Boston.

C'est là que se terminera la vie d'Herlé et d'Hellé, – tous deux la même semaine.

Je vous remercie de votre attention.

### **Intervention de Solène Amice (2014 I)**

Mesdames et Messieurs,

Je remercie l'A-Ulm et le département d'histoire de m'avoir offert la possibilité d'être devant vous aujourd'hui.

En cette période d'intenses commémorations du centenaire de la Grande Guerre, où l'on évoque tant le patrimoine issu de la Grande Guerre, je souhaiterais, pour ma part, vous parler du patrimoine *dans* la Grande Guerre. Je travaille en effet pour mon mémoire de master sur la protection du patrimoine pendant la Première Guerre mondiale

Le patrimoine français a payé un lourd tribut à la guerre avec la destruction de la cathédrale de Reims, de la cathédrale de Soissons, de la place et du beffroi d'Arras et de bien d'autres monuments ou œuvres qui ont disparu dans les incendies et les bombardements. Jamais auparavant les atteintes au patrimoine français n'avaient été aussi massives<sup>1</sup>.

Dans une guerre extrêmement violente, où le patrimoine n'apparaît pas comme la priorité face à cette destruction totale<sup>2</sup>, dans un contexte où la survie, le déplacement, la mort de milliers d'hommes sont le quotidien des Français, le patrimoine artistique français a pourtant fait l'objet d'une véritable politique de protection du patrimoine. Une protection à l'échelle de l'État central a été mise en place pour tenter de parer les destructions du patrimoine architectural comme du patrimoine mobilier.

Notre époque est celle d'une patrimonialisation croissante, dans laquelle protéger le patrimoine s'impose comme une sorte d'évidence et dans laquelle sa destruction se veut insupportable. Tenter de comprendre comment a été préservé le patrimoine entre 1914 et 1918 suppose d'envisager une période où le patrimoine n'avait ni la même définition, ni la même signification qu'aujourd'hui. C'est ainsi dans cette perspective que je me suis intéressée tant aux méthodes employées, aux réalisations, aux échecs de cette protection qu'aux doctrines à son origine et aux hommes qui y ont pris part ou l'ont connue. Je vous livre donc quelques éléments de ces recherches.

Les années qui précèdent la guerre laissent présager un tout autre destin au patrimoine français en cas de conflit. En 1907, la révision de l'article 56 de la Convention de La Haye concernant les lois et les coutumes de la guerre sur terre s'énonçait ainsi : « Les biens des communes, ceux des établissements consacrés aux cultes, à la charité et à l'instruction, aux arts et aux sciences, même appartenant à l'État, seront traités

- 
1. Françoise Bercé, *Des monuments historiques au patrimoine, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, ou « Les égarements du cœur et de l'esprit »*, Paris, Flammarion, 2000, p. 92.
  2. Paul Léon, *La Guerre et l'architecture. La Renaissance des ruines. Maisons, monuments*, Paris, Henri Laurens, 1918, p. 59.

comme la propriété privée. Toute saisie, destruction ou dégradation intentionnelle de semblables établissements, de monuments historiques, d'œuvres d'art et de science, est interdite et doit être poursuivie »<sup>1</sup>. Pour la première fois, le terme de monuments historiques et la notion de leur protection sont inscrits dans une résolution internationale, signée par la France comme par l'Allemagne<sup>2</sup>. Sept ans plus tard à peine, l'Europe se déchire et voit disparaître une partie de son héritage culturel dans les incendies et les bombardements. La situation française elle-même en matière de protection du patrimoine peu avant la guerre semblait ouvrir une période sans précédent car le 31 décembre 1913 est votée la loi sur les Monuments historiques. Cette loi est fondatrice pour la protection des Monuments historiques en mettant l'intérêt public au centre de la protection du patrimoine et en donnant de nouvelles armes à l'État pour passer outre le droit de propriété, pourtant si cher à la III<sup>e</sup> République.

Malgré ces cadres législatifs dont on aurait pu croire qu'ils enclencheraient une protection immédiate du patrimoine en cas de conflit, les premiers mois de guerre sont marqués par une grande désorganisation, des mesures sont prises de manière éparse et locale par l'administration alors en place ou par les architectes en chef des Monuments historiques. Il n'y a cependant pas un programme uniforme, ni une centralisation des mesures, malgré les tentatives du ministère des Beaux-Arts dès les premiers jours de guerre. Paul Léon, normalien et agrégé d'histoire, alors à la tête de la Division des services d'architecture dont fait partie le Bureau des Monuments historiques, écrit ainsi dans son ouvrage *La France monumentale et la guerre* : « la France, prise au dépourvu, constata l'absence d'un programme d'ordre intérieur et civil »<sup>3</sup>.

De 1914 à 1917, la Division des services d'architecture, à la tête de laquelle se trouve Paul Léon, reçoit des rapports recommandant qu'une action plus centralisée, plus générale de protection soit organisée afin de préserver aussi bien le patrimoine de l'État que celui des communes, voire celui des propriétaires privés<sup>4</sup>. Cependant, rien

1. *Convention (IV) de La Haye concernant les lois et les coutumes de la guerre sur terre et son annexe, Règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre*, La Haye, 18 octobre 1907, article 56. <http://www.icrc.org/dih.nsf/FULL/195>
2. Vincent Négri, « L'internationalisation du monument historique » in Jean-Pierre Bady, Marie Cornu, Jérôme Fromageau, Jean-Michel Leniaud et Vincent Négri, *1913, genèse d'une loi sur les monuments historiques*, La Documentation française, coll. « Comité d'histoire du ministère de la Culture/Travaux et documents n°34 », 2013, p. 287.  
Christina Kott, *Préserver l'art de l'ennemi ? Le patrimoine en Belgique et en France occupées, 1914-1918*, Bruxelles, Peter Lang, 2006, p. 51.
3. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine 80/47/02, Paul Léon, *La France monumentale et la guerre*, manuscrit, non daté, Introduction. Nous ignorons la date exacte de rédaction mais il a certainement été rédigé en 1919.
4. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 80/03/02.

ne s'apparentant à une politique de protection du patrimoine n'est réellement mis en place avant l'année 1917 qui constitue un vrai tournant en matière de sauvegarde du patrimoine. Plusieurs éléments tenant à la fois à la situation militaire et au caractère politique et identitaire du patrimoine conduisent à ce changement. Le printemps 1917 est en effet marqué par la retraite allemande sur le front Ouest car l'armée allemande se retire à partir du 16 mars 1917 d'environ 40 km et vient se positionner sur une ligne allant d'Arras à Soissons. En se retirant, elle détruit tout derrière elle et laisse ainsi une zone tout à fait dévastée s'étalant sur cinq départements (le Pas-de-Calais, le Nord, la Somme, l'Oise et l'Aisne). Ces violentes destructions ainsi que la possibilité d'accéder à des territoires qui étaient situés derrière les lignes depuis l'entrée en guerre vont encourager à prendre des mesures de conservation et de protection d'urgence pour les œuvres et monuments de ces zones. Cependant, il apparaît rapidement que le personnel des Beaux-Arts manque d'autorité pour pouvoir agir sur des zones sous juridiction militaire. 1917 est aussi l'année de la mise en place par les Allemands du *Kunstschutz*, autrement dit une protection des œuvres d'art françaises organisées par des historiens d'art et des militaires allemands en France<sup>1</sup>. Le but du *Kunstschutz* était officiellement de prendre des mesures de sauvegarde pour les collections françaises (en réalité, le projet de saisie était aussi latent)<sup>2</sup>. Le patrimoine français et sa préservation deviennent des enjeux politiques et des thèmes majeurs de la propagande de guerre entre Allemands et Français qui s'accusent mutuellement de vouloir détruire la culture, voire la « civilisation » adverse. Les expositions sur le patrimoine détruit par les Allemands organisées durant la guerre<sup>3</sup> montrent le poids que prend le patrimoine français dans une propagande qui établit un lien symbolique entre victimes humaines et victimes culturelles<sup>4</sup>. La protection du patrimoine se donne alors comme une sorte de compétition entre les deux pays.

Ces motifs concourent à la réunion, le 7 mai 1917 au Secrétariat des Beaux-Arts, de membres du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, du Ministère

---

1. Christina Kott, *op. cit.* p. 230.

2. Christina Kott, *op. cit.* p. 239. *Directives pour le traitement des trésors artistiques dans les communes menacées par les opérations militaires* ou *Richtlinien für die Behandlung der Kunstschätze in den gefährdeten französischen Ortschaften* (SMB-PK/ZA, NL, Demmler, n° 1).

3. Deux expositions majeures sont organisées à Paris l'une en 1915 au Musée de sculpture comparée au Trocadéro, la seconde en 1916 au Petit Palais intitulée *Expositions d'œuvres d'art mutilées ou provenant des régions dévastées par l'ennemi*. cf. Jean-Marc Hofman (dir.), *1914-1918 le patrimoine s'en va-t-en guerre*, Coédition de la Cité de l'architecture et du patrimoine et des éditions Norma, Paris, février 2016, 96 p.

4. John Horne, « Corps, lieux et nation. La France et l'invasion de 1914 », in *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 55<sup>e</sup> année, n° 1, janv.-février, 2000, pp. 73-109.

de la Guerre ainsi que de l'État-major, sous la présidence de Paul Léon. Dans le procès-verbal de cette réunion, les mots de Paul Léon sont ainsi relatés : « Un nombre considérable d'objets d'art précieux soit par leur valeur intrinsèque, soit par les souvenirs qu'ils rappellent, désormais, est abandonné sur le front, et menacé de destruction ou de vol. L'Administration des Beaux-Arts a dû reconnaître son impuissance ; seule une action combinée des Services de la Guerre et des Beaux-Arts peut assurer, selon les cas, leur protection sur place ou leur évacuation à l'arrière. La commission aura à étudier dans ce sens l'organisation d'un service spécial. M. Léon estime que ce service doit être constitué militairement pour pouvoir accéder à toutes les localités, disposer des corvées et du matériel de transport nécessaire. On pourrait prévoir trois sections qui se partageraient le front »<sup>1</sup>. Les principes du futur service sont ainsi d'ores et déjà énoncés. Le 21 mai 1917, est créée, je cite « Une commission chargée de rechercher, en vue d'assurer la conservation ou l'évacuation, les œuvres d'art situées à proximité du front »<sup>2</sup>.

Cette commission a pour rôle d'être à la tête d'un service appelé « service de protection des monuments et des œuvres d'art en zone des armées ». Cet organisme de guerre est créé au mois d'août 1917 mais n'entre réellement en action qu'à l'automne 1917. Il est divisé en trois sections correspondant chacune à une zone du front. Les hommes qui le composent, bien que militaires, demeurent indépendants des mouvements des armées et se déplacent selon leurs propres besoins. Chaque section dispose d'un chef de section sous-lieutenant choisi par l'Administration des Beaux-Arts, d'un sous-officier, de deux hommes de troupes dont un dactylographe ainsi qu'un chauffeur avec une voiture.

Le service ne commence ainsi à réellement fonctionner que très tardivement avec l'arrivée des chefs dans leur section en septembre et l'arrivée des équipes en octobre. Les premières instructions officielles sont notifiées le 17 octobre 1917<sup>3</sup> et donnent un cadre général pour la réalisation des tâches des sections. Il y est stipulé que chaque section dispose d'un local ainsi que de dépôts implantés dans chaque département composant la section. Une telle clause vise notamment à rassurer les communes qui auraient pu craindre le départ de leurs œuvres vers la capitale.

Les missions des sections sont ensuite rappelées en trois mots majeurs : « recherches », « préservation » et « évacuation ». Les chefs de section doivent en effet effectuer des visites dans les départements sous leur autorité afin de reconnaître l'état

1. Archives nationales, 313AP/136, procès-verbal de la réunion préparatoire de la commission du 7 mai 1917.
2. Archives nationales, 313AP/136, procès-verbaux des réunions de la commission interministérielle, décret paru au Journal officiel le 24 mai 1917.
3. Archives nationales, 313AP/136, « Service des recherches, de la préservation et de l'évacuation des œuvres d'art dans la zone des Armées », 26 septembre 1917.

des monuments et des œuvres d'art et de déterminer ce qui est à sauvegarder. Si dans les premiers temps de la commission interministérielle, seuls les objets mobiliers considérés comme les plus vulnérables devaient être préservés, le patrimoine architectural mérite à présent autant d'attention. Une fois ces tournées effectuées, le chef de section doit choisir la préservation sur place ou l'évacuation dans un des dépôts. Une lecture attentive des archives des sections montrent que le manque de main d'œuvre, de moyens et l'urgence de la situation militaire interviennent aussi dans les décisions prises par les chefs de section. Ces instructions mettent en outre en place une méthodologie uniforme pour toutes les sections avec l'obligation de réaliser des inventaires nominaux en cinq exemplaires, ainsi que la recommandation de photographier les objets et les monuments dans leur état et à leur place d'origine afin de faciliter la remise en place après la protection. Cette demande s'inscrit à la suite de la création de la Section Photographique et Cinématographique de l'Armée (SPCA) au printemps 1915 par le ministère de la Guerre en accord avec celui de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et le ministère des Affaires étrangères. Dresser l'inventaire des monuments en péril ou détruits fait aussi partie des missions de la SPCA<sup>1</sup> dans le but de présenter aux générations futures des traces des destructions et préparer les chantiers de restauration et de reconstruction. Des soldats de la SPCA sont ainsi détachés auprès des sections du service de protection dans les mois qui suivent. La guerre a été l'occasion de mener un inventaire accompagné de photographies du patrimoine français dans ces régions et beaucoup d'objets ou d'édifices sont photographiés pour la première fois, favorisant ainsi la connaissance d'un patrimoine local. Ces photographies permettent aussi de documenter l'histoire de la sauvegarde du patrimoine car nombreuses sont celles qui nous montrent les protections réalisées sur place à l'aide de sacs de sable, de caisses de bois, les échafaudages ou les dépôts pleins d'œuvres.

L'année 1918 voit l'évolution de la situation militaire qui conduit à un élargissement du front avec des répercussions sur l'activité du service. De nouvelles demandes viennent notamment des départements eux-mêmes et le service connaît une accélération importante des évacuations. Les réunions mensuelles de la commission interministérielle montrent les débats, les contradictions, les ajustements qu'elle doit faire afin d'évoluer avec cette situation. Le service s'étoffe, se fait connaître à l'échelle des communes et par les propriétaires privés qui se tournent de manière croissante vers lui, et les demandes se multiplient de toute part. La diversité des cas et des questions qui sont traitées par la commission montre combien cette protection n'avait pas de plan établi mais n'a cessé d'être une adaptation à une situation de crise.

---

1. Lieutenant David Sbrava, « Entre inventaire et propagande : les destructions du patrimoine en Picardie vues par la section photographique et cinématographique de l'armée », *In Situ*, 23/2014 [Document électronique consulté le 30 avril 2016].



Les sections du service sont particulièrement touchées par les mouvements des armées du début de l'année 1918 et la contre-offensive alliée de juillet 1918 qui mène à la victoire finale, ouvre une période d'intense activité, malgré les moyens limités des sections dont le personnel a souvent été réquisitionné par l'armée. Cependant, l'idée qu'il faut à tout prix tenter de se préparer au désastre que va dévoiler la fin de la guerre habite les hommes de la commission. En 1918, durant la contre-offensive alliée, Paul Léon écrit ces mots : « les monuments aujourd'hui délivrés ne représentent sans doute qu'une faible partie des ruines en face desquelles nous nous trouverons après la libération intégrale du territoire. Et cependant leur nombre est déjà considérable. Sur combien d'entre eux devra s'étendre la tutelle du Service des Monuments historiques ? Là encore la question se pose en termes nouveaux et les méthodes antérieures ne sauraient nous servir de guides »<sup>1</sup>.

L'armistice et la retraite allemande dévoilent des destructions impressionnantes qui obligent le service à poursuivre ses missions et même à les intensifier après la fin de la guerre. Le service n'est supprimé qu'en octobre 1919 et son activité entre l'armistice et cette date croît de manière tout à fait importante. Les équipes de chaque section doivent reconnaître l'état des régions libérées pour sauvegarder les monuments les plus endommagés et pour participer à l'évaluation des dommages de guerre. Leurs missions changent aussi de nature : ils doivent conduire la restitution des œuvres évacuées dans les dépôts. Ils sont aussi chargés de visiter les dépôts allemands issus des évacuations d'œuvres d'art par les Allemands ainsi que de recenser les monuments ou objets qui mériteraient d'être classés au titre des monuments historiques ou comme vestiges ou souvenirs de guerre.

Il paraît difficile d'affirmer que la préservation du patrimoine pendant la Première Guerre mondiale a été parfaitement menée. Néanmoins, cette entreprise de protection d'urgence, bien que certainement un peu tardive, a sans aucun doute permis de limiter les destructions et les vols. Le nombre exact d'œuvres et de monuments préservés n'est malheureusement pas tout à fait connu mais on peut estimer suivant les différents témoignages qu'environ 40 000 objets ont été sauvegardés grâce à l'action du service<sup>2</sup>. Cette protection n'a pas été le fruit d'un programme préalablement établi mais a été, dans cette situation inédite, conduite par une suite de découvertes, de problèmes, de questionnements. Cette navigation à vue ne s'est cependant pas faite sans cadre mais au contraire, c'est justement la présence de ce cadre législatif et administratif qui a permis l'efficacité de l'organisation.

1. Paul Léon, *La guerre et l'architecture. La renaissance des ruines. Maisons, monuments*, Paris, Henri Laurens, 1918, p. 66.
2. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 80/47/02, Léon Paul, *La France monumentale et la guerre*, manuscrit, non-daté, chapitre IV « Le sauvetage des objets mobiliers ».

En outre, la guerre n'a pas seulement détruit le patrimoine mais a aussi paradoxalement permis un élargissement du patrimoine national. Une grande partie du patrimoine protégé était un patrimoine religieux devenu propriété de l'État depuis la Séparation de 1905 seulement. L'effort fait durant la guerre par un État laïc pour protéger ce patrimoine referme en quelque sorte le conflit qui avait pu naître autour de celui-ci et lui confère, aux yeux de l'État, un intérêt public et national qu'il n'avait pas nécessairement jusqu'alors. L'action menée pendant la guerre a aussi permis d'inventorier, de classer, de photographier, de recenser et en somme de découvrir un patrimoine local jusque-là peu connu.

L'intérêt éveillé pour le patrimoine pendant la guerre a amplifié le mouvement de patrimonialisation déjà en marche au début du siècle et sera à l'origine des nombreux classements de l'immédiat après-guerre. Par cette action, l'État s'est imposé comme un acteur majeur et incontournable en matière de préservation du patrimoine, conception qui habite encore aujourd'hui nos politiques patrimoniales. Je conclurai par ces quelques mots qui traduisent l'esprit de cette entreprise. Ils ont été écrits par Louis Lafferre, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts qui défendait la nécessaire protection du patrimoine français le 26 août 1918 dans une lettre adressée au président du Conseil et ministre de la Guerre, Georges Clemenceau : « Les monuments et les objets en question ne méritent pas seulement l'intérêt que l'on appelle sur eux pour leur valeur intrinsèque parce qu'ils sont beaux ou constituent une partie de notre fortune. Ils font partie de la valeur morale de la France et peut-être de son crédit politique. C'est une lourde responsabilité que d'avoir été avare des soins qu'ils méritent. [...] Mais ce n'est pas de bonnes volontés discontinues et souvent mal éclairées que vit un service public. Et c'est un service public que la préservation de nos monuments et œuvres d'art »<sup>1</sup>.

## **Intervention d'Alexandar Arroyo (2014 I)**

### **Entrée en guerre de la Serbie**

La Première Guerre mondiale a commencé dans les Balkans, avec l'assassinat de l'archiduc d'Autriche, François-Ferdinand, par un Serbe de Bosnie, Gavrilo Princip, le 28 juin 1914<sup>2</sup>. C'est un événement bien connu des historiens, de même que l'ensemble du processus politique et diplomatique qui a conduit au déclenchement de la Grande Guerre. L'Autriche-Hongrie souhaitait utiliser cet événement pour faire cesser l'agitation de la population serbe sur son territoire, et mettre fin à l'expansion

- 
1. Archives nationales, 313AP/136, Lettre de Louis Lafferre au ministre de la Guerre, 26 août 1918.
  2. Sur le déclenchement de la Première Guerre mondiale, voir notamment Gerd Krumeich, *Le Feu aux poudres. Qui a déclenché la guerre en 1914 ?*, Belin, Paris, 2014

territoriale du jeune État serbe. Elle envoie un ultimatum le 23 juillet au gouvernement serbe, à accepter sous 48 h. L'ultimatum était rédigé pour être inacceptable et donc déclencher une guerre, qui était vue à Vienne comme une « expédition punitive ». Le refus serbe entraîne la déclaration de guerre austro-hongroise le 28 juillet. Mais ce conflit, que les Austro-Hongrois voulaient limiter à un affrontement austro-serbe s'étend, en raison du jeu des alliances : la Russie décide de protéger la Serbie et mobilise. Les Allemands mobilisent pour défendre leur allié autrichien, les Français mobilisent en vertu de leur alliance avec la Russie. Le Royaume-Uni entre en guerre quelques jours plus tard quand les Allemands violent la neutralité belge. Et puis, dans les mois et les années qui suivent, d'autres puissances, le Japon, l'Empire ottoman, l'Italie, les États-Unis, entrent en guerre, et font de cette guerre un conflit véritablement mondial. Un conflit mondial, au point qu'on ne sait plus, à partir d'août 1914, ce qu'est devenue la guerre dans les Balkans, ce théâtre secondaire d'un conflit qui le dépasse.

Pourtant, la guerre sur le front des Balkans est aussi riche en événements que le conflit qui a lieu sur le front occidental, et mérite une attention plus grande des historiens. Le front des Balkans n'a certes pas radicalement changé le cours du conflit, mais la guerre et son déroulement ont profondément modifié la région. L'ensemble des pays de la région sont progressivement entrés en guerre : l'Empire ottoman en 1914, la Bulgarie en 1915, la Roumanie en 1916, la Grèce en 1917. La carte du Sud-Est de l'Europe a été bouleversée à la sortie du conflit, avec l'effondrement de l'Empire austro-hongrois, et la naissance d'un Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, qui devient en 1929 la Yougoslavie<sup>1</sup>. L'histoire des Balkans au xx<sup>e</sup> siècle ne se comprend qu'en partant de la Grande Guerre et de la manière dont elle a affecté les États et les sociétés balkaniques – il faut souligner que la guerre a été bien plus meurtrière dans les Balkans qu'en Europe occidentale. La Grande Guerre, vécue comme une boucherie à l'Ouest, a fait subir des pertes encore plus importantes aux armées et aux sociétés balkaniques : autour de 37 % de pertes dans l'armée serbe, contre 16 % pour la France, qui fut la plus touchée sur le front occidental<sup>2</sup>. La fin du conflit en 1918 laisse des sociétés balkaniques profondément meurtries.

C'est le contraste entre l'importance de la Première Guerre mondiale dans l'histoire de la Serbie, et le relatif désintérêt de l'historiographie occidentale pour cette « guerre dans la guerre » qui m'a poussé à m'y intéresser. J'ai voulu étudier le front serbo-autrichien dans ses aspects sociaux et culturels, dans la lignée des recherches

1. Andrew Wachtel, « La Yougoslavie : l'État impossible ? » dans Stéphane Audoin-Rouzeau et Christophe Prochasson (eds.), *Sortir de la Grande Guerre : le monde et l'après-1918*, Paris, Tallandier, 2008, p. 257-277.
2. Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2009, p. 39.

récentes pour le front occidental, afin de sortir de la perspective strictement événementielle et militaire qui était généralement adoptée pour l'histoire de la Serbie dans la Grande Guerre. J'ai choisi de centrer mon étude sur l'entrée en guerre de la Serbie, pour comprendre la manière dont la société serbe a basculé dans le conflit. Cette question est d'autant plus intéressante que l'étude des « entrées en guerre » est un champ de recherches déjà bien développé au niveau européen, et que l'étude du cas serbe permet sans doute de mieux comprendre, par comparaison, la manière dont l'Europe a accepté, en quelques semaines, le déclenchement d'un des conflits les plus meurtriers de l'histoire.

La Serbie est en fait un cas atypique : pour la majorité des pays européens, la Première Guerre mondiale clôt une longue période de paix, et elle est une rupture majeure dans leur histoire. La Serbie a connu les deux Guerres balkaniques, et on parle parfois de la Grande Guerre comme de la « Troisième Guerre balkanique ». La Première oppose en 1912 les jeunes États des Balkans (la Serbie, la Roumanie, la Bulgarie, la Grèce, le Monténégro) à l'Empire ottoman. Les Ottomans sont défaits et abandonnent l'ensemble de leurs territoires dans les Balkans – excepté Istanbul et sa région. La Seconde Guerre balkanique commence en 1913 et oppose la Bulgarie, insatisfaite des découpages territoriaux à la fin de la guerre, aux autres États belligérants. La Serbie et les autres États balkaniques l'emportent sur la Bulgarie.

La Serbie sort donc victorieuse de deux guerres très dures, où l'armement moderne qui fera l'horreur et la brutalité de la guerre de 14 est déjà en action<sup>1</sup>. C'est une guerre qui laisse la Serbie agrandie vers le Sud, avec l'intégration du Kosovo et de la Macédoine au Royaume de Serbie, mais aussi un pays exsangue et une armée éprouvée. Comme le soulignent de nombreux historiens, au moment de l'attentat de Sarajevo, la Serbie n'est pas prête pour une nouvelle guerre. Et pourtant, celle-ci éclate en juillet 1914.

Les premiers mois du conflit sont une période de grande incertitude. Le front est très mobile, et les deux armées sont proches de se porter des coups décisifs. Dès les premiers jours du conflit, la capitale serbe, Belgrade, qui se situe alors à la frontière avec l'Autriche-Hongrie, est transférée plus au sud dans la ville de Niš<sup>2</sup>. L'ensemble des administrations est évacué, tandis que le bombardement de la ville par les troupes austro-hongroises commence le 28 juillet. L'Autriche-Hongrie mobilise 320 000 hommes dans les Balkans, auxquels la Serbie oppose 250 000 hommes<sup>3</sup>. Les troupes serbes ont un net désavantage du point de vue de l'équipement : tous les

1. Richard C. Hall, *The Balkan Wars, 1912-1913 : Prelude to the First World War*, Londres/ New York, Routledge, 2000, 176 p.
2. James Lyon, *Serbia and the Balkan Front, 1914 : The Outbreak of the Great War*, Londres, Bloomsbury Academic, 2015, p. 95.
3. *Ibid.*, p. 89.

soldats ne disposent pas d'uniforme, les rations alimentaires sont maigres, et l'artillerie manque de munitions<sup>1</sup>.

Le plan austro-hongrois prévoit une guerre rapide, une offensive victorieuse sur la Serbie. La première bataille importante a lieu sur le mont Cer du 16 au 19 août. Les forces serbes remportent une importante victoire, et repoussent toutes les forces austro-hongroises hors du territoire serbe. La première offensive austro-hongroise s'est accompagnée de violences envers les populations civiles<sup>2</sup>.

Les Alliés sont à ce moment-là en difficulté sur les autres fronts. Ils font pression sur la Serbie pour que l'armée serbe lance une offensive contre l'Autriche-Hongrie, pour les soulager. C'est ce qui se produit en septembre, et dans un premier temps les divisions serbes progressent en Voïvodine au Nord et en Bosnie à l'Ouest. Mais finalement l'armée austro-hongroise parvient à repousser l'offensive serbe. Le front se stabilise à la fin de septembre, et commence alors une période de guerre de tranchées, où l'armée austro-hongroise profite de la faiblesse et de l'épuisement de l'armée serbe pour avancer, petit à petit en territoire serbe. Cette phase dure environ un mois, et en novembre l'Autriche-Hongrie lance une nouvelle offensive en Serbie. C'est le moment le plus critique pour l'armée serbe : la fatigue des hommes, leur démoralisation, les difficultés matérielles, le manque de munitions contraignent les troupes à reculer constamment.

Et pourtant, au moment où la Serbie est sur le point de s'effondrer, où Belgrade, puis d'autres villes importantes comme Valjevo, Šabac sont prises, la situation va se renverser. Le général Mišić, commandant la Première armée, ordonne une retraite des armées serbes sur des meilleures positions, sur le fleuve de la Kolubara. Puis il prend la décision d'une contre-attaque, qui brise l'offensive austro-hongroise et oblige les armées ennemies à une retraite dans le plus grand désordre. La bataille de la Kolubara s'achève le 15 décembre sur une victoire totale serbe.

À la fin de l'année 1914, comme le disent les autorités et la presse serbe de l'époque, il ne reste plus un seul soldat austro-hongrois sur le sol serbe, excepté des prisonniers de guerre<sup>3</sup>. C'est une victoire à la Pyrrhus cependant : la Serbie perd 160 000 hommes, dont 22 000 morts, certaines régions sont ravagées, tandis qu'une épidémie de typhus se déclare à la fin de l'année 1914, qui fera de nombreux morts durant l'année 1915<sup>4</sup>. Le front se stabilise finalement, et il ne s'y passera plus rien durant de

1. James Lyon, « "A Peasant Mob" : The Serbian Army on the Eve of the Great War », *The Journal of Military History*, juillet 1997, vol. 61, n° 3, p. 481-502.
2. Bruna Bianchi, *Crimini di guerra e contro l'umanità. Le violenze ai civile sul fronte orientale (1914-1919)*, Milan, Edizioni Unicopli, 2012, 361 p.
3. James Lyon, *Serbia and the Balkan Front, 1914*, *op. cit.*, p. 232.
4. Isidor Đuković, *Tifus u Srbiji 1914-1915*, Beograd, Savez udruženja ratnika oslobodilačkih ratova Srbije od 1912. do 1920. godine i potomaka, 2006, 250 p.

longs mois. Et dans le même moment, le gouvernement serbe commence à formuler les buts de guerre de la Serbie, avec la « déclaration de Niš » du président du conseil Nikola Pašić, qui envisage un État agrandi, rassemblant l'ensemble des Slaves du Sud – un projet qui sera réalisé à la fin de la guerre<sup>1</sup>.

C'est cette période, celle des premières batailles de la guerre, qui s'étend de juin à décembre 1914, que j'ai choisi d'étudier, pour comprendre les processus sociaux et culturels qui se produisent dans la société serbe au moment de l'entrée en guerre. À travers des sources en langue serbe (les journaux intimes, les mémoires, la presse, les œuvres littéraires), je cherche à voir comment le début de la guerre a été vécu dans la société serbe, en quoi cette expérience de la guerre se rapproche ou se distingue de celle des sociétés occidentales.

J'étudie en particulier la manière dont la société serbe se mobilise autour du conflit, à la fois par la participation concrète à la guerre, mais aussi par son acceptation, par l'adaptation des individus et de la société au conflit. Il s'agit de savoir si l'entrée en guerre a été acceptée avec enthousiasme – c'est le cas par exemple pour ceux qui s'engagent comme volontaires dans l'armée serbe, dont certains sont des Slaves d'Autriche-Hongrie. Ou alors si c'est le sens du devoir, ou une forme de résignation, qui conduit à accepter la guerre. Ou encore, on peut se demander comment vivent la guerre ceux qui sont contre : les socio-démocrates serbes sont les seuls en Europe avec les socialistes russes à s'opposer au vote des crédits de guerre<sup>2</sup>. Mais aussi, je cherche à savoir quelle est la guerre que l'on imagine en 1914 : par exemple, dans toute l'Europe et également en Serbie, on prévoit une guerre courte, de quelques mois au plus<sup>3</sup>. C'est une question qui est d'autant plus intéressante que la Serbie sort de deux guerres, et que les soldats vont donc au front en ayant déjà, pour la plupart, une expérience de la guerre moderne.

Je m'intéresse aussi à une dimension concrète de l'expérience de guerre, au type de guerre qui est menée sur le front balkanique. C'est une guerre qui ressemble par certains aspects à la guerre du front occidental, avec une place prépondérante de l'artillerie, notamment du canon de 75 français qui équipe les armées serbes<sup>4</sup>. La guerre mobilise tout un ensemble de technologies modernes, comme le téléphone,

- 
1. Andrej Mitrović, *Serbia's Great War, 1914-1918*, Londres, Hurst & Company, 2007, p.312-326.
  2. Dubravka Stojanović, « Prilog proučavanju politike Srpske socijaldemokratske partije u vremenu ratova 1912-1918 », *Tokovi : časopis Instituta za noviju istoriju Srbije*, 1992, n° 1-2, p. 203-211.
  3. Milorad Ekmečić, *Ratni ciljevi Srbije 1914*, 3<sup>e</sup> éd., Belgrade, Filip Višnjić, 2014, p. 250-255
  4. Danilo Šarenac, *Top, vojnik i sećanje-Prvi svetski rat i Srbija 1914-2009*, Belgrade, Institut za savremenu istoriju, 2014, 311 p.

le télégraphe, l'automobile. Et dans le même temps, ce caractère de forte modernité coexiste avec des secteurs beaucoup moins avancés : l'absence d'aviation, l'absence d'un outil industriel permettant d'équiper l'armée serbe, l'absence d'uniformes. L'historien Dennis Showalter parle d'un « théâtre de paradoxes », avec des « armements dernier cri qui dépendent, pour leur approvisionnement en munitions, de wagons sans ressorts tirés par des bœufs sur des pistes à peine tracées<sup>1</sup> ». Une des originalités du front des Balkans, c'est aussi l'utilisation par les troupes serbes de forces irrégulières, employant des techniques de guérilla, des troupes appelées *tchetniks* ou *komitadjis*<sup>2</sup>.

L'expérience de la guerre, c'est également la guerre vécue par les civils : les bombardements de villes et de villages, les atrocités commises par les troupes austro-hongroises lors de l'invasion d'août 1914. Cette violence est liée d'une part à la propagande anti-serbe au sein de l'Empire austro-hongrois, ainsi qu'à la crainte, presque obsessionnelle, qu'inspirent les tchetniks aux armées austro-hongroises<sup>3</sup>. Et en retour, ces atrocités sont exploitées par la propagande de guerre serbe pour discréditer l'ennemi, pour le peindre en barbare et ainsi, faire de la guerre une guerre pour la civilisation. Ce discours participe d'une culture de guerre, d'une représentation du conflit qui se diffuse dans la société<sup>4</sup>.

Guerre pour la civilisation donc, guerre de défense nationale bien sûr, mais aussi guerre pour l'unification et la libération des frères slaves encore sous le joug austro-hongrois<sup>5</sup>. Les soldats qui mènent cette guerre, sont, dans le discours officiel, des *junaci*, c'est-à-dire des héros comme ceux de la poésie épique serbe, comme ces héros médiévaux qui ont péri dans la lutte contre l'Empire ottoman. L'une des questions qui se pose alors, c'est de savoir si les soldats, eux, se voient ainsi, et comment ils se représentent la guerre, comment ils voient l'ennemi.

Ce sont ici quelques grandes lignes de mon travail de recherche, par lequel j'espère contribuer à une meilleure compréhension de la guerre en Serbie et dans les Balkans, et aussi, plus largement, de la Première Guerre mondiale dans son ensemble.

1. Dennis Showalter, « War in the East and Balkans, 1914-18 » dans John Horne (ed.), *A Companion to World War I*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2010, p. 66-81.
2. Dmitar Tasić, « Četničke jedinice » dans Danilo Šarenac et Stanislav Sretenović (eds.), *Leksikon Prvog svetskog rata u Srbiji*, Belgrade, Institut za savremenu istoriju/Društvo istoričara Srbije « Stojan Novaković », 2015, p. 312-315.
3. Jonathan E. Gumz, « Norms of war and the Austro-Hungarian encounter with Serbia, 1914-1918 », *First World War Studies*, mars 2013, vol. 4, n° 1, p. 97-110.
4. Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, « Violence et consentement : la "culture de guerre" du premier conflit mondial » dans Jean-François Sirinelli et Jean-Pierre Rioux (eds.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, éditions du Seuil, 1997, p. 251-271.
5. James Lyon, *Serbia and the Balkan Front, 1914*, op. cit., p. 150.

La Grande Guerre a profondément marqué la société serbe, et la mémoire de la guerre y est encore vive, cent ans après. C'est aussi une mémoire qui concerne la France, car le souvenir de l'alliance franco-serbe durant la guerre reste encore présent, bien qu'estompé aujourd'hui.



# NOTICES



## À PROPOS DE LA RÉDACTION DES NOTICES NÉCROLOGIQUES

**L**a publication de « notices nécrologiques » dans nos recueils est une tradition qui remonte aux débuts de l'Association : elle répondait alors au vœu qu'aucun camarade « ne nous quittât sans que nous lui eussions consacré quelques lignes » (voir *le Supplément historique 1994-1995*). La longueur admise pour ces notices a beaucoup varié au cours des ans, et il a été précisé dans les précédents recueils qu'il convenait actuellement de limiter cette longueur à 3 pages du recueil – sauf cas très exceptionnels !

Cette publication a parfois été contestée par des archicubes qui n'y ont vu qu'une manifestation d'auto-admiration collective. Pour la justifier autant que pour éviter des malentendus avec les auteurs, il est donc nécessaire de cerner ce que la communauté normalienne attend de ces notices. Sans écarter la possibilité d'un débat sur ce sujet, la lecture des textes reçus au cours des dernières années nous amène à repreciser ici les recommandations qui figuraient déjà dans les précédents recueils.

Rappelons donc que le but d'une notice est, à l'heure actuelle, de retracer la vie et la carrière du défunt, de donner, s'il y a lieu, un aperçu de son œuvre, voire, lorsque c'est possible, de le faire revivre en évoquant quelques souvenirs personnels. Ce n'est donc pas seulement un hommage au disparu, même si l'amitié ou l'admiration peuvent s'y exprimer avec sobriété : c'est par le simple exposé des faits, sans emphase, que l'on établit le mieux les mérites du défunt, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des effets oratoires et encore moins à des comparaisons désobligeantes pour d'autres personnes comme cela s'est malheureusement déjà vu.

Certes, la rédaction d'une notice n'est pas une chose facile et peut demander beaucoup de travail, surtout si le défunt laisse une œuvre importante : comment donner un aperçu de cette œuvre, souvent très spécialisée, qui soit accessible à tous, littéraires et scientifiques, sans se réduire à des considérations générales et de vagues éloges ? Remercions d'autant plus les nombreux auteurs qui ont réussi à le faire et qui ont ainsi enrichi notre patrimoine culturel.

Il faut aussi savoir que ces notices sont souvent utilisées par des chercheurs en histoire contemporaine ou en histoire des sciences, et même par des parents éloignés du défunt, en quête de leur généalogie. Le contenu, la qualité et l'exactitude des informations contenues dans ces textes ont donc une grande importance, et c'est en général la famille du défunt qui peut apporter à l'auteur les précisions et les dates utiles – en particulier **les lieux et dates de sa naissance et de son décès**, qui doivent impérativement figurer en tête de la notice. Ces textes qui ont et garderont un intérêt historique doivent être d'une correction matérielle impeccable : merci de faire relire au besoin vos textes par un tiers !

Dans tous les cas, le texte de la notice sera présenté à la famille avant publication. Les auteurs sont priés de nous donner le nom et l'adresse du représentant de la famille auquel nous ferons expédier, par l'imprimeur, deux exemplaires du fascicule contenant la notice.

Si la famille a des réserves à exprimer sur la manière dont sont évoqués les aspects privés de la vie de l'archicube, tous les efforts seront faits pour en tenir compte. Afin de faciliter, avant la date limite, une conciliation des points de vue, un membre du Bureau pourrait arbitrer le débat en proposant une formulation de nature à satisfaire les deux parties. En cas de désaccord persistant, la décision finale reviendra au Bureau.

La collecte des notices est désormais assurée par Patrice Cauderlier (1965 I), Alain Drouard (1961 I) et Michel Rapoport (PE 1965 I) pour les littéraires et Françoise Seeuws Masnou (1962 S) et Renée Vallette Veyseyre (1955 S) pour les scientifiques.

Nous remercions très vivement tous les auteurs de nous adresser leur texte en fichier **.doc** (environ **10 000** caractères, espaces compris, police Time New Roman taille 12, interligne simple, avec des paragraphes) par courrier électronique ou sur tout autre support **si possible bien avant le 30 novembre** pour une publication en février de l'année suivante.

Depuis 2006, il est possible d'insérer une photo en tête de la notice (photo d'identité au format « .jpg » de 100 ko minimum et en haute définition [190x190 dpi]).

#### **Errata du n° 19 bis**

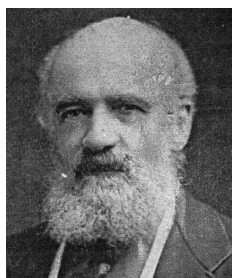
Page 147 : à la ligne 27, il faut lire « tel » et non « telle ».

Page 174 : Jean-Pierre Diény est né le 14 août 1927 et non le 4.

## NOTICES

Nous avons reçu cette année un certain nombre de notices bien différentes de celles qui nous sont confiées d'ordinaire. Des archicubes décédés nonagénaires et qui donc, en 1940, se sont trouvés plongés en pleine guerre, ont courageusement lutté contre des difficultés presque démesurées pour continuer leurs études. Passer de tels événements sous silence serait les dévaloriser voire les trahir. C'est pourquoi nous avons accepté qu'exceptionnellement l'exigence des 10 000 caractères, espaces compris, ne soit pas respectée.

**GAULTIER DE CLAUBRY (Marie, Charles, Xavier)**, né à Paris le 22 août 1833, décédé à Lannoy (Algérie, actuellement Djendel) le 2 décembre 1912. – Promotion de 1853 I.



Il n'est pas facile de retracer la carrière de Xavier Gaultier de Claubry et d'évoquer sa personnalité, et cela ne tient pas seulement à l'écart d'un siècle qui nous sépare de son décès. Il a en effet presque toujours été confondu avec son aîné de cinq ans, le chanoine Henri Gaultier de Claubry, né en 1828 et mort en 1910 curé de Saint-Eustache à Paris, après avoir été longtemps vicaire à Saint-Étienne-du-Mont, puis curé de Saint-Jean-Saint-François. Rien n'aurait dû permettre de les confondre : l'aîné n'a jamais quitté Paris, le cadet a mené une carrière itinérante ; l'aîné était prêtre, le cadet était devenu athée : « J'ai été autrefois fièrement catholique, hautement indépendant à l'égard de toute autre église. Une fois sorti de celle-là, je ne suis plus d'aucune, pas même de l'église maçonnique dans laquelle je n'ai fait que passer et qui ne me reprendra pas » écrit-il en 1903 à Georges Radet (1881 I).

Cette confusion, dont on s'explique mal l'origine, trouve son aboutissement dans la notice que lui consacre le *Dictionnaire de biographie française*, entièrement à refaire. Si j'ai pu démêler cet écheveau, je le dois à l'aide précieuse de son arrière-petit-fils, Gildas Dacre-Wright, que je ne saurais trop remercier.

Fils d'un professeur à l'École de pharmacie de Paris dont le portrait figure toujours dans la salle du conseil de l'actuelle faculté de pharmacie, Xavier Gaultier de Claubry est le benjamin d'une fratrie de quatre (il avait deux frères et une sœur qui devait devenir carmélite). Il perd sa mère dès sa naissance. Il est élevé par sa grand-mère maternelle, Constance Charpentier (1767-1849 ; signalons au passage qu'elle était belle-sœur du révolutionnaire bien connu Georges Danton). Elle s'était fait connaître comme peintre, et l'on a conservé un portrait qu'elle a fait de son petit-fils Xavier à l'âge de neuf ans. Il l'est aussi par sa sœur, envers qui il montre beaucoup de reconnaissance. Sa jeunesse semble avoir été solitaire. « Pour réussir, il ne suffit pas de bien faire, il faut savoir vivre parmi les hommes. Je n'apprenais pas cela dans ma jeunesse, ne sortant des quatre murs d'un internat que pour revoir la maison de mon père, maison sans maîtresse de maison, pauvre d'ailleurs, et presque sevrée de relations mondaines », écrit-il à Georges Radet. Il fait de bonnes études secondaires : il fut lauréat du concours général en 1846 quand il était élève de sixième (deuxième prix de thème latin et premier accessit d'histoire). Admis en 1853 à l'École normale supérieure, il est reçu le 9 octobre 1857 au concours de l'École française d'Athènes où l'on pouvait alors entrer en étant simplement titulaire d'une licence.

Il y arrive dans un contexte difficile : en 1858 allait éclater un grave conflit entre les membres et leur directeur Amédée Daveluy (1818 l) ; il portait, entre autres, sur la nature des activités et des missions de cette École. Des personnalités marquantes comme Léon Heuzey (1851 l), futur conservateur au Musée du Louvre et Georges Perrot (1852 l), futur professeur d'archéologie à la Sorbonne, qui séjournèrent à Athènes en même temps que lui, y voyaient un institut de recherches, à l'inverse de leur directeur, qui demande leur rappel. Malgré une lettre de démission commune signée en mars 1858 par Heuzey, Perrot, Gaultier de Claubry, et deux autres, ce dernier est maintenu à Athènes. Tout ou presque était alors à faire pour connaître l'Antiquité grecque sur le terrain. Il se tourna vers l'Épire, où il voyagea du 24 septembre 1858 au 7 janvier 1859. La préparation de ce voyage lui avait pris deux mois, la mise en forme des résultats lui en prit quatre : c'est donc là l'essentiel de son activité athénienne. Il avait obtenu des résultats importants : identification de l'emplacement du sanctuaire de Dodone, mais « sans aucun moyen de le prouver » selon G. Radet, et copie extrêmement soignée (au jugement récent des meilleurs épigraphistes allemands) d'une importante inscription de Byllis dernièrement rééditée d'après sa copie dont l'apport est significatif. Il pratiquait la photographie, ce qui était rare à l'époque, mais ne semble pas en avoir utilisé les ressources pour ses travaux archéologiques.

Pour diverses raisons – le caractère encore provisoire des résultats acquis, les fortes réserves émises par le rapporteur de l'Institut, Joseph Daniel Guigniaut (1811 l), l'absence d'une revue propre à l'École d'Athènes où il aurait pu être publié –, ce travail, conservé en partie aux archives de l'École française d'Athènes, est resté pour l'essentiel inédit, à l'exception de deux brefs articles et des passages relatifs à l'Épire du *Guide Joanne* de 1873. Il en subsiste un texte de 125 pages dépourvu d'illustration, et une « Note sur l'itinéraire de Flamininus en Épire » illustrée de dessins à la plume qui ne sont pas médiocres. Le directeur s'émeut que « pour étudier, à fond il est vrai, quelques détails de topographie et de géographie ancienne », il ait consacré à ce sujet neuf mois de son temps. Il y voit un « abus à réformer ». C'est pourtant une contribution marquante à la connaissance de l'Épire antique. On ne s'étonnera donc pas qu'en 1859, Xavier Gaultier de Claubry n'ait pas été renouvelé pour une troisième année. Le résultat qu'il jugeait, à raison, le plus important, – l'identification de l'emplacement de Dodone – n'avait pas été accepté par le rapporteur de l'Académie, et lorsque Constantin Carapanos arriva au même résultat, il ne reconnut pas explicitement sa priorité. Ce fut pour lui une blessure qui ne put jamais se refermer, malgré les efforts de ses camarades Georges Perrot, puis Georges Radet.

À son retour en France, il entre dans l'enseignement, non sans une certaine amertume. « J'avais pris la queue après mes contemporains. On me donnait les postes que les autres ne voulaient pas, et l'on m'envoyait partout où il y avait des coups à recevoir ». Il connaît une carrière itinérante. Nommé professeur suppléant de rhétorique au lycée Napoléon-III de Bastia, le lycée de France le plus éloigné de Paris, il y prépare l'agrégation des lettres qu'il obtient en 1861. L'année suivante, il est au lycée Fontanes de Niort. C'est probablement à ce moment qu'il a connaissance de la correspondance du général Chabot, commandant des îles Ioniennes lors de l'occupation française entre 1797 et 1799 et natif de Niort, et qu'il rédige un mémoire à ce sujet ; l'article qui en résulte, publié en 1864, est surtout une évocation du voyage de l'auteur en Épire et un appel à favoriser l'entente entre les diverses composantes de l'Empire ottoman plutôt qu'à chercher à le renverser. En 1863, il est à La Rochelle, mais il demande un congé pour l'année 1866-1867, qu'il passe en Algérie, en vue de participer à la remise sur pied des affaires de sa famille très gravement atteintes par les incendies de forêt de 1865. C'est l'origine d'embarras financiers qui le tracasseront pour le restant de son existence. Il épouse le 5 février 1867 Marie Madeleine Alexandrine de Froment : trois enfants naîtront de cette union. Son poste de La Rochelle avait été pourvu en son absence : il est nommé professeur de seconde au lycée de Besançon. Il se mêle à la vie politique et journalistique locale. Après les événements du 4 septembre 1870, il se déclare rédacteur en chef du journal *Le Doubs*, « rédigé dans un détestable esprit », selon les milieux cléricaux sous la pression desquels il est muté le 3 mai 1871 comme professeur de rhétorique au lycée de Mont-de-Marsan. Il le prend pour une disgrâce :

de fait, son maintien à Besançon, où il souhaitait rester, avait été jugé impossible. Il obtient le 24 avril 1873 sa mise en congé avec traitement pour raison de santé, réelle ou supposée, et s'installe à Paris. Il y cherche un poste avec activité, sans y réussir. Son congé durera plus de six ans, malgré deux interruptions, en 1874 pour d'éventuels cours et conférences au lycée Louis-le-Grand (il n'y convaincra guère), et du 18 février au 7 août 1878, pour une suppléance au collègue Rollin qui n'aura pas de meilleurs résultats. Il s'était mis à l'étude du japonais : en 1873, il participe au premier congrès des orientalistes avec deux communications dont l'une, sur « les principaux monuments de la littérature japonaise », brosse un panorama de la production en japonais alors à peu près inconnue en Europe, ce qu'il regrette. Il est alors donné comme élève de l'École spéciale des langues orientales pour le japonais. Le 14 août 1879, il devient directeur de l'enseignement en Cochinchine ; pour avoir davantage d'autorité, il obtient d'être nommé inspecteur d'académie hors cadre. Dès juillet 1882, il est de retour à Paris. Il tente sans succès d'obtenir un poste de vice-recteur à la Martinique ou à la Guadeloupe, finit par demander un congé illimité pour des raisons personnelles, et s'installe en Algérie. Son projet était d'exploiter le domaine de Bou-Ksaïba, concédé à son père en 1856, dont il avait reçu une partie après la mort de ce dernier en 1878. L'échec de cette entreprise l'amène à s'installer à Philippeville (actuellement Skikda) où il vécut en donnant des leçons et en participant à la rédaction du journal local, *Le Colon*, publié avec une périodicité variable entre 1884 et 1899. Il fit valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1888, comme « hors d'état de continuer ses fonctions ». Il passa ses dernières années dans un grand isolement auprès de sa fille Isabelle, à Lannoy (actuellement Djendel), à proximité du domaine familial.

Pour son arrière-petit-fils, Xavier Gaultier de Claubry avait un caractère tourmenté et compliqué ; c'était un homme intelligent qui a régulièrement gâché ses chances en se heurtant à son entourage. Les notes de ses supérieurs sont généralement critiques : tête légère, manque de jugement, caractère bizarre et aventureux, homme inquiet et aigri. Il paraît avoir enseigné sans en avoir le goût. On trouve qu'il travaille peu et semble profondément découragé (1872) ; qu'il ne paie pas de mine et paraît vieux avant le temps (1878). On lui reproche d'être verbeux et brouillon, de manquer de méthode. Dans ses lettres à Georges Radet, lui-même se regardait sans grande indulgence : « je n'étais pas archéologue par tempérament, épigraphiste médiocre, numismate nul. J'étais un moraliste et homme d'action » écrit-il en 1897, et en 1903 : « Je suis devenu à la longue un peu iconoclaste, après avoir été, au début, tout le contraire ». Il se jugeait passionné. Il était maladroit, ce que montrent ses démêlés avec son directeur à Athènes ou ses incessants changements de poste dans l'enseignement secondaire. On peut le voir aussi dans un factum destiné à la représentation nationale à son retour de Cochinchine : *Un casse-cou, ou le budget de la*



*Cochinchine en 1882*, Paris, 1882, 67 p. Ce texte extrêmement sévère laisse penser que son retour en métropole n'était pas dû seulement aux problèmes que posait l'exploitation de son domaine d'Algérie. C'est peut-être aussi ce qui explique le caractère un peu précipité de certaines de ses conclusions scientifiques. Les conditions difficiles de ses débuts dans la vie, qu'il n'a jamais su totalement surmonter, expliquent un certain manque de confiance en lui. Il aurait pu laisser une œuvre marquante : il avait les qualités de curiosité, d'érudition, d'énergie, de soin pour faire en Épire œuvre de pionnier, comme Léon Heuzey en Macédoine ou Georges Perrot en Asie Mineure. Il a certes manqué du soutien moral et financier qui aurait été nécessaire quand il était à Athènes, mais Heuzey et Perrot ne l'ont pas eu non plus à ce moment-là. Son étude du japonais n'a pas davantage eu de résultat durable. À la différence de ses camarades athéniens, ce qui lui a fait le plus défaut, c'est l'esprit de suite.

Michel SÈVE (1969 I)

**SARRIEU (Pierre, Joseph, Bernard)**, né à Montauban (Tarn-et-Garonne) le 29 juin 1875, décédé à Montauban le 5 janvier 1935. – Promotion de 1894 I.



Bernard Sarrieu était le fils de Pierre Joseph Sarrieu et d'Anne Escard, tous deux originaires du village pyrénéen de Saint-Mamet jouxtant la station thermale de Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne). Son père fut professeur de sciences puis directeur de l'École normale de Montauban. La première langue qu'il entendit fut le languedocien de Montauban, seule langue qui se parlait dans la maison de sa nourrice. Il se passionnera pour le gascon-montagnard de la vallée de Bagnères-de-Luchon, que la famille rejoint pour les vacances scolaires. En 1889, après avoir obtenu une dispense d'âge de deux ans, car il n'a que 14 ans, il est reçu bachelier de rhétorique avec la mention très bien. En 1890, il obtient la mention bien au baccalauréat de philosophie.

À dix-sept ans, en 1892, il est reçu deuxième *ex aequo* au concours de l'École normale supérieure, mais la maladie lui fait interrompre ses études. Il prendra une année sabbatique pour refaire sa santé au village de ses ancêtres. C'est à cette époque qu'il entreprend le relevé systématique du patois local et conçoit le projet d'écrire son œuvre maîtresse *Éra Pirénéïdo* composée de douze chants en gascon-montagnard de Luchon, comprenant 32 123 vers avec traduction, qu'il mettra vingt ans à composer.

Il intègrera l'École normale supérieure avec la promotion 1894 et sera professeur de philosophie en 1896. Ses problèmes de santé récurrents le feront exempter du

service militaire, il ne sera pas mobilisé en août 1914 ; il évitera ainsi de faire partie de la trop longue liste des normaliens morts pour la France. Il est nommé à Mortain, puis à Quimper, ce qui lui donnera l'occasion d'apprendre le breton, ajoutant ainsi une voix de plus à l'ensemble des dialectes et des différentes langues étrangères qu'il pratiquait ; cette maîtrise des langues lui permettra de collaborer toute sa vie à de nombreuses revues étrangères.

C'est au cours de cet « exil » que le mal du pays le poussera à entreprendre la publication d'un dictionnaire du « parler de la vallée de Bagnères-de-Luchon ». La première partie consacrée à la phonétique sera publiée dans les éditions de 1902, 1903, 1904 et 1906 de la *Revue des langues romanes*.

En 1902 il obtient sa mutation pour le lycée d'Auch (Gers). Le voilà enfin en pays gascon, et en bon gascon il va quelque peu oublier la promesse faite au directeur de la *Revue des langues romanes*, lequel se plaindra souvent de ne pas voir venir la suite du dictionnaire (morphologie, lexique et grammaire). Sa santé s'étant améliorée, il prépare l'agrégation qu'il obtiendra en 1907. En 1904, il fonde l'*Escòlo déras Pirinèos* association située dans le droit fil du mouvement félibréen de Frédéric Mistral, qui se donne pour but de promouvoir les langues et traditions locales gasconnes dont la devise sera *Toustém Gascons* (Toujours Gascons) qui sonne en écho au cri de guerre de Gaston Fébus : *Toquey si gausés* (graphie usitée par Gaston Fébus) (Touches-y si tu oses). Il sera l'infatigable cheville ouvrière de cette phalange dont il occupera le poste de secrétaire général à vie, les présidents se reposant sur cet authentique maire du palais.

Bernard Sarrieu ne se mariera pas et sera totalement disponible pour se consacrer corps et âme à son sacerdoce : « maintenir et relever la langue gasconne, en développer la connaissance, l'étude scientifique et la culture littéraire ». L'outil de communication et de liaison de ce mouvement félibrige sera la revue *Éra bouts déra mountánho* (La Voix de la montagne) dont il sera le rédacteur en chef à vie. Dans cette revue mensuelle, il publiera des articles de fond sur la langue gasconne et encouragera ses contemporains à publier des articles, poèmes, chroniques, etc., écrits dans les dialectes gascons pyrénéens – on en recense une quarantaine environ – pratiqués par les auteurs dans leurs villages.

En plus de cette publication, Bernard Sarrieu assurait la parution de l'*Armanac déra mountánho* (Almanach de la montagne) composé d'une soixantaine de pages et tiré à 5 000 exemplaires. L'*Escòlo* organise des jeux floraux reprenant la tradition des troubadours tels Marcabrun, Aymeri de Péguilhan et Amanieu de Labroquère, cassant ainsi le préjugé tenace que le gascon n'est bon qu'à rimer des gauloiseries du sel le plus grossier. Autre moment fort, les Félibrées annuelles où chacun vient paré de la tenue traditionnelle de sa vallée. On y élit la reine de l'*Escòlo*, on y déclame de la poésie, etc.

Bernard Sarrieu est considéré comme l'initiateur du folklore des Pyrénées gasconnes. Musicien accompli, il composera de nombreuses chansons dédiées au

Comminges et à Luchon. C'est sur proposition de Frédéric Mistral qu'il fut élu majoral du Félibrige. La *Cigalo dis aupiho* lui fut attribuée par le Consistoire, en Arles, le 1<sup>er</sup> novembre 1910. En 1912, il obtient enfin sa mutation pour Montauban et enseigne dans le lycée où il fut élève : toute une consécration. Il refusera la proposition d'occuper la chaire des langues romanes à la faculté de Bordeaux, préférant se consacrer à son *Escòlo*.

Pendant plus d'une vingtaine d'années encore, Bernard Sarrieu va déployer une activité immense. Le catalogue des œuvres qu'il a publiées est impressionnant, et à cette liste il faut ajouter nombre de manuscrits dont certains ont été perdus. Le 5 janvier 1935, il n'a pas fêté ses 60 ans, quand la mort surprend cet apôtre du gascon-montagnard qui a encore de nombreux projets en cours de réalisation. Il n'aura pas eu le temps de ranger et de mettre en ordre ses travaux afin de les léguer à la postérité. À son domicile de Montauban, les membres de l'*Escòlo* récupéreront plus de 500 kilogrammes d'archives qui furent dispersées. La plupart furent perdues ou pillées, dont le lexique et la grammaire du « parler de la vallée de Bagnères-de-Luchon » qui étaient prêts à être imprimés.

Claude HAFNER

**CHAUMETTE (Gérard), né le 23 mai 1892 à Mansle (Charente), décédé à Nantes (Loire-Inférieure) le 9 janvier 1951.- Promotion de 1913 I.**



Gérard Chaumette est né le 23 mai 1892 à Mansle en Charente, de parents instituteurs. Il a fait ses études au lycée d'Angoulême, puis en khâgne au lycée Louis-le-Grand.

Il est reçu à l'ENS en lettres classiques en 1913. En 1914, il est mobilisé comme aspirant, puis officier au 115<sup>e</sup> régiment d'Infanterie. Il a fait notamment les batailles de la Meuse, de la Somme, le front de Champagne avec la Main de Massiges et Verdun, la seconde bataille de la Marne. À la fin de la guerre, il participe à la libération d'Étison dans les Ardennes

ce qui lui vaut d'être cité à l'Ordre du corps d'armée : « *Chaumette Gérard .../... s'est imposé à tous malgré son jeune âge .../... donnant à ses soldats l'exemple de sa bravoure et du mépris du danger .../...* » (Ordre général n° 126 du général Pont, novembre 1918).

Il s'est marié à Mareuil-sur-Lay en août 1918 avec Lina Poumailloux, fille d'un minotier de cette commune.

Reçu à l'agrégation de lettres classiques en 1919, il est nommé professeur à La Rochelle, puis à Nantes, en 1922, au lycée Clemenceau où il fait toute sa carrière.

En 1939, il sera de nouveau mobilisé au grade de commandant de réserve. Il demeurera prisonnier en Allemagne dans un Oflag jusqu'en 1941, date à laquelle il rentrera en France au titre d'ancien combattant. Devenu membre des Corps francs « Vengeance » de Bretagne-Sud, il participera comme résistant FFI à la libération de la région nantaise.

Gérard Chaumette a écrit sous le pseudonyme de Guy Deschaumes :

*Au pays de Ré*, Paris, J. Peyronnet, 1927.

*Amédée Dufour, commissaire du Peuple ou Pour le bonheur des Dames*, Paris, J. Peyronnet, 1928.

*Derrière les barbelés de Nuremberg*, Paris, Flammarion, 1942.

*Vers la croix de Lorraine*, Paris, Flammarion, 1945.

D'autres livres n'ont pas pu être publiés, notamment *Le Casque bleu*<sup>1</sup> qu'il aurait voulu dédier à « tous ceux qui gisent, ensevelis dans la gloire anonyme du champ de bataille, amis très chers ou camarades inconnus, soldats ou chefs, intellectuels ou paysans, en témoignage de fraternelle tendresse ».

Gérard Chaumette est décédé le 9 janvier 1951 à Nantes<sup>2</sup>.

Dominique LE ROUX

### Notes

1. À l'occasion du centenaire de la guerre de 1914-18, *Le Casque Bleu : mémoires des tranchées sorties de l'oubli* a été publié en 2013 aux éditions Les 2 Encres. Cet ouvrage est recensé dans *L'Archicube* n° 20 de juin 2016 puis a été déposé à la bibliothèque des lettres de l'ENS.
2. Ce texte a été rédigé par la lectrice des notices avec l'aide de la famille et des amis de Gérard Chaumette, notamment d'après leur présentation de Gérard Chaumette qui figure dans *Le Casque bleu*.

**MARTY (Frédéric)**, né le 23 juin 1911 à Albi (Tarn), mort pour la France le 14 juin 1940 à Helsinki (Finlande). – Promotion de 1928 s.



J'ai connu Frédéric Marty bien avant de le rencontrer en octobre 1930 à l'École normale supérieure. Toutes les Taupes de France retentissaient de sa réputation. Il avait eu au Concours général en 1926 le premier prix de mathématiques (en première), en 1927 le premier prix de mathématiques et le second prix de physique (en mathématiques élémentaires). En 1928 il avait été reçu à l'École normale supérieure après une année seulement de mathématiques spéciales, à 17 ans et demi ! Il était trop jeune pour se présenter au concours de

l'École polytechnique qui n'était ouvert qu'aux plus de dix-huit ans. Tout de suite je fus conquis par sa gentillesse qui disparaissait peut-être pour ceux qui le connaissaient mal sous son exubérance de méridional. Sa voix tonitruante, l'accent de Toulouse qu'il a toujours conservé, en faisaient un personnage pittoresque (tu es du faux midi, disait-il au bordelais que j'étais). Il a toujours été un bon camarade pendant les mois que nous avons passés ensemble rue d'Ulm. Je ne partageais pas son goût pour la musique (il jouait très bien du piano) mais nous sommes souvent sortis ensemble : cinéma ou manifestations sportives (je me souviens l'avoir accompagné, nous étions tous deux en tenue prolétaire, au poulailler du Vel' d'Hiv' pour les Six jours ; le goulot d'un litre de gros rouge dépassait de la musette qu'il portait en bandoulière). C'était un chic type. Il fut reçu premier à l'agrégation de mathématiques en 1931 à vingt ans ; trois mois plus tard il soutenait sa thèse de doctorat ès sciences mathématiques : « Sur la répartition des valeurs d'une fonction méromorphe. » Cette thèse est signée Frédéric Marty *élève* de l'École normale supérieure. Je conserve précieusement l'exemplaire qu'il a eu la gentillesse de me dédicacer. Avant lui on ne connaît, je crois, que deux cas de thèses soutenues par un *élève* de l'École normale supérieure, Émile Picard (1874 s) et Paul Appell (1873 s) qui tous deux ont laissé un très grand nom dans la science. Présidé par Émile Picard, son jury de thèse comprenait le professeur Montel (1894 s) qui a toujours conservé fidèlement la mémoire de Frédéric et le professeur Vessiot (1884 s) directeur de l'École normale supérieure. J'ai encore dans l'oreille la voix un peu sourde de Picard disant à Frédéric : « les espoirs que nous mettions en votre père mort pour la France, nous les mettons maintenant en vous »... Hélas !

Ensuite il y eut des voyages à l'étranger, Allemagne, Suède, Norvège, Finlande au cours desquels Frédéric apprit à peu près toutes les langues scandinaves. Il connaissait également l'allemand et l'anglais. Ce fut le moment où il mit au point un deuxième travail fondamental « Sur les hypergroupes ». En 1937, à vingt-six ans, il était nommé maître de conférences à la faculté des sciences de Marseille. Il y fut un professeur remarquable et une salle de la faculté porte son nom. Au-dessus de la chaire figure son médaillon. En 1939, il se mariait avec Madeleine Cosnard. J'étais son garçon d'honneur à l'église Notre-Dame-des-Champs. Et puis la mobilisation. Frédéric rejoint une unité de projecteurs sur la ligne Maginot. Il est volontaire pour la Finlande. L'évolution militaire entraîne sa nomination comme attaché militaire à Helsinki. Chargé du chiffre, il monte dans un avion abattu par les Soviétiques au-dessus du golfe de Finlande. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

En terminant avec émotion cette brève évocation, je pense à sa femme qui fut quarante ans fidèle à sa mémoire puisqu'elle ne s'est pas remariée et à sa mère veuve de la guerre de 1914, mère d'une victime de celle de 1939.

Daniel DUGUÉ (1930 s)

*Le manuscrit de cette notice, écrite par Daniel Dugué (1930 s) vers 1980 et jamais publiée, a été retrouvé par la famille alors que je m'apprêtais à rédiger moi-même une notice. Je me contente d'y ajouter quelques phrases.*

Frédéric Marty est né le 23 juin 1911 à Albi et décédé le 14 juin 1940 à Helsinki. Ses deux parents, Joseph Marty (1905 s) et Joséphine Marty (1905 S) (jolie coïncidence de noms) étaient normaliens et mathématiciens. Un de ses oncles, Paul Marty (1907 l), était un normalien littéraire. Son épouse, Madeleine Cosnard, était la fille d'Alice Lapotaire (1905 S), elle aussi normalienne (physicienne). Son père ayant été tué alors que Frédéric avait trois ans, c'est sans doute à sa mère, professeur de mathématiques, qu'il doit son goût pour cette science.

Sa courte carrière de mathématicien a été très active. Il a rédigé des cours auxquels il avait assisté - qui sont devenus des livres - d'Élie Cartan (1888 s) et de Paul Montel (1894 s). Il a participé en donnant des exposés aux deux seuls séminaires de mathématiques des années 1930, ceux de Jacques Hadamard (1884 s) et de Gaston Julia (1911 s). Il a donné un cours Peccot (au Collège de France) en 1938-39. Deux de ses articles, écrits en collaboration avec Marc Krasner, sont parus sous le pseudonyme de Mademoiselle Britt Ranulac, ce qui prouve qu'il aimait les... canulars. Nommé à Marseille, il donna aussi des cours à l'École de l'Air de Salon-de-Provence.

Michèle AUDIN (1974 S)

**AUBA (Jean), né le 22 mars 1917 à Barbaste (Lot-et-Garonne), décédé le 12 avril 2016 à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines). – Promotion de 1937 I.**



Jean Auba fut un homme de terroir, occitan bien enraciné dans sa terre natale, de laquelle il tirait son don de communication ouverte et généreuse. Il resta toute sa vie passionné de Sud-Ouest, Lot-et-Garonne et Gironde, plus précisément de Médoc. Le bourg viticole de *Barbaste* fut son lieu de naissance en 1917, en pleine guerre mondiale, au vrai tournant du siècle. Il s'attacha plus que tout au « domaine enchanté » de *Fargues-sur-Ourbise*, résidence gasconne de ses grands-parents où il passait ses vacances, ainsi qu'à *Valeyrac* autre village de vigneron où se déroulèrent ses études primaires sous la houlette de son père, sous-lieutenant dans le service de santé pendant la Grande Guerre, instituteur, puis directeur d'école, dans la petite ville atlantique de *Soulac*. Ce fut pour Jean Auba le temps déjà de la familiarité avec les beaux textes, des centaines de vers engrangés dans une mémoire prodigieuse. Interne au lycée Montaigne de *Bordeaux* où il passa

neuf ans, Jean Auba se révéla brillant élève, recevant tous les prix. Il choisit la khâgne de ce même lycée d'où il intégra l'ENS en 1937, ainsi qu'André Mandouze, tous deux suivis en 1938 par Robert Escarpit et Paul Burguière. Ainsi ont-ils illustré tous les quatre cette khâgne fondée trente ans auparavant, en 1908. Plus tard, en 1941, Jean Auba commença sa carrière de professeur à *Arcachon*, au lycée climatique exceptionnellement mixte de cette ville, lycée annexe de celui de Bordeaux. Là il rencontra en juillet 1943 Jacqueline Bermond qu'il épousa neuf mois plus tard en avril 1944. Et toute sa vie il resta fidèle à *Hossegor*, riche en souvenirs littéraires, y passant régulièrement ses vacances de père de famille, de pédagogue, d'homme de Lettres et de sportif, en homme complet qu'il était.

Nous saluons naturellement en Jean Auba l'homme de savoir, le normalien, agrégé de lettres classiques en décembre 1941. Avoir vingt ans à l'ENS en 1937 – l'École de Célestin Bouglé (1890 l), Jean Baillou (1924 l) et Georges Bruhat (1906 s) –, c'était appartenir en toute liberté à une génération intellectuelle dont le savoir était encyclopédique, sans cesse alimenté par les ressources de la bibliothèque (notamment le Centre de documentation sociale que dirigeait Raymond Aron) et les loisirs formateurs : la fréquentation du Collège de France, des théâtres, des cinémas, de l'Opéra et autres salles de concert, où plusieurs d'entre nous ont ensuite souvent rencontré Jean Auba, tout au long de sa vie. C'était être humaniste intégral, la culture se mariant à la solidarité. L'inspecteur général Pierre Garrigue (1945 l) a naguère bien décrit cette sociabilité normalienne dont les souplesses et les accommodements corrigeaient la vigueur des engagements politico-religieux. Cette ENS des années trente était une citadelle de l'amitié. En témoignent d'ailleurs les nombreuses notices biographiques réclamées à Jean Auba pour l'Association des anciens élèves et rédigées par lui à la demande des familles de tant de normaliens disparus.

Avoir vingt ans à l'ENS à la fin des années trente, c'était aussi vivre une avant-guerre et ses menaces. On sentait venir la catastrophe sans y croire. Jean Auba fut un homme de combat qui résista, un donneur de liberté joyeuse, en dépit de l'engluement dans *l'étrange défaite*. On le décora de la croix de guerre pour son action dans la campagne du Médoc, tandis que se réduisait péniblement en face la poche de Royan. Dans son ouvrage *Les Va-Nu-Pieds* Robert Escarpit a raconté cette page d'histoire, Jean Auba y figurant sous le nom de Dussaut. Ce fut la libération d'Arcachon puis l'entrée dans Bordeaux. Et, après huit mois de progrès lents, fin avril 1945, l'assaut fut donné à la pointe de Grave, qu'il connaissait par cœur depuis l'enfance. Malgré les balles, les dernières cartouches tirées par les Allemands, « *nous étions heureux* – disait-il – *car nous allions délivrer les amis* ». Cependant Jean Auba, peu doué de son propre aveu pour l'art militaire, n'était pas de mentalité guerrière, ce qui ne l'empêcha pas de

présider l'Université combattante et de contribuer ainsi à faire connaître très tôt les écrivains de la Résistance.

Il convient d'évoquer l'homme cosmopolite, qui écrivait en 1994 : « *les normaliens ont le sens et le goût de l'universel. Pour eux, point de mur, ni même de barrière entre la France et l'étranger* ». Car « *J'ai en moi de grands départs inassouvis* », aimait-il à citer. Brusquement son horizon s'était élargi, naguère de la province à Paris, désormais de la France à l'Europe. Grâce à Jean Baillou directeur adjoint de l'ENS, des normaliens obtenaient des postes d'attachés culturels. Pour Jean Auba ce fut le Danemark, pendant cinq ans et demi, de 1945 à 1951, où il créa en 1947 l'Institut français de Copenhague, qu'il fut amené à visiter à nouveau avec bonheur cinquante-cinq ans plus tard en 2002. Puis Londres pendant trois ans et demi, de 1951 à 1954, en tant qu'attaché culturel, le temps d'assister au couronnement de la Reine et de rencontrer Winston Churchill, avec pour lourde tâche de favoriser l'action de l'Institut français de Londres, de l'Institut français d'Édimbourg, de la Maison française d'Oxford et du lycée français de Londres qu'il contribua à transformer de façon radicale. Après ces deux postes à l'étranger, et même s'il désirait rentrer pour donner une base d'éducation française à ses enfants, il continua de parcourir le monde, sentant comme le dit René Char « *s'élaner en son corps l'électricité du voyage* ». Toute sa vie fut un plaidoyer pour l'ouverture aux nations fraternelles.

Il nous faut enfin et surtout retracer la carrière (quoique non planifiée mais fruit d'heureuses rencontres) du grand commis de l'État, du haut fonctionnaire et pédagogue expérimentateur, inspecteur d'académie en poste à Foix, puis de passage à Grenoble, conseiller technique au Ministère puis deux fois directeur de cabinet du ministre de l'Éducation nationale Louis Joxe, exerçant entre temps les mêmes fonctions sous les ministres Guillaumat, Lucien Paye et Pierre Sudreau, directeur de la Coopération au Ministère sous Christian Fouchet pendant trois ans, nommé inspecteur général de l'Éducation nationale en 1963, finalement appelé à la direction du Centre international d'études pédagogiques (CIEP) à Sèvres pendant dix-sept ans, de 1966 à 1983. Aidé par ses directeurs adjoints Jacques Quignard (père de l'écrivain Pascal Quignard) et Aimé Janicot, Jean Auba sut ouvrir cet établissement au monde entier, le transformant en foyer actif d'innovation pédagogique, en maison internationale d'éducation comparée.

« *Le CIEP de Jean Auba s'est fait comme un poème* » suggère Pierre Alexandre, son troisième directeur adjoint, proche collaborateur, philosophe et grand ami. Ce fut *un institut laborieux, administré mais débordant de vie*. Sans imposer, Jean Auba le dirigea avec une fermeté douce, pratiquant son art de persuader, d'entraîner les équipes, de gérer l'imprévu, toujours accepté, parfois recherché, cette action *procédant sans doute d'une philosophie originale de la formation des adultes, d'un modèle de « vivre ensemble différents »*, promesse peut-être d'une cité plus parfaite. Dans le sillage de Gustave



Monod (directeur de l'Enseignement secondaire sous le ministre René Capitant), de Louis Cros (inspecteur général, ancien membre du cabinet de Jean Zay) et de Marcel Abraham (inspecteur d'académie, ancien directeur du cabinet de Jean Zay), Jean Auba déploya son goût des expériences pédagogiques (classes nouvelles, lycées-pilotes, enseignement des disciplines artistiques, travail autonome) et des comparaisons internationales, favorisant en tout cas les rencontres et les associations. Lui-même releva, dans un article rédigé en 2002, ces moments inoubliables de rencontres franco-québécoises, franco-vietnamiennes, franco-libyennes et franco-libanaises. Que ces derniers stagiaires fussent chrétiens ou musulmans, eux tragiquement séparés dans leur pays, Sèvres les réunissait. « *S'il est en effet des lieux qui donnent ou confortent la foi en l'homme, écrit Jean Auba, Sèvres est l'un d'eux. Je l'ai quitté en 1983. Il reste présent en moi.* »

Le CIEP devint le siège des secrétariats d'associations internationales que Jean Auba avait contribué à fonder et un temps présidées, par exemple la Fédération internationale des professeurs de français ou l'Association francophone d'éducation comparée (AFEC). Il intervint à maintes reprises pour la défense de la francophonie, comme en témoigne son discours sur *Le français dans le monde contemporain*, prononcé en 1998 devant l'Académie des sciences morales et politiques dont il avait été élu correspondant. Dans le cadre de l'Association des membres de l'Ordre des palmes académiques (AMOPA), dont il fut l'un des vice-présidents, aux côtés de son confrère et grand ami le président Jacques Treffel (1922-2008), Jean Auba multiplia les conférences sur des sujets extrêmement variés, d'écrivains oubliés aux livres pour la jeunesse les plus récents, tout en dirigeant la section amopaliennne des Yvelines. Plus admirables peut-être que ses conférences, quand il présidait ou coprésidait une assemblée, étaient l'à-propos de ses interventions improvisées, leur clarté, sa pénétration des êtres et des situations, son esprit de synthèse, suggérant involontairement l'ampleur de son érudition et la finesse de son interprétation.

Martine Safra, inspectrice générale de l'Éducation nationale, qui succède à Jean Auba à la tête du CUIP (Comité universitaire d'information pédagogique), souligne combien Jean Auba a engagé ou bien accompagné tant d'étapes de la démocratisation de l'enseignement. Au-delà du grand éducateur, dit-elle, c'est la personnalité si attachante, jusqu'au bout si lumineuse de Jean Auba et de son épouse (professeur d'anglais puis inspectrice IPR/IA), leur qualité d'accueil, leur générosité et leur humour qui nous manquent tant. En lisant les *Mémoires* de J. Auba, on tombe irrésistiblement en tout cas sous le charme de cette longue vie heureuse, à presque tous égards et malgré les deuils. Jean Auba aimait la musique (surtout Mozart) et méditait *Les Essais* de Montaigne. Homme de contacts, il détestait la solitude. Jusqu'au bout, son dévouement aux siens fut sans limites, allant du cercle le plus rapproché (son épouse indispensable, à ses côtés pendant soixante-huit ans, ses six enfants dont

cinq professeurs, tous cosmopolites, ses quinze petits-enfants également citoyens du monde, son arrière-petit-fils) aux cercles plus lointains de ses nombreux camarades et illustres amis. Très épris de liberté, inlassablement disponible, négociateur hors de pair et décideur, il voua son existence à l'Éducation, à l'innovation pédagogique, à l'ouverture au monde. Pour conclure sur la personnalité de cet homme conciliant, qui savait si remarquablement mettre d'accord, relevons l'enthousiasme, l'allégresse communicative, une combinaison rare d'intelligence et de sensibilité, la curiosité pour tant d'être et de choses, une jeunesse d'esprit préservée. Dans les *Mélanges* qui lui furent offerts, ses collaborateurs du CIEP empruntèrent à Paul Valéry l'expression de *rigueur imaginative*. Jean Auba avait l'habitude de citer de beaux textes, ce qu'aimait à entendre Jacqueline Auba son épouse, et ce qui donnait quotidiennement à leur vie de couple des perspectives de poésie. On pourrait en leur mémoire retenir ce passage de Baudelaire : « ... Ô Mort ! Appareillons ! / Si le ciel et la mer sont noirs comme de l'encre, / Nos cœurs que tu connais sont remplis de rayons ! / ... Nous voulons, ... / Plonger au fond du gouffre, Enfer ou Ciel, qu'importe ? / Au fond de l'Inconnu pour trouver du nouveau ! »

Marie-Christine CAVIGNEAUX (1966 L)

**DIVAN (Lucienne)**, née à Sainte-Radegonde-en-Touraine (Indre-et-Loire) le 2 septembre 1920, décédée à Sainte-Tulle (Alpes-de-Haute-Provence) le 21 décembre 2015. – Promotion de 1939 S.



Lucienne Divan est née le 2 septembre 1920 à Sainte-Radegonde-en-Touraine (Indre-et-Loire), commune rattachée à la ville de Tours depuis 1964. Ses collègues se souviennent qu'elle parlait avec un immense respect de son père, Fernand Divan (1901 s). Il avait enseigné les mathématiques au lycée Hoche à Versailles puis, souhaitant rejoindre sa jeune épouse Marcelle Joignet (1911 S), il demanda une mutation au lycée Montesquieu du Mans, où il resta six ans, pour rejoindre enfin le lycée Rollin, Paris IX<sup>e</sup>.

Lucienne Divan est entrée en 1939 à l'École normale supérieure de Sèvres. Elle a été reçue première à l'agrégation de physique en 1945, comme sa mère l'avait été trente ans plus tôt. Elle a enseigné aux lycées de Lille (1943-1944), puis de Chambéry (1945-1948).

En 1948, elle fut nommée attachée de recherche au CNRS, et entra dans le laboratoire de Daniel Chalonge (1916 s) à l'observatoire de Paris, au moment où il commençait une nouvelle série de recherches en spectrométrie stellaire. Elle fut

associée à tous les stades de ces travaux : mise au point de méthodes d'observation, d'étalonnage, de dépouillement, conduisant à une nouvelle méthode de classification stellaire, à trois paramètres. Dans un article publié en 1952 (Chalonge et Divan), généralisant le travail de Barbier et Chalonge en 1941, la méthode aujourd'hui connue sous le nom de BCD (Barbier, Chalonge, Divan) est présentée plus bas. Elle consiste à classer les étoiles selon la forme que présente leur spectre continu dans la région dite « de la discontinuité de Balmer », autour de 3700 Å.

Lucienne Divan a parallèlement développé une ligne de recherche personnelle sur l'absorption de la matière interstellaire. En 1954, elle a soutenu à Paris un doctorat ès sciences physiques : *Recherches sur la loi d'absorption de la poussière interstellaire et sur le spectre continu des étoiles O et B*. Elle a été nommée chargée de recherches en 1954, maître en 1957 et enfin directeur en 1967.

Pendant de très nombreuses années, elle a été la collaboratrice la plus proche de Chalonge. Rappelons que Daniel Chalonge (1895-1977) avait été l'un des élèves préférés de Charles Fabry, et continuait la tradition française en optique, mettant au point de nombreux instruments (spectrographe Chalonge) pour étudier les spectres stellaires, en particulier le continuum ultraviolet. Leur équipe travaillait à des méthodes de classification appliquées à de très nombreuses étoiles, à la détermination de rayons stellaires, à l'étude d'étoiles particulières comme le quasar 3C273. Ses collègues disent que Lucienne Divan était l'âme du laboratoire. Elle a fait de nombreuses observations à l'observatoire du Jungfraujoch, et à Saint-Michel, en Provence, et plusieurs missions avaient pour but d'initier de jeunes chercheurs. Elle a pris ultérieurement la direction du laboratoire de spectrométrie où s'élaborait la classification stellaire.

Elle jouissait d'une très bonne reconnaissance internationale, en particulier elle était mondialement connue pour la classification stellaire BCD.

Il est important de remarquer que peu de femmes scientifiques de sa génération ont accédé à une telle notoriété, que cela lui a demandé beaucoup de sacrifices, et qu'elle a ouvert la voie à des collègues plus jeunes.

Son prénom a été donné à une petite planète : (1892) *Lucienne*, découverte en 1971 à Zimmerwald par Paul Wild.

Son engagement professionnel ne l'a pas trop éloignée de la montagne et de l'alpinisme, un loisir-passion qu'elle a découvert très jeune avec ses parents et qu'elle a pratiqué, entre autres avec des collègues dont Daniel Chalonge. Elle a accompagné au mont Blanc le futur prix Nobel de physique Alfred Kastler. En hommage aux astronomes Barbier, Chalonge et Divan, des alpinistes ont baptisé BCD une petite voie d'escalade difficile à la pointe Chalonge dans le massif des Écrins.

Elle a choisi de passer sa retraite à Saint-Michel l'Observatoire, où elle avait souvent travaillé. Elle n'a réellement cessé ses recherches personnelles que bien après 80 ans. Ses archives professionnelles, très bien classées, ont été données aux observatoires de Saint-Michel et du Jungfraujoch.

Elle avait de nombreux neveux et nièces qu'elle aimait bien. Elle invitait l'un ou l'autre à l'occasion d'un séjour en montagne, et même à l'observatoire du Jungfraujoch. Dans les dernières années de sa vie, leurs visites ont égayé sa solitude.

Françoise SEEUWS MASNOU (1962 S)

**MESNARD (Jean), né le 23 février 1921 à Champagnac (Charente-Maritime), décédé le 9 août 2016 à Bordeaux (Gironde). – Promotion de 1941 I.**



Né le 23 février 1921 à Champagnac, Jean Mesnard poursuit des études de lettres, en classes préparatoires à Bordeaux, puis au lycée Louis-le-Grand. Il intègre l'École normale supérieure de la rue d'Ulm en 1941. Engagé volontaire en décembre 1944, il est élève officier à l'École militaire interarmes de Cherchell jusqu'en novembre 1945. Il acquiert dans la réserve le grade de lieutenant d'artillerie. Il est agrégé de lettres en 1946. Le 10 septembre 1946, il épouse Suzanne

Duchemin (1941 L). Ils ont eu cinq enfants.

Jean Mesnard enseigne en 1946 et en 1947 au lycée Henri-Wallon de Valenciennes, puis de 1947 à 1951 comme assistant de littérature française à la faculté des lettres de Paris. Après une année au lycée Montaigne de Bordeaux, il occupe un poste de professeur extraordinaire à l'université de la Sarre (1952-1956), puis de chargé d'enseignement à la faculté des lettres de Bordeaux, où il devient professeur. Sa carrière parisienne commence à partir de 1969 à la faculté des lettres et sciences humaines de Paris, sur la chaire de littérature française du xvii<sup>e</sup> siècle, puis à l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), où il exerce de nombreuses responsabilités (direction de l'UFR lettres, participation au conseil de l'université, vice-présidence de l'université). Il a été élu au Comité national du CNRS, au Comité consultatif des universités et au Conseil supérieur des universités.

L'enseignement de Jean Mesnard trouve à la Sorbonne un écho croissant. Son séminaire de maîtrise a marqué ses élèves par sa rigueur dans l'analyse des manuscrits et l'approfondissement des textes, l'étude précise et ouverte des problématiques aux différentes époques, et l'attention portée à l'évolution de la critique littéraire. Il mettait aussi ses étudiants au contact de chercheurs étrangers encore mal connus

en France, dont les travaux se sont imposés dans la recherche dix-septiémiste, particulièrement dans le domaine pascalien, tels Yoichi Maeda et Pol Ernst. L'effectif de ce séminaire a augmenté rapidement au cours des années, avec la diversification des sujets tels que *L'irrationnel au XVII<sup>e</sup> siècle*, *Le symbolisme au XVII<sup>e</sup> siècle*, *Bible et littérature*. Jean Mesnard a donné aussi des cours aux ENS de Fontenay-aux-Roses, de Saint-Cloud, et de la rue d'Ulm.

Sa direction des doctorants était marquée par la rigueur et la bienveillance, comme je l'ai constaté lorsque, avec Tetsuya Shiokawa, nous avons été ses premiers étudiants à son séminaire de Sorbonne. « Rien n'est plus affligeant », disait-il, « qu'une brillante explication d'un fait inexact ». Mais il accordait aux thésards une grande liberté dans leur recherche. Son successeur Gérard Ferreyrolles (1971 l) a dit, lors de la journée qui s'est tenue en Sorbonne à l'occasion de ses 90 ans, que lorsqu'il remarquait une erreur, il le faisait avec une simplicité qui faisait passer la sévérité du jugement : « L'avantage, c'est que quand Jean Mesnard vous a fait un compliment, vous pouvez le croire. L'inconvénient, c'est qu'il peut arriver que ce moment n'arrive jamais ».

Les travaux de Jean Mesnard ont porté principalement sur la vie et l'œuvre de Blaise Pascal. Sa thèse, *Pascal et les Roannez*, est une source d'informations inépuisable sur les divers milieux fréquentés par Blaise Pascal, qui dépasse de très loin toutes les tentatives biographiques antérieures. La figure de Pascal qui en ressort contraste nettement avec les conceptions de l'époque : au début du xx<sup>e</sup> siècle, les milieux catholiques prétendaient dissocier nettement Pascal de Port-Royal en soutenant que l'auteur des *Pensées* n'avait été janséniste que très superficiellement. Jean Mesnard a au contraire montré à quel point non seulement l'augustinisme de Saint-Cyran et Jansénius a profondément marqué Pascal, mais que celui-ci a été, non le « secrétaire de Port-Royal », mais un des maîtres du mouvement janséniste.

Cette publication est contemporaine du projet d'édition des œuvres complètes de Pascal dans la *Bibliothèque européenne* des éditions Desclée de Brouwer. Le but était de réunir selon l'ordre chronologique, outre les textes de Pascal lui-même, tous les documents originaux connus relatifs à sa personne, à sa famille, à son entourage et à son œuvre, dépassant ainsi l'édition des *Grands Écrivains de la France* établie par Brunshvicg, Boutroux et Gazier au début du xx<sup>e</sup> siècle. Le premier tome, paru en 1964, présentait une ample étude de la tradition pascalienne, de l'histoire des manuscrits et imprimés relatifs à Pascal, et un corpus des témoignages issus de tous les milieux que Pascal avait fréquentés : amis, famille, historiens, savants, mondains, ecclésiastiques.

Les trois tomes suivants, parus respectivement en 1970, en 1991 et en 1992, ont tous apporté un bouleversement dans les études pascaliennes. L'établissement rigoureux des documents et des événements a permis à Jean Mesnard de résoudre des problèmes qui traînaient dans la plupart des biographies de Pascal. L'étude des donations mutuelles

passées entre Blaise et Jacqueline, par exemple, a dissipé une fois pour toutes la légende selon laquelle il aurait spolié sa sœur. Dans un domaine différent, la reconstitution des échanges épistolaires entre Paris et Clermont, combinée à l'examen du *De cycloïde* de l'anglais Wallis et de la *Veterum geometria promotata* du jésuite Lalouvière, études dont les éditeurs précédents et ultérieurs ont soigneusement fait l'économie, a réglé la question de la partialité de Pascal dans le règlement du concours de la roulette.

L'originalité de l'édition consiste en ce que les règles n'y sont pas fixées par un code standard, mais définies selon la nature de chaque texte. S'agissant des *Provinciales*, Jean Mesnard a cherché à restituer les textes tels qu'ils sont sortis de la plume de Pascal, avant même d'être imprimés : il rejette donc la règle du choix de la dernière édition publiée du vivant de l'auteur, au profit de la première impression, s'appuyant sur les variantes des tirages pour remonter au texte original. Pour cette édition, deux appareils critiques étaient nécessaires !

Les *Écrits sur la grâce*, pièce majeure du tome III, en sortent littéralement transfigurés. Faute d'une exacte restitution de leur ordre logique et génétique, ils demeuraient quasi incompréhensibles au lecteur dans les éditions de Brunschvicg et de Lafuma. S'appuyant sur la technique de citation de Pascal, Jean Mesnard est parvenu à distinguer nettement trois écrits, avec leur chronologie relative et, dans chacun d'eux, la succession des couches de rédaction. Le caractère augustinien et port-royaliste de la pensée théologique de Pascal en ressortait avec éclat. Les textes scientifiques comme les deux versions *Traité du triangle arithmétique*, et les *Lettres de A. Dettonville*, ont donné lieu à un renouvellement analogue. Quant aux *Pensées*, sa disparition en a interrompu l'édition, sur laquelle Jean Mesnard se montrait très discret. On ignore si les trois tomes qui devaient être consacrés aux *Provinciales*, aux *Pensées* et à la tradition pascalienne, pourront un jour être publiés.

À côté de ce *magnum opus*, Jean Mesnard a composé plusieurs études synthétiques : son *Pascal, l'homme et l'œuvre* (1951), son *Pascal* de la collection *Les écrivains devant Dieu* (1964) et son étude d'ensemble des *Pensées* (publiée en 1976 et 1993), ont été réédités et traduits.

Parallèlement, plusieurs ouvrages proposent d'amples synthèses sur le XVII<sup>e</sup> siècle : Jean Mesnard a dirigé un *Précis de littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle* (1990), auquel Marc Fumaroli, Roger Zuber (1951 I), Noémi Hepp et Bernard Tocanne (1948 I) ont apporté leur contribution. Une partie de ses nombreux articles a été reprise dans le recueil *La culture du XVII<sup>e</sup> siècle. Enquêtes et synthèses*, qui couvre l'ensemble de l'époque classique. Il a aussi publié une édition de *La Princesse de Clèves*, parue à l'Imprimerie nationale, précédée d'une admirable préface.

Jean Mesnard a aussi contribué à la naissance et au développement de plusieurs réseaux de chercheurs. L'impulsion qu'il a donnée à la *Société des amis de Port-Royal*

s'est traduite par un considérable développement de cette association, et une succession de colloques. En 1980, il fonde avec Thérèse Goyet, Philippe Sellier et moi-même le *Centre international Blaise-Pascal*, sis à la bibliothèque de Clermont-Ferrand, sous le patronage de la ville, de l'université de Clermont, et bientôt reconnu par le CNRS, qui constitue une banque mondiale de données et organise des manifestations pascaliennes. Grâce à son amitié avec le professeur Yoichi Maeda, il a participé à la création au Japon d'un groupe de pascalisants comptant entre autres T. Hasekura, Tetsuya Shiokawa, M. Hirota et H. Morikawa. Ces dernières années, la prise de contact avec l'université de Catane lui a fait connaître le professeur Giuseppe Pezzino et son actuel successeur, Maria-Vita Romeo : l'université de Catane a créé en 2016 un *Centre de recherches sur Pascal et le XVII<sup>e</sup> siècle*, qui lui a rendu un hommage, le dernier en date, au cours d'un colloque sur les opuscules pascaliens. D'autres les avaient précédés, notamment le colloque du 33<sup>e</sup> congrès annuel de la *North American Society for Seventeenth Century French Literature*, tenu à Tempe en 2001. Quelques années plus tard, en 2011 pour son 90<sup>e</sup> anniversaire, un disque de bronze dû à un maître graveur de l'Hôtel de la Monnaie de Paris, lui a été remis par ses amis dans les Grands Salons de la Sorbonne.

De grands honneurs ont reconnu cette belle carrière. Élu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1997, Jean Mesnard avait reçu son épée d'académicien le 16 mars 1998, au grand amphithéâtre de la Sorbonne. Il a présidé cette Académie en 2010. Il était officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre des Palmes académiques, commandeur des Arts et Lettres.

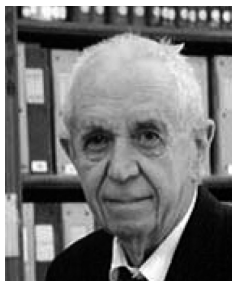
Jean Mesnard est décédé le 9 août 2016, à Bordeaux, dans sa famille. À la messe d'enterrement en l'église Notre-Dame-des-Anges, le 12 août, le P. Jean-Robert Armogathe (1967 l), qui le connaissait bien, a prononcé une homélie émouvante. Une cérémonie en l'honneur de J. Mesnard a aussi eu lieu à Paris, en l'église Saint-Louis-Saint-Paul, le 10 septembre 2016.

Dans son *Journal 1990-1992, L'avenir n'est à personne* (1993), Julien Green écrit : « De tous les grands esprits français vivants, il n'en est pas un seul à qui je doive plus qu'à Jean Mesnard. Son nom n'est pas de ceux qu'on cite généralement, sauf dans les milieux d'érudits. J'oserais même dire qu'il est à peu près inconnu du grand public. Pour ma part, il m'a donné Pascal, à qui je dois presque tout, mais que je n'eusse pas connu de cette façon [...]. Jean Mesnard a jeté de la lumière sur les raisonnements souvent ardu de l'homme qui domine la littérature française par la pureté de sa langue. Et ceci me frappe, c'est que le style de son commentateur s'est formé à l'école de son maître ».

Julien Green n'est pas le seul à avoir contracté une telle dette à son égard.

Dominique DESCOTES (1969 l)

**CABANNES (Henri)**, né le 21 janvier 1923 à Montpellier (Hérault), décédé à Saint-Cyr-sur-Mer (Var), le 30 mai 2016.– Promotion de 1942 s.



Henri Cabannes est né dans une famille d'universitaires. Son père Jean Cabannes (1906 s), professeur de physique à la faculté des sciences de Paris, étudia la lumière du ciel nocturne ; il fut membre de l'Académie des sciences et son nom fut donné à l'un des cratères situés sur la face cachée de la Lune. Son grand-père maternel Eugène Fabry, professeur de mathématiques à la faculté des sciences de Montpellier, fut correspondant de l'Académie des sciences.

Henri Cabannes fit ses études au lycée de Montpellier, au lycée Henri-IV à Paris, au lycée Perrier à Marseille, et au lycée Saint-Louis à Paris. Il fut bachelier à la fin du mois de juillet 1940, alors que la France était depuis deux mois, et pour plusieurs mois encore, en pleine désorganisation. Au Concours général il obtint un prix en mathématiques et un accessit en physique. En 1942, il fut reçu à l'École normale.

Du 15 au 23 juillet 1942 il accompagna son camarade israélite Jean-Claude Pecker, qui se cachait dans la forêt de Saint-Germain, échappant ainsi à la rafle du vélodrome d'Hiver. Au mois de juin 1943, il décida d'interrompre ses études pour rejoindre l'Angleterre ou l'Afrique du Nord, afin de participer à la libération de la France. À la fin du mois de septembre, accompagné de son père, il alla voir Georges Bruhat (1906 s), directeur-adjoint de l'École normale, pour l'informer de son départ. Georges Bruhat lui souhaita bonne chance, et ils ne se revirent jamais : Georges Bruhat mourut en déportation.

Parti de Paris le 5 octobre 1943, Henri Cabannes traversa clandestinement les Pyrénées avec huit autres jeunes Français ; ils marchèrent durant trois nuits. Cette traversée, excessivement difficile, fut marquée par la mort par épuisement de l'un des camarades d'évasion et par l'abandon de deux autres ; partis à neuf, ils arrivèrent à six. Henri Cabannes fut emprisonné à Barbastro, puis à Saragosse, et interné au camp de concentration de Miranda, d'où il fut libéré le 25 décembre. Le 31 décembre, il arrivait à Casablanca, 88 jours après son départ de Paris. Engagé dans l'Armée de l'Air, il fut envoyé à Alger pour y être nommé sous-lieutenant, comme les six élèves de l'École normale évadés de France. Il suivit d'abord au Maroc à Marrakech, ensuite en Grande-Bretagne dans divers centres, une instruction puis un entraînement de navigateur dans l'un des deux groupes de bombardiers lourds de la France libre. L'Allemagne ayant capitulé le 8 mai 1945, il ne participa pas aux combats mais seulement à l'occupation aérienne de l'Allemagne et au défilé de la victoire le 18 juin 1945. Démobilisé le 21 octobre 1945, il retourna à l'École normale. Il a raconté son odyssee sur son site Internet <http://henri.cabannes.free.fr> dont on ne



saurait trop recommander la lecture très intéressante. Outre le récit, qui figure en vingt-cinq langues, le site propose un message aux jeunes Européens. On y comprend que malgré son engagement contre le régime nazi et les épreuves qui en résultèrent, Henri Cabannes n'entretenait pas de rancœur vis-à-vis de l'Allemagne et se tournait résolument vers l'avenir représenté par l'Europe unie.

Henri Cabannes fut toujours un homme pressé. Durant son séjour dans l'Armée de l'Air, il avait rédigé son premier article, qui fut publié dans la *Revue scientifique*. Le 24 octobre 1945, trois jours après sa démobilisation, il termina sa licence en passant le certificat de mécanique rationnelle. Au mois de décembre de la même année, il soutint un diplôme d'études supérieures de mathématiques, qui fit l'objet de sa seconde publication. Au mois de juin 1946, il fut reçu quatrième à l'agrégation de mathématiques, et quitta l'École normale après seulement deux années de scolarité. Voulait-il ainsi compenser, en devenant archicube très vite, le fait qu'il n'avait pas été cube ?

Entré au CNRS au mois d'octobre 1946, Henri Cabannes renonça à étudier la théorie des nombres, objet de ses deux premières publications, et décida de préparer une thèse de mécanique des fluides sous la direction de Joseph Pérès (1908 s). Cette décision fut la conséquence de son passage dans l'Armée de l'Air, qui lui avait permis d'observer les progrès réalisés pendant la guerre dans l'aviation et l'aéronautique. Au mois de septembre 1944, il avait vu les bombes volantes V1 s'écraser sur Londres, et entendu les explosions des V2, ancêtres des fusées qui permirent le débarquement sur la Lune en 1969. Dès le début de l'année 1945, les Allemands avaient utilisé, contre les bombardiers alliés, les premiers avions à réaction, et l'on parlait déjà de la possibilité de voler à des vitesses supersoniques.

Joseph Pérès lui expliqua que les recherches françaises en mécanique des fluides en étaient restées depuis 1939 à l'étude des fluides incompressibles, ce qui était devenu insuffisant puisque les premiers avions à réaction volaient à des vitesses non-négligeables devant la vitesse du son, rendant nécessaire la prise en compte de la compressibilité de l'air. Il lui conseilla de dépouiller les travaux allemands sur la question et de trouver ainsi un sujet de thèse. Suivant ce conseil fort judicieux, Henri Cabannes soutint en 1950 une thèse ayant pour titre : « Écoulements transsoniques et ondes de choc » devant un jury formé des professeurs Villat (1899 s), Pérès et Valiron (1905 s). À la suite de cette thèse et des travaux qui succédèrent, il fut invité à écrire le chapitre sur les ondes de choc dans le « *Handbuch der Physik* », appelé aussi « *Encyclopedia of Physics* ». Il fut le seul mécanicien français invité à participer à cette œuvre monumentale en 56 volumes.

En 1949, Henri Cabannes fut chargé des fonctions de maître de conférences de mathématiques à la faculté des sciences de Marseille. En 1952, il devint, toujours à la faculté des sciences de Marseille, professeur de mécanique rationnelle, jusqu'en

1960. Il fut alors nommé professeur de mécanique générale à la faculté des sciences de l'université de Paris, puis à l'université Pierre-et-Marie-Curie en 1969. Il occupa cette dernière fonction jusqu'à sa retraite en 1990. Notons qu'une grande partie des recherches d'Henri Cabannes en mécanique des fluides fut faite en collaboration, pendant dix-sept ans, avec l'Office national d'études et recherches aérospatiales.

Il fut invité à deux reprises aux États-Unis, où il découvrit les premiers travaux de magnétohydrodynamique : étude des mouvements d'un fluide conducteur d'électricité, sous l'influence d'un champ électromagnétique. Ces études suscitaient de grands espoirs, et il consacra de nombreuses années à en étudier l'aspect théorique. Il voulut ensuite apprendre la théorie cinétique des gaz. À cette fin, il décida de proposer à quelques très bons élèves des sujets de thèse sur ce sujet, dont Boltzmann avait établi les fondements en 1872 en proposant l'équation fondamentale qui porte son nom. De nombreuses versions simplifiées de cette équation furent construites, en particulier les équations cinétiques discrètes et le modèle semi-continu de l'équation de Boltzmann. Plusieurs années après sa retraite, Henri Cabannes travaillait encore sur ces modèles et obtenait des résultats. En 1998, il publia la démonstration d'une conjecture sur les solutions éternelles et positives pour un modèle semi-continu. En 2003, à 80 ans, avec Li-Shi Luo, il démontra un théorème pour un modèle discret qui avait été énoncé par Harris en 1967, mais dont la démonstration était fautive. Harris, qui cherchait à corriger sa démonstration depuis 36 ans, en fut émerveillé !

À partir de 1975 et pendant 20 ans, Henri Cabannes s'intéressa aux mouvements des cordes vibrantes en présence d'obstacles. Si l'étude des cordes vibrantes remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle et les premiers résultats furent obtenus par Fourier dès 1807, la première étude de vibrations en présence d'obstacles est due à Amerio et remonte seulement à 1975. À la suite de ses travaux, Henri Cabannes établit des formules relatives à certains mouvements de cordes vibrantes en présence d'obstacles, qui furent l'objet d'animations placées sur Internet et qu'il présenta dans divers pays : États-Unis, Allemagne, Russie, Chine, Asie centrale et Roumanie.

Il ressort de ce qui précède que l'activité scientifique d'Henri Cabannes s'étala sur la totalité de sa vie, sa retraite n'y ayant nullement mis un terme.

Henri Cabannes fut le premier directeur du Laboratoire de mécanique théorique de l'université Pierre-et-Marie-Curie, laboratoire associé au CNRS. Il fut pendant huit ans membre du Comité national de la recherche scientifique, et pendant dix-neuf ans membre du Conseil consultatif des Universités et des organismes qui lui ont succédé. Il fut également membre ou président de plusieurs Comités organisateurs de congrès internationaux, organisant ou co-organisant ainsi huit congrès ou colloques, trois en France et cinq à l'étranger. Ses travaux furent reconnus par deux prix internationaux décernés l'un par l'Académie des Lincei à Rome, l'autre par la Fondation Alexander von Humboldt à Bonn. Il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1991.

Henri Cabannes eut toujours plaisir à enseigner. Son cours de mécanique générale édité par Dunod fut traduit en espagnol et en anglais. Ses deux cours présentés à Berkeley : « Theoretical Magnetofluid dynamics » en 1968, et « The Discrete Boltzmann Equation » en 1980, furent publiés, le premier aux éditions Academic Press, le second par l'université de Californie. En outre plusieurs de ses cours ont donné lieu à des éditions photocopiées : cours faits à Marseille, à Paris et à l'École polytechnique, où il fut maître de conférences pendant seize ans.

Henri Cabannes eut quelques très bons élèves. Tous se souviennent de sa vivacité, de son enthousiasme et de sa curiosité pour les phénomènes scientifiques nouveaux, y compris dans le domaine de l'informatique. Plusieurs virent leurs travaux récompensés par un prix de l'Académie des sciences, et l'un d'eux, Évariste Sanchez-Palencia, après avoir obtenu un grand prix de l'Académie des sciences, en est devenu membre en 2001, puis rédacteur en chef de la série *Mécanique* des comptes-rendus de l'Académie.

En 2004, sur proposition de Pierre Messmer, Henri Cabannes fut nommé chevalier de la Légion d'honneur par Jacques Chirac.

En conclusion de cette évocation du parcours scientifique et professionnel d'Henri Cabannes, nous voudrions mentionner deux anecdotes révélatrices de deux traits de son caractère : le courage et la curiosité d'esprit.

La première qualité se révéla tout entière à l'un de nous dans la réponse qu'il lui fit, alors qu'assez naïvement, nous lui exprimions notre admiration devant son mépris des dangers encourus lors de son aventure de 1943-1945. C'est que parmi les personnes qui tentaient ce genre d'aventure, une sur deux en moyenne finissait en camp de concentration. Henri Cabannes sourit et dit avec une grande simplicité : « Mais vous n'y êtes pas du tout. On ne raisonnait pas du tout comme ça. La France libre était une épopée extraordinaire, et il ne fallait pas laisser passer l'occasion de pouvoir y participer. Des épopées comme celle-là, il n'y en a pas plus d'une par siècle ! »

Un jour, il nous raconta son séjour à l'université Laval à Québec, de septembre 1956 à juin 1957. Ce séjour fut pour lui l'occasion de découvrir les ordinateurs. Il fut fasciné par un des tout premiers ordinateurs IBM, machine immense occupant plusieurs dizaines de mètres carrés et sur laquelle scintillaient des centaines de lampes. Cet ordinateur pouvait intégrer numériquement un système de deux ou trois équations différentielles, ce qui paraissait prodigieux à une époque où le gouvernement français, ayant fait faire une étude sur ces nouvelles machines, conclut que la France en aurait besoin d'au moins cinquante ! Ce séjour éveilla la curiosité et l'intérêt d'Henri Cabannes pour les ordinateurs, intérêt qui s'étendit ensuite à l'ensemble de la technologie numérique et informatique.

En 1948, Henri Cabannes épousa une camarade de promotion, Madeleine Lebon. Ils eurent ensemble cinq enfants. La naissance en 1951 de leur fils trisomique Jean-Paul

fut un drame auquel ils firent face courageusement. Madeleine consacra toute sa vie aux enfants et aux adultes handicapés, en particulier en s'impliquant très activement dans la réalisation de plusieurs établissements spécialisés.

Henri Cabannes perdit son épouse le 27 février 2005, puis son fils trisomique 41 jours plus tard. La notice nécrologique de Madeleine est parue dans le recueil de notices de 2006. Décédé le 30 mai 2016, il est allé les rejoindre tous deux dans la paix au cimetière de Saint-Cyr-sur-Mer, dans le Var.

Renée FLANDRIN GATIGNOL (1959 S) et Jean-Baptiste LEBLOND (1976 s)

**DEHEUVELS (René), né le 22 mars 1923 à Roubaix (Nord), décédé le 15 septembre 2016 à Antony (Hauts-de-Seine). – Promotion de 1942 s.**



En 1923, à la naissance de leur fils René, Jules et Suzanne Deheuvels habitaient un logement modeste, 42 rue de Sébastopol à Roubaix. Il n'y avait ni eau courante ni électricité et une lampe à pétrole comme seul éclairage. En l'absence de berceau, le jeune René fut couché dans un tiroir. Un deuxième enfant, Paul, naquit en 1926. Il deviendra agrégé de lettres et proviseur du lycée Louis-le-Grand. En 1929, Jules Deheuvels bénéficia d'un emprunt grâce à la loi Loucheur, et construisit une maison, au 129 avenue Alfred-Motte à Roubaix, où il emménagea, avant que la crise ne le réduise au chômage. Son épouse Suzanne, institutrice à Lys, porta alors sur ses épaules les charges familiales. En 1929, René entra à l'école primaire, et réussit, cinq années plus tard, le concours des bourses d'État, lui ouvrant l'accès à l'école primaire supérieure. Cette filière courte, s'achevant par le Brevet, exista jusqu'en 1941. La préparation du baccalauréat, entrée de l'enseignement supérieur, se faisait au sein de lycées payants. René Deheuvels se montra doué pour les sciences. En 1938, un de ses professeurs expliqua à ses parents que leur fils avait l'étoffe d'accéder à l'X ou à l'ENS, et qu'il lui fallait passer le baccalauréat. Jules et Suzanne Deheuvels, perplexes, consultèrent leur Larousse sans trouver trace ni d'X, ni d'ENS, mais ils suivirent le conseil à la lettre. Le baccalauréat nécessitant une deuxième langue, René Deheuvels suivit des cours du soir d'espagnol. En juin 1939, le jour de l'examen, le train Roubaix-Lille eut une avarie et le jeune René arriva avec une heure de retard à l'épreuve de français. Par chance, il put composer malgré le règlement. Avec un 18 en espagnol, il fut reçu à la première partie du baccalauréat avec la mention Bien. Pressé par sa mère, René Deheuvels se rendit en juillet 1939 à Douai, pour se présenter au concours de

l'École normale d'instituteurs. Sa moyenne le classa premier, mais il fut recalé par une note éliminatoire en orthographe, ayant écrit « quelle que » en lieu et place de « quelque ». Le directeur de l'École ne voulut pas faire d'exception, décision qui fit échapper le jeune René à un destin subalterne. Fort de son baccalauréat, il s'inscrivit, en octobre 1939, en terminale au lycée de Tourcoing.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1939, la France était en guerre, et Jules Dehevels avait été mobilisé. Devant l'avancée de l'armée allemande qui avait envahi la Belgique le 10 mai 1940, Suzanne Dehevels quitta le Nord, avec son fils Paul, âgé de 13 ans, pour rejoindre une sœur aînée à Montreuil-sous-Bois, à l'est de Paris. Resté seul, René Dehevels décida, quelques jours plus tard, de partir à vélo, avec l'un de ses camarades, emportant comme seul bagage un lourd Mémento Larousse. La route de Paris étant réservée aux convois militaires, les jeunes gens se dirigèrent vers Saint-Omer. Ils dépassèrent des files de véhicules immobilisés, bivouaquèrent dans un parc, et repartirent le lendemain vers Abbeville, traversant la Somme le 19 mai 1940, quelques heures avant un bombardement qui détruisit les ponts. Dormant dans une grange, ils se trouvèrent réveillés par le fracas des bombes, et durent continuer leur progression sans carte, au milieu de cohortes de réfugiés se faisant mitrailler par les stukas. Une trentaine de kilomètres plus loin, la campagne devint déserte et ils dormirent dans une maison pillée dans laquelle ils trouvèrent deux cadavres. Leur cheminement les mena à Montreuil-sur-Brèche, dans l'Oise, où ils se firent héberger par l'autre sœur de Suzanne Dehevels. Deux jours plus tard, ils repartirent vers le sud, sur des routes occupées par des soldats et des postes de tir. Ils arrivèrent enfin à Montreuil-sous-Bois, y rejoignant Paul et Suzanne. Devant la poursuite de l'avancée allemande, la famille Dehevels décida de repartir. Empruntant l'un des derniers trains, ils aboutirent à Quimper, où Suzanne obtint un poste d'institutrice remplaçante et fut logée dans son école. René Dehevels put ainsi compléter, en juin-juillet 1940, sa terminale au lycée de Quimper. L'armistice fut signé le 22 juin 1940, et ils furent consternés par la rapidité de la débâcle. Cependant, le bruit courait déjà qu'un général français avait appelé à continuer le combat. De son côté, Jules Dehevels, fait prisonnier, avait réussi à s'évader. Alors que les Allemands avaient aligné sa file de prisonniers devant une rangée de maisons, il ouvrit une porte derrière lui et s'y engouffra, tandis que ses camarades resserraient les rangs. Il demeura ensuite dans la clandestinité, reprenant son métier d'escalier à Roubaix à la fin 1940. Les Allemands étant arrivés à Quimper le 20 juin, y demeurer n'avait plus de sens pour la famille Dehevels, qui entreprit de regagner le Nord. Ils firent étape à Montreuil-sous-Bois, avant d'en repartir en ordre dispersé. En septembre 1940, Suzanne et Paul se joindront à un groupe de Belges remontant vers le nord. René, quant à lui, fila sans attendre à vélo jusqu'à Montreuil-sur-Brèche, avant de gagner Roubaix en une seule étape de 200 km. En juillet 1940, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme s'étaient vu attribuer

un statut spécial par les Allemands et leur accès était contrôlé. Empruntant des routes secondaires, René Deheuvels se fit arrêter par une sentinelle, et arriva à la convaincre qu'il se rendait à Amiens pour s'y faire établir un laissez-passer. Grâce à cette ruse, il parvint au but le 22 juillet 1940. Ce même jour, le « Journal de Roubaix », qui avait repris sa parution, annonçait une session exceptionnelle d'examens. Se précipitant à Lille, René Deheuvels s'y inscrit in extremis, et fut reçu à la deuxième partie du baccalauréat avec la mention Très Bien.

Afin d'échapper au Service du travail obligatoire, il prit durant le mois de septembre 1940 un emploi d'instituteur stagiaire qu'il quitta en octobre pour s'inscrire en mathématiques supérieures au lycée Faidherbe de Lille. En 1941, il fut admis en spéciales. En 1942, deux élèves de cette préparation, dont lui, furent reçus à la fois à la rue d'Ulm et à l'École polytechnique. Il opta pour l'ENS, qu'il rejoignit le 31 octobre 1942. N'ayant pas de valise, il y transporta ses affaires dans une caisse en bois assemblée par son père. De 1942 à 1944, il donna libre cours à sa passion pour les mathématiques, en suivant les enseignements de Bruhat et de Cartan, ne rentrant chez lui que pour les vacances d'été. En juin 1944, la gare de Longueau ayant été bombardée, le trafic ferroviaire vers le nord fut interrompu. Pour rejoindre Roubaix, René Deheuvels dut emprunter un cheminement complexe, passant par les Ardennes. Le 25 août 1944, Paris fut libéré, puis Lille, le 3 septembre. René Deheuvels ne parvint à retourner à l'ENS qu'en mars 1945. Il y vit qu'une partie des élèves avait été mobilisée et envoyée à Cherchell, en Algérie.

Tombant sur une affiche appelant des volontaires pour une formation d'officiers de marine, il s'y inscrit juste avant la date limite. Il rejoignit, en avril 1945, le centre maritime de Logonna-Daoulas dans le Finistère, où il reçut une formation accélérée, assortie de manœuvres sur un chasseur de sous-marins. Durant les temps morts, il travaillait l'analyse mathématique à l'aide du livre de Valiron (1905 s). Il écrivit à la secrétaire de l'ENS pour se faire inscrire à l'agrégation de mathématiques. Le commandant de la base maritime lui accorda une permission pour passer les épreuves, et il fut reçu premier. Achevant sa formation, il obtint ses galons d'aspirant de marine peu après la capitulation de l'Allemagne.

Comme la guerre avec le Japon n'était pas finie, il se porta volontaire pour l'Extrême-Orient, et se vit envoyé à Toulon. Il y attendit un embarquement jusqu'en décembre 1945, date à laquelle il put partir de Marseille sur le transport de troupes britannique « Arundel Castle », jumeau du « Windsor Castle », qui avait été torpillé peu avant. L'« Arundel Castle » traversa la Méditerranée, passa le canal de Suez, essuya une tempête au large de Ceylan, et vit son pont couvert de poissons volants dans l'océan Indien. Il remonta ensuite le détroit de Sumatra pour aboutir à Saïgon à la mi-janvier 1946. René Deheuvels embarqua alors sur « Le Fantasque », ancré dans la rade à côté du porte-avions « Le Béarn », et en compagnie de son navire jumeau

« Le Triomphant ». Ces deux contre-torpilleurs étaient parmi les plus beaux fleurons de la flotte française. Ils avaient échappé au sabordage de 1942, et, forts de turbines de 100 000 chevaux, ils pouvaient atteindre la vitesse de 42 nœuds (75 km/h). Ces deux navires firent campagne au Tonkin pour réduire des contingents irréguliers chinois qui s’y étaient infiltrés. Le 16 mars 1946, ils essayèrent le feu de leur artillerie, et subirent des pertes. Ils ripostèrent au canon et firent sauter un dépôt de munitions, entraînant la reddition ennemie. Ces missions de combat furent entrecoupées de patrouilles au sol durant les premiers mois de 1946. René Deheuvels découvrit l’Extrême-Orient, prenant tantôt l’avion de Hanoï à Phnom-Penh, et visitant les temples de Siem Reap et Banteay Srei, tantôt voguant sur son navire, qui fit escale à Hong Kong, puis dans la base navale de Yokosuka, au Japon, aux côtés de l’imposante flotte américaine. Cette même année, il rencontra le général Leclerc venu inspecter son poste de garde. En juin 1946, « Le Fantasque » dut retourner en métropole pour réparer des avaries. Il fit halte à Colombo, Djibouti, Aden et Suez, permettant à René Deheuvels de faire une brève excursion aux pyramides. Après une dernière escale à Bizerte, « Le Fantasque » accosta à Toulon, où René Deheuvels fut démobilisé et accueilli par ses parents. Ses souvenirs d’Orient remplissaient deux belles valises en cuir, achetées à Saïgon, contrastant avec son modeste bagage de 1942.

La traversée d’une France ruinée, avec des tickets de rationnement, vers un Roubaix noir de suie, fut rude. René Deheuvels se sentit pris dans une nasse lorsque sa mère voulut organiser sa vie personnelle et lui annonça qu’elle lui avait fait réserver un professorat au lycée de Douai. Il prit la fuite, se rendant au ministère des Affaires culturelles pour solliciter la première mission disponible à l’étranger. Ce fut Istanbul avec le lycée de Galatasaray. René Deheuvels partit en Turquie, par un avion faisant escale à Tunis et Damas, et arriva à Istanbul fin septembre 1946. Il se vit invité aux festivités liées au passage du navire école « La Jeanne d’Arc », où il rencontra la fille du consul général, France Lagarde. Celle-ci accepta de l’épouser. Le 22 mars 1947, il écrit dans son agenda : « ma vie commence le jour de mes 24 ans ». Le mariage fut célébré, et leur fils Paul naquit en 1948. Ils vécurent quelque temps dans une relative insouciance, malgré la déception éprouvée par la jeune mariée lors de son voyage de noces à Roubaix, atteint après plusieurs jours passés dans l’Orient-Express. Le beau-père de René, Louis Lagarde, consul général de France en Turquie, avait une forte personnalité. Ayant devancé l’appel en 1914, il avait été blessé à Verdun en 1916, avant de mener une carrière diplomatique au Moyen-Orient. En rejoignant la France Libre dès 1940, il avait vécu des temps difficiles, avant de se voir confier des responsabilités importantes à la Libération. Le général de Gaulle lui avait, d’ailleurs, envoyé une lettre de félicitations pour le mariage de sa fille. Comprenant que son gendre, ancien élève de la rue d’Ulm et premier à l’agrégation, occupait un emploi inférieur à ses qualifications, il l’incita à préparer une thèse pour accéder à l’Université. Toute la

famille revint en France en 1951. Louis Lagarde avait été rappelé par le Quai d'Orsay, son adhésion à la France Libre étant devenue, pour lui, un handicap depuis que le général de Gaulle avait quitté le pouvoir. Il fit acquisition d'un pavillon à Bourg-la-Reine, et s'y installa avec son épouse, son fils Jean, le jeune couple Deheuvels, et son petit-fils de trois ans.

Sur le conseil de son beau-père, René Deheuvels rechercha un directeur de thèse. À sa surprise, il fut mal accueilli, se voyant reprocher son engagement en Extrême-Orient, dont il était revenu avec la Médaille coloniale. Heureusement, il trouva bon accueil chez le professeur Jean Leray (1926 s). Ce dernier venu à Bourg-la-Reine pour le rencontrer, fut pris pour le serrurier par la belle-mère de René. Et de répondre, sans se démonter : « Non Madame, je ne suis que professeur au Collège de France ».

Un drame survint : affaibli par les séquelles de ses blessures de guerre, Louis Lagarde décéda à 57 ans, en décembre 1951. Dans une situation familiale tendue, René Deheuvels s'enfouit dans le travail, et parvint ainsi à soutenir une thèse de doctorat d'État le 22 juin 1953, en un temps record. La famille Deheuvels dut tirer le diable par la queue, ne subsistant que sur une modeste bourse du CNRS, et logée à l'étroit. Heureusement, les recherches de René Deheuvels furent remarquées, et il reçut une prestigieuse invitation de la part du professeur Marston Morse à l'« Institute for Advanced Study » de Princeton. Il y séjourna de 1953 à 1955, aux côtés de grands savants comme Albert Einstein et Robert Oppenheimer. De retour en France, la situation de René et France Deheuvels changea du tout au tout. Ils ramenèrent des États-Unis une belle limousine, et eurent les moyens d'acquérir leur propre maison à Bourg-la-Reine. René Deheuvels fut nommé, en 1955, professeur à la faculté des sciences de Lille. L'année d'après, il put cumuler cet emploi avec celui de professeur à l'École polytechnique. Il repartit un an aux États-Unis en 1959-60, à l'université de Yale. Peu après, en 1962, il obtint une chaire à l'université de Paris. René Deheuvels publia une cinquantaine d'articles scientifiques, et trois livres, dont l'ouvrage de référence « Tenseurs et Spineurs ». Il organisa deux colloques internationaux en 1957 et 1959. Il présida le Conseil supérieur de l'École pratique des hautes études de 1974 à 1978, et fut, de 1972 à 1975, conseiller pour l'Enseignement supérieur auprès du ministère de l'Éducation nationale. Ses travaux concernent trois thèmes où il apporta des innovations majeures : le calcul des variations et la théorie des points critiques, les invariants topologiques d'une application continue, l'homologie et la cohomologie des ensembles ordonnés. Enseignant réputé, il dispensa de nombreux cours à l'étranger, comme au Brésil, durant un semestre, en 1965.

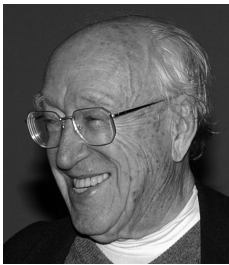
On ne peut comprendre René Deheuvels sans évoquer sa personne. Ses parents ayant éduqué leurs enfants dans un calvinisme austère, il mettra des décennies à s'affranchir de ce carcan moral, qui culpabilisait le moindre loisir. Dans ses dernières années, il viendra même au catholicisme, par un cheminement construit. Par goût,



il était homme d'extérieur, ne se sentant heureux que dans les voyages et les grands espaces. Il séjournait tant qu'il le pouvait dans une propriété de collines dans le Tarn, se brûlant sans modération au soleil du Sud. Curieux de tout, il était passionné d'art et de littérature, et se délectait de la musique de Bartók. Quoique d'un abord chaleureux, il déroutait par un tempérament secret, ne se livrant pas sur ses sentiments profonds. Comme auteur de ces lignes, j'ai eu, bien des fois, l'occasion de le regretter.

Paul DEHEUVELS (1967s), son fils

**SOUTIF (Michel), né à Paris le 8 juillet 1921, décédé à Meylan (Isère) le 28 juin 2016. – Promotion de 1942 s.**



Michel Soutif me faisait un jour part de la réponse que lui avait faite un collègue d'une université de sciences humaines à qui il avait demandé pourquoi on n'y enseignait rien sur les civilisations asiatiques ; ce n'était pas au programme de l'agrégation ! C'était un symptôme de la maladie qui, inoculée sous la Révolution et l'Empire, avait atteint le système universitaire français, et contre laquelle Michel Soutif a consacré une part très importante de son activité à lutter avec succès.

Né en 1921, il intègre l'École en 1942, quand la France est occupée à la suite de « l'Étrange Défaite », ainsi caractérisée par Marc Bloch (1904 I). Il épouse pendant leurs études à l'École, une sévrienne, Jeanne Guicherd, physicienne de la même promotion que lui ; ils auront trois enfants ce qui explique qu'elle ne passera sa thèse que quelques années après son mari.

Lors de son travail de « diplôme d'études supérieures », sur la foi d'un faux renseignement, il pénètre dans un transformateur du laboratoire, et reste collé à une haute tension ; son camarade de promotion, François Valentin, le tire de là, mais il sera long à soigner, devra passer l'agrégation en dictant sa copie à un collègue littéraire, sera reçu premier, mais gardera toute sa vie une déformation de la main droite.

En 1946, lorsque, agrégé, il est nommé caïman, il va commencer une thèse ; il s'agit de lutter non seulement contre le retard séculaire du système universitaire, mais en plus contre celui accumulé pendant l'occupation, quand les Américains, renforcés par tous les scientifiques qui avaient fui Hitler, ont fait faire à la recherche, militaire ou non, d'énormes progrès. Michel Soutif, dans l'équipe que monte Pierre Grivet (1931 s), va se lancer dans une technique de mesure toute nouvelle, la résonance magnétique nucléaire.

Il est bon de remarquer comment il arrive, par son astuce en électronique à se passer de moyens plus lourds qu'il faudra, encore une dizaine d'années plus tard, acheter aux

États-Unis. C'est dans le même état d'esprit qu'il utilise, à titre de conseiller scientifique, ses connaissances variées au calcul d'optimisation de réacteurs nucléaires. Son désir de voir son pays revenir au premier plan dans la course scientifico-industrielle, et en particulier dans la technologie des instruments de mesure, trouve son origine dans cette situation de l'immédiat après-guerre. En plus de son travail de thèse, nommé chef de travaux au laboratoire de l'École, il participe à la gestion, aidant le directeur, Yves Rocard (1922 s) ; cette expérience lui servira à connaître le retard du pays, mais aussi les possibilités, tant dans l'Université que dans l'industrie, de combler ce retard.

Sa thèse achevée, après un court séjour à Standford, il va être appelé à Grenoble, par Louis Néel (1924 s) qui veut adjoindre des études de magnétisme dynamique à ses travaux sur les composés magnétiques isolants. Mais le manque de cadres scientifiques est tel, quand la demande d'enseignement supérieur augmente si vite, que Michel Soutif ne peut abandonner tout de suite son poste de chef de travaux à l'École, et pendant un an, il doit cumuler, – son activité, pas son salaire –, avec son poste de maître de conférences (professeur de deuxième classe) à Grenoble.

Il va y développer un groupe de recherche en résonance magnétique, nucléaire et électronique, hébergeant des universitaires, dont Yves Ayant (1946 s) qui sera le professeur de physique théorique de l'université, et quelques chercheurs industriels, rémunérés par une compagnie voulant participer au progrès des radars, à une époque où elle n'avait pas en son sein les cadres scientifiques nécessaires.

Mais, bien que le Front populaire ait fait construire à Grenoble un bâtiment, « l'Institut Fourier », pour y loger l'enseignement des mathématiques et de la physique, les laboratoires de magnétisme de Louis Néel, de très basses températures dirigé par Louis Weil (1932 s), d'électrostatique dirigé par Noël Felici (1934 s) et de cristallographie dirigé par Félix Bertaut occupent tout le volume disponible ou presque. Le manque de place est tel qu'un couloir a dû être transformé en bureaux pour les chercheurs !

Heureusement, Louis Néel obtient des crédits pour ajouter un étage à l'Institut Fourier, et surtout la création d'un Centre d'études nucléaires, le CENG, pour joindre des études de diffraction de neutrons à celles de magnétisme ; Michel Soutif, ainsi que ses collaborateurs vont voir leurs conditions de travail s'améliorer ; et la quantité de travail croîtra également. À son enseignement universitaire, qui se modernise, suivant un mouvement national, s'ajoute un cours sur les réacteurs nucléaires à l'Institut polytechnique de Grenoble, une école d'ingénieurs locale, la supervision scientifique d'un laboratoire de résonance magnétique au CENG et une participation active à l'expansion de l'Université, encore sous le système « facultaire » datant du Premier Consul.

Pendant cette période d'expansion, au cours des années 60, un domaine universitaire avait été créé, sur le modèle des campus américains. De l'autre côté de la ville de nouveaux bâtiments, appartenant au CNRS, et proches du CENG, avaient été

consacrés à la recherche en physique. Mais Michel Soutif, pensant qu'il fallait que sur un campus il y ait aussi de la recherche, y installa son laboratoire de spectrométrie, encadré par de jeunes docteurs, essentiellement des archicubes.

Pierre AVERBUCH (1951 s)

C'est à mon entrée à l'ENSJF en 1951 que je rencontre pour la première fois Michel Soutif. Il participe alors, en tant que « caïman » à la rue d'Ulm, à la formation des jeunes normaliens et normaliennes qu'il éblouit par ses talents d'enseignant. Il conservera toujours cet art d'exposer avec clarté tous les sujets, même les plus ardues, tout en éveillant la curiosité de l'auditoire.

Je retrouverai Michel Soutif dix ans plus tard à Grenoble. Il y dirige le Laboratoire de physique générale de l'Institut Fourier et souhaite accroître progressivement les thèmes de recherche qui y sont traités. C'est dans ce contexte que mon mari (André Kahane, 1950 s) et moi-même sommes recrutés en octobre 1961, en tant qu'enseignants-chercheurs, pour diriger deux nouvelles équipes travaillant en spectroscopie moléculaire. Cette période grenobloise du laboratoire est présentée de façon détaillée dans la contribution de Pierre Averbuch.

En septembre 1967, le laboratoire qui est associé au CNRS depuis peu sous le nom de Laboratoire de spectrométrie physique, s'installe à Saint-Martin-d'Hères sur le domaine universitaire récemment créé par Louis Weil, doyen de la faculté des sciences de Grenoble. Excellent organisateur, Michel Soutif prépare ce transfert avec minutie en y faisant participer l'ensemble du laboratoire pendant la construction des nouveaux bâtiments et leur équipement, puis le déménagement. Des responsables sont désignés pour les différents secteurs : installations électriques, nature des sols, peintures, transport et réception de matériels délicats, etc.

À notre arrivée, le campus est encore très peu bâti et le domaine conserve par endroits un petit air champêtre : non loin du labo, une ferme est toujours en activité et il n'est pas rare de voir passer, tôt le matin, une laie suivie de quelques marcassins qui s'en vont boire à l'Isère. Le laboratoire comporte alors une centaine de personnes, dont 2/3 de chercheurs et 1/3 de personnels techniques ou administratifs qui relèvent tous de l'Université ou du CNRS. Cet effectif se répartit en dix équipes de recherche qui ont en commun d'utiliser pour l'étude de la matière des techniques spectro-métriques très variées :

- *Résonance de spin électronique* animée par Michel Soutif (1942 s). Le groupe industriel de l'Alcatel, qui dispose de moyens particulièrement importants, en fait partie et témoigne de l'intérêt constant porté par Michel Soutif aux liaisons université-industrie.
- *Structures cristallines* animée par Pierre Ducros (1951 s) et Janine Bonneteau Lajzéro-wicz (1953 S).

- *Science des surfaces* animée par Pierre Ducros (1951 s) et Joseph Lajzérówic.
- *Physique moléculaire* animée par André Kahane (1950 s).
- *Spectroscopie moléculaire* animée par Josette Paillous Kahane (1951 S).
- *Physique atomique* animée par Jean-Claude Pébay-Peyroula (1949 s).
- *Physique théorique* animée par Yves Ayant (1946 s).
- *Résonance magnétique nucléaire dans les métaux* animée par Pierre Averbuch (1951 s).
- *Ferroélectriques* animée par Joseph Lajzérówic.
- *Résonance magnétique nucléaire dans les polymères* animée par Jean-Pierre Cohen-Addad.

Je garde un très vif souvenir des réunions de labo périodiques qui réunissaient autour du directeur les responsables des équipes de recherche ainsi que des représentants des techniciens. On y évoquait le travail scientifique des équipes et les problèmes budgétaires, tout comme les avancements de carrière de l'ensemble des personnels. Michel Soutif les présidait avec une fermeté souriante (... ou pas), une imagination très constructive, beaucoup de clairvoyance, et une réelle attention pour les problèmes de personne.

Durant toute cette période, je suis constamment frappée par la curiosité toujours en éveil de Michel Soutif et son aptitude à parfaire ses connaissances. C'est ainsi que j'ai eu un jour la stupéfaction de l'entendre téléphoner en chinois. L'explication en était simple : l'université de Grenoble ayant signé un accord de partenariat avec celle de Wuhan en Chine, Michel Soutif avait appris le mandarin. Ces qualités, conservées jusqu'au bout, lui permettront d'avoir une vie de retraité très active intellectuellement.

Appelé à d'autres fonctions universitaires, Michel Soutif quitte la direction du laboratoire à la fin de 1976. Deux autres directeurs lui succèdent : Jean-Claude Pébay-Peyroula (1949 s), puis Yves Merle d'Aubigné, avant que je n'assume moi-même les fonctions de directeur du laboratoire de 1987 à 1991. Ces quatre années de direction m'ont permis de prendre conscience du poids et de la difficulté de la tâche : je n'en apprécie que davantage les qualités qui furent celles de Michel Soutif dans ses fonctions de direction, ainsi que la valeur des réalisations qu'il mena à bien.

C'est dans les dix dernières années que mon mari et moi-même avons vraiment noué des relations régulières avec Michel Soutif et sa seconde épouse Ruth qui était pour nous une amie de très longue date. Nous gardons un très beau souvenir de ces rencontres – tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, le plus souvent au restaurant – où se révélait toute l'étendue de la culture de Michel Soutif.

Absent de Grenoble pour les obsèques de Michel Soutif, Marcel Vallade qui assura la direction du Laboratoire de spectrométrie physique de 1996 à 2000, m'avait fait parvenir un message qui traduit parfaitement ma pensée : « ... Nous voilà tous un peu orphelins de ce père fondateur de Spectro. Quelle énergie, quelle lucidité, quelle

humanité, quel insatiable appétit d'entreprendre et de découvrir le monde ! Il est resté jeune jusqu'à un âge avancé... ».

Josette PAILLOUS KAHANE (1951 S)

Michel Soutif a été avec Louis Néel, Louis Weil, Noël Félici et Erwin Bertaut l'un des fondateurs du site grenoblois scientifique, et du partenariat original mais essentiel avec le Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG, CEA Grenoble maintenant), en créant des laboratoires à l'Université et au CENG.

### **Président de l'université scientifique et médicale de Grenoble (USMG) de 1971 à 1976**

À Grenoble, la loi Edgar-Faure de 1970 conduit à la création de l'université scientifique et médicale de Grenoble (USMG) associant la faculté des sciences, les facultés de médecine et de pharmacie. Elle prendra en 1988 l'appellation université Joseph Fourier-Grenoble-I (UJF).

Michel Soutif en sera le premier président de février 1971 à mars 1976. Dans ce nouveau cadre universitaire, il tiendra un rôle fondateur et prospectif pour l'USMG, et l'université en général. Au cours de son mandat, il fut aussi, premier vice-président de la toute nouvelle Conférence des présidents d'université (CPU). Il s'attachera, alors, à promouvoir les travaux communs entre médecins et scientifiques. Cette politique conduira à situer la faculté de médecine de Grenoble dans les toutes premières facultés de médecine françaises, en promouvant le choix de recrutements d'excellence, souvent fondés sur la double compétence en sciences et médecine.

Michel Soutif a mis en place les nouveaux statuts de l'université, avec ses missions de formation adossées à une recherche d'excellence. Parmi ses priorités, il faut rappeler celle qui est liée à la formation des cadres techniques pour l'industrie avec la mise en place des nouvelles maîtrises des sciences et techniques (dès 1972). Trente ans plus tard sera fondé Polytech-Grenoble, l'école d'ingénieurs de l'UJF.

Michel Soutif favorisera également, avec l'appui de son collègue Louis Lliboutry (1940 s), glaciologue, l'installation de géophysiciens et inspirera ensuite ses successeurs pour l'installation à Grenoble d'une équipe d'astrophysiciens, autour d'Alain Omont (1957 s).

### **Après son mandat de président**

Michel Soutif soutiendra l'implantation sur le domaine universitaire (1979) de l'Institut de radio-astronomie millimétrique (IRAM), institut européen qui venait d'être créé, avec ses antennes de réception installées sur le plateau de Bure, dans les Hautes-Alpes. Ces initiatives conduiront en 1985 à la création de l'Observatoire des sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG) qui, à ce jour, après trente ans de reconnaissance internationale, contribue à la notoriété de l'université de Grenoble.

Michel Soutif a aussi soutenu le dossier scientifique de Grenoble pour l'accueil du futur Synchrotron européen (ESRF) en 1986, dans la suite de l'installation de l'Institut Laue-Langevin (ILL), le réacteur à Haut Flux franco-allemand que son laboratoire avait appuyé.

### **Son inspiration au service de ses successeurs et son rayonnement au service des relations industrielles et internationales**

Depuis son arrivée à Grenoble en 1951, Michel Soutif n'a eu de cesse de cultiver les liens avec l'industrie. Durant son mandat de président et au-delà, il s'attachera à promouvoir l'image de la technopole grenobloise.

C'est dans cet esprit qu'en 1981, alors président de l'Alliance Université-Entreprise de Grenoble (AUEG), il crée, sous la présidence de Jean-Jacques Payan (1956 s) et avec le soutien de la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble (CCIG), le SILUI (Service d'information et de liaison université-industrie), ce qui conduira à la création du Service des relations industrielles de l'UJF.

Dans le cadre des programmes mobilisateurs créés au plan national en 1981, Michel Soutif met en place le programme « Instrumentation ». Il prolonge cette action au plan international avec la Chine et est un des premiers Français à s'y rendre avec des industriels dans les années 1980 pour tenir des expositions scientifiques et industrielles à Chengdu.

Plus tard, il sera à l'origine de l'accord, premier du genre en France, signé entre l'université et la municipalité de Shanghai sur la coopération universitaire, scientifique et technique (1<sup>er</sup> octobre 1984). Cet accord sera étendu ensuite à la région Rhône-Alpes. Il va alors promouvoir la coopération régionale avec Shanghai, notamment avec l'Université médicale n° 2, par la création dans cette université, et avec le soutien de l'université Stendhal, du Centre de formation au français fonctionnel de Chine (CFFFC), destiné à des auditeurs étudiants, universitaires et industriels. Il sera honoré du titre de « Professeur d'honneur » de l'Université médicale lors des manifestations de son cinquantenaire.

Cette initiative aura un prolongement, avec la mise en place d'une coopération médicale entre l'hôpital franco-chinois de Suzhou et le CHU de Grenoble. Ce sera la base du jumelage entre les villes de Grenoble et de Suzhou, dont il sera le président du Comité de jumelage.

Il a reçu le Grand Prix, très rare à l'époque, de la Coopération scientifique franco-chinoise de la République populaire de Chine (2004).

Au niveau de l'université, Michel Soutif a impulsé la création du service « Relations internationales », dont il sera le responsable jusqu'en 1994.

Dans un souci de culture internationale partagée, il avait dès son mandat de président d'université initié un programme de formation et d'échanges d'étudiants et

de professeurs avec l'École normale supérieure (ENS) de Bamako. Depuis 2010, cette initiative s'est transformée en un programme de coopération entre l'université de Grenoble et l'université de Bamako, « 300 cadres pour le Mali », programme d'excellence financé par la France et le Mali.

### **Le professeur, l'enseignant**

Michel Soutif, professeur, a été un pédagogue éclairé et passionné par l'enseignement et la transmission du savoir. Des générations d'étudiants enchantés et séduits par ses cours s'en souviennent encore. Très sensible à la nécessité de la diffusion de la culture scientifique et technique, il avait soutenu dans la nouvelle Maison de la Culture de Grenoble le développement du secteur « animation sciences », en favorisant la mise à disposition de personnels enseignants-chercheurs de l'université. Cette expérimentation conduira quelques années plus tard, en 1979, à la création du Centre culturel scientifique, technique et industriel – La Casemate –, le premier en France. Michel Soutif a aussi mis ses talents au service de l'Académie delphinale dont il fut président en 2004-2006.

Il avait coutume de dire « qu'il serait fini le jour où il ne pourrait plus enseigner ». Alors, il continua d'enseigner jusqu'au dernier moment dans le cadre de l'université inter-âges du Dauphiné (UIAD). Il a fait bénéficier les étudiants et ses auditeurs de la culture internationale, par ses enseignements sur l'histoire des sciences et des techniques en Chine et en Extrême-Orient. Il a écrit de nombreux livres dans ce domaine, toujours clairs, comme son enseignement, avec une solide documentation historique.

Son livre *Naissance et diffusion de la physique, de la Sicile à la Chine* a été réédité récemment par Grenoble Sciences-EDP Sciences. La première édition de cet ouvrage avait reçu le prix Villemot de l'Académie des sciences (2004). Le livret *Grenoble, carrefour des sciences et de l'industrie*, édité en français et en anglais, dans la collection Les Patrimoines, édition Dauphiné Libéré-Musée dauphinois, est un trésor qui permet de saisir l'évolution de l'université et de Grenoble dans leurs dimensions scientifique et culturelle, technique et industrielle, et ce dans une perspective d'avenir et de stratégie internationale.

Pour conclure, j'ai conscience de n'avoir évoqué ici qu'une partie des réalisations de Michel Soutif : il avait le sens des réalités et les concrétisaient. Nous lui devons une profonde reconnaissance pour toutes les fondations qu'il a contribué à construire et qui portent aujourd'hui l'université et la science de Grenoble-Alpes.

### **Michel Soutif et Rasset-Gagnaire-archicubes, du CENG au domaine universitaire**

On doit à Michel Soutif d'avoir sollicité André Rasset (1951 s) et Didier Gagnaire (1950 s) pour venir à Grenoble en 1961, comme professeurs à la faculté des sciences, dans le souci de renforcer la recherche en chimie sur Grenoble. Ils étaient tous deux caïmans au Laboratoire de chimie organique de l'École normale supérieure de la

rue d'Ulm. Michel Soutif avait lancé le développement à Grenoble de la résonance magnétique nucléaire en coopération avec le Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG). André Rassat et Didier Gagnaire créent alors au CENG le Laboratoire de chimie organique physique dont ils seront les co-directeurs.

Puis, André Rassat répond à une sollicitation de l'université de concevoir un laboratoire de chimie organique réunissant des équipes aux thèmes trop dispersées. Il réussit à créer en 1980 un nouveau laboratoire sur le domaine universitaire, le LEDSS (Laboratoire d'études dynamiques et structurales de la sélectivité), dont il sera le directeur. En 1987, il sera amené à prendre la direction du Laboratoire de chimie organique de l'ENS-Ulm.

Dans le même sens, Didier Gagnaire sera amené à créer un nouveau laboratoire, le CERMAV (Centre d'études et de recherche sur les macromolécules végétales), faisant le lien entre chimie organique et biologie végétale, lui aussi sur le domaine universitaire, en relation avec l'École française de papeterie et le Centre technique du papier.

Alain NÉMOZ (1959 s)

**ARCAIX (Suzanne, épouse GÉLY), née le 14 août 1923 à Rieutort-de-Randon (Lozère), décédée le 30 janvier 2016 à Riom (Puy-de-Dôme). – Promotion de 1943 S.**



Son père est instituteur aux écoles Michelin à Clermont-Ferrand ; sa mère, au foyer, s'occupe des trois enfants Marie-Louise, Suzanne et Cyprien dans la cité Michelin de Chanteranne, près de l'usine de Cataroux. Les parents s'aperçoivent que Suzanne a appris à lire toute seule en écoutant sa sœur Marie-Louise, son aînée de 3 ans, réciter ses leçons. Aussi, elle entre directement à l'école primaire à cinq ans sans passer par l'école maternelle. Passionnée par les livres et les problèmes d'arithmétique, elle arrive en tête de classe aux « compositions » mais elle est trop jeune pour se présenter au certificat d'études qui, dans l'Enseignement primaire de l'époque, est incontournable et pour lequel il n'y a pas de dispense d'âge. Alors elle redouble la classe, rongant son frein : les institutrices l'envoient faire leurs commissions à la Coopérative de Chanteranne ! En juillet 1935, elle est reçue au certificat d'études.

Enfin, libérée de ces contingences, elle va, à bicyclette, à l'école primaire supérieure Michelin de la rue du Nord où l'on apprend la littérature, les mathématiques, mais aussi la couture et la dactylo... pendant deux années, au bout desquelles madame



Michelin, en personne, vient solennellement désigner deux élèves bénéficiant d'une bourse pour aller préparer le brevet élémentaire à l'Institution libre Fénelon. Suzanne obtient cette bourse pour la rentrée scolaire 1937.

Quittant les quartiers ouvriers, elle arrive, toujours à bicyclette, même sous la pluie et l'orage, dans un établissement fréquenté par la bourgeoisie clermontoise où certaines enseignantes ou élèves traitent les boursières avec condescendance : par exemple, une religieuse, rendant les compositions, était agacée de voir très souvent Suzanne première et ajoutait « mais, Suzanne, vous n'avez pas de mérite ! » Bien sûr, on voyait bien qu'elle travaillait facilement et joyeusement. Au bout de deux ans à Fénelon, succès au brevet élémentaire en juillet 1939.

Alors, les religieuses convoquent ses parents et leur proposent de garder Suzanne sans payer d'études, à condition qu'elle enseigne ensuite, une fois diplômée, dans leurs écoles. Mais sa mère, qui avait perdu son père à 10 ans et n'avait pu étudier au-delà du brevet élémentaire, rêvait de la réussite de ses enfants. Elle déclina donc l'offre des religieuses malgré le salaire unique du foyer, et décida que, sautant la classe de seconde, Suzanne entrerait directement en 1<sup>re</sup> A' à la rentrée scolaire... Hélas ! La guerre éclate !

Cependant malgré l'inquiétude quotidienne, la rentrée scolaire se fait comme prévu en octobre 1939 à l'École Fénelon et Suzanne acquiert en quelques mois un latin suffisant pour être reçue à la 1<sup>re</sup> partie du baccalauréat en juin 1940 en pleine « débâcle ». En octobre 1940, elle entre en classe de « math élem. et philo » sans choisir spécifiquement la voie scientifique, ce qui était possible à l'époque.

Après le succès au Bac, en juin 1941, elle allait s'orienter vers des études de chimie à la faculté des sciences de Clermont lorsqu'elle apprend, par un hasard qui fut déterminant pour son avenir, l'existence des classes préparatoires scientifiques du lycée Blaise-Pascal, à Clermont, où elle pouvait préparer le concours de l'École normale supérieure, le seul auquel les filles pouvaient se présenter alors que les garçons du même âge pouvaient entrer à Centrale, Polytechnique, l'École des Mines...

La taupe du lycée Kléber de Strasbourg, après avoir été repliée dès la rentrée 39 à Périgueux puis à Mauriac, avait pris à la rentrée 40 ses quartiers à Clermont-Ferrand où elle resta jusqu'en 1945. Il y a donc deux hypotaupes et deux taupes à Clermont durant cette période 40-45.

En octobre 1941, Suzanne entre en hypotaupe au lycée Blaise-Pascal dans une classe de 45 garçons et 4 filles. Ambiance studieuse où les élèves grâce à des professeurs de haut niveau acquièrent de solides connaissances en mathématiques et physique... et oublient un peu la guerre et l'incertitude de l'avenir. Pour passer ensuite en taupe, les élèves sont classés selon leurs notes de l'année et affectés alternativement un par un, dans un souci d'égalité, dans l'une ou l'autre classe et Suzanne entre dans la taupe

Kléber, repliée de Strasbourg dont le professeur de mathématiques très brillant, sévère et exigeant, Henri Marvillet (1924 s), obtenait d'excellents résultats aux concours et marquait pour la vie de nombreuses générations d'élèves reconnaissants. Suzanne eut ainsi la chance de vivre une année passionnante de travail scientifique et de réussir en 3/2 le concours d'entrée à Sèvres en juin 1943.

Elle évoquait souvent le problème de mathématiques de ce concours, très difficile à résoudre où l'astuce, rappelée pendant les révisions, consistait à transposer le problème à l'infini où il se résolvait facilement. Et elle avait tenu en 2012 à retrouver cet énoncé qui lui avait ouvert sa carrière, et à le refaire !

Dans le souci d'informer les jeunes et de fixer les souvenirs des anciens, Suzanne a écrit en 2008 une contribution au centenaire du lycée Blaise-Pascal où elle décrit avec humour et tristesse ce qu'était la vie des taupins dans la période 40-45 et en particulier l'invasion de 1940, le statut des juifs, les rafles, les restrictions, la rudesse de l'hiver, les bombardements...

Suzanne poursuit ses quatre années d'études à Paris ; elle a décrit dans les deux notices consacrées à ses amies Marguerite Barthès Lignon et Lucette Bérard Luc (*L'Archicube* n° 19 bis, février 2016, p. 151-153) la vie des sévriennes scientifiques dans la maison des étudiantes du 214 boulevard Raspail à Paris, avec le couvre-feu, les alertes, les arrestations, mais, malgré tout, la danse sur le Beau Danube bleu ou les valse de Chopin, la Libération, puis en 1945 l'accueil à l'hôtel Lutétia des déportés de retour des camps et la corvée de vaisselle.

Elle a gardé de nombreuses amitiés avec ses anciennes camarades. On pourra citer en particulier Lucette Okal (1941 S), qui venait très souvent voir Suzanne en Auvergne et dont l'humour et le franc-parler réjouissaient toute la famille.

Suzanne est reçue en 1947 à l'agrégation de physique, ce qui lui ouvre une heureuse carrière de professeur.

Pour son premier poste (septembre 47), elle est affectée comme professeur de sciences physiques en terminale au lycée de filles d'Aix-en-Provence ; elle y est très entourée par ses collègues plus anciens avec lesquels elle restera en contact tout au cours de sa carrière. Elle aimait raconter qu'allant faire passer les épreuves du Bac en Corse, elle avait eu la surprise d'entendre des anciens élèves chanter en corse les résultats devant l'établissement sous le nez des autorités académiques du continent.

Elle est nommée en 1953 au lycée Jeanne-d'Arc de Clermont-Ferrand.

Par l'intermédiaire d'associations lozériennes, elle rencontre alors le docteur Armand Gély, né également en Lozère à Estables, village voisin de Rieutort où ils se marient en juin 1953. Ils auront 5 enfants : Anne en 1954, Élisabeth en 1955, Paul en 1957, Marie-Hélène en 1959 et Cécile en 1963. Elle mène parallèlement sa carrière de professeur sans jamais s'arrêter.

Lorsqu'un poste de professeur de physique-chimie en math sup. se libère au lycée Blaise-Pascal, elle hésite à postuler, mais, vivement encouragée par le professeur de mathématiques de taupe, Gilbert Péronny (1944 s), elle s'y décide et ne le regrettera pas. C'est le début de sa carrière de professeur de classes prépas. Très engagée, elle forme des générations entières d'élèves qui réussissent brillamment et entrent aux ENS, à Polytechnique ou d'autres grandes Écoles et lui en sont restés très reconnaissants. Elle a toujours voulu transmettre ses convictions scientifiques et a marqué par ses qualités intellectuelles, et plus encore humaines. En tant que professeur, elle fut sévère, exigeante, mais savait aussi être une « maman » avec ses élèves, en les soutenant pour faciliter leur réussite et les aidant à se surpasser, car son dévouement était immense. Elle a même eu ses filles normalienne ou polytechniciennes Anne, Marie-Hélène et Cécile comme élèves en math sup. ou en math spé.

Sa famille était pour elle fondamentale, elle s'est beaucoup impliquée avec son mari, Armand, décédé trop tôt en 1991, dans l'éducation de leurs enfants qu'elle voulait préparer à leur avenir en leur donnant le maximum de chances. Elle était très fière de la réussite de ses 4 filles (médecin, normalienne et polytechniciennes) ainsi que de ses gendres, tous issus de ces mêmes grandes écoles et s'est beaucoup investie avec Armand dans l'accompagnement de leur fils Paul de santé fragile qu'ils ont affectueusement entouré et aidé à progresser. Ses quatorze petits-enfants ont bénéficié à leur tour de son affection et de ses qualités pédagogiques, et ont été très marqués par sa personnalité et son engagement.

Ses cinq enfants ont tous appris à jouer d'un instrument de musique différent, ce qui permettait d'agrémenter les fêtes de famille d'un concert de grande qualité. Armand emmenait régulièrement enfants et amis faire du ski au pied du Sancy.

Nommée chevalier des Palmes Académiques en 1965, elle accède au plus haut grade, commandeur, en 1993, couronnant ainsi son engagement professionnel constant.

Aussi, la retraite venue au milieu des années 80, elle s'est engagée pour la vulgarisation scientifique et y est restée très active. On peut rappeler la reproduction de l'expérience de Pascal de la place de Jaude au sommet du Puy-de-Dôme ou son enthousiasme communicatif à faire partager le phénomène surprenant de l'inversion du champ magnétique sur le seuil de sa maison de vacances de Laschamps. Elle était très attachée à celle-ci et aimait beaucoup y recevoir ses proches et ses amis grâce à des aménagements successifs et leur faire goûter de succulentes spécialités gastronomiques.

La liste de la vingtaine d'articles qu'elle a publiés de 1999 à 2007 dans la revue *Auvergne-Sciences* montre la variété de ses intérêts et la richesse de sa culture : la pollution atmosphérique, l'ionisation des aliments, la découverte de la radioactivité

naturelle, l'inversion du champ magnétique terrestre dans la chaîne des Puys, le pli cacheté d'Henri Becquerel, le centenaire de la naissance d'Irène Joliot-Curie, le centenaire de la découverte du radium, le génie d'André-Marie Ampère, Pasteur à Clermont-Ferrand, les *Principes* de Newton, hommage à un grand physicien : Augustin Fresnel, visite de la centrale nucléaire de Saint-Alban-Saint-Maurice, le centième anniversaire de l'attribution du prix Nobel de chimie à Marie Curie...

Elle participe à la création de l'ADASTA (Association pour le développement des activités scientifiques en Auvergne) dont elle assume la présidence en 1998-2000 et met en route les *Jeunes pousses* à l'intention de jeunes scolaires auxquels elle propose des activités expérimentales le mercredi, tout en assurant une présence aux fêtes de la science et aux olympiades de chimie.

Elle militait aussi dans la Société française d'énergie nucléaire où elle invitait des conférenciers prestigieux tels Robert Dautray sur le dérèglement climatique ou la fille d'Irène et Frédéric Joliot-Curie, Hélène Langevin, et la première femme élue à l'Académie des sciences, sa camarade de promotion Yvonne Choquet Bruhat sur la relativité et sa rencontre avec Albert Einstein à Princeton.

Fallait-il aller présenter une exposition, soutenir un travail ou rencontrer des élèves dans un collège au fin fond de l'Académie, elle répondait toujours présent, inlassablement ; elle a aussi beaucoup travaillé au profit des jeunes avec l'association des anciens élèves du lycée Blaise-Pascal.

Dans le livre de mémoires *Une mathématicienne dans cet étrange univers* que vient d'éditer Odile Jacob, Yvonne Choquet Bruhat se remémore : « Lors de la célébration du soixantième anniversaire de notre promotion, j'ai repris contact avec une physicienne, Suzanne Gély, qui avait été professeur de taupe à Clermont, toujours chaleureuse et impliquée dans un catholicisme actif. Nous avons découvert que nous pratiquions toutes deux Internet et courriel, ce qui était rare parmi nos camarades de promotion. Nous avons alors renoué les relations amicales de notre jeunesse. À son invitation, je suis allée faire une conférence à l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Clermont pour la célébration du centenaire de la relativité restreinte. J'ai logé dans sa belle maison de la rue Beausoleil et elle m'a emmenée visiter les somptueuses basiliques des environs, en particulier à Brioude, berceau de la famille Bruhat. Par la suite, nous avons échangé de fréquents courriels, les siens toujours courageux se terminant souvent par : *Il faut garder l'Espérance* »

Elle consacrait ainsi beaucoup d'énergie et de temps à la vie associative, revenant sans cesse avec ténacité à la charge pour toute cause qu'elle estimait juste.

Elle eut toujours le souci de vivre pour les autres, le souci de l'humanité avec une foi profonde qu'elle vivait dans la prière et un engagement permanent. Jusqu'au dernier moment, elle a fait rayonner son esprit empreint de curiosité mais exigeant,

femme d'autorité et de projet, toujours déterminée. Et quand, ces dernières années, la vieillesse se fit plus lourde et contraignante, s'il lui arriva de se plaindre, ce ne fut guère pour déplorer son propre sort, ce fut pour regretter de ne pas pouvoir faire plus pour autrui.

Après une année de difficultés de mobilité qui l'affectaient beaucoup et de fragilités d'ordre cardiaque, elle s'est éteinte suite à un brutal accident vasculaire cérébral le 30 janvier 2016 entourée de l'affection des siens.

Comme l'a synthétisé la présidente de l'association des anciens élèves du lycée Blaise-Pascal à l'issue de la cérémonie religieuse, « une grande dame et une bonne personne ».

*Pour l'essentiel, ce texte a été établi par ses enfants en particulier d'après des notes prises auprès de leur mère en 2013. Elle y raconte sa jeunesse, son entrée à Sèvres et l'ascension sociale que lui a permis sa scolarité à Clermont. Avec leur accord, je l'ai complété par quelques souvenirs d'une amitié de nos deux familles de plus de soixante ans.*

Paul-Louis HENNEQUIN (1949 s)

**AYANT (Yves), né à Ollioules (Var) le 6 janvier 1926, décédé à Grenoble (Isère) le 8 juin 2016. – Promotion de 1946 s.**



Dans le répertoire des chansons d'archicubes, il est question des rêves et des ambitions d'un conscrit. Ce ne fut en rien le cas d'Yves Ayant ; il avait certes toutes les qualités intellectuelles pour les justifier, mais aucun désir de briller dans un monde qui l'effrayait un peu : il était satisfait de la fréquentation de ses familiers et de ses collègues les plus proches. Né à Ollioules, dans le Var, il était devenu parisien en suivant son père, employé aux chemins de fer, qui avait été muté à Paris. Il intègre l'École en 1946. C'était un des rares endroits en France où l'on avait conscience du retard pris par la recherche universitaire française ; son diplôme d'études supérieures, dans le laboratoire de Frédéric Joliot, aida Yves Ayant à prendre conscience de cette situation, et c'est pratiquement tout seul qu'il apprit la mécanique quantique, et surtout à l'utiliser comme un outil.

C'est pourquoi il fut recruté comme thésard au laboratoire de l'École dans l'équipe de Pierre Grivet (1931 s) qui se lançait, avec quelques jeunes physiciens, dans une technique nouvelle, la Résonance magnétique nucléaire (RMN) ; en pratique, le manque de moyens matériels avait amené plusieurs des chercheurs à s'intéresser à une

variante, la résonance quadripolaire. Et Yves Ayant entreprit de faire la théorie des « temps de relaxation » dans ces expériences.

Et, tout seul, voyant que certains raisonnements de physique classique peuvent aider à comprendre ces phénomènes quantiques, il inventa la fonction de corrélation quantique, qui sera, avec quelque formalisme supplémentaire, généralisée et popularisée sous les noms de fonction de Green ou de fonction de réponse. Il démontra ses propriétés thermodynamiques. Il aurait pu être reconnu pour l'originalité de son travail, mais qui va s'intéresser à une thèse et à un article d'une revue publiée – à l'époque – en français ? Comme ce calcul était dans l'air du temps, seuls quelques collègues français sauront l'apprécier.

Louis Néel (1924 s), pour joindre à ses travaux sur les matériaux magnétiques des études de dynamique, avait fait venir à Grenoble une équipe issue du laboratoire de Grivet et menée par Michel Soutif (1942 s) ; pour renforcer cette équipe, ce dernier obtint pour Yves Ayant un poste de maître de conférences – on dirait maintenant professeur de deuxième classe – à la faculté des sciences de Grenoble.

Il y créa un enseignement de physique théorique, qui a marqué plusieurs générations de physiciens locaux. C'était ce qui convenait à ces expérimentateurs qui voulaient de la « théorie pratique », un formalisme pour décrire les expériences ; mais il n'était pas question de faire de l'à-peu-près : au contraire, il s'efforçait de faire des exposés rigoureux, adaptés à la formation imparfaite des physiciens de l'époque. Puis, au fur et à mesure de l'amélioration des programmes d'enseignement, il fit évoluer son enseignement, y ajoutant un cours de mathématiques pour physiciens, par exemple. De plus, lorsque l'Institut polytechnique de Grenoble eut à former des ingénieurs pour l'industrie nucléaire, il adapta pour eux ses cours de mécanique quantique.

Par ailleurs, il dirigea un petit groupe de recherche, et intervint en suggérant des idées aux expérimentateurs de résonance magnétique ; sans insister sur les aspects techniques, il faut signaler ses contributions au développement des masers, ancêtres des lasers, et ses théories sur les spectres des composés de terres rares, et, en chimie physique, ses importantes contributions aux phénomènes de relaxation intermoléculaire dans les liquides. À ceci, il faut ajouter l'écriture, avec son élève Élie Belorizky, d'un traité de mécanique quantique plusieurs fois réédité, et d'un traité de mathématiques « utiles aux physiciens ».

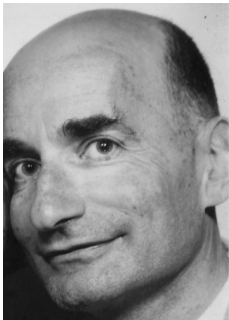
De plus, il est bon de signaler une activité de consultant auprès des ingénieurs du Centre d'études nucléaires de Grenoble chargés de développer une méthode de détection des fluctuations fines du champ magnétique terrestre. Sa trop grande modestie naturelle, jointe à son talent d'enseignant, permettait une coopération avec des gens qui, le retard du pays ne pouvant être rattrapé instantanément, avaient une formation éloignée de la théorie quantique.

Mais, heureusement, son activité professionnelle ne l'empêchait pas d'être un agréable compagnon, ne se prenant pas au sérieux, grand amateur de musique classique, violoniste amateur, trop modeste pour en faire profiter ses collègues ; le seul talent qu'il ne cachait pas était son habileté aux boules, tireur à la longue provençale, bien sûr.

Depuis son arrivée à Grenoble, il allait se ressourcer dans le Midi pour ses vacances, et c'est là qu'il rencontra une pharmacienne qu'il épousa en 1958. Ils s'installèrent à Grenoble, élevèrent leurs trois enfants. Quand arriva l'âge de la retraite, il retourna au Brusac – Six-Fours, dans la propriété familiale qu'il aimait tant. Puis, après le décès de sa femme, il repartit terminer sa vie à Grenoble, près de l'aînée de ses enfants, de son petit-fils, et de ses anciens élèves.

Pierre AVERBUCH (1951 s)

**HERZ (Jean-Claude), né à Paris, le 26 mai 1926, décédé à Paris, le 18 août 2016.**  
– Promotion de 1946 s.



Jean-Claude Herz, né à Montmartre, le 26 mai 1926 à 22 h 35, était issu de ce qu'on appelait alors la bourgeoisie israélite. Son père, Willy Herz, fils d'un banquier allemand qui avait choisi de s'installer en France, était centralien et ingénieur chez Alsthom où il avait été l'un des pionniers de l'électrification des chemins de fer dans les années 1920. Sa mère, Louise Lambert, dont la famille était originaire de Metz, avait pour père l'hébraïsant Mayer Lambert, collaborateur de Renan, et pour arrière-grand-père le grand rabbin de France du Second Empire, Salomon Ulmann. Jean-Claude, à la retraite, s'est amusé à faire ce qu'il appelait un « graphe généalogique », où l'on voyait apparaître, dans sa parenté plus ou moins proche, la féministe communiste Madeleine Braun (vice-présidente de l'Assemblée nationale en 1945), l'astronome Armand Lambert (mort à Auschwitz en 1944), plusieurs polytechniciens, dont René Lambert, frère de Louise, plusieurs normaliens, parmi lesquels l'historien de l'art Élie Lambert (1907 l), beau-frère de Louise, et l'anthropologue Lucien Lévy-Bruhl (1876 l). Ajoutons qu'une sœur de Willy se maria en Angleterre et que sa descendance inclut deux membres de la Royal Society et deux membres de la Chambre des Lords.

Il partagea une enfance choyée et heureuse, au Vésinet à partir de 1932, avec sa sœur Françoise (1924) et son frère Bertrand (1930). Très précoce, il s'intéressa dès son plus jeune âge aux chiffres. Lisant beaucoup, il fut fasciné par *l'Astronomie populaire*

de Flammarion, et jusqu'en 1942, il se destinait à devenir polytechnicien et astronome. Né dans une famille extrêmement musicienne, il pratiqua très tôt la musique de chambre. Il se distingua dès l'enfance par une indépendance d'esprit qui lui faisait multiplier les observations humoristiques sur tous les sujets. Cet individualisme et un détachement certain vis-à-vis des contraintes extérieures se manifestaient clairement dans la vie quotidienne, au point que l'employée de maison de ses parents l'appelait avec une affectueuse dérision « Sa Majesté ». Cela n'empêchait pas Jean-Claude d'entretenir de très bonnes relations avec sa famille et ses camarades ; sa vivacité était au contraire très appréciée de son entourage. Bref, sa précocité intellectuelle s'accompagna d'un mélange de causticité et de fantaisie qui devait faire le fond de son caractère, tout au long de son existence.

En 1936, il entra en 6<sup>e</sup> à Condorcet, où il raffa tous les ans le prix d'excellence et la quasi-totalité des premiers prix, en mathématiques comme en français, en allemand comme en latin et en grec. De ses humanités lui restèrent l'amour des sciences et du raisonnement scientifique, une très grande curiosité intellectuelle, une maîtrise parfaite du français associée à un don évident pour le pastiche.

La guerre vint briser net cette vie facile et heureuse. En octobre 1940, avec le premier statut des juifs, commencèrent les persécutions. Au concours général de 1942, il obtint le troisième prix de version latine (succès qui lui inspirait ce commentaire, des années plus tard : « facile, tout était traduit dans le Gaffiot, il suffisait d'aller vite »). L'année suivante, au même concours, il décrocha le premier prix de physique et le premier accessit de mathématiques. Il était alors élève au lycée de Toulouse, en zone Sud, où sa famille s'était réfugiée à l'été 1942. Juste après le passage de la ligne de démarcation, en août 1942, il avait écrit un essai sur la dureté des temps, où il détaillait la persécution antisémite : ce texte, d'un immense intérêt historique, attend toujours un éditeur. En juillet 1944, sa famille fut arrêtée et déportée ; Jean-Claude, qui s'était fait embaucher comme précepteur dans la banlieue de Toulouse, échappa par miracle à l'arrestation. Il regagna ensuite Paris où il entra, comme interne, en classe de maths spé. au lycée Saint-Louis. C'est là qu'il apprit, au printemps 1945, la mort de ses parents et la survie de ses frère et sœur.

Au concours de 1946, il fut reçu brillamment à l'X et à l'ENS et opta pour l'ENS, où il fut le cothurne de Jean-Pierre Kahane (1946 s). « Mathématicien dans l'âme », il suivit, en première année, les cours de physique d'Alfred Kastler (1921 s) et d'Yves Rocard (1922 s). En 2<sup>e</sup> année, il eut, grâce à l'enseignement d'Henri Cartan (1923 s), « la révélation des mathématiques telles qu'il souhaitait en faire ». Agrégé de mathématiques en 1949, Jean-Claude fit l'année suivante la connaissance d'une cousine éloignée, Marianne Lévy. Ils se marièrent le 31 août 1951 et eurent deux enfants, Catherine (1953) et Laurent (1959).



Entré au CNRS en 1950, il soutint en 1954 une thèse d'algèbre intitulée « Contribution à la théorie algébrique des équations aux dérivées partielles » (*Annales scientifiques de l'École normale supérieure*, 1954, p. 321-362). En septembre 1954, il entra au service du développement scientifique d'IBM-France, en raison de ses compétences d'algébriste, l'algèbre de Boole étant capitale dans la conception des circuits électroniques. Il y resta jusqu'à sa préretraite, en 1982, et, selon les termes de son collègue et ami Georges Aillaud, il y passait pour « la compétence hors pair, le conseiller indiscuté ». Il fut d'emblée promu conférencier d'algèbre ; puis fit des recherches sur la simplification des fonctions booléennes ; apprenant à utiliser le CPC (calculateur à programme par cartes) du service à façon de la place Vendôme, il entama ainsi sa carrière de programmeur. Il fit de nombreuses études de combinatoire, un cours de probabilités, un cours de calcul symbolique, participa au Congrès international de mathématiques.

Il publia, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, en 1953, un papier sur les pseudo-algèbres de Lie, sujet central de sa thèse, papier dont Cédric, le petit-fils de Jean-Claude, souligne qu'il est encore cité en 2015. Il participa au séminaire Bourbaki en mars 1954, avec un exposé sur les caractères des groupes finis. Il eut par ailleurs une carrière d'enseignant du supérieur, d'introducteur de l'informatique dans plusieurs facultés des sciences : à Grenoble (1955-56), il enseigna l'analyse numérique ; à Toulouse (1956-57), la résolution numérique des équations différentielles ; et à Lille (1960) où il fut appelé par son camarade Georges Poitou (1945 s), l'analyse numérique, la logique appliquée à l'informatique et la théorie des graphes (d'abord en tant que conférencier, puis comme chargé de cours, puis sur un demi-poste de maître de conférences). Enfin, il fut invité à la faculté d'Orsay, de 1968 à 1970, alors que Georges Poitou en était le doyen. Parallèlement il fut embauché pour des cours du soir au CNAM sur la résolution des équations numériques (1957-61).

Au cours de sa carrière, il s'intéressa également aux graphes, et en particulier aux graphes hypohamiltoniens, sujet dont il est considéré comme un précurseur, après Sousselier, et sur lequel il intervint, en mars 1996, au séminaire de philosophie et mathématiques de l'ENS, avec un exposé sur « René Sousselier (1906-1972) et la saga des graphes hypohamiltoniens ». Très soucieux de la place des sciences dans la culture générale, il fit une intervention au colloque de Cerisy de 1970 sur « le mathématicien devant l'informatique » (les actes du colloque ont été publiés en 1972 sous le titre *Révolutions informatiques*, dans la collection 10/18). En collaboration avec Yves Roussel, il fut directeur de publication d'une revue réputée de vulgarisation mathématique, intitulée *Le petit Archimède*.

Son activité musicale fut également intense. Très brillant instrumentiste (piano et surtout violoncelle), il s'adonna aussi à la composition. Puis, au gré de ses rencontres avec d'autres musiciens, il explora le domaine de la musique de chambre. Ainsi, lors

de ses années à l'ENS, il trouva des partenaires et se produisit avec eux. Mais c'est à partir de mai 68 qu'il eut la chance de pouvoir organiser des rencontres musicales et des concerts : IBM créa deux sections de musique, classique et jazz, et Jean-Claude fut nommé président du club musical IBM (il le resta jusqu'en 1982). En décembre 1969 eut lieu un premier concert à la salle Cortot de l'École normale de musique, qui fut suivi de beaucoup d'autres, avec orchestre, chanteurs, chorale et musiciens de chambre. Quelques disques IBM virent le jour. Et c'est en studio que Jean-Claude enregistra en 1973 avec ses partenaires le *trio des Esprits* opus 70 n°1 de Beethoven. À partir de sa préretraite, en 1982, la musique devint la principale activité de ses loisirs. Il avait composé dès son plus jeune âge, des pièces pour piano, une cantate, des variations sur un thème donné. En 1956, la célèbre chanson « les lavandières du Portugal » lui avait inspiré une vingtaine de pastiches dans le style des grands musiciens, de Lully à Milhaud. Il les utilisa dans le grand concert-spectacle qu'il organisa salle Cortot en mars 1984 à partir de ses propres compositions musicales et littéraires, avec la participation de musiciens et choristes IBM. Il a transmis sa passion de la musique à sa fille, Catherine (violon, alto, piano), ainsi qu'à son second petit-fils, Florian, excellent pianiste. Et, on l'espère, à son arrière-petite-fille, Abigaël.

Nous laisserons les derniers mots à celui dont il fut l'ami durant soixante-dix ans, Jean-Pierre Kahane : « Il avait toujours en tête de jolis problèmes, les mathématiques étaient toujours présentes à son esprit comme la musique, et il en jouait avec le même plaisir que du violoncelle. Il était extrêmement brillant et il n'en faisait pas montre. C'était comme en amitié : il était solide et réservé. Quand il riait, c'était de bon cœur, mais le plus souvent il souriait, et l'ironie se lisait dans l'éclat de son regard. Il était pince-sans-rire quand il était jeune, et il l'est resté toute sa vie. Le souvenir que je garderai de lui n'est pas triste, au contraire, il est réconfortant. »

Pierre ALBERTINI (1979 I),  
avec l'aide précieuse de Catherine WALL, Bertrand HERZ, Cédric TEDESCHI,  
Florian TEDESCHI, Georges AILLAUD, Jean-Pierre KAHANE (1946 s).

**KASTLER (Daniel), né à Colmar (Haut-Rhin) le 4 mars 1926, décédé à Bandol (Var) le 4 juillet 2015. – Promotion de 1946 s.**

Daniel Kastler nous a quittés dans sa 90<sup>e</sup> année. Il est le fils d'Alfred Kastler (1921 s), le grand physicien qui obtint le prix Nobel de physique en 1966. Il intégra l'ENS Paris en 1946 et fut en 1949 reçu premier à l'agrégation de mathématiques. Il prépara un doctorat de chimie quantique à l'université de la Sarre où il fut nommé professeur associé en mathématiques en 1953. Il s'établit à partir de 1957 à l'université d'Aix-Marseille où il fut recruté comme professeur en 1959. Il y créa le groupe de physique théorique et y développa les premiers enseignements de physique quantique.

Il démarra une fructueuse collaboration avec Rudolf Haag qui se traduira par les axiomes de Haag-Kastler, à l'origine de la formulation algébrique de la théorie quantique des champs qui demeure un des joyaux de la physique mathématique. Marseille est alors vite devenu un des premiers centres mondiaux de physique théorique et mathématique, tout particulièrement pour l'étude des  $C^*$  algèbres. Daniel et ses collaborateurs ont notamment montré l'importance des  $C^*$  algèbres en mécanique statistique. Avec Jean-Marie Souriau (1942 s) et Antoine Visconti, il fonda en 1968 le Centre de physique théorique. Au milieu des années 80, il se passionna pour les travaux d'Alain Connes (1966 s), médaille Fields, et perçut l'importance de la géométrie non commutative pour comprendre le modèle standard de la physique des particules et notamment le boson de Higgs.

Daniel n'était pas seulement un physicien mathématicien d'exception. C'était un bâtisseur. Il a ainsi été à l'origine de la création de l'équipe de physique mathématique de l'université de Toulon et a fortement contribué à la création de l'Institut de mathématiques de Luminy, convaincu de la nécessaire proximité entre physiciens et mathématiciens. Au fil des années, il créa une école et sut attirer à Marseille des pointures internationales.

Avec le soutien infaillible de son épouse Liesl, il réunissait chez lui à Bandol, dans une atmosphère détendue mais fort studieuse, les plus grands physiciens théoriciens.

Daniel possédait de très grandes qualités humaines : un esprit vif, une ouverture d'esprit, un fort pouvoir de conviction, beaucoup d'humour et de générosité. Il était aussi passionné de musique et notamment de piano.

Il a été un des promoteurs de Luminy, a voulu en faire un centre pluridisciplinaire avec les arts et y a notamment attiré Jean-Claude Risset (1957 s), médaille d'or du CNRS en 1999, qui a très bien décrit sa personnalité en ces quelques mots : « Daniel a un sens profond du rôle du beau dans la science et dans la vie ».

Pierre CHIAPPETTA, professeur de l'université d'Aix-Marseille

### Souvenirs sur Daniel Kastler

Quand j'ai connu Daniel Kastler, nous étions deux petits garçons, moi un peu plus vieux que lui, et nombreuses furent les occasions de jeux et de ris, à Bordeaux où ma mère et ses parents enseignaient... Je me souviens d'une fête costumée, où j'étais déguisé en cow-boy et lui en sioux, armé d'un menaçant tomahawk en caoutchouc. Cette fête fut d'ailleurs à l'avance une réunion normalienne puisque Henri Boiteux (1940 s) déguisé en lardin, Marcel Boiteux (1942 s) en diable, Yvonne Boiteux (1944 S) en paysanne et nous deux, cela faisait une bonne assemblée d'amis qui se retrouvèrent plus tard autour du bassin des Ernest. Mais à l'époque, il n'était pas encore question de physique.

Lorsqu'Alfred Kastler fut nommé à Clermont-Ferrand, pendant longtemps je ne vis plus Daniel jusqu'à son entrée à l'École. Il y eut cela de remarquable qu'il réussit

le concours de l'École après être sorti de faculté et non d'une taupe. C'est un chemin qu'il faudrait suivre plus souvent...

Les premiers travaux de Daniel (qui furent, je suppose, le sujet de son diplôme d'études supérieures) se consacrèrent à l'étude des marées atmosphériques, un sujet passionnant et encore très mal connu. Son travail sur cette question a fait longtemps autorité.

Jean-Claude PECKER (1942 s)

**GRIGNON (Madeleine, épouse CERF), née à Versailles (Seine-et-Oise) le 23 juillet 1928 et décédée à Bellême (Orne) le 26 juin 2015. – Promotion de 1950 L.**



*Nous publions ici une notice exceptionnellement longue bien que Madeleine Grignon n'ait pas connu la notoriété qui d'habitude justifie une entorse à la limite des 10 000 caractères que nous préconisons. Il nous a semblé que nos jeunes camarades verront dans cette notice, avec parfois quelque amusement, combien les choses ont changé depuis le temps où les deux écoles étaient distinctes, où le service militaire était obligatoire pour les jeunes gens et l'agrégation pour tous. Il n'était pas aussi courant qu'aujourd'hui de sortir des voies toutes tracées de l'Éducation nationale. Madeleine Grignon, au prix d'un long combat contre la maladie, a su trouver sa voie qui fut celle d'une utilité sociale incontestable.*

Madeleine Grignon, mon épouse depuis plus de soixante ans, s'est éteinte aux premiers jours de l'été 2015, à Bellême, petite ville du Perche, dans la maison achetée 130 ans plus tôt par son arrière-grand-père, fils d'un pauvre jardinier, devenu un artisan peintre riche et considéré avant d'être ruiné par les emprunts russes. Contrairement à la lignée paternelle, qui ne s'éloigne guère de Bellême, la lignée maternelle se partage : sa grand-mère, issue de la petite bourgeoisie de La Flèche, épousa un professeur au Prytanée militaire, cadet d'une famille de cultivateurs d'un canton reculé du Cantal. Les parents de Madeleine étaient tous deux professeurs d'histoire et géographie. Son père Max avait déployé dès la khâgne une vive activité au parti socialiste<sup>1</sup>, ce qui explique en partie ses échecs aux concours (il fut bi-admissible à l'agrégation). Madeleine fut mise en nourrice pendant un an aux environs de Mamers, sous la surveillance de la mère de Max, femme énergique qui, veuve depuis 1919, tenait une herboristerie au centre de la ville. Ses parents la reprirent chez eux à Bar-le-Duc, leur premier poste double. Puis ce fut Chambéry, où son frère, Pierre-Jean, naquit en 1937.

À Chambéry, Madeleine eut un professeur de lettres remarquable, madame Joly, et se révéla une excellente élève. Le 26 mai 1944, l'alerte retentit. C'était monnaie courante, « ils » passaient presque chaque jour pour bombarder l'Italie. Mais cette fois la cible des avions américains était la gare. Le lycée de jeunes filles était tout proche, une bombe l'atteignit, il s'écroula. Madeleine était réfugiée avec sa classe dans une cave aménagée en abri. Il y eut un bruit énorme, des chutes de gravats, de la fumée : elle apprit plus tard qu'une camarade placée près d'une ouverture avait été tuée par le souffle. L'escalier étant obstrué, c'est par un soupirail et avec l'aide d'un soldat allemand qu'elle sortit de la cave qui s'effondra peu après.

Ses parents ayant été nommés en région parisienne, Madeleine fit l'année de philo en 1945/46 au lycée Fénelon. Au début, les petites camarades regardaient de haut cette provinciale mal fagotée ; tout changea après un 18 en philo. Elle fut logée au lycée Montaigne, dans l'internat réservé aux classes préparatoires que dirigeait madame Bruhat (1911 L), veuve de Georges Bruhat (1906 s) directeur scientifique de l'École, déporté et mort à Buchenwald pour avoir refusé de donner l'adresse d'un élève résistant. Madeleine avait lu dans Nodier que les jeunes gens avaient coutume de s'attacher une chandelle sur la tête pour lire la nuit. Elle fit de même avec une bougie, convertit une voisine de dortoir à ce système ; toutes deux furent surprises par une surveillante avant d'avoir mis le feu à elles-mêmes et au lycée. Madame Bruhat les tança vertement, puis leur tint ce discours : *Je ne comprends pas, Mesdemoiselles, que vous éprouviez le besoin de travailler au-delà des heures d'étude. Prenez exemple sur mon fils François qui passe le concours de l'École normale en fin d'année. Il prend le temps de se distraire, de lire, d'aller au théâtre.* De fait, le *petit François* s'appretait à entrer cacique à l'École (1948 s).

Madeleine fut admissible une première fois à Sèvres en 1948. Ayant échoué à l'oral, elle fit une deuxième khâgne au collège Sévigné, fut admissible en bon rang et fut de nouveau recalée à l'oral, apparemment sur une saute d'humeur du septuagénaire Mario Roques (1894 l). Elle s'inscrivit alors en Sorbonne, passa sa licence en un an, à tout hasard se présenta au Concours et fut reçue, pensa-t-elle, par repentance du jury. La directrice de Sèvres (alors 48 boulevard Jourdan) était madame Prenant ; elle lui conseilla d'opter pour la philo, où ses notes étaient brillantes. Mais par crainte de l'agrégation de philosophie, alors la plus malthusienne de toutes, elle resta une pure littéraire. Séduite par la langue et la littérature allemandes, elle choisit pour sujet de diplôme *Nerval et Heine* ce qui lui permit de faire en 1951 un long séjour en Allemagne occupée. Elle y voyagea de Fribourg (où elle suivit quelques cours de Martin Heidegger appelé *der alte Nazi* par les étudiants) jusqu'à l'île de Norderney en mer du Nord. Elle alternait les séjours dans les hôtels réservés aux occupants et les plongées aventureuses en auto-stop dans la réalité allemande de ce temps.

À l'automne elle était de retour à Paris et c'est alors que j'ai fait sa connaissance. J'étais depuis un an caïman de maths, avec le traitement d'un agrégé débutant, que je

trouvais somptueux, étant logé, nourri et blanchi par l'École. Chacun de nous avait devant lui un sérieux obstacle : elle, l'agrégation de lettres et moi, le service militaire. J'étais « sursitaire », et je devais résilier mon sursis à la fin de l'année universitaire, sous peine de perdre mon privilège qui était de faire, comme ma classe d'âge, un an de service, au lieu des dix-huit mois alors de rigueur. C'est dans ces conditions que j'entrepris de faire à Madeleine une cour à l'ancienne mode. Nous avons vite trouvé un motif plausible de nous revoir : les sévriennes n'avaient pas accès à la bibliothèque littéraire d'Ulm. J'empruntais donc des ouvrages pour elle. C'est au cours d'un au revoir devant son école que je lui déclarai une flamme dont elle devait avoir quelque soupçon ; elle se sauva sans répondre. La réponse vint quelques jours plus tard : elle était négative mais il fut convenu que nous nous écrivions pendant toute la durée de mon service, et la promesse fut tenue. C'est ainsi qu'en Allemagne je reçus des lettres adressées au *spahi Jean Cerf* puis au 2<sup>e</sup> *transmetteur Jean Cerf*.

Les démarches entreprises par le doyen de la faculté des sciences de Paris, Albert Châtelet (1905 s), ayant enfin abouti, mon camarade de promotion François Lurçat et moi reçûmes le 20 septembre l'ordre de rejoindre Paris. Je me réinstallai dans ma chambre de l'École, que mon ami et remplaçant François Bruhat n'occupait pas.

Quoiqu'à l'évidence totalement incompétent en la matière, je fus affecté à un bureau de la Direction des études et fabrications d'armement situé près du parc de Saint-Cloud. Chaque visite de Madeleine à ses parents qui habitaient Garches fut dès lors l'occasion d'une promenade à deux dans le parc. Je risquai bientôt une deuxième demande. Cette fois, Madeleine ne dit ni oui ni non : elle voulait réfléchir. Deux jours plus tard, j'eus l'heureuse surprise de l'entendre répondre : *On s'aime, on se marie*. De ce jour, nous eûmes officieusement le statut de fiancés. Ces « fiançailles » furent bien accueillies par nos deux écoles. Madame Prenant, favorable à ce qu'elle appelait l'osmose entre Ulm et Sèvres, me délivra une autorisation officielle de rendre visite à mademoiselle Grignon dans sa chambre du boulevard Jourdan. Le plus drôle fut la stupéfaction de mes camarades en me voyant tout à coup fiancé à une sévrienne, de plus « regardable ». Madeleine prit l'habitude de venir dîner, au moins une fois par semaine, dans ma chambre. Elle m'a raconté qu'un de ces garçons s'était embusqué derrière une colonne de l'Aquarium, dans le but manifeste de voir de quoi elle avait l'air. Tout cela doit donner l'impression que je l'ai empêchée de préparer son agrégation, et c'est en partie vrai, mais je crois que cela aurait joué contre elle à l'oral seulement ; or il n'y eut pas d'oral. Elle fut à deux doigts de l'admissibilité, le principal responsable de l'échec étant le thème grec.

Nous nous sommes mariés le 27 juillet 1953. Après les festivités, réduites suivant nos vœux à un simple repas de famille à Vaucresson, nous sommes partis à l'aventure sur les routes d'Italie : les lacs, Vérone, Venise, Florence... Nous avons passé la fin de l'été chez mes parents en Alsace.

Peu après la rentrée survint le dramatique suicide de Pierre-Jean, le frère de Madeleine, alors âgé de seize ans. Les premiers temps furent terribles pour Madeleine. Ce drame a pesé sur toute sa vie, et par conséquent sur la mienne. Elle fit une grave dépression, la première. Puis la vie reprit et nous fûmes heureux autant qu'on peut l'être quand, en même temps, on est triste. Nous recevions des amis, tous célibataires. Chacun travaillait de son côté. L'état réel de Madeleine, la profondeur du choc subi, n'apparurent qu'aux résultats de l'agrégation. Alors que, contrairement à l'année précédente, elle pensait avoir bien réussi, elle n'avait que des notes catastrophiques. Sagement, elle décida qu'il n'y aurait pas de troisième tentative. L'année universitaire suivante (1954/55) elle ne se présenta qu'au CAPES, où elle fut reçue haut la main. L'année suivante était consacrée à des stages et se terminait par une épreuve pratique (cours devant une classe), qu'elle passa brillamment. Cependant sa santé s'était tellement améliorée que le moment nous sembla venu de mettre en route un premier héritier. À la rentrée 1956, elle attendait une naissance pour le mois de mars. Elle fut nommée au lycée de jeunes filles d'Arras. Elle prit une chambre en ville où j'allais la voir chaque semaine ; elle adora ses élèves, souvent de famille ouvrière, et fut un professeur très aimé... pendant un trimestre. Elle se mit en congé de maternité à Noël, elle était fatiguée et très maigre. Hélène vint au monde à sept mois, le 27 janvier 1957. Tout semblait néanmoins aller pour le mieux lorsque j'entendis une infirmière affolée dire *la petite dame du 12 est en train de passer*. Étouffements, température à 40° : c'était une embolie pulmonaire. La petite dame ne passa pas, mais dut rester quinze jours de plus à la clinique, d'où elle sortit dans un état d'extrême faiblesse. Il lui fallut pour se rétablir six mois de convalescence.

Notre petit deux pièces sans soleil convenait mal à un nourrisson. Les parents de Madeleine eurent alors l'idée de couper en deux l'appartement de six pièces qu'ils occupaient à Boulogne, de nous en réserver quatre pièces, et de se replier sur les deux pièces restantes et le petit jardin. Madeleine rentra guérie mais encore fatigable. Elle n'avait pas d'ambition universitaire mais, redevenue elle-même, elle ressentit d'autant plus le besoin de se trouver d'autres activités que, de mon côté, j'étais totalement absorbé par ma thèse. Elle fit bénévolement de l'alphabétisation pour une association qui s'occupait de travailleurs immigrés ; ses élèves espagnols, portugais, nord-africains, tous très motivés, l'intéressèrent beaucoup et cela préfigure sa future orientation.

La santé rétablie de Madeleine et notre situation matérielle permettaient de songer à l'héritier numéro deux. À l'automne 1961, Madeleine fut tout heureuse d'être enceinte pour la seconde fois. Mais, vers le troisième mois, elle dut être transportée d'urgence à la clinique où le chirurgien diagnostiqua une grossesse extra-utérine entraînant une grave hémorragie interne. Madeleine sortit de là épuisée, d'autant plus déçue et triste qu'elle ne pouvait plus désormais avoir d'enfant. Mais elle se remit rapidement et la vie reprit à Boulogne, calme, avec une Hélène à l'âge

délicieux de quatre ans. Nous recevions souvent des amis pour qui Madeleine faisait une excellente cuisine. Lorsque c'étaient des « littéraires », cela donnait lieu à des joutes oratoires au cours desquelles Madeleine tenait si bien tête à ces messieurs que cela suscitait non seulement mon admiration mais aussi la leur.

C'est à l'initiative de Jacques Le Goff (1945 l) qu'on lui proposa, en 1962, un poste de chef de travaux à ce qui s'appelait encore l'École pratique des hautes études. Son premier patron fut Alphonse Dupront (1925 l), historien estimé, dont le séminaire traitait des pèlerinages au Moyen Âge. Puis on lui imposa un saut jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec pour patron François Furet. Les relations de Madeleine avec Furet, d'abord cordiales, devaient par la suite s'envenimer jusqu'au clash final. On lui proposait d'étudier un fonds encore inexploité de la Bibliothèque nationale, composé de rapports des censeurs royaux. Le drame survint à l'occasion d'un colloque, pour lequel Furet exigeait un papier, que Madeleine se déclara incapable de fournir dans les délais. J'ai assisté à une conversation déjà tendue où Furet disait : « Cet article, à votre place, je sais comment je le ferais : dans ces rapports vous voyez se dessiner les lignes de défense de la société... » Et Madeleine de lui répondre : « Comment voulez-vous que je trouve là les lignes de défense de la société, puisque tous les articles soumis portent sur des sujets techniques comme l'écoulement des eaux de pluie ou la capnologie (l'art de construire les cheminées). Les ouvrages contestataires suivent d'autres voies, impression clandestine en France ou publication à l'étranger ». Je pense qu'il y eut des torts de part et d'autre, que Furet aurait dû aider davantage Madeleine, et que celle-ci avait largement de quoi faire une communication. Mais Madeleine était incapable de toute concession. J'ignorais que son état justifiait un congé de longue durée. Je l'ai poussée à donner sa démission, dont on nous apprit par la suite qu'elle impliquait sa sortie définitive de la fonction publique. Cette démission eut l'effet escompté : la tension retomba aussitôt, et nous pûmes faire un agréable séjour à New York. Quand vint l'été, nous suivîmes la migration vers l'Ouest des universitaires américains. Le campus de Berkeley – notre terminus – était en pleine effervescence contre la guerre du Vietnam. Nous y sommes restés six semaines, faisant les excursions qu'on imagine.

De retour à Paris à l'automne 1964, Madeleine retourna aux Hautes Études comme simple auditrice. Elle suivit le séminaire de Roland Barthes qui lui manifesta beaucoup d'estime, la conviant notamment à des réunions en petit comité, autour d'invités de marque comme Jacques Lacan. Il lui proposa de travailler sur les *mass media*, ce qu'elle refusa dès qu'elle comprit ce que c'était. Un projet de thèse sur Proust resta dans les limbes. Barthes, qui était au courant de ses démêlés avec Furet, lui proposa alors de finir la rédaction de son travail sur les censeurs et de le publier dans le prochain numéro de la revue *Communications*, consacré à « la censure et le censurable ». L'article fut prêt à temps cette fois. C'est un travail très sérieux, très classique, qui eut une bonne critique.



Nous avons passé l'année universitaire 1968/69 à Princeton. Les conditions de travail à l'Institute for Advanced Study étaient idéales pour moi. Hélène (future sévrienne 1977, aujourd'hui professeur de mathématiques en classes préparatoires) y devint bilingue et l'est restée depuis. Madeleine se fit sans difficulté à cette vie de campus. Elle se fit des amies nombreuses et fit partie d'un « pool » de parents pour la conduite des enfants à l'école. Nous nous liâmes d'amitié avec Georges Dumézil (1916 l) et sa femme : il se moqua gentiment de Madeleine qui lui narrait ses démêlés avec une *vieille dame insupportable* qui monopolisait l'unique exemplaire du *Monde* : « vous vous êtes disputée avec la mère de Delphine ». C'était en effet la mère de l'actrice Delphine Seyrig (et l'épouse d'Henri Seyrig le célèbre historien). Malheureusement la maladie survint une fois de plus, sous la forme de la grippe de Hong Kong. Madeleine en fut très malade. Elle resta une semaine à l'hôpital et en sortit guérie mais très déprimée. Il fallut l'été et notre séjour à Mexico pour qu'elle retrouve sa gaîté. De retour en France à l'automne 1969, la vie reprit à Boulogne, mais l'état de semi-dépendance que cela impliquait vis-à-vis de ses parents pesait de plus en plus à Madeleine. Comme nous revenions des États-Unis avec beaucoup de dollars, il nous fut possible d'acheter un logement. Madeleine se mit donc en chasse et finit par dénicher le *Gallia* qui se présentait (en 1970) sous la forme d'un trou béant à l'emplacement des brasseries du même nom. Je me bornai à choisir l'étage...

Désormais exclue de la fonction publique par sa démission des Hautes Études, Madeleine fit fonction d'assistante à Paris-IV durant l'année 1969/70. Il fallait des nerfs solides cette année-là pour faire face à la contestation. Madeleine décida de ne pas renouveler l'expérience. Elle reprit ses études et se réorienta vers la psychologie. Tout en suivant quelques cours de psychologie expérimentale classique à Paris-V, elle s'inscrivit au cursus de la toute nouvelle université de Paris-VII (dont notre ami François Bruhat a été l'un des fondateurs). Licenciée en philosophie, sévrienne, professeur certifiée, elle s'attendait à être au moins dispensée du DEUG. Il n'en fut rien. Elle fit donc six années d'études, avec une orientation générale vers la psychanalyse, et de nombreux stages dans les hôpitaux psychiatriques, certains auprès de malades réputés dangereux. Madeleine n'a jamais cru à la psychanalyse comme thérapeutique, elle-même n'a pas fait d'analyse. Mais elle s'intéressait à la pensée psychanalytique, en particulier à celle de Mélanie Klein. Elle suivit le séminaire de Jean Laplanche (1944 l) et un projet de thèse de troisième cycle sous sa direction alla jusqu'au dépôt d'un sujet. Mais Madeleine, un moment tentée, revint à ce qui avait été sa motivation : elle voulait pratiquer, soigner, aider. Elle termina ce second parcours universitaire par le DESS de psychopathologie qui lui conférait le titre de psychologue clinicienne. Elle pouvait donc travailler en hôpital. Recommandée par un professeur, elle obtint aussitôt des vacances à l'hôpital Claude-Bernard.

En dépit de ces succès, elle eut alors une grave dépression sans cause apparente. Elle partit un mois à Montana, dans le Valais. Guérie et de retour à Paris, Madeleine alla trouver un de ses anciens professeurs de Sainte-Anne, madame Hakim, à la sortie d'un cours, et lui tint à peu près ce langage : « Madame, j'ai suivi et apprécié votre enseignement. Je trouve en moi tous les symptômes d'une maladie que vous avez décrite. Consentez-vous à me prendre en charge ? ». Il s'agissait de ce qu'on appelait encore PMD ou psychose maniaco-dépressive ; ce seul mot de psychose faisait peur. Aujourd'hui la PMD est dégradée en « maladie bipolaire » : ceux qui en sont atteints ont des hauts et des bas beaucoup plus accentués que le commun des mortels. Madame Hakim félicita Madeleine d'avoir fait son propre diagnostic et la soigna « par la chimie » : lithium + antidépresseurs régulièrement testés et dosés. Cela ouvrit pour elle – et donc pour nous deux – une rémission de plus de vingt ans, dont la fin, hasard ou non, coïncida avec la mort prématurée de madame Hakim. Plus encore que le traitement, c'est la prise de conscience et l'acceptation de la maladie qui ont constitué le pas décisif.

L'hôpital Claude-Bernard était situé tout au nord de Paris, près de la porte de la Chapelle. Madeleine y reprit son travail dans le service des maladies tropicales. Parmi les malades, il y avait quelques Français qui avaient attrapé sous les tropiques une maladie infectieuse ou parasitaire. Il y avait aussi de temps en temps un dignitaire africain qu'on était prié de traiter en VIP, ce que ne fit jamais Madeleine. Cela ne l'empêcha pas d'être dans les bonnes grâces d'un ministre de « l'empereur » Bokassa 1<sup>er</sup> qui l'invita, sans succès, à la chasse au porc-épic. Mais la grande majorité des malades étaient des travailleurs africains. Ces migrants avaient souvent de graves maladies parasitaires (bilharziose, filaires) mais beaucoup souffraient en plus de troubles psychologiques liés au déracinement et à la privation de femmes. Madeleine comprit qu'il lui fallait, une fois de plus, retourner à l'école. Elle se documenta sur les civilisations très différentes des Peuhls et des Bambaras, et suivit les cours d'ethnopsychiatrie africaine de Georges Devereux. Pendant environ cinq ans, elle joua le rôle d'intermédiaire entre les médecins et les malades africains. La plupart de ces hommes étaient jeunes, elle avait la cinquantaine. Elle jouait le rôle de la mère, on lui racontait ce qu'on n'aurait jamais osé dire au médecin. Beaucoup se croyaient envoûtés (ils disaient *maraboutés*), cela se traduisait en général par l'impuissance (« *ça ne marche plus* »). Et il semble que les paroles rassurantes de la « mère » aient suffi à en guérir plus d'un de cette impuissance purement psychologique. L'importance du rôle qu'elle jouait ainsi était reconnue par les médecins, en particulier par le professeur Coulaud, chef de service.

Puis un jour on vit arriver dans le service des malades d'un genre tout différent. Ils souffraient d'un mal que l'on appelait « maladie du poppers », du nom d'une drogue que beaucoup avaient consommée. C'étaient des homosexuels de milieux très variés, souvent des artistes. La plupart avaient une tumeur très particulière qu'on appelait

« sarcome de Kaposi ». Et puis tous mouraient les uns après les autres. Que pouvait faire la psychologue, sinon leur parler ? C'est ce qu'elle fit, découvrant souvent des personnalités attachantes. Il s'agissait bien sûr du sida, mais à l'époque on ignorait encore qu'il se transmettait uniquement par voie sexuelle. Madeleine avait peur, comme les médecins, comme les infirmières – peur pour elle et pour moi. Mais elle leur parlait longuement et de près, malgré les postillons : c'était important de ne pas les tenir à distance. Elle réussissait si souvent à leur redonner l'envie de se battre contre la maladie que le bruit se répandit dans le service (service qui se trouve être celui où était hospitalisé le malade chez qui a été découvert le virus du sida) qu'elle avait une « méthode ». On lui organisa donc une tournée de conférences devant des auditoires nombreux, jusqu'à une centaine d'infirmières inquiètes et désorientées. Outre Paris, elle se livra à cet exercice difficile dans trois ou quatre hôpitaux de province. Un des malades résista longtemps (six mois, un an ? je ne sais plus). Mais il mourut aussi. C'en était trop, elle s'arrêta à l'été 1988. Elle avait soixante ans. Marc, le dernier de nos trois petits-enfants, venait de naître.

Pendant les vingt années qui suivirent, sans activité professionnelle (et semblait-il sans regrets) elle eut certes des hauts et des bas. Mais elle était active, les photos même tardives la montrent gaie, bref elle était restée elle-même. Elle fut une grand-mère enthousiaste et inventive pour les trois enfants d'Hélène, qui firent notre joie à tous les deux. C'est à peu près à la même époque que le père de Madeleine, las d'arracher les mauvaises herbes du jardin et désireux de courir le monde, fit donation de la maison de Bellême à sa fille. Nous y avons fait ensemble, année après année, des travaux qui l'ont je crois embellie. Mais petit à petit, l'initiative et le suivi, le fait aussi de mettre la main à la pâte quand il le fallait, tout cela passait de plus en plus de mon côté. Ce fut le premier signe de son déclin.

Ce déclin, qui dura sept longues années, fut une lente descente, entrecoupée de mieux trompeurs. Tant qu'elle en eut la force et la lucidité, elle exprima clairement son souhait d'une mort rapide et douce. Comprenant que je n'aurais pas le courage de l'aider dans cette voie, j'ai largement consacré ces sept années à adoucir autant qu'il se pouvait des souffrances quotidiennes devant lesquelles elle se trouvait aussi démunie qu'un enfant. J'ai donc été un *aidant*, comme le sont des milliers d'hommes et de femmes, eux-mêmes le plus souvent moins *aidés* que je ne l'ai été. L'été 2014 s'est assez bien passé. Le temps était clément, elle reprit goût au jardin de Bellême dont elle pouvait encore, avec beaucoup d'aide, faire le tour. Mais cette amélioration fut de courte durée. À la rentrée de septembre, elle se mura dans un quasi silence et sembla se désintéresser de tout. Je voulais que Madeleine passe à Bellême ce que je pressentais devoir être son dernier été. Le 22 juin au matin, il fut impossible de la réveiller. Elle resta quatre jours dans ce coma. Madeleine a été enterrée le 3 juillet au très joli cimetière de Bellême dans le caveau où sont les restes de ses ancêtres. J'avais

écrit un texte très bref, qui a été lu par mes petits-enfants, puis nous sommes allés sous les grands chênes du parc de Vigan qui jouxte le cimetière. J'ai parlé là longuement de Madeleine et de nous deux.

Jean CERF (1947 s)

### Note

1. Jean-François Sirinelli consacre à Max Grignon quasiment toute la page 291 de son livre *Génération intellectuelle*.

**BESSIÈRE (Francis), né le 19 janvier 1931 à Aubin (Aveyron), décédé le 30 août 2015 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). – Promotion de 1950 s.**



*Pierre Bessière, fils de Francis Bessière, a retrouvé dans les papiers de son père la notice ci-dessous avec la mention manuscrite « à transmettre au secrétariat de l'Association des anciens élèves de l'ENS pour publication après mon décès ».*

Je suis né en 1931, à Aubin (Aveyron), dans le bassin minier de Decazeville. Mes deux grands-pères étaient mineurs et ont été victimes de la silicose. Je n'avais pas deux ans quand mes parents, petits fonctionnaires, se sont installés près de Versailles, puis à Versailles même. C'est donc au lycée Hoche que j'ai fait l'essentiel de mes études secondaires.

Je suis entré à l'École normale supérieure, en sciences, en 1950. Agrégé de physique en 1954, j'ai passé quelques mois au CNRS, en physique du Globe, sous la direction de Jean Coulomb (1923 s) que j'avais la chance de connaître depuis mon enfance.

Pendant mon service militaire, j'ai pu m'initier aux « sciences humaines ». Après quoi, en 1957, je suis entré à EDF, au service des Études économiques générales (EEG) que Marcel Boiteux (1942 s) venait de fonder. J'ai bientôt eu la responsabilité de la division (puis département) des recherches, et ce jusqu'en 1968.

Dès 1969, essentiellement à l'initiative de Pierre Massé que je connaissais assez bien – est-il utile de dire que je l'ai considéré comme mon « maître » au même titre que Jean Coulomb et Marcel Boiteux – j'ai été détaché par EDF au CEPREMAP. J'ai dirigé ce centre jusqu'en 1972 puis, à ma demande, j'y suis resté en tant que « simple » chercheur : comme beaucoup, je souhaitais me libérer des tâches administratives ; comme bien peu, j'y suis parvenu ! ...

En 1978, M. Boiteux a accepté de me « rapatrier » à EDF (dont il était alors directeur général) à la Direction des études et recherches où, revenant à mes anciennes amours des sciences dites « dures », j'ai pu poursuivre des travaux qui n'avaient plus

rien à voir avec l'économie. En 1991, à l'âge de 60 ans, comme tout le monde à EDF et à cette époque, j'ai pris ma retraite.

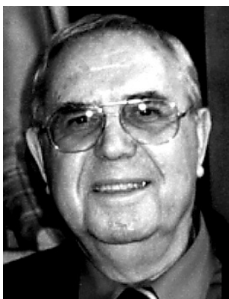
C'est pendant mon long passage aux EEG que mes recherches, qui portaient essentiellement sur la programmation à long terme [jusqu'à 30 ans, mais oui !] des investissements [ne pas prendre ce mot dans son sens financier actuel, mais comprendre : les équipements de production] m'ont conduit à définir et développer la notion de « séparabilité ».

Or celle-ci pouvait – devrais-je écrire : aurait pu ? – être utile à la planification dans l'esprit que Pierre Massé désirait promouvoir. Son objectif, en effet, était de limiter les interventions « dirigistes » aux cas, hélas ! trop fréquents, où le marché concurrentiel – autrement dit : le « libéralisme » économique – néglige égoïstement le vrai long terme et ne prend pas réellement en compte l'intérêt collectif, encore moins dans le domaine social que dans celui de « l'environnement ».

C'est ce qui m'a valu d'être envoyé au CEPREMAP, mais aussi de faire, pendant longtemps (sauf erreur de 1962 ou 63 à 1978), une douzaine de cours par an au CEPE (Centre d'études des programmes économiques) où j'avais d'abord été élève, à temps partiel, en 1958-59. Accessoirement, cela m'a valu de donner d'autres séries de cours ici ou là (ENSAE, ENA, Paris-I, SupÉlec, mais aussi Zagreb en 1965, Bruxelles en 1969) et de participer à quelques groupes de travail et à diverses missions à l'étranger, en particulier, à la fin des années 60, dans divers « pays socialistes » qui espéraient alors trouver un bon équilibre entre marché et planification.

Quant à mes violons d'Ingres, si cela peut vous intéresser, le plus productif fut la science-fiction : on a publié deux de mes nouvelles, un vrai miracle !

**BERNARD (Paul)**, né à Sainte-Maxime (Var) le 13 juin 1929, décédé à Meulan-en-Yvelines (Yvelines) le 1<sup>er</sup> décembre 2015. – Promotion de 1951 I.



Avec le décès de Paul Bernard<sup>1</sup>, les études helléniques et centrasiatiques ont perdu un maître mondialement reconnu et l'Unité mixte de recherche AOROC CNRS-ENS l'un de ses fondateurs et de ses illustres représentants. Il laisse une famille, des amis et des collègues profondément attristés devant une subite disparition que rien ne pouvait permettre de supposer. Peu de temps avant, tous nous avions pu le rencontrer ou converser avec lui. N'avait-il pas participé le 9 et 10 octobre 2015, à Beaulieu-sur-mer, au XXVI<sup>e</sup> colloque de l'Académie à la villa Kérylos sur le thème *La Grèce dans les profondeurs de l'Asie* et présenté une brillante communication intitulée « Un Chinois, des nomades et la fin

de la Bactriane grecque (145-128 av. J.-C. » ?<sup>2</sup> Ce fut aussi l'occasion d'un éblouissant dialogue avec Philippe Hoffmann (1972 l) sur le papyrus philosophique trouvé en 1977 dans le palais d'Aï Khanoum<sup>3</sup>. Cette intervention est publiée dans les actes du colloque, dont Michel Zink (1964 l), secrétaire perpétuel de l'Académie, avait décidé qu'ils lui seraient dédiés, et qui ont été mis au point par Véronique Schiltz. Ce voyage sur les bords de la Méditerranée a été pour lui une belle occasion de revoir, avec sa femme et son fils, les lieux de son enfance.

Sa notoriété établie de longue date lui avait valu la reconnaissance de ses pairs. C'est ainsi qu'en 1987, il avait été nommé correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres puis, le 31 janvier 1992, élu membre de cette docte assemblée. Il était aussi membre du Deutsches archäologisches Institut (Berlin), de l'Accademia nazionale dei Lincei (Rome), de l'Istituto italiano per il Medio ed Estremo Oriente (Rome) et de l'Académie des sciences de Russie (Moscou). Cependant, il n'hésitait pas à reconnaître tout ce qu'il devait à ses maîtres et condisciples : Pierre Demargne (1922 l), Pierre Devambez (1922 l), Louis Robert (1924 l), Henri Seyrig, Daniel Schlumberger, Jean Pouilloux (1939 l), Roland Martin (1934 l), François Salviat (1949 l).

Il garda toujours de ses origines méditerranéennes un caractère aimable et avenant et un très léger accent chantant. On l'imagine aisément comme un enfant studieux et travailleur. Ses études l'ont mené rue d'Ulm entre 1951 et 1955, période à laquelle il passa l'agrégation de grammaire (1954), avant de poursuivre son chemin. D'abord avec un séjour à l'École française d'Athènes (1958-1961), période où il s'initia à l'archéologie de terrain sur le site de Thasos, puis à l'Institut d'archéologie du Proche-Orient à Beyrouth (1961-1965), avec un passage à Xanthos en Lycie où il se confronta aux contacts entre l'hellénisme et le monde achéménide en travaillant avec Pierre Demargne sur le « Monument des Néréides ».

C'est Henri Seyrig qui l'a envoyé en Afghanistan auprès de Daniel Schlumberger, directeur de la Délégation archéologique française en Afghanistan (DAFA) alors qu'il était pressenti comme candidat à sa succession à la tête de cette institution. En 1961 Daniel Schlumberger reçut les premiers indices de la présence, alors à la frontière soviétique, aujourd'hui à celle du Tadjikistan, d'une ville grecque, Aï Khanoum ; découverte que la DAFA avait espérée en vain depuis sa fondation en 1922. Au printemps de 1964 prit place la première campagne de prospection et de sondages, à laquelle Paul fut associé et qui allait marquer un tournant décisif et donner toute sa mesure à sa vie professionnelle<sup>4</sup>.

Un autre voyage avait déjà orienté sa vie personnelle lorsque, au cours d'un trajet en train vers Rome, il rencontra une jeune étudiante américaine, Joan Partridge, avec qui il fonda son foyer ; heureux père de Jeannot (Jean-Christophe) et de Lise et grand-père de Clara et Mélanie.

Les quinze campagnes de fouilles (1964-1978) à Aï Khanoum furent pour Paul d'extraordinaires années d'épanouissement scientifique. Non seulement la Bactriane

grecque ressuscitait grâce à ses efforts et à ceux de son équipe, mais aussi lui-même s'ouvrait, plus que n'avait fait aucun de ses prédécesseurs en Afghanistan, à l'immense champ de l'archéologie centrasiatique de toutes les époques, alors domaine presque exclusif de l'école soviétique. Il eut à cœur d'apprendre le persan et le russe, méthodiquement, en grammairien qu'il était et d'établir avec les collègues soviétiques des relations de confiance et d'estime. Ces années furent aussi celles où il constitua le premier noyau de ses élèves, pour lequel il puisa, mais non exclusivement, dans le vivier de l'École, un noyau que seules les disparitions ont depuis entamé. En 1975, Frantz Grenet (1972 I) fut l'un d'eux qu'il fit venir sur la fouille. Malgré son inexpérience, il lui confia d'emblée le chantier du théâtre et deux ans plus tard il l'appela à la direction-adjointe de la DAFA. À bien d'autres aussi il accorda une confiance qu'ils s'efforcèrent de mériter et il joua un rôle décisif à l'orée de leur carrière, malgré un contexte professionnel de plus en plus difficile. Une plaquette réalisée à l'École sous la conduite de Guy Lecuyot (*Il y a 50 ans... la découverte d'Aï Khanoum*, Paris, 2015) offre la meilleure introduction possible à cette entreprise archéologique qui bouleversa à jamais le visage de l'aventure grecque la plus lointaine et, au-delà, toute l'histoire de l'Asie centrale.

Ces années heureuses furent suivies d'une période difficile après le départ précipité du pays en 1978, la fermeture de la DAFA et l'arrêt de la fouille. La DAFA se trouvait être alors la seule mission du Proche et Moyen-Orient interrompue pour fait de guerre, une situation qui suscita de la compassion, mais beaucoup moins de solidarité de la part de missions bien assises qui allaient plus tard être, elles aussi, rattrapées par l'affolement de l'Histoire. On peut le dire aujourd'hui, nos autorités de tutelle ne se démenèrent pas pour permettre à Paul et à son équipe de rebondir, ou même simplement de continuer à travailler. Cependant, grâce à la bienveillance de Jean Pouilloux, qui était chargé des humanités au CNRS, et de Jean Bousquet (1931 I), directeur de l'ENS, et grâce à l'accueil amical de Christian Peyre (1954 I) au Laboratoire d'archéologie, l'ancienne équipe d'Aï Khanoum et ses archives de fouille avaient retrouvé un foyer et un droit de cité à l'ENS. C'est ainsi que les études sur l'hellénisme oriental ont occupé un petit bureau, prêté par Pierre Petitmengin (1955 I), au rez-de-chaussée de l'aile Rataud. Dans les années qui suivirent, le destin de l'équipe fut celui du laboratoire, migrant du sous-sol aux combles, de l'Informatique au premier étage du pavillon Pasteur à l'Archéocave au niveau -1 de l'aile Rataud pour enfin s'établir dans l'Archéolingerie et l'Archéochapelle sous les combles de l'aile sud du 45 rue d'Ulm.

Comme Paul devait le déclarer lors de la remise de la plaquette en novembre 2015 : « Sans l'École, je ne sais pas ce que nous serions devenus. »

Il fut professeur en archéologie de l'Orient hellénisé à l'École pratique des hautes études où, comme directeur d'études à la quatrième section de l'EPHE, il avait succédé en 1981 à la chaire d'archéologie grecque de Roland Martin après avoir occupé de

1973 à 1981 un poste de maître de recherche au CNRS. Son enseignement sur l'hellénisme oriental attira un nouveau cercle de disciples tout en élargissant le champ de ses curiosités et de ses publications à d'autres branches de l'hellénisme oriental : anatolienne, arménienne, syrienne, mésopotamienne.

Il avait aussi été responsable d'une équipe du CNRS, l'Unité de recherche archéologique (URA) 29 *Urbanisation de l'Asie Centrale préislamique* du Centre de recherche archéologique de Valbonne (CRA) qui devint l'Unité associée (UA) 1222 *Hellénisme et civilisations orientales du Proche-Orient à l'Asie Centrale* au sein du Laboratoire d'archéologie de l'ENS pour finalement se fondre dans l'Unité mixte de recherche (UMR) 126 CNRS-ENS *Archéologie d'Orient et d'Occident* qui porte aujourd'hui l'intitulé UMR 8546 *Archéologie et philologie d'Orient et d'Occident* (AOROC) et est dirigée par Stéphane Verger (1984 l).

Ces années furent l'occasion pour Paul de renouer avec l'École de ses études à laquelle il était resté très attaché. Il garda toujours un lien privilégié avec la bibliothèque des lettres, grande pourvoyeuse de livres, apte à satisfaire sa boulimie de lecture, même si ces dernières années il ne retrouvait plus ses marques et ne reconnaissait plus guère son ancienne École. Les livres tenaient une place très importante dans sa vie et il est difficile d'évoquer sa silhouette sans l'imaginer portant un lourd cartable. Dans le discours qu'il a prononcé lors de la remise de son épée d'académicien à Paul le 4 juin 1993 dans le salon du rectorat à la Sorbonne, Chr. Peyre évoquait ainsi leur première rencontre à l'ENS : « Tu es arrivé par le fond du couloir, descendant de la Bibliothèque avec deux énormes serviettes bourrées de livres, qui te tiraient les bras. ». Avant de commencer ses cours, il plaçait devant lui les livres correspondant à son propos ou les sortaient comme par magie de sa sacoche, comme des sortes de fidèles assistants qui allaient l'aider dans ses savants propos, et cela sans oublier de distribuer à ses étudiants moult photocopies. Il se voulait archéologue, mais il était bien plus que cela, aussi bien versé en philologie, en numismatique qu'en histoire de l'art, œuvrant tout simplement à recomposer d'anciennes pages de l'histoire de l'Antiquité. En tant qu'enseignant, et cela en dépit de la vaste aire d'étude qu'englobe l'hellénisme oriental, de la Méditerranée à l'Indus en passant par la Mésopotamie et la Bactriane, il apprenait à ses étudiants la rigueur de la recherche et les incitait à ne jamais considérer les connaissances comme acquises, mais à toujours les remettre en question et à remonter aux sources.

On avait l'habitude de l'appeler Paul, et cela sans aucune familiarité car le vouvoiement était plutôt de mise. Il inspirait le respect sachant que l'on allait trouver auprès de lui un savoir qu'il était indéfectiblement prêt à partager. Homme d'érudition à la curiosité constamment en éveil, il n'en était pas moins un homme de terrain aimant aller taquiner la truëlle dans de profonds sondages. Il était pour nous, son équipe et ses élèves, un modèle, une référence et un puits de science. Il laisse une œuvre importante



aux futures générations de chercheurs qui trouveront une mine d'informations et d'hypothèses qu'il a patiemment réunies et élaborées au cours de sa brillante carrière.

Paul sut aussi créer et entretenir des liens professionnels tout autant qu'amicaux avec ses collègues. Ce sont les relations qu'il avait établies avec des savants russes et ouzbeks qui furent à l'origine, quelque temps après le départ d'Afghanistan, de la création de la mission archéologique franco-ouzbek de Sogdiane (MAFOUZ), dirigée par Frantz Grenet aujourd'hui professeur au Collège de France.

À partir de 1989 l'ouverture de la fouille franco-ouzbèke de Samarkand lui permit de renouer avec le terrain, et durant les années où sa santé l'autorisa encore à venir régulièrement il apporta une contribution importante à la connaissance de la phase antique de la ville, la Maracanda de la geste d'Alexandre. Plus tard, à la chute du régime des Talibans, il partagea les espoirs, aujourd'hui bien compromis, d'un retour à la paix en Afghanistan ; à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, conjointement avec Jean-François Jarrige, il organisa la reconstitution de la DAFA, et il put participer pour deux saisons aux nouvelles fouilles de Bactres. Ce retour ne put tempérer sa tristesse d'avoir revu une fois le site d'Aï Khanoum, complètement ravagé par les pillages et offrant peu de perspective pour une reprise des fouilles.

Frantz Grenet se félicite d'avoir eu le bonheur d'accompagner Paul Bernard sur le terrain central-asiatique pendant une vingtaine d'années. Tout aussi personnellement, Guy Lecuyot se souvient avec émotion et reconnaissance de nombreuses séances de travail au mois de juillet, que certains s'amusaient à appeler ses « devoirs de vacances », et qui ont marqué à jamais son travail et sa manière de l'envisager.

Jusqu'au bout Paul est resté actif et vigilant, suscitant à l'Académie de nombreuses communications françaises et étrangères qui maintinrent la flamme des études centrasiatiques. Il eut à cœur de passer la main à de plus jeunes pour la publication des chantiers encore inédits d'Aï Khanoum.

Pour conclure rappelons ces maximes retrouvées dans le mausolée de Kinéas à Aï Khanoum<sup>5</sup>, qui, on se plaît à le croire, résumait une belle vie riche en partage, en amitiés et en savoir :

Enfant, sois bien sage,  
dans ta jeunesse, maître de toi,  
au milieu de ta vie, sois juste,  
dans ta vieillesse, sois bienveillant,  
au moment de ta mort, sois sans chagrin.

Frantz GRENET (1972 l) et Guy LECUYOT

Deux volumes de *Mélanges* lui ont été offerts : l'un à Paris, à l'initiative de ses disciples O. Bopéarachchi, C.A. Bromberg et Fr. Grenet, *Alexander's Legacy in*

*the East. Studies in Honor of Paul Bernard*, *Bulletin of the Asia Institute*, 12, 1998 [2001], l'autre en Ouzbékistan, *Traditions d'Orient et d'Occident dans la culture antique de l'Asie centrale*, K. Abdullaev (éd.), Samarkand, 2010. La bibliographie de Paul Bernard a été réunie par Laurianne Martinez Sève et Michel Sève dans le numéro 2016 de la *Revue archéologique* dont il avait été le directeur pendant plusieurs années ; L. Martinez Sève et M. Sève, « Nécrologie. In memoriam Paul Bernard (1929-2015) », *Revue archéologique* 2016/2, p. 411-423. Voir aussi H.-P. Francfort, « Paul Bernard (Sainte-Maxime, 13 juin 1929 – Meulan-en-Yvelines, 1<sup>er</sup> décembre 2015) », *Syria* 93, 2016, p. 413-420.

### Notes

1. <http://www.aibl.fr/membres/academiciens-depuis-1663/article/bernard-paul>
2. Voir J. Jouanna, V. Schiltz et M. Zink (éd.), *La Grèce dans les profondeurs de l'Asie*, Cahiers de la Villa Kérylos 27, Paris, 2016, p. 101-120.
3. *Idem.*, p. 228-232.
4. Guy Lecuyot, « Entretien avec Paul Bernard », *Bulletin de la Société des Amis de l'École normale supérieure* n° 227, Paris, 2003, p. 36-47.
5. Traduction de Georges Rougemont, *Corpus inscriptionum iranicarum, Inscriptions grecques d'Iran et d'Asie Centrale*, SOAS, Londres, 2012.

**MARTINEZ (Louis)**, né le 16 février 1933 à Oran (Algérie), décédé le 6 février 2016 à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). – Promotion de 1953 I.

Par ses origines familiales, Louis Martinez appartenait à une double tradition. Sa mère, comme de nombreux Français peuplant l'Algérie, venait du Sud-Ouest. Elle gérait à Oran l'Hôtel international. Son père, issu d'un milieu qui conservait un mauvais souvenir de la guerre de conquête des Philippines par les États-Unis, avait fait escale dans de nombreux pays. Il garda la nationalité espagnole. En 1942, Louis, conduit par son père sur la terrasse de leur hôtel, assiste au débarquement des troupes américaines dans le port d'Oran. Les *liberty ships* côte à côte lui apparaissent comme de gros insectes qui dévorent l'Afrique.

Rien ne semblait le prédisposer à se retrouver en 1957 premier à l'agrégation de russe, alors que sa naissance se situait en 1933 par une nuit de neige dans cette cité africaine peu habituée à ce type de phénomène climatique. Ses études dans cette ville, au lycée Lamoricière, sont surtout marquées par un changement de cap qui lui permit de rejoindre la filière où s'enseignait le grec ancien (5<sup>e</sup> moderne-4<sup>e</sup> classique) et d'être admis en lettres supérieures au lycée Louis-le-Grand.

Reçu à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm en 1953, il y prépara avec succès deux licences, celle de lettres classiques et celle de russe. Après l'agrégation, il

bénéficie d'un congé, et fut un des premiers Français à obtenir une bourse à Moscou. À son retour d'URSS le Ministère le nomme dans plusieurs lycées avant de le détacher comme assistant à l'université d'Aix-en-Provence, où, devenu maître de conférences, il se consacre jusqu'à sa retraite en 1996 à l'enseignement du russe.

Il fut un extraordinaire connaisseur des langues étrangères. Disons que dans sa bouche elles cessaient de l'être, tellement la pratique en était chez lui profonde et intime. S'il fut un prodigieux polyglotte, ce fut essentiellement le résultat d'une fréquentation personnelle directe des locuteurs. Quelques maîtres cependant ont exercé une influence décisive, tel l'abbé espagnol Évariste Lopez, auquel sa mère fit appel, lorsqu'elle se mit à redouter que les mauvaises fréquentations auxquelles il se prêtait volontiers dans la cour du lycée ou le long des ruelles et des rampes reliant la ville au rivage compromissent sa scolarité. Ce pédagogue clairvoyant favorisa non sans quelque réticence la fascination que l'enfant ressentait vis-à-vis d'une langue qui s'enseignait en classe et dont il constatait qu'elle était pratiquée par les marins sur le port. Il lui prêta une grammaire du grec moderne, en l'avertissant du risque qu'il courait de corrompre son grec ancien. Cette mise en garde prudente n'empêcha pas Louis de recopier clandestinement les données essentielles de la grammaire de la langue démotique. Celui-ci désormais sut tirer parti à la fois des leçons scolaires et des profitables occasions que lui offrait l'environnement portuaire où il vivait. Il fréquenta le consulat de Grèce et, sur les bateaux à l'amarre et sur les quais, il développa sa pratique orale avec les marins, n'ayant cependant de contact avec les nouvelles formes écrites du grec qu'en lisant les *fumetti* du magazine *Le Trésor* (Thisavros).

Lors de sa scolarité à l'ENS, il partage sa thurne (chambre) avec Gilbert Dagron, qui deviendra professeur d'histoire byzantine et membre de l'Institut. Cette chambre devient un lieu de rencontre où se côtoient tous ceux, normaliens ou non, qui s'intéressent soit à la Grèce moderne (André Tubeuf, Jacques Maussion de Favière), ou à la Russie (Louis Allain), ceux aussi qui sont passionnés de théâtre, entre autres Pierre Voltz, dont nous évoquons ici le souvenir, ainsi que celui de Michelle Clergue, qui rassemblait autour d'elle ceux qui venaient d'Algérie, ou plus exactement d'Oran. Le groupe d'amis qui se rassemblent autour des passions et des talents de Louis Martinez se retrouve parfois au centre du Claireau, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, au contact du sculpteur grec Philolaos Tloupas, qui arrivait de Larissa. Tous communiaient dans l'admiration du célèbre poète grec Cavafis dont Louis avait acquis l'édition de 1952 qu'il utilisa toute sa vie. Il devint un des meilleurs connaisseurs des chansons populaires rurales ou urbaines produites par les communautés grecques d'Europe ou d'Asie Mineure.

Il avait dix-sept ans quand il rencontra Albert Camus pour la première fois. Celui-ci, qui avait épousé une amie de la famille, était alors aux prises avec la composition de *La Chute* et l'animosité que créaient tant de divergences autour de lui,

sans oublier la maladie qui le minait et les turbulences dues à l'entourage familial oranais, majoritairement féminin. Louis Martinez décrit lui-même la relation qui s'établit entre lui-même, l'Oranais, et Camus, l'Algérois : « Étrange compagnonnage, toujours informulé, sans la moindre trace écrite, le moindre autographe, la moindre photo, et pourtant d'égal à égal entre un écrivain consacré et un jeune homme qui ne s'imaginait aucune vocation et se bornait à engranger des impressions sans daigner les consigner la plume à la main. Compagnonnage d'autant plus bizarre que je n'admira pas sans réserves toutes ses œuvres, tant s'en faut. » (Louis Martinez, dans *Albert Camus et la pensée de Midi*, ouvrage collectif publié sous la direction de Jean-François Mattei, éditions Ovidia, Nice 2008).

Ces confidences m'incitent à risquer une comparaison entre Camus et Martinez. Camus, authentique produit des couches les plus démunies, les plus pauvres, les plus populaires du peuplement européen de l'Algérie, n'en a donné qu'une vision toujours plus ou moins imprégnée par la réflexion intellectuelle de la gauche parisienne. Son œuvre littéraire, certes toujours de façon particulièrement émouvante, est restée fidèle aux impressions qui avaient marqué son enfance. Louis Martinez, en cela plus Oranais, et nullement Algérois, a pleinement décrit dans ses romans, sans lunettes idéologiques, le monde très varié, fort pittoresque, des gens ordinaires que pouvait fréquenter sa famille, toute une classe moyenne en devenir. Il a donné une peinture attachante de l'Oranie, terre française qu'il a connue lorsqu'elle servit de cadre enchanté à ses jeunes années, avant de se colorer des reflets qu'apportait une nostalgie favorisant sans l'affadir un projet romanesque qui entremêlait ce passé oranais et son expérience moscovite. De cette imprégnation du sol africain par la culture européenne, il a vécu les derniers soubresauts, dont il nous fait entrevoir l'horreur, une horreur dont l'Histoire n'a pas voulu entendre parler : celle notamment du massacre de nombreux Européens dans les rues d'Oran le 5 juillet 1962.

La partie la plus personnelle de sa production romanesque est formée par trois volumes regroupés en un ensemble, « La Trilogie algérienne » (*Denise ou le corps étranger*, Fayard, 2000, *Le Temps du silence*, Fayard, 2002 et *La Dernière Marche*, Fayard 2004). Il composa en outre *L'Intempérie*, Fayard, 2006, récit dans lequel se marquent en traits saisissants l'étrangeté et l'agressivité du monde contemporain, qu'il évoque aussi dans des articles de revue, tels *Le Jargon de Babel*, *Commentaire*, n° 138, p. 421-440. Sa vision fut fortement influencée par sa connaissance directe de la littérature russe. Je ne signalerai ici qu'une phrase de ce spécialiste : « Avoir traduit *Le Premier Cercle* ne suffit pas à faire de moi un spécialiste de Soljénitsyne. La découverte de cet inconnu en novembre 1962 m'avait stupéfié. *Une journée d'Ivan Denisovitch* éditée par la revue *Novy Mir* surprenait autant par la hardiesse de son contenu que par la nouveauté inouïe de sa forme, aussi dénudée et coupante que les barbelés enfermant le monde qui y est décrit ». Il a exprimé sa vision de l'œuvre si complexe du grand

romancier russe dans *La Nature paradoxale de l'œuvre de Soljénitsyne, Commentaire*, n° 135, p. 761-766, 2011.

Il fut un des premiers connaisseurs du russe à introduire en traduction hors d'URSS les œuvres d'écrivains comme Pasternak et Soljénitsyne qui donnaient de la patrie du communisme une image dégagée des règles rigides de la propagande. Les efforts vigoureux furent alors faits pour porter à la connaissance de l'Occident la façon dont le régime soviétique avait persécuté tous ceux qui s'opposèrent à ses dogmes et nié l'identité de la personne humaine, ce qui avait développé un climat d'incompréhension et d'hostilité. Il s'y ajoutait pour Louis la souffrance induite par la brutalité avec laquelle sa terre natale avait été coupée de ses liens avec l'Europe et vidée d'une partie de ses habitants. Il trouva cependant, dans cette ville d'Aix où il vivait, un public amical et fidèle, auquel il communiqua ses réflexions, sans jamais toutefois céder à la tentation du sectarisme ni se départir de son goût pour les échanges bienveillants. La précocité du jugement désabusé qu'il avait porté sur la façon dont s'organisait et se pratiquait l'action politique le détournait de tout militantisme et de toute ambition. Cela ne l'empêcha pas de soutenir concrètement et avec ardeur les efforts qui furent faits en faveur du mouvement lancé par Lech Walesa, fondateur de Solidarnosc en 1980. Il créa l'association Pologne et Liberté, n'hésitant pas à conduire des camions chargés d'aide humanitaire. Il ne se refusa pas non plus aux débats publics organisés à l'initiative de milieux monarchistes, tant à Aix-en-Provence qu'à Marseille. Il y trouvait, parmi des amis, ou des sympathisants de la cause perdue de l'Algérie française, un public en résonance avec ses convictions. Ce qui résume le mieux en définitive la personnalité de Louis Martinez, c'est la fidélité vis-à-vis de ceux qui restent attachés aux principes fondamentaux acquis dans leur jeunesse au sein de cultures parfois très différentes.

Bernard SCHOUER (1953 I)

Le 20 juillet 1956 deux jeunes normaliens stagiaires à Moscou allèrent en train de banlieue voir le poète Boris Pasternak qui habitait au village des écrivains, Peredelkino ; ils restèrent quatre heures d'affilée à écouter le monologue de l'auteur de *Ma sœur la vie*, que Boukharine avait décrété en 1931 le plus grand poète soviétique, et qui leur parla du coup de téléphone de Staline en 1934, de la désolation qu'il avait découverte dans l'Oural lors d'une « mission d'écrivain ». De son roman, *Le Docteur Jivago*, déjà achevé, Pasternak ne parla pas. Mais de retour à Paris, Louis Martinez et Michel Aucouturier (1952 I) allaient bientôt s'atteler à la tâche de traduire clandestinement ce roman, se partageant les poèmes du dernier chapitre. Les chapitres de prose furent divisés entre eux deux et deux jeunes russisantes. La parution du *Docteur Jivago* fut un événement d'ordre mondial, et déclencha une hystérique campagne de tous les journaux communistes de la planète. Les quatre traducteurs français restèrent anonymes. Aujourd'hui on

écrit des thèses minutieuses sur l'histoire de cette parution, qui ressemble à un polar. Louis Martinez faisait son entrée dans le monde russe.

C'était inattendu ! le russe, il l'avait attrapé au vol, si l'on peut dire, en lisant l'Assimil sur la plateforme arrière des autobus parisiens entre la rue La Fayette où il logeait dans l'hôtel que tenaient ses parents, arrivés d'Algérie en 1950, et le lycée Louis-le-Grand où il suivit hypokhâgne et khâgne. Il se sentait peu d'affinités avec ses « compagnons de chaîne » parisiens. Il était, il restera jusqu'au bout de sa vie un exilé venu d'une ville « disparue », Oran, arabo-franco-espagnole, qu'il aimait passionnément, dont il connaissait tous les recoins, le parler populaire, la mer, le port... Il y avait appris le grec moderne avec des matelots en escale, il y avait gagné des coupes dans des courses d'aviron. Il était « à l'étroit » dans un Paris marqué par la pauvreté d'après-guerre, les grandes grèves, une hargne sociale qui l'étonnait. Sa licence de lettres classiques, son projet d'une agrégation d'espagnol (la langue de son père, qui était aussi un arabisant consommé) volèrent en éclats quand, entré à Ulm, il entendit parler des bourses pour Moscou. Louis avait des amis communistes, se laissa emballer, et décida de partir.

Certes il avait à Paris des copains oranais, en particulier André Bénichou, et surtout, Louis avait ses entrées chez un prestigieux Français d'Algérie, Albert Camus, introduit par Francine. Enfant il avait déjà aperçu l'écrivain à Oran, chez une tante. « Pas question d'intimité ni même d'amitié entre nous, bien entendu, mais une sorte de camaraderie paradoxale, implicite, malgré la différence d'âge et de stature. » Chez Camus il rencontra des estropiés de la Révolution bolchevique, comme Nicolas Lazarevitch, et aussi Brice Parain (1919 l), philosophe « lourd d'oracles souvent hermétiques », ami et collaborateur de Gaston Gallimard. Survint l'accident de circulation du 4 janvier 1960 qui emporta Albert Camus, une mort qui marqua Louis, et prendra place plus tard dans un de ses romans. Dans le cabinet de travail de la rue Madame, Louis avait aperçu le portrait de Tolstoï, il s'étonna que ce ne fût pas Dostoïevski, dont Camus avait tant aimé l'œuvre, mis au théâtre les *Possédés*. « C'est que Tolstoï n'est pas mort dans son lit », avait répondu Camus, comme dans une prémonition de sa propre fin.

Louis partit au service militaire. Il fit l'école d'officiers de Cherchell, y devint sous-lieutenant, fut nommé à l'état-major à Paris pour traduire du russe. Mais la guerre que menait alors la France se passait chez lui, en Algérie. Louis demanda à repartir pour l'Algérie. Il dira plus tard de son peuple, comme du fat de La Fontaine : « Nous sommes un peuple qui s'aime sans avoir de rival » – ce nous, c'étaient les pieds-noirs, malaimés de la métropole, encore aujourd'hui incompris. Louis combattit avec ses hommes, et ressentit les accords d'Évian comme un manquement à l'honneur. Après sa mort, Jacqueline, sa veuve, publiera son dernier texte, une réponse à un journaliste algérien qui l'avait interrogé sur un chef du maquis, le lieutenant Bel-Kacem.

Louis avait dans le Djebel Béchar, après la mort en embuscade de 29 hommes de son régiment, pourchassé et débusqué Bel-Kacem, sans haine et sans hésitation. Louis fit plus de trois ans d'armée (il avait « remplié »), puis demanda le lycée d'Oran à sa démobilisation. Mais surviennent alors (après d'autres) les massacres d'Oran en juillet 1962, le repliement, il faut fuir, s'installer en France, ronger son humeur, supporter un « baisser de couleurs » – une souffrance pour toute la vie. Louis était violent et chaleureux. Cette blessure resta, je crois, jusqu'à la fin.

Louis Martinez fut un des plus brillants russisants français, mais n'eut pas de « carrière », au sens professoral du mot, se refusant à faire une thèse malgré l'insistance de son maître, Pierre Pascal (1910 l), qui l'adulait. Sa connaissance du russe était prodigieuse, il eut des amis russes pour toute la vie, comme le fantasque compositeur André Volkonsky, mais sur sa maîtrise de la culture russe se greffa presque tout de suite une intolérance au « génie informe » de la culture russe, et plus encore à ses thuriféraires français, fabricants d'une « Russie mythique » où ils mariaient « la foi dans le despotisme, et l'espérance dans le bon sauvage. »

Martinez n'eut de cesse de dénoncer ce mythe ; il n'était pas le seul, Alain Besançon, à Paris, s'y employait aussi. Louis n'en aimait pas moins passionnément la langue russe et avant tout Pouchkine (comme Mérimée avant lui) pour sa clarté et pour sa grâce, souffrant pour les humiliations subies par ce génie, quand Nicolas I<sup>er</sup> en avait fait son « chambellan »... Aidé par cette sympathie secrète, il traduisit Pouchkine avec une justesse de ton et de musicalité sans équivalent ni avant ni après lui.

Il fut un moment où il démissionna de l'Éducation nationale, et Brice Parain, l'ami de Camus et d'Antoine Gallimard, lui commanda de nombreuses traductions. C'est Parain qui recruta l'équipe de traducteurs du *Docteur Jivago*. D'alimentaires, les traductions devinrent pour lui un exercice d'expression ! Il fit pour la Pléiade une énorme traduction de Saltykov-Chtchedrine, le plus grand des satiristes russes, dénonciateur infatigable des pires ignominies et grand écrivain « par éclair », comme dit Martinez. Il traduisit *La Steppe*, de Tchékhouv, petit chef-d'œuvre informe qu'il traduisit avec aisance, parce qu'il aime ce petit Iégourochka qui voit tout à hauteur des genoux des grands. Il y eut le chef-d'œuvre inclassable de Andreï Platonov, *Tchevengour*, une première fois assassiné par une traduction exécrationnelle, puis sauvé par Martinez. « Chez lui, on parle et on pense comme à tâtons », explique le traducteur, avertissant son lecteur qu'il prend toute liberté pour rendre les « ébahissements lyriques » des gueux de Platonov – « tant pis pour les tenants de l'extrême littéralité ! » C'est lui encore qu'alla quérir Claude Durand, le capitaine de Fayard, pour sauver une autre traduction assassine, celle du *Premier Cercle* de Soljenitsyne. Là-aussi une grande réussite. Martinez connaissait bien André Siniavski et, lorsque celui-ci arriva du goulag à Paris, et que nous nous partageâmes, Michel Aucouturier, Louis et moi, les trois manuscrits que Siniavski rapportait (écrits sous forme de lettres adressées

à sa femme depuis le camp), Louis choisit *Promenade avec Pouchkine*, le plus insolent des trois textes. Et quatre ans plus tard récidiva, avec l'inquiétant *Bonne Nuit*. Mais il a également traduit et présenté des œuvres plus pamphlétaires comme le petit ouvrage de Vladimir Boukovsky *URSS : de l'utopie au désastre*. On y sent le plaisir vengeur qu'eut ce traducteur à traduire les formules au sang froid de Boukovsky, sur « le spectre errant de Marx, depuis longtemps mué en vampire ». Enfin le chef d'œuvre de traduction poétique de Louis est sans doute sa traduction de la prose du poète Ossip Mandelstam, *l'Entretien sur Dante*, où le poète tente de restituer la phonétique tonnante de Dante, et Martinez, à la poursuite de ce Dante de Mandelstam, à son tour orchestre « l'hystérie coloriste et les beuglements futuristes » de la *Divine Comédie*.

Survint la grande fêlure du Système communiste, l'ascension du petit électricien des chantiers navals de Gdansk, Lech Walesa. Martinez s'enflamma, mais point en rêveur : le voilà qui organise des collectes, et des convois automobiles d'Aix ou de Marseille jusqu'en Pologne pour livrer de l'aide alimentaire à un pays en résistance. Je suppose que ce fut un des moments les plus heureux de l'engagement de Louis dans son siècle. Son épouse Jacqueline, elle aussi exilée d'Algérie, mais rencontrée à Paris, avec qui il avait fondé une famille, l'aida dans cet engagement pour la liberté de la Pologne. Louis Martinez, prenait souvent fait et cause pour les maltraités de l'histoire, d'où son philhellénisme, sa polonophilie.

Après avoir pris sa retraite universitaire en 1998, Louis entreprit de dire le destin de sa terre et de son peuple de pieds-noirs dans une trilogie romanesque qui parut chez Fayard, sans recueillir beaucoup d'échos. « Il prêcha presque dans le désert », dit Jacqueline, témoin le plus proche de son écriture, de la consolation suprême qu'il y trouva, mais aussi de son amertume, tempérée de sagesse. « Il n'y a pas d'innocents dans l'histoire », écrit-il dans son texte sur Bel-Kacem. Cette trilogie, c'est *Denise ou le corps étranger*, *Le Temps du silence* et *La Dernière Marche*. À quoi s'ajoute *L'Intempérie*, dernier récit publié, paru en 2006. Ces romans sont tous des morceaux de lui-même, de sa famille, de son enfance, de Camus, du djebel où se planque l'adversaire, et surtout d'Oran, sa ville, son univers. Là où ses parents tenaient un hôtel, en face du lycée Lamoricière où lui-même avait fait toutes ses études, où le personnel était, comme il le dit dans un petit texte autobiographique « espagnol, français, arabo-phone ou kabyle ». Cette mosaïque est celle de ses romans. Elle peut faire penser à celle du *Quatuor d'Alexandrie*, de Lawrence Durrell, ou aux *Humeurs de la mer* de Vladimir Volkoff, lui aussi un ancien de la guerre d'Algérie, hanté par l'humiliation. La technique de l'emboîtement des segments temporels est celle de Durrell. Par exemple le cerf-volant lancé par le père, selon l'usage, à Pâques 1943, et qui réapparaît vingt ans plus tard quand le héros et son cousin se revoient et partagent fraternellement leurs « permissions » militaires, alors que les massacres d'Oran ont



déjà eu lieu. « 1942 renfermait 1962 comme une capsule son poison. » La capsule de Louis Martinez contient mille senteurs lourdes, mille coloris fauves, un univers de réminiscences, de contemplations cosmographiques. Elle contient une recherche précise et ironique du temps perdu, une cézannienne justesse des paysages en allés, le regret des cohabitations perdues. Elle est, au fond, une vaste lamentation, ouvrant et refermant les « tiroirs du temps ». *L'Intempérie* fait appel à Bossuet et à Molière, Louis y donne son « imprimatur » au roman de sa vie perdue et regagnée, et s'engage dans sa « dernière ligne droite ». Une ligne droite qui d'un côté fuit vers le passé, vers « Aigues-Mortes », qui est aussi bien Oran que Aix-en-Provence, et, de l'autre côté, vers « la pure liberté, un délestage de tout ce qui a fait la vie ». La blessure de l'exil, en un sens, était surmontée.

Georges NIVAT (1955 l)

**ROLLEY (Claude), né à Saint-Lô (Manche) le 11 novembre 1933, décédé à Paris le 10 février 2007. – Promotion de 1953 l.**

Né de parents tous deux enseignants, Claude Rolley fait à Avallon ses études secondaires, de la cinquième à la première (1944-1949), et les achève au lycée Louis-le-Grand, où il prépare ensuite le concours de l'ENS, à laquelle il est admis en 1953. Agrégé de lettres classiques en 1956, il s'oriente vers l'archéologie grecque en suivant les cours de préparation au concours d'entrée à l'École française d'Athènes (EFA). Après un an d'enseignement à Auxerre et trois ans de service militaire dont six mois en Algérie, il séjourne quatre ans en Grèce (1961-1965), où il est actif sur deux sites dévolus à l'EFA : à Thasos, il fouille avec succès un petit sanctuaire hors les murs, le *Thesmophorion*, où il découvre une masse de terres cuites votives, dont il cèdera plus tard la publication à un jeune collègue ; à Delphes, il reprend l'étude des objets en bronze trouvés lors de la « grande fouille » du sanctuaire d'Apollon, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – travail de longue haleine, resté inachevé, bien qu'il ait donné lieu à deux tomes des *Fouilles de Delphes*, le premier sur les statuettes (1969), le second sur les chaudrons votifs à trépied (1977), qui établissent sa réputation internationale.

Nommé maître-assistant de langue et littérature grecques à l'université de Dijon en 1965, il y succède à Roland Martin (1934 l) à la chaire d'archéologie grecque en 1970, après avoir soutenu, sous la direction de P. Demargne, une thèse d'État sous la forme alors inusitée d'un dossier centré sur l'étude des bronzes grecs. Il restera à Dijon jusqu'à sa retraite, dédaignant postes et honneurs parisiens au profit d'un attachement régional d'une exceptionnelle intensité : membre de la Société des sciences de l'Yonne depuis 1957, il est directeur des Antiquités historiques de Bourgogne de

1970 à 1974, année où il est cofondateur de l'Association archéologique de l'Avallonnais, qu'il présidera jusqu'à sa mort. Membre de l'Académie du Morvan, qu'il préside de 1992 à 1998 et dans le bulletin de laquelle il fait paraître deux fascicules importants : *Le Morvan romain* (2001) et *Le Morvan gaulois* (2004), il est aussi membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon depuis 1983 et surtout directeur, de 1979 à 1993, de la *Revue archéologique de l'Est*, au comité de rédaction de laquelle il siège jusqu'à sa mort. Il aura donc, pendant un quart de siècle, participé d'une manière décisive au développement de l'archéologie protohistorique et gallo-romaine dans la région où il avait ses racines.

À partir de 1970, Claude Rolley prend l'habitude de passer les trois mois d'été en Grèce, où il se rend en voiture, ce qui lui permet d'acquérir une connaissance remarquable des gens, des sites et des musées. Au retour, il ne manque jamais de s'arrêter à Tarente, où se tient le congrès annuel concernant la Grande Grèce : il y prend la parole en 1980, 1987, 1989 et 1990, et ne cessera pas de fustiger le cloisonnement néfaste qui isole l'archéologie de l'Occident grec, alors en plein essor, de celle de l'aire égéenne. L'estime et l'attachement de ses collègues italiens lui valent de pouvoir étudier et publier en 1982 *Les Vases de bronze de l'archaïsme récent en Grande Grèce*.

La compétence ainsi acquise dans trois domaines habituellement distincts de l'archéologie : le monde égéen, l'Occident grec et la Gaule préromaine, confère à Claude Rolley une prééminence qui se manifeste à partir des années 1980 de différentes manières. Un premier livre de synthèse, *Les Bronzes grecs* (1983), la révèle ; la chronique critique des parutions récentes (environ deux cents ouvrages, la moitié en allemand) qu'il tient dans la *Revue archéologique* pendant vingt-quatre ans la confirme d'une manière éclatante, comme sa participation aux Congrès internationaux concernant les diverses catégories d'objets en bronze. Après sa retraite de l'Université, prise dès que possible, cette souveraineté s'élargit à l'ensemble de la sculpture grecque, avec ses deux grands volumes sur la *Sculpture archaïque* (1994) et sur la *Sculpture classique* (1999), qui resteront longtemps la voie d'accès la plus sûre à cet aspect privilégié de l'art grec. Enfin, la publication de *La Tombe princière de Vix*, en 2003, apparaît comme le couronnement de la carrière scientifique de Claude Rolley, puisqu'elle met magistralement en œuvre la triple compétence qu'il avait développée depuis son premier article, en 1958, qui concernait déjà le « cratère de Vix », conservé au musée de Châtillon-sur-Seine – vase en bronze de grandes dimensions, chef-d'œuvre de la toreutique grecque, trouvé en 1953 dans la tombe d'une « princesse » celte de Bourgogne. Ce n'est pas le moindre mérite de Claude Rolley que d'avoir réussi à faire aboutir en si peu de temps une publication à laquelle auront participé trente-sept spécialistes français et allemands appartenant à diverses institutions d'enseignement et de recherche.

Il commençait à rassembler les matériaux du troisième volume de son manuel de sculpture grecque, sur la période hellénistique, quand il apprit qu'il était atteint

d'un mal incurable qui ne lui laissait que quelques mois à vivre, ce qu'il annonça sans émotion à ses amis. Il eut encore la force d'aller voir l'exposition *L'Or des Thraces*, au musée Jacquemart-André, avant de s'éteindre le 10 février 2007. Sa bibliothèque et ses papiers scientifiques, ainsi que de très nombreuses photographies, les plus anciennes datant de son premier voyage en Grèce en 1954, ont été donnés par sa famille à la bibliothèque de l'École normale supérieure.

Les hommages qui lui ont été rendus<sup>1-7</sup> de divers côtés éclairent chacun un ou deux aspects d'une personnalité scientifique difficile à circonscrire. Son goût de l'objet, du détail concret, aiguë par un appétit de connaissances qui tendait à l'exhaustivité, était servi par une mémoire exceptionnelle. L'énorme masse d'informations acquise ainsi au cours de ses voyages, plus encore peut-être que de ses lectures, il avait de plus le don de la maîtriser et de l'ordonner clairement. De là l'amplitude remarquable de son œuvre, qui conjugue, avec un bonheur rarement donné aux savants, les analyses les plus fines et les synthèses les plus vastes. Claude Rolley aura ainsi prouvé qu'on peut être un très grand archéologue sans être un fouilleur : son lieu de recherches favori, c'était les réserves, plus encore que les salles de musée. Bien qu'il ait été d'abord spécialiste de sculpture, son approche n'était pas celle d'un historien d'art traditionnel, surtout préoccupé de style. Peut-être parce que les bronzes, hormis les statues et figurines, sont souvent des ustensiles avant d'être des œuvres d'art, Claude Rolley a accordé une importance croissante aux analyses techniques permettant de déterminer les procédés de facture et, par là, les provenances, la circulation des bronzes entre les trois aires culturelles qu'il connaissait à fond ayant été un de ses problèmes de prédilection. À sa manière, différente de celle de Jean Marcadé (1939 l), Claude Rolley aura donc apporté une contribution majeure au renouvellement des études de sculpture grecque en France durant la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, caractérisé par une approche qu'on peut appeler matérialiste. Le contraste flagrant entre le manuel de sculpture de Charles Picard et celui de Claude Rolley, destiné à le remplacer chez le même éditeur, marque le passage d'une approche littéraire et esthétique à une approche archéologique ; d'une histoire de la sculpture grecque par les grands maîtres, fussent-ils seulement connus par des textes et quelques copies, à une histoire par les œuvres, fussent-elles anonymes ou mutilées. C'est le mérite éminent de Claude Rolley que d'avoir tourné définitivement cette page avec brio.

Il y fallait du cran ; Claude Rolley n'en manquait pas : sa vivacité naturelle pouvait aller jusqu'à la véhémence, lorsque la conviction l'animait. C'est ainsi que sa contribution à la publication des statues de Riace, dans un volume spécial du *Bollettino d'arte* (*Due bronzi di Riace*, 1984), s'appelle : « Delphes ? Non ! » et détruit en trois pages et demi ce qu'il considérait, à juste titre, comme des élucubrations farfelues. À l'oral, sa voix forte conférait à des apartés souvent mordants une publicité ravageuse. Lors d'un dîner assez guindé, il était capable de dire à un condisciple qui

rappelait complaisamment l'ancienneté de leurs rapports : « L'ennui, c'est que tu es devenu très vite un vieux con... ». Il se moquait de l'Institut, qui aurait bien voulu le recevoir : « Ça sent la perruque » et refusait catégoriquement de se prêter à l'usage galvaudé des « Mélanges ». Il ne portait jamais de cravate, mais, pour se donner l'air officiel lorsqu'il le fallait, arborait ironiquement un nœud papillon qui devint vite son emblème.

Sa conversation, tant qu'elle restait professionnelle, était redoutablement didactique : son savoir était accablant, mortifiant pour l'interlocuteur, à qui il prêtait non sans quelque malice des connaissances équivalentes aux siennes : « Tu as lu, bien sûr... , qui vient de paraître ; qu'en penses-tu ? ». Mais on pouvait facilement le faire changer de sujet ; il n'attendait que cela, à vrai dire, car il s'intéressait à toutes sortes de choses. Grand lecteur de bonne littérature, française et étrangère (R. Musil, par exemple), il était aussi amateur aventureux de cinéma : il me vanta avec insistance *Le bal des vampires*, voire *Vedo nudo*, un film comique italien qui n'a pas fait date, semblait-il... Mais c'est surtout de musique que nous parlions : il était mélomane, excellent connaisseur de l'opéra et du *Lied* allemand. Là aussi, son goût de l'exhaustivité était impressionnant : il était capable de citer et de comparer les nombreux – une bonne dizaine – enregistrements du *Voyage d'hiver* de Schubert par D. Fischer-Dieskau.

Quant à sa vie personnelle, je ne saurais rien en dire, n'en ayant jamais rien su et je doute que quiconque, dans son milieu professionnel, soit en mesure d'en dire quelque chose – ce qui serait d'ailleurs le trahir. Somme toute, c'était quelqu'un d'original et d'attachant, pour peu qu'on lui donnât l'occasion de dépasser le personnage qu'il s'était créé, peut-être pour se protéger.

Bernard HOLTZMANN (1963 l)

### Notes

1. Fr. Croissant, St. Verger, « Claude Rolley (1933-2007) », *Revue archéologique* 2007, p. 121-128.
2. J. Renoux, « Disparition de Claude Rolley, professeur émérite de l'université de Bourgogne, ancien directeur de la RAE (1979-1993) », *Revue archéologique de l'Est* 56 (2007), p. 5-6 (avec portrait).
3. V. Meirano, « Claude Rolley, un ricordo », *Annuario della Scuola Archeologica di Atene* 85 (2007), p. 299-300.
4. St. Verger, « Introduction : La chronique sur les bronzes dans la *Revue archéologique*, Claude Rolley et le cratère de Vix, Un voyageur polyglotte, Un regard original sur la Protohistoire » dans *Bronzes grecs et romains, recherches récentes – Hommage à Claude Rolley*, Institut national d'histoire de l'art (juillet 2012), actes du colloque en ligne.
5. M.-Chr. Hellmann, « Claude Rolley et la *Revue archéologique* », *ibidem* 2012.
6. A. Cavé, « Le fonds Claude Rolley à la bibliothèque d'archéologie de l'École normale supérieure », *ibidem* 2012.
7. S. Perrot, « Claude Rolley et ses archives : l'universitaire et le photographe », *ibidem* 2012.

**TCHERKAWSKY (Colette), née le 10 février 1932 à Paris, décédée le 23 novembre 2003 à Paris. – Promotion de 1953 S.**



« Protégée du maréchal »

Pourquoi tant d'années ont-elles séparé le décès de Colette et la réalisation de cette notice nécrologique ? Tout simplement parce que Colette, à l'École, ne parlait pas de son terrible passé, que presque toutes ses camarades ignoraient.

Sa carrière professionnelle fut brillante. Agrégée de mathématiques, elle effectua l'essentiel de ses années d'enseignement en classe préparatoire aux concours des grandes écoles de commerce au lycée Paul-Valéry de Paris. Elle s'intéressa à la didactique des sciences et intégra comme formatrice, dès 1963, l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) ; elle a contribué à l'élaboration de plusieurs manuels à destination de l'enseignement secondaire. Par ailleurs, le militantisme syndical et l'engagement politique l'occupèrent durant ses années d'École, où elle faisait partie du SNES et du groupe inter-ENS des étudiants socialistes ; elle « ferraillait » volontiers avec les camarades abonnées à *L'Humanité*, et plus tard elle a milité au secrétariat académique du SNES.

À l'École, sa personnalité était riche et attachante, sa joie de vivre semblait évidente, et tout pouvait laisser croire qu'elle avait mené auparavant une vie normale. Et pourtant !

En 2003, à l'occasion de ses obsèques, j'ai rencontré des matheuses de la promotion et j'ai pu me procurer un fascicule que ces dernières, plus liées à Colette que les physiennes (dont je suis) possédaient depuis quelque temps déjà. On y découvrirait qu'elle avait subi dans son enfance un traumatisme épouvantable : la déportation. Mais le récit s'arrêtait en 1945. Il s'agissait en fait du « brouillon » partiel du livre qu'elle avait écrit mais qui ne devait paraître que huit ans plus tard. Ce livre a pour titre *Une enfance en otage*, et pour sous-titre (ironique) « Protégée du maréchal » à *Bergen-Belsen* (Collection « Témoignages de la Shoah », éd. Le Manuscrit, 2011, [www.manuscrit.com](http://www.manuscrit.com)).

Et puis un jour, en feuilletant, dans le n° 17 bis de *L'Archicube* de février 2015, la « Liste des normaliens décédés qui n'ont pas encore eu de notice », je trouve pour la promo 53 S le nom de Colette Tcherkowsky ! Estimant urgent de combler cette lacune, j'en parle avec les matheuses de la promo, notamment avec Claude Vignes Moynet qui était son binôme à l'École ; elles approuvent ce projet ; il faut maintenant le réaliser.

J'ai alors recherché et retrouvé la fille et la petite-fille de Colette (Sophie et Claire), qui ont été très heureuses de cette initiative visant à faire connaître le terrible passé

de leur mère et grand-mère aux ancien(ne)s élèves de l'ENS. Ce passé se confond, on le verra, avec une page souvent ignorée et peu glorieuse de notre Histoire nationale. Elles m'ont appris que le livre de Colette, auquel elles avaient elles-mêmes participé était en fait disponible depuis 2011. C'est le récit, rédigé et commenté par elle, de la tragédie qu'elle a vécue dans son enfance, ainsi que des séquelles psychologiques ultérieures. Il a constitué pour elle, à partir de cinquante ans, une thérapie indispensable à sa « Libération ».

Écrit dans un style admirable de sobriété et de dépouillement, il est d'un réalisme impressionnant : grâce à son excellente mémoire et à son sens aigu de l'observation, Colette y fait revivre avec ses yeux d'enfant des souvenirs de ses dix-treize ans. C'est passionnant. C'est bouleversant. Elle y analyse ensuite les difficultés de son retour à une vie normale et l'« omerta » qui s'est instaurée pour elle-même durant trente-cinq ans.

Voici, rapidement évoquée, ce que fut son histoire. Ses parents, Maurice et Berthe, étaient juifs, d'ascendance ukrainienne et roumaine mais français de naissance et parfaitement assimilés et laïques ; son père était dans l'armée française officier de réserve ; en 1939 il fut mobilisé sur la ligne Maginot, avant d'être fait prisonnier par les Allemands en juin 1940, et de ce fait protégé par les Conventions de Genève (sa libération devait intervenir en mai 45). Colette évoque dans son livre le sort des femmes et enfants des prisonniers de guerre juifs, qui croyaient naïvement que le maréchal Pétain avait promis de les protéger des lois anti-juives en vigueur depuis 1941, et qui par conséquent ont négligé de se cacher. Avec leur mère, Colette et son frère ont été arrêtés par des policiers français le 15 janvier 43, internés à Drancy et enfin déportés le 2 mai 44 à Bergen-Belsen : Colette fit ainsi partie des 77 enfants de prisonniers juifs qui furent déportés dans ce camp, otages destinés à servir de « monnaie d'échange » aux nazis ; elle avait alors douze ans. Elle écrit : « *Je suis par hasard une rescapée de Bergen-Belsen* ». Une de ses amies dit : « *Pétain, finalement, il nous a évité le pire* ». De fait, Bergen-Belsen n'était pas Auschwitz, il n'y avait pas les chambres à gaz où les enfants déportés étaient immédiatement conduits ; néanmoins il restait un lieu de « sélection naturelle », qui ne devait être libéré que le 15 avril 45. Suivirent deux mois d'errance dramatique, après lesquels, le 25 juin, miraculeusement rescapée, la famille s'est retrouvée à l'hôtel Lutétia, où le père, déjà rentré, venait tous les jours. Elle écrit : « *Je les laisse tous en train de bavarder. Je pousse la porte de l'hôtel, je sors me promener dans Paris, seule, libre. J'ai treize ans.* »

Elle écrit aussi : « *Revivre après la Libération, cela signifiait rentrer dans l'ordre normal des choses, obéir, aux parents, aux professeurs ; et ne rien dire : "ils sont jeunes, ils oublieront", disaient les adultes compatissants. Alors, pour retrouver enfin la vraie liberté, il a bien fallu, en attendant, faire semblant d'être comme tout le monde* ».

Colette, très douée, reprend ses études interrompues, saute des classes, passe le bac, entre à l'ENS, y fait des études de mathématiques... et se tait. Y a-t-il d'autres archicubes passés par les camps dans leur enfance ?

À l'aube de ses cinquante ans, Colette commence à écrire ses souvenirs. Pour sa fille d'abord, dont elle a longtemps laissé les questions sans réponse, et puis par crainte de l'oubli. Elle devient « militante de la Mémoire », et témoigne notamment dans les lycées et collèges. C'est pour elle une libération. Elle écrit : « *Ces souvenirs que j'avais pendant très longtemps cadencés dans ma mémoire, ont rongé mon âme* ». Elle crée avec Albert Bigielman l'« Amicale des anciens déportés de Bergen-Belsen », dont il est président et elle-même secrétaire générale, ce qu'elle restera tant que ses forces le lui permettront.

Colette reçoit la Légion d'honneur. Dans son discours de réception, elle dit : « *Je rends hommage à mon pays, la France, un pays où chaque individu peut choisir sa religion et la pratiquer librement, mais aussi choisir de ne pas avoir de religion* ».

Geneviève KLING MARTIN (1953 S)

### On l'appelait « Tcherka »...

Colette s'est présentée au concours de l'ENS en 1952, après une brillante scolarité dans le secondaire, bien qu'écourtée du fait de sa déportation. Ayant échoué de peu à l'oral (comme d'autres dans la promo), elle ne voulait pas refaire une année de prépa à Fénelon. C'est sur l'insistance de ses parents, auxquels elle était très attachée, qu'elle a accepté une deuxième année de spé. au lycée de garçons de Rouen, d'où son admission à l'École, qui lui a beaucoup apporté.

Elle nous est apparue d'entrée comme une personnalité marquante de la promo par son intelligence, sa confiance en soi basée sur un jugement très sûr, et un esprit critique qui lui permit de rester à l'abri des courants en vogue dans ces années de « pensée unique » marxisante.

On ne la voyait pas beaucoup travailler, mais souvent allongée sur son lit en raison d'une faiblesse de dos due à des carences de jeunesse, elle pouvait aisément participer à une conversation tout en feuilletant un photocopié de physique ! Nous allions nous dégourdir les jambes dans le parc de la Cité universitaire si calme à l'époque, ou faire un peu de lèche-vitrines sur le boulevard Saint-Michel. Visiblement heureuse de vivre, elle partait souvent d'un rire communicatif – comme en nous racontant ce qu'un interrogateur, conquis par sa mine assurée, lui avait un jour déclaré : « Vous avez les yeux bleus des paysannes d'Ukraine ! ».

Peu d'entre nous connaissaient son passé de déportée. Ce qui l'occupait, c'était son présent, riche de possibilités et de contacts humains. Elle s'intéressait beaucoup aux relations sociales, avec un sens aigu de la psychologie qu'elle tenait, disait-elle, de la lecture de Dostoïevski. Ses réactions étaient directes et positives. Je l'ai rencontrée

quelques années plus tard vêtue d'un manteau d'astrakan, expliquant avec un sourire : « Ce sont les Allemands qui me l'ont payé », minime autant que symbolique dédommagement de ses années d'enfance saccagées.

Pas plus qu'une autre elle n'a été épargnée par les difficultés de l'existence. Mais jusqu'à la fin elle s'est battue, avec la lucidité et la détermination qui lui ont permis de surmonter les séquelles des blessures imprimées en elle par la terrible épreuve de sa jeunesse.

Claude VIGNES MOYNET (1953 S)

**MARTIN (André), né le 19 avril 1934 à Chaville (Seine-et-Oise), décédé le 24 mai 2015 à Lyon (Rhône). - Promotion 1953 s.**



Toute la carrière d'André Martin s'est déroulée en classes préparatoires (mathématiques supérieures puis mathématiques spéciales) avant qu'il n'accède à l'Inspection générale de mathématiques.

Aîné de quatre enfants, André Martin est né le 19 avril 1934 à Chaville. Son père, Henri Martin, était professeur de lettres, normalien de la promotion 1921. Il connut une fin tragique, faisant partie des otages pris par les Allemands et tués dans le tunnel du Chambon le 11 août 1944 ; il avait alors 43 ans. André m'a parlé à deux reprises au moins, de manière très pudique, de ce drame ; à travers ces confidences très brèves, j'ai senti quelle place cette disparition tenait encore dans sa vie.

En 1942-43 et 1943-44, André est élève au petit lycée Janson-de-Sailly, son père étant professeur au lycée Claude-Bernard. En octobre 1944, il rejoint l'école de Villar d'Arène jusqu'en décembre, puis le lycée Claude-Fauriel à Saint-Étienne où il restera de la 6<sup>e</sup> à la classe de mathématiques spéciales. Il entre en 1953 rue d'Ulm.

Agrégé de mathématiques, il est nommé au Prytanée de La Flèche pour son service militaire ; il enseigne alors en classe de mathématiques supérieures.

Il est ensuite affecté au lycée du Parc en 1963, en mathématiques supérieures tout d'abord, puis dans la classe de mathématiques spéciales M'2 (ancêtre de la MP\*2) où il restera jusqu'à son départ pour l'Inspection générale en 1990. Il quittera celle-ci cinq ans plus tard pour prendre sa retraite.

Ces quelques dates ne constituent qu'un cadre et ne disent rien de l'essentiel, du moins de ce que j'ai pu entrevoir, enseignant moi-même pendant une quinzaine d'années une discipline voisine dans la classe parallèle. Je n'oublie pas qu'André Martin fut, voici un peu plus de quarante ans, le premier collègue à m'accueillir chez lui



parmi les siens. Son épouse, Annie, et leurs trois enfants, Marie-Agnès, François et Anne-Claire, qui étaient alors très jeunes, ne l'ont pas oublié non plus, puisqu'ils m'ont demandé de dire quelques mots à l'occasion de ses obsèques, puis de rédiger cette notice. Je leur en suis particulièrement reconnaissant.

Qu'il me soit permis, ici, d'évoquer notre ancien collègue de manière un peu plus personnelle.

André Martin avait suivi, au lycée Claude-Fauriel, le cursus classique qui donnait une grande place aux disciplines littéraires. Son profond attrait pour la culture trouve sans doute là une de ses sources. Profondément croyant, il a été longtemps une cheville ouvrière de la « paroisse universitaire » et j'ai cru comprendre que c'est dans ce cadre qu'il rencontra son épouse Annie, originaire de Montluçon, qui a longtemps enseigné l'éducation musicale en collège et dont j'ai eu l'occasion d'admirer les talents de pianiste. La musique était aussi un domaine de prédilection d'André, et cette grande ouverture d'esprit lui ouvrit tout naturellement en 1990 les portes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de la ville de Lyon dont il fut un temps président. C'est à ce titre qu'il accueillit, en 1998, au cours d'une séance solennelle tenue dans les grands salons de l'Hôtel de Ville, son ancien condisciple de l'ENS, Claude Cohen-Tannoudji, qui avait reçu le prix Nobel l'année précédente.

Au lycée, ses collègues, ses anciens élèves, se souviennent sans doute de ce professeur qui avait une grande élégance, une distinction naturelle, une allure restée très longtemps quasi juvénile, une attitude un peu réservée, tempérée par une voix très douce et une courtoisie sans faille. Ses propos étaient riches et vifs, permettant de deviner une vaste culture ; ils se teintaient aussi parfois d'un soupçon d'ironie.

Ses élèves lui savaient gré de la clarté de ses cours, de sa hauteur de vue jointe à une humilité d'artisan, ce qui lui faisait dire : « *Les mathématiques c'est tout d'abord des calculs et des dessins.* » Son rayonnement auprès des étudiants dépassait largement les murs de sa classe, et l'un de mes propres élèves, devenu lui-même inspecteur général, me disait trente années plus tard avec admiration : « *Monsieur Martin était le professeur de la classe d'à côté, très versé dans la géométrie.* »

Cette habileté en géométrie, qui faisait l'admiration des élèves même vers la fin de sa carrière où l'importance de cette branche des mathématiques était considérablement réduite, avait une origine qui me fut révélée bien plus tard. Après un repas, alors que j'évoquais devant lui un problème de construction que j'avais rencontré, André, qui était à la retraite depuis près de vingt ans, saisit immédiatement de quoi il s'agissait (sans figure bien entendu) et me mit sur la piste d'une solution beaucoup plus élégante. Devant ma surprise, il me dit très simplement : « Lorsque j'étais élève en spéciales, j'assimilais l'analyse sans grande difficulté mais la géométrie me donnait du fil à retordre. Alors j'ai concentré tous mes efforts sur cette partie du cours ; c'est ce qui m'a permis de réussir au concours. »

Il serait souhaitable d'évoquer de manière plus précise son travail auprès de ses élèves mais il est pratiquement impossible, du moins dans le cadre d'une notice, de rendre compte de ce qu'est la vie, dans sa classe, d'un professeur de classe préparatoire. On risque la banalité, l'hagiographie ou la succession d'anecdotes. Pourtant, cette vie est riche, tant sur le plan intellectuel que sur le plan humain, mais elle s'accomplit dans un cadre discret. Elle s'apparente à ce travail d'artisan que j'ai déjà évoqué plus haut, artisan soucieux avant tout de transmettre son savoir-faire.

Fort heureusement, en ce qui concerne André, le texte très riche de la conférence qu'il a faite sur le mathématicien Desargues permet d'obtenir indirectement une vue assez précise de sa curiosité intellectuelle et de son travail de professeur. Qu'il me soit permis de préciser ici le cadre dans lequel ce travail fut conçu.

J'ai mentionné plus haut l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de la ville de Lyon, une de ces académies de province dont l'histoire remonte parfois très loin. Un arrière-grand-oncle d'André, Joseph Bonnel, lui aussi professeur de mathématiques, en fut membre. André Martin y fut élu le 3 juin 1980 et prononça son discours de réception le 19 mai 1981. Le choix du sujet de cette conférence était on ne peut plus judicieux : l'évocation du mathématicien lyonnais Girard Desargues (1591-1661). À cette époque, celui-ci n'était guère connu que des mathématiciens férus de géométrie. Le premier grand colloque consacré à Desargues se réunit en 1991 à l'occasion du quatrième centenaire de sa naissance. Aux lecteurs de cette notice qui ignorent le nom de Desargues, signalons que Pascal le considérait comme son maître en géométrie.

Devant une assemblée choisie mais où les personnes ayant des clartés en mathématiques sont malgré tout fort minoritaires, André Martin évita soigneusement la voie facile qui aurait consisté à puiser, dans une vie fertile en péripéties, les éléments d'une conférence purement mondaine. Car la vie de Desargues tient du roman : ami de Descartes et du père Mersenne, connu et estimé de Richelieu, fréquentant à Paris Étienne Pascal, son fils Blaise ainsi que Roberval, architecte de surcroît, doté d'un fort caractère, s'adonnant à la polémique, auteur d'une méthode pour apprendre à chanter..., Desargues réunissait en lui bien des facettes de l'honnête homme. Bien entendu, André Martin évoqua tous ces aspects dans un discours richement documenté et rédigé dans une langue d'une clarté parfaite. Mais la probité de l'enseignant ne pouvait passer sous silence l'aspect technique de l'œuvre de Desargues. Aussi l'assistance eut-elle droit à la projection de dix figures, toutes soigneusement tracées à la main, évoquant quelques grands théorèmes auxquels le nom de Desargues est attaché. Je ne suis pas certain que tous aient savouré à sa juste valeur la richesse du théorème sur les triangles perspectifs qui fait apparaître, comme par magie, trois points alignés ; mais je crois qu'André n'aurait pas pu se résoudre à évoquer un mathématicien sans « montrer » des mathématiques. C'eût été du travail bâclé.

Au cours de sa retraite, s'éloignant quelque peu des mathématiques, André a littéralement « cultivé l'art d'être grand-père », laissant alors paraître ses émotions et la joie qu'il éprouvait à s'occuper ainsi de ses petits-enfants.

J'ai revu André à la clinique dans les derniers temps de sa maladie. Nous avons évoqué quelques souvenirs liés à sa classe et il m'a dit : « *Je me demande comment j'ai pu tenir.* » Cette maîtrise de son sujet, cette aisance dans les exposés, étaient le fruit d'un travail intense dont les élèves n'étaient peut-être pas parfaitement conscients, tendus qu'ils étaient vers d'autres objectifs, à vrai dire très compréhensibles. « *Que reste-t-il à l'homme de toute la peine pour laquelle il se fatigue sous le soleil ?* » interroge lourdement l'Ecclésiaste. Question à laquelle un vieil ami jésuite apportait cette réponse audacieuse et sereine : « il peut en rester beaucoup » ; ce bon père pensait bien entendu aux promesses de la Bonne Nouvelle, et à la vie en Dieu à laquelle André croyait profondément.

J'ajouterai que, de cette peine, il peut en rester beaucoup également en ce monde à travers toutes celles et tous ceux sur lesquels nous avons exercé une certaine influence, pour lesquels nous « avons compté ». Ces deux vues se complètent d'ailleurs plus qu'elles ne s'opposent, tant il est vrai que la grâce sait souvent faire bon usage du tissu des relations humaines, généralement à notre insu.

Ma gratitude va au professeur Pierre Crépel, membre et ancien président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de la ville de Lyon, qui m'a procuré le texte de la conférence d'André Martin consacrée à Desargues et qui m'en a facilité la lecture.

Je tiens à remercier la famille d'André de m'avoir fait confiance en me permettant de rédiger cet hommage et de m'avoir fourni de nombreux renseignements concernant sa carrière. Que toutes et tous sachent que j'exprime ici pour André, avec des moyens forcément limités, une grande admiration et une grande reconnaissance.

Jacques RENAULT (1967 s)

**IVERNEL (Philippe), né à Château-Thierry (Aisne) le 10 août 1933, décédé à Paris le 1<sup>er</sup> juillet 2016. – Promotion de 1954 I.**



Peu porté à se mettre en avant et préférant toujours aux feux de la rampe la discrétion semi-obscurité d'un regard critique distancié, Philippe Ivernel, mort à Paris le 1<sup>er</sup> juillet 2016, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, pouvait toutefois se dépeindre sans fausse pudeur au détour de quelques lignes à caractère autobiographique. La présentation de son recueil de textes de Walter Benjamin intitulé *Enfance*, publié par la fidèle Lidia Bréda aux éditions Payot & Rivages (2011),

livre ainsi un portrait en creux de celui qui est né à Château-Thierry le 10 août 1933. Car il y est justement question de cette « année fatidique pour l'Allemagne, comme on sait, et partant de là, pour l'Europe entière », de cette date dont le poids historique tragique se faisait encore plus prégnant par le choix de l'exergue du philosophe allemand traduit par Philippe Ivernel : « Il y a une chose que peut l'adulte : marcher, mais une autre qu'il ne peut plus – apprendre à marcher. »

1933 ou comment apprendre à marcher dans ce monde périlleux où l'on vient de naître, comment apprendre à se diriger et surtout dans quelle direction aller quand de telles décisions orientent, par leur nature foncièrement politique, la vie entière ? À cette aune, Philippe Ivernel n'aura pas hésité et ses orientations, politiques au sens de la plus noble radicalité, mettent au jour la grande cohérence de son parcours d'enseignant, de traducteur, d'essayiste, d'homme de théâtre.

Élève de l'École normale supérieure, agrégé d'allemand en 1958, Philippe Ivernel commence ses années d'enseignement sous le signe de l'insoumission, de la transmission même de cet esprit d'insoumission à la guerre d'Algérie, qui lui vaudra inculpation et mise à l'écart pour subversion de la jeunesse. Dans un article d'*Esprit* (octobre 1962) consacré à l'après-guerre, il reviendra lucidement sur ce moment qui, pour toute une génération, « servit de révélateur » : « Nous avons encore été élevés dans l'idéologie de la Résistance : c'était notre référence historique, le passé sur lequel nous voulions plus ou moins consciemment construire notre avenir. Nous avons donc entendu parler de l'hitlérisme comme d'un monstre vaincu : et voici que l'Algérie nous renvoyait de nous-mêmes un visage hitlérien. C'est notre cohérence intérieure qui a été, pour ainsi dire, plastiquée. »

Vers où se diriger dès lors quand la réalité supposée glorieuse se révèle si mensongère ? Le même texte de Philippe Ivernel apporte un élément de réponse : « Le réel n'existe que par ceux qui, l'ayant devancé, l'appellent de leur désir. L'histoire ne se fait pas seule : pour qu'elle s'anime aux yeux de l'homme, il faut qu'elle soit passionnément voulue ». C'est la vie même de Philippe Ivernel qui sera dès lors placée sous l'égide du désir et de la passion, le désir de transmission, la passion de la découverte.

Assistant à la Sorbonne à partir de 1962, Philippe Ivernel rejoindra rapidement le département d'allemand de l'université de Vincennes devenu Paris-VIII-Saint-Denis, cet espace d'innovation intellectuelle et d'expérimentation pédagogique créé dans l'énergie et l'effervescence de Mai 1968. Il y restera jusqu'au moment de sa retraite en 1994. Pendant la même période, entre 1969 et 1994, il sera chargé de cours au Centre d'études théâtrales de l'université catholique de Louvain où des étudiants d'Europe, d'Afrique ou encore d'Amérique du Sud se rassemblaient autour d'un esprit d'ouverture dont témoignait à sa manière l'enseignement de Philippe Ivernel. Il ne s'agissait nullement en effet pour lui de professer depuis une position de surplomb synonyme de pouvoir (il avait la détestation des mandarins),

mais d'encourager au contraire l'horizontalité des échanges avec les étudiants, de les amener à laisser éclore une parole propre sans leur opposer le poids d'une expertise ou d'un magistère étrangers à sa vision d'un rapport généreux et attentif au savoir. Décloisonner, bousculer les champs disciplinaires, les ouvrir à d'autres regards, faire appel à l'histoire, à la psychologie, aux arts et à la littérature, ici comme dans d'autres cultures, ne pas se laisser enfermer par le confort de points de vue étriqués rassurants mais prendre le risque d'un enrichissement des connaissances par la multiplication des formes d'interrogation, se rendre sauf enfin de toute assignation corporatiste au profit d'une liberté de pensée offerte aux étudiants, tout cela fut le souci constant de ce pédagogue, ce passeur.

Germaniste de formation, Philippe Ivernel a surtout eu le théâtre pour passion. Au laboratoire de recherche sur les arts du spectacle du CNRS, comme à Louvain, il contribue à faire connaître le théâtre du xx<sup>e</sup> siècle dans ses formes les plus variées, les plus novatrices, voire les plus dérangeantes : le théâtre d'agit-prop, le théâtre-action, le théâtre d'intervention, le théâtre anarchiste, le théâtre prolétarien, le théâtre de contestation sociale. Fort opportunément rappelés dans un numéro hommage à Philippe Ivernel de la revue *Études théâtrales* paru en 2000 (n° 17), certains intitulés de ses cours disent à la fois son exigence et sa curiosité, son insatiable appétit : « Le théâtre dans la stratégie de rassemblement antifasciste et de Front populaire en France et dans l'émigration allemande (1935-1939) » ; « Le théâtre baroque en Europe » ; « Le théâtre dérangé : bouffonnerie, folie, clownerie sur la scène d'hier et d'aujourd'hui » ; « Le concept de danse-théâtre (*Tanztheater*) en Allemagne ». On pourrait y ajouter des cours et séminaires approfondis sur la traduction ou consacrés à des figures philosophiques majeures, mais c'est bien le théâtre, l'esprit incarné en scène, qui se faisait pour lui réel désiré en avance de réalités décevantes, c'est le théâtre qui lui permettait de voir s'esquisser des mondes autres, que la seule force d'entraînement du verbe amenait aux rives du tangible.

Aussi fut-il un généreux compagnon de route de bien des troupes, un véritable commensal aux banquets des amitiés théâtrales, un observateur avisé invité à participer aux créations collectives comme au travail de table, et non un spécialiste isolé, cantonné à sa vision partielle. Sans pouvoir être exhaustif, citons seulement ses échanges avec le Théâtre de l'Aquarium, où il prit notamment une part active à la pièce *La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras* (1976), avec le Théâtre de l'Est parisien de Guy Rétoré ou, plus récemment encore, avec François Tanguy et le Théâtre du Radeau. De même qu'il fut longuement un militant fidèle de sa section locale du PSU dans le xii<sup>e</sup> arrondissement de Paris (il sera même suppléant aux élections législatives de juin 1968), il restera au plus près du terreau quotidien de la création théâtrale, au plus près de l'interrelation des troupes avec les inquiétudes ou les espoirs des spectateurs, avec les grèves, avec les mouvements sociaux, au plus

près de cette possibilité inouïe qu'ont les textes, y compris canoniques, de venir subitement s'offrir à l'urgence d'une crise avide de mots sentis.

Ces mots, ceux de la résistance précisément, Philippe Ivernel ne cessera de nous les transmettre par ses nombreuses traductions de l'allemand. Que l'on mentionne la collection « Débuts d'un siècle » de Jean-Michel Palmier, pour laquelle il traduit *L'ABC de la guerre* de Bertolt Brecht et *Profession : révolutionnaire* d'Asja Lacin, ou bien « Critique de la politique », créée par Miguel Abensour et pour laquelle il traduit, avec Sabine Cornille, les écrits de Max Horkheimer, que l'on cite Brecht encore et toujours aux éditions de l'Arche, les œuvres de Günther Anders, de Georg Simmel, d'Ernst Bloch, de Peter Weiss ou de Rainer Werner Fassbinder, la liste est longue des textes fondamentaux – philosophiques ou littéraires – traduits par Philippe Ivernel et qui mêlent aux actes de résistance d'indéniables actes de créations.

La figure de Walter Benjamin est sans doute essentielle pour ressaisir, autant que faire se peut, le parcours et les choix de Philippe Ivernel, lequel rappelait volontiers sa rencontre avec Theodor W. Adorno au moment où naquit son intérêt pour l'auteur de *Sens Unique*. Il restera assurément l'un de ses traducteurs importants, sans doute aussi l'un des grands germanistes de ces dernières décennies, y compris avec le dernier travail d'envergure qu'il avait entrepris et venait juste d'achever, le premier tome de l'édition critique intégrale des *Œuvres et inédits* de Walter Benjamin, à paraître aux éditions Klincksieck : les *Critiques et recensions*, traduites avec Marianne Dautrey. Walter Benjamin, le même qu'il décrivait dans le recueil *Enfance*, à Moscou, « en situation d'apprendre ou de réapprendre à marcher sur le sol gelé, hivernal, d'une révolution à la croisée des chemins ».

Qu'un adulte réapprenne à marcher, qu'il bouleverse ou révolutionne sa vie pour retrouver l'enfance d'un éveil au monde, voilà non pas un miracle, mais le fruit d'un travail. Celui que nous lègue Philippe Ivernel a assurément, et pour longtemps, cette même fin : ouvrir un chemin, pointer une direction, permettre de se saisir d'une orientation claire et ferme en nos temps de détresse, laisser venir à nous l'air d'une révolution fût-elle, cette dernière, celle d'un simple geste, l'amorce d'une marche.

Florent PERRIER,  
maître de conférences en esthétique et théorie de l'art, université de Rennes-II

**BARBANCE (Christiane)**, née le 19 septembre 1938 à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), décédée le 10 décembre 2015 à Toulouse (Haute-Garonne). – Promotion de 1956 S.



Saint-Nazaire est un chantier de construction navale bien connu, muni d'une forme de radoub capable d'accueillir les plus gros bâtiments, paquebots ou navires de guerre. C'est là que Christiane est née, le 19 septembre 1938. Un an plus tard, le 3 septembre 1939, ce fut la déclaration de guerre à l'Allemagne. Les bombardements visant le port de Saint-Nazaire commencèrent, tout d'abord allemands en 1939 et début 1940. À partir de 1941, ils reprirent, incessants, anglais puis américains, visant le port, les chantiers, la forme de radoub et la base sous-marine construite par les Allemands. Ils prirent fin aux environs du 28 février 1943, la ville totalement détruite, réduite en monceaux de gravats et de cendres, rayée de la carte du monde.

Nous avons toujours pensé que ces alertes de nuit, le hurlement de la sirène, le sifflement des bombes dans leur chute, le bruit assourdissant de leur explosion avaient marqué d'une crainte insurmontable l'esprit de Christiane tout enfant. Comme elle l'avait crié une fois dans sa terreur, elle se rendait bien compte « qu'ils allaient encore casser des maisons ». La guerre terminée, la vie reprit normalement. Mais Christiane, bien que pleine d'entrain et de vivacité, gardait de ces années d'enfance une anxiété qui ne l'a jamais quittée. Tout était joie, mais en même temps tout était angoisse.

Nous avons connu ses succès. Son entrée à l'École normale supérieure de Sèvres, reçue première en juin 1956 alors qu'elle n'avait pas encore dix-huit ans. Son agrégation de mathématiques, reçue première en 1959 alors qu'elle n'avait pas vingt-et-un ans. En 1962, tandis qu'elle était « caïmane » à l'École et qu'elle enseignait principalement aux agrégatives, elle commença la préparation d'une thèse sous la direction d'André Lichnerowicz (1933 s), professeur au Collège de France. Son travail aboutira en 1969 à une thèse de doctorat, non publiée, où elle démontre, sous certaines hypothèses, la « conjecture de Lichnerowicz » concernant les groupes de transformations conformes des variétés riemanniennes. Ce sujet ne sera pas épuisé dans sa thèse, car il fut développé par d'autres mathématiciens sous d'autres hypothèses moins restrictives. Mais sa thèse fut un des premiers travaux sur le problème de la réductibilité d'un groupe conforme à un groupe d'isométries.

De 1964 à 1980, elle publia huit notes aux *Comptes rendus* de l'Académie des sciences (dont une en collaboration), puis encore deux courtes publications en 1982 et 1984. Enfin, en 1984 également, elle publia une neuvième et dernière note aux

*Comptes rendus*, en collaboration avec une étudiante de Toulouse dont elle dirigea la thèse de troisième cycle.

Elle avait été nommée maître de conférences à Perpignan en octobre 1967, et professeur à l'université Paul-Sabatier de Toulouse en 1979. Cependant, ce milieu de recherche mathématique extrêmement brillant était aussi un milieu d'extrême exigence. Christiane se sentait poussée au-delà de ses forces. Son anxiété prenait le dessus. La suite de sa vie, partagée entre les satisfactions d'amitiés et les contraintes de son travail, fut un incessant combat contre les angoisses qui l'assaillaient de plus en plus.

Nous nous souvenons de sa très grande générosité envers ses filleuls, envers ses neveux, envers ses amis. Son bonheur à la réception d'une lettre d'une ancienne élève, d'une collègue... Le réconfort qu'elle trouvait auprès des dominicains de Toulouse... Mais nous nous souvenons aussi de ses moments de dépression qui nous laissaient démunis, tant nous nous sentions incapables de l'aider. Et de ses profondes blessures intérieures qui la menaient à vivre dans son monde, jusqu'à perdre parfois la notion du réel...

Mariée le 19 août 1989 à la mairie de Toulouse – mariage décevant –, en raison de très sévères difficultés de santé elle fut mise en congé de longue durée à partir de décembre 1994, puis en cessation progressive d'activité, et elle eut droit à prendre sa retraite pour invalidité en septembre 1998. Dès lors elle vécut dans un foyer-résidence à 20 km au sud de Toulouse. Elle y poursuivit autant que faire se peut ses recherches mathématiques. « En 2007, elle essayait encore de démontrer un théorème sur les transformations conformes, mais elle était trop éloignée d'un milieu mathématique favorable... », me rapporte Yvette Kosmann Schwarzbach (1960 S) qui ajoute à son sujet : « La première année où Christiane, devenue caïmane, a assuré l'enseignement de préparation à l'agrégation, ce fut en 1962-1963 pour la promotion 1960 dont je faisais partie. Nous nous sommes liées d'amitié, et nous avons fait ensemble un voyage à Rome, puis un séjour de deux semaines en URSS en août 1966, à l'occasion du Congrès international des mathématiciens à Moscou. Lichnerowicz lui avait suggéré de présenter une courte communication qui fut acceptée. (Pour moi, j'étais encore trop débutante, il m'a conseillé d'attendre et de me contenter d'écouter). Nous avons passé encore une belle semaine ensemble à Leningrad. Depuis que Christiane a été nommée en province, nous n'étions plus beaucoup en contact, mais elle nous a rendu visite plusieurs fois, chantant pour nos enfants et jouant avec eux pour leur plus grand plaisir. Plus tard, nous avons continué à correspondre de loin en loin. »

Atteinte de deux maladies des plus graves, elle fut hospitalisée à Toulouse en juin 2015. Son état se dégrada très rapidement et elle s'éteignit le 10 décembre suivant.

Christiane qui avait toujours cherché le meilleur, qui s'était attachée à mener sa vie dans le sens du devoir, de l'honnêteté et de la rigueur, qui avait tant de cœur,



qui avait tant souffert, c'est par sa famille et toutes ses amies toulousaines qu'elle fut accompagnée lors de ses obsèques célébrées en l'église du Sacré-Cœur de Toulouse. Ses amies, la plupart sévriennes, qui l'avaient entourée et aidée durant les dernières années de sa vie.

Elle repose au cimetière de Villefranche-de-Rouergue, dans notre caveau de famille, auprès de nos parents et de nos grands-parents.

Monique BARBANCE FLEINERT-JENSEN (1955 S), sa sœur

**MASSOUBRE (Jean-Louis), né à Perpignan (Pyrénées-Orientales) le 17 août 1938, décédé à Paris, le 15 février 2016. – Promotion de 1959 I.**



Nous avons dix-huit ans, l'automne 1957, quand nous nous sommes rencontrés dans une classe préparatoire – dite khâgne – du lycée Henri-IV. La sympathie fut immédiate, malgré le contraste entre sa réserve ombrageuse de jeune seigneur catalan et ma prolixité d'intellectuel plutôt agité. En 1959, nous nous sommes vus plus fréquemment, dans les cafés de Bourg-la-Reine, la vie de café nous paraissant une suprême félicité. Je faisais ma deuxième khâgne au lycée Louis-le-Grand, mais n'allais pas trop souvent aux cours, assez décevants, et restais dans ma banlieue au domicile familial. Notre ami, lui, s'était inscrit en externe au lycée Lakanal tout proche, et travaillait dans une chambre que son père, très généreux, lui permettait de louer. Au bout de quelques semaines, qui lui permirent de sonder la nullité de son professeur de philosophie, Jean-Louis déserta ce lycée et fut porté déserteur. J'assistai alors à l'entraînement intensif d'un athlète qui était son propre entraîneur, maître de ses moyens et concentré sur la performance à atteindre. Aux épreuves écrites du concours de l'École normale, lui et moi avons été sixièmes ex aequo ; aux termes de l'oral, il fut onzième et moi treizième sur une quarantaine de garçons finalement admis. Mais il était le seul à réussir en « candidat libre », ce qui ne s'était jamais vu. De fait, il ne devait son succès qu'à sa capacité d'organiser lui-même son travail et d'accroître des dons naturels hors du commun. Il avait réussi, en champion, dans ce sport individuel, comme il aurait réussi dans tout autre. Il entra donc à l'École normale, ce sanctuaire des belles-lettres. Mais il n'y est jamais entré de toute son âme, prenant d'emblée ses distances avec cette culture trop abstraite. Il se souviendra plus tard de ce désinvestissement, quand il écrira, cinquante ans plus tard : « *éprouvant quelque lassitude à l'égard de la philosophie, j'avais fait mienne l'idée que « grise est la théorie, vert l'arbre de la vie »* ».

À la vie érudite ou spéculative, Jean-Louis allait préférer une vie active, ouvrant sur des pouvoirs temporels et sur des emprises fortes. C'était un jeune homme sûr de lui, de son pouvoir de réussir et de séduire, généreux et dominateur à la fois.

La figure de l'athlète d'excellence s'impose à moi quand j'évoque les images de son passé, tel que je l'ai connu. À Font-Romeu, sans s'attacher aux sports de neige, il avait gagné plusieurs courses de descente à ski. À Paris, il fréquentait des salles de boxe et disposait d'une redoutable force de frappe. Cavalier, conducteur, rugbyman, il parvenait d'emblée au meilleur niveau. Par rapport à nous autres intellectuels complexés et tourmentés, il se singularisait par sa souveraine aisance physique. Il faut bien parler de sa beauté physique : elle fut pour lui un grand atout et un péril assez peu prévisible.

Entre garçons, nous ne nous regardions guère, et ne nous évaluions encore moins, quant au physique. Notre univers scolaire était alors purement masculin. Quand nous devisions philosophiquement, dans les cafés du Quartier latin, je découvrais que, très vite, mon ami devenait le centre de beaucoup de regards favorables et attractifs. Ils provenaient de demoiselles et de dames, en fait de toute la clientèle féminine de la terrasse. Alors, instantanément, apparaissait sur le visage de Jean-Louis un souvenir rayonnant. Je devenais un simple spectateur du film *Autant en emporte le vent*. Devant moi, Clark Gable (jouant Rhett Butler) attirait par un sourire magnétique Vivien Leigh (alias Scarlett O'Hara) ; elle descendait l'escalier vers lui, fascinée par son regard irrésistible. À en croire ces dames, Jean-Louis l'emportait, en beauté, sur les vedettes de l'écran alors en vogue. Aussi beau qu'Alain Delon (notre voisin de banlieue), aussi beau que Marlon Brando (dans *Un tramway nommé désir*), aussi beau que Paul Newman (dans *L'Arnaqueur*). Lui-même ne prenait aucune initiative de séduction active ; il restait digne et quasi impassible, mais ne décourageait pas de telles ardeurs. Sans le vouloir, puis peut-être en le voulant bien, il traînait tous les cœurs après lui. Un roman de Drieu la Rochelle, en 1925, s'était intitulé *L'Homme couvert de femmes*. Jean-Louis en était parfois submergé. Moi-même, témoin mais pas confident, je méditais sur le charme charismatique qui avait été donné à mon camarade. Je me permets ici une anecdote profane : en 1962, je travaille dans ma chambre de la rue d'Ulm les auteurs du programme avec ma petite amie du moment. Jean-Louis frappe à la porte, l'entrebâille et s'éclipse après quelques mots de politesse. Cela suffit pour que mon amie, éblouie par son sourire ravageur, se déclare amoureuse de lui et me le clame huit jours durant. Elle fut déçue, car Jean-Louis respectait toujours les amies de ses amis, à leur grand désappointement. En fait, il n'avait rien d'un libertin ou d'un Don Juan, mais il était mû par un désir inépuisable de vivre et de faire vivre, sans craindre de « vivre dangereusement » (selon la formule du Zarathoustra de Nietzsche). Quand je lis aujourd'hui les vies de l'abbé de Rancé, le fondateur du monastère de la Trappe, ou d'Ignace de Loyola, l'organisateur de l'ordre des Jésuites, je retrouve l'ardeur à vivre et à aimer de ces jeunes gens qui mettront toute leur

énergie, plus tard, dans une conversion décisive. Mais j'anticipe, car alors Jean-Louis n'était touché ni par le gaullisme ni par le bouddhisme. Tout juste était-il attiré par les recherches ésotériques de Raymond Abellio, un grand écrivain et politique aventureux, ami de son père.

Un pareil ascendant sur les femmes, outre qu'il suscite envie ou malveillance dans le groupe des pairs, n'est pas sans risques. Il eut son envers. Ce qu'on aurait dû tenir pour de menues fredaines donna lieu un jour à des accusations rocambolesques et à des affabulations médiatiques. Certes la justice finit par laver notre ami de tout soupçon, par un non-lieu général, mais elle y mit le temps. Et durant ce temps, la presse parisienne calomnia Jean-Louis ; l'administration de l'École normale ne l'aida pas, en décidant d'une suspension ; la plupart de ses collègues (nous étions « élèves-fonctionnaires-stagiaires »), assez sots pour croire les titres d'une presse à scandale, s'éloignèrent de lui. C'est la période où je l'ai le mieux connu et le plus estimé, tout en lui apportant l'aide dont j'étais capable. Nous n'étions pas nombreux à le soutenir : Jean-Paul Rocquet (de la promotion 1959, qui connaîtra une brillante carrière dans des organisations et entreprises très variées, toutes extra-universitaires), Michel Bruguière (cacique de cette promotion, de ce fait représentant des élèves, aujourd'hui disparu), Régis Debray (cacique de la promotion 1960, connu aujourd'hui pour l'intérêt passionné qu'il porte au fait religieux). Jamais je n'ai tant admiré les vertus de Jean-Louis que dans cette adversité, dans cet abandon où le laissait son entourage universitaire. Ces vertus – fermeté, sérénité, courage, dignité – étaient celles du stoïcisme antique, et je me demande aujourd'hui si ce stoïcisme – celui de Marc-Aurèle et de Sénèque – ne présentait pas des affinités avec le bouddhisme qu'il embrassa secrètement aux alentours de la quarantaine. L'épreuve a été pour Jean-Louis comme une seconde naissance. Elle a réorienté sa vie dans la société. Aurait-il accepté les tracasseries d'une campagne électorale s'il n'avait voulu obtenir une éclatante réhabilitation, en devenant un représentant de la nation ? Pour ce seigneur catalan, pour ce champion qui était, par certains côtés, un héros, il y allait de son honneur.

De ce milieu académique, où il avait brillé, et qui, majoritairement, l'avait trahi, il se détourna pour ne plus y revenir. Écrivain, il montra dans les années 1970 qu'il en avait le talent, avec un testament politique et poétique, *C'était*, publié chez Julliard, 1972. En 1967, j'enseignais, comme coopérant militaire, en Afrique noire. Par le journal *Le Monde*, une nouvelle me parvint qui m'enchantait. Dans des élections bien difficiles pour la majorité gaulliste, Jean-Louis, à moins de trente ans, était élu, dès le premier tour, dans le département de la Somme. Quand je revins en France, je retrouvais un député passionné par la vie parlementaire. Il allait même jusqu'à regretter le temps de la Quatrième République, où le vrai pouvoir émanait de l'Assemblée nationale. Il aimait beaucoup Jacques Chaban-Delmas, un sportif surdoué comme lui, et un héros si populaire de la Résistance.

Avait-il vraiment le goût du pouvoir ? Une ambition politique chevillée au corps ? Je n'en suis pas persuadé et je le plaisantais, plus tard, sur l'usage exclusivement altruiste qu'il faisait de ses pouvoirs. Il excellait à rendre service à tous, et pas seulement à ses amis et à ses électeurs, et même sans qu'on le sollicitât. Il débrouillait des problèmes administratifs inextricables, mais toujours pour les autres. J'ai bénéficié, comme d'autres, de cette générosité inépuisable. Il pratiquait, sans l'avouer, sans se l'avouer, une bienveillance désintéressée. J'ai parlé de ses vertus, et peut-être certains souriront en pensant à son inconstance sentimentale d'alors, que je ne nierai point. Mais beaucoup pourraient attester sa constance en amitié. Pour finir, j'invoquerai Descartes, que lui et moi aimions beaucoup au temps lointain de nos études philosophiques. Toute sa vie, jusque dans ses conversions et ses métamorphoses, « Massoubre » (nous nous appelions alors par nos patronymes), Massoubre, dis-je, aura été un *généreux*, au sens cartésien du terme et à tous les autres. C'était un homme véritable, avec des vertus qu'il se gardait d'exhiber, mais qui s'exprimaient par des actions efficaces. Il aura su rester fidèle aux leçons des grands philosophes, dont il croyait s'être éloigné.

Jacques LECARME (1959 I)

#### À un véritable ami

Je fis la connaissance de Jean-Louis Massoubre en 1959, à mon entrée à l'École. Cinquante-sept ans déjà. Nous étions nés la même année – 1938 – à un mois d'intervalle, jour pour jour. Mais je me garde de toute référence astrologique, de peur de m'attirer les sourires ironiques de mes camarades scientifiques.

Jean-Louis avait immédiatement attiré ma sympathie. Qui se confirma par la suite, au long de nos deux parcours, qui connurent un certain parallélisme.

Nous avons peu d'affinités pour le milieu universitaire. La khâgne, puis l'École, nous avaient beaucoup apporté sur un plan intellectuel. Mais notre vie, nos amis, nos plaisirs – à 21 ans – étaient plutôt à l'extérieur. Et lorsqu'il fut cloué au pilori pour quelque péché de jeunesse, c'est spontanément que je pris sa défense. Il est vrai qu'on chantait encore à l'époque « La mauvaise réputation » de Georges Brassens. Cela explique peut-être ma sympathie immédiate pour ce camarade quelque peu atypique.

Quelques années plus tard – *horresco referens* ! – nous rejoignîmes tous deux, ainsi que notre ami Bruguière, la sphère politique gaulliste. C'était, il faut bien l'avouer, faire preuve d'un esprit singulièrement frondeur, eu égard au politiquement correct plutôt prégnant qui régnait alors au 45 rue d'Ulm.

C'est ainsi que dans les années 70, nous nous retrouvâmes, lui député UNR de la Somme, moi membre d'un cabinet ministériel, puis conseiller de Paris.

Enfin, la vie politique n'ayant qu'un temps pour ceux qui n'en font pas une carrière, nous poursuivîmes, chacun dans un domaine différent, une vie professionnelle dans le secteur privé.

Mais revenons à Jean-Louis. Il avait choisi la philosophie, comme moi l'histoire. À chacun sa muse. Dans son domaine, il se révéla particulièrement bon au concours d'entrée. Plus tard, sa conversion au bouddhisme tibétain résulte sans aucun doute de ses réflexions philosophiques alliées à un authentique humanisme.

Il était incontestablement brillant. Après des études au lycée Lakanal, dont il avait fini par juger insuffisant le niveau de l'enseignement, il avait décidé de se présenter en candidat libre au concours d'entrée. Il fut brillamment reçu, ce qui ne constituait pas un mince exploit, dans la mesure où la grande majorité des reçus au concours venait généralement de ces deux grandes « écuries » qu'étaient – et que sont sans doute encore – Henri-IV et Louis-le-Grand.

Il se révéla aussi très doué dans la vie politique. Dans ce domaine où le plus difficile est de durer, il effectua sans discontinuer quatre mandats de député, de 1967 à 1981. J'insiste particulièrement sur cette période de sa vie, car je la trouve assez remarquable. Il fut non seulement député de la 2<sup>e</sup> circonscription de la Somme, mais aussi conseiller général et maire, c'est-à-dire très présent et inséré dans le tissu local. Dans cette circonscription rurale et populaire, il sut gagner l'adhésion et le cœur de ses électeurs, par son dévouement et les résultats qu'il obtint, notamment sur le plan économique. Ayant eu l'occasion de lui rendre visite sur place, je puis témoigner de l'attachement dont il était l'objet.

Dans cette vie politique souvent impitoyable il révéla son véritable caractère : de l'audace, voire des « coups » risqués quand il le fallait, sans crainte de se mettre à dos les « apparatchiks » de son mouvement. Il manifesta toujours – car c'était sa nature – une grande simplicité et une cordialité naturelle dans ses contacts avec les gens, le respect de ses adversaires politiques de gauche – y compris communistes – qui d'ailleurs le lui rendaient bien.

Vous pourriez croire qu'il en tirait quelque vanité. Bien au contraire. Il était étonnamment modeste. C'en était même désarmant. Je ne l'ai jamais entendu se vanter de ses succès. Au contraire, il avait même l'air de s'en excuser. Tout cela paraissait si naturel.

C'était un esprit aiguisé, objectif. Peut-être là encore l'influence de la philosophie. Il savait prendre du recul. Et il y alliait un grand sens de l'humour, manière d'exprimer sa volonté de ne pas être dupe.

Cela ne l'empêchait pas d'être un homme de conviction. Son engagement dans le gaullisme fut sans faille, profondément sincère, je puis en témoigner. L'amour de la France, la dimension sociale, la politique étrangère d'indépendance nationale, tout cela le séduisait. Au point qu'il s'écarta de la vie politique lorsque ce mouvement populaire, rassemblement de militants convaincus, où l'affectivité et l'attachement à la personne du Général jouaient un si grand rôle, se transforma peu à peu en machine électorale.

J'ajouterai, pour parfaire ce bref portrait, qu'il était tourné vers les autres, toujours prêt à rendre service. Un exemple, qui m'a personnellement beaucoup touché : en 1967, après mon service militaire et quelques mois d'enseignement dans un lycée de province, qui me permirent de découvrir que là n'étaient ni ma vocation ni mon avenir, l'occasion s'offrit pour moi de rejoindre un organisme d'études économiques rattaché au ministère du Commerce extérieur. Il fallait pour cela, s'agissant d'un organisme public, y être détaché ou mis à disposition. Sans relations, il ne fallait guère y penser. Lors d'un déjeuner avec Jean-Louis, je lui expliquai le problème. Il était alors au cabinet de Charles de Chambrun, ministre du Commerce extérieur. Il réagit immédiatement, et me dit, de sa voix un peu sourde teintée d'un léger accent du Sud-Ouest : « Attends, je vais t'arranger ça ». Il l'arrangea si bien que, quelques semaines plus tard, mon détachement était réalisé, et je rejoignais le Groupe d'études prospectives sur les échanges internationaux. Cela donna une orientation nouvelle à ma vie professionnelle et décida en partie de mon avenir. C'est ce que Henri Cartier-Bresson appelait en photographie « l'instant décisif ».

Vous avez compris que je dois beaucoup à Jean-Louis Massoubre. Lors du dîner organisé à l'École pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de notre promotion 1959, j'eus l'occasion de lui rappeler sa généreuse intervention. Il ne s'en souvenait même pas. Puis la mémoire lui est revenue. Dans sa vie il avait rendu tellement de services à tant de gens. Pour ma part je ne l'oublierai jamais.

Lors de la cérémonie funéraire de rite bouddhiste, dans le temple du Bois de Vincennes, par un matin froid d'avril 2016, je terminai ainsi ma brève allocution en hommage à Jean-Louis Massoubre : « Hier soir, en songeant à ma conclusion, je cherchais le mot qui pourrait le mieux définir Jean-Louis. Et ce mot a jailli, évident : « Élégance » : élégance de l'esprit, élégance du cœur ».

Jean-Paul ROCQUET (1959 I)

**BOUTET DE MONVEL (Louis), né le 22 juin 1941 à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), décédé le 25 décembre 2014 à Paris. – Promotion de 1960 s.**



Louis, aîné de sa fratrie, avait deux sœurs Claire et Laure et un frère Olivier. Son père André, professeur agrégé de lettres classiques, était issu d'une famille d'intellectuels et d'artistes comptant nombre d'acteurs, d'illustrateurs et de peintres célèbres. Il sera plus tard directeur de l'enseignement artistique au ministère de la Culture sous André Malraux. Sa mère Renée, née Verron, était médecin

gynécologue. Elle créera en 1962 le premier centre médical du planning familial en France.

En mai 1944, la famille habite Reims et Louis a trois ans. Les bombardements incessants sur la ville le terrifient. Sa mère décide de le mettre à l'abri avec sa jeune sœur Claire. Elle les emmène d'abord à Paris, avant de rejoindre une propriété familiale à Combleux près d'Orléans. Ils ne reviennent à Reims qu'une fois la ville libérée en octobre. Olivier naît en décembre 1944.

Après la guerre, la famille déménage à Londres. Le père de Louis y enseigne au sélect Lycée français. Louis y est inscrit à partir de 1949 et y découvre le plaisir d'études exigeantes. Les enfants sont rapidement bilingues. Louis conservera toute sa vie un grand plaisir pour la lecture d'ouvrages en anglais, romans, ouvrages de science-fiction, mais aussi poésie. Sa dernière petite sœur, Laure, naît en 1950. Louis s'attelle alors qu'elle n'a qu'un an à la tâche de lui apprendre le français et c'est ainsi que son premier mot sera « protozoaire ». De cette période, la fratrie garde de Louis le souvenir d'un enfant studieux et rapide à faire ses devoirs, mais adorant aussi tous les jeux, espiègle, taquin et imaginaire quant aux farces à faire aux voisins.

La famille revient en France en 1955 et s'installe dans une grande maison à Meudon. Louis poursuit ses études un an au lycée de Sèvres, puis au lycée Louis-le-Grand à Paris, où il obtient le baccalauréat en 1958. Il développe une véritable passion pour le piano, avec comme professeur une cousine par alliance, surnommée Coco de Molière. En sus du répertoire classique (Bach, Mozart, Liszt, Chopin), elle l'initie aux compositeurs du *xx<sup>e</sup>* siècle (Fauré, Debussy, Ravel, Poulenc, Milhaud). Louis connaît tout son répertoire par cœur et passe souvent plusieurs heures par jour au piano. Il joue en particulier le soir dans la chambre de sa petite sœur Laure lorsque celle-ci s'endort. Les morceaux qui l'ont ainsi bercée et imprégnée quotidiennement ont selon elle eu une influence sur ses goûts et son choix ultérieur de mener une carrière musicale.

Après deux années de classes préparatoires au lycée Louis-le-Grand, Louis intègre en 1960 l'École normale supérieure de la rue d'Ulm en mathématiques. Il s'intéresse aussi à la physique, mais les cours qu'il suit à la Sorbonne dans cette matière sont loin de satisfaire ses attentes. Les mathématiques, par contre, sont pour lui un plaisir jubilatoire.

Louis était sportif : il aimait les courses à vélo, l'escalade, les randonnées en montagne, le ski et excellait en athlétisme, tout particulièrement dans le sprint. Il noue pendant ses années d'école des amitiés fortes avec des camarades de promotion (Claude Bardos, Daniel Lazard, Jean-Jacques Risler, Jean-Jacques Sansuc, Georges Zeller-Meier), ou de promotions voisines (Jean-Michel Bony, Charles Goulaouic) avec lesquels il partage vacances, excursions, plaisirs musicaux, culinaires et scienti-

fiques. Il conservera avec eux des relations amicales et professionnelles tout au long de sa vie.

Le département de mathématiques de l'ENS était à l'époque dirigé par Henri Cartan (1923 s). Le séminaire Cartan-Schwartz de l'année scolaire 1963-64, consacré au théorème d'Atiyah-Singer sur l'indice des opérateurs différentiels elliptiques, aura une influence décisive sur les intérêts futurs de Louis. Il y donne deux exposés remarquables : dans l'un, il démontre que la notion d'opérateur de Calderon-Zygmund est invariante par difféomorphisme, ce qui permet de les définir sur une variété ; dans l'autre, il déduit par un argument élémentaire et astucieux la formule d'Atiyah-Singer pour les variétés de dimension impaire du cas déjà connu de celles de dimension paire. On ne peut qu'être impressionné par sa maturité à 22 ans et par la puissance, l'élégance et la concision de son style, qui sont et resteront sa marque de fabrique.

Inspiré par un exposé de Michael Atiyah donné après la fin du séminaire et par les travaux de Lars Hörmander, Louis entame dans sa dernière année à l'ENS, sous la houlette de Laurent Schwartz (1934 s), des recherches qui déboucheront plus tard sur sa thèse. À sa sortie de l'École en 1964, il opte pour un poste d'assistant à l'université de Paris plutôt que pour un poste au CNRS, considérant la recherche comme indissociable de l'enseignement.

En 1965, il épouse Brigitte Duhamel, avec laquelle il aura deux enfants : Claire en 1967, qui deviendra journaliste, et Jacques en 1969, qui deviendra physicien. En 1967, il effectue dans le cadre de la coopération scientifique un service militaire de deux ans comme chargé de cours à l'université d'Alger. Il gardera un excellent souvenir de ce séjour, marqué par la visite de nombreux collègues et fructueux scientifiquement.

Lors de son retour en France en 1969, il soutient sa thèse. Il y développe la théorie des opérateurs pseudo-différentiels analytiques sur les variétés à bord, leur calcul symbolique, et étudie les problèmes aux limites elliptiques dans lesquels ils interviennent. Ces travaux lui valent une reconnaissance immédiate. Il est nommé maître de conférences (de nos jours professeur de deuxième classe) à l'université de Nice et en devient le directeur du département de mathématiques l'année suivante. Il est invité comme conférencier au congrès international des mathématiciens de Nice en 1970.

Il revient à Paris en 1971, sur un poste de maître de conférences à l'université de Paris-VII nouvellement créée. Promu professeur l'année suivante, il est chargé du cours Peccot au Collège de France. En 1973, il se voit confier la direction du département de mathématiques, tâche lourde et ingrate pour un jeune chercheur en pleine activité. Il repart en 1975 pour un poste de professeur à l'Institut Fourier à Grenoble, où il rejoint Jean-Louis Koszul (1940 s) et Bernard Malgrange (1947 s).

Lors d'un voyage à Princeton en 1977, il rencontre la mathématicienne Anne-Marie Berthier, qu'il épousera et avec laquelle il partagera le reste de sa vie, dont il



élèvera la fille Tiphaine et avec laquelle il aura en 1982 une seconde fille, Violaine, qui deviendra critique d'art.

Sollicité en 1978 pour prendre la direction du centre de mathématiques de l'ENS, il accepte. Il y anime avec ses collègues et amis Adrien Douady (1954 s) et Jean-Louis Verdier (1955 s) un séminaire « Mathématiques et physique ». Invité comme conférencier au congrès international des mathématiciens de Varsovie, reporté à 1983 en raison de l'état de siège, il renonce à s'y rendre en raison des événements.

Après deux mandats de quatre ans, Louis quitte en 1986 la direction du centre de mathématiques de l'ENS et reprend le poste de professeur à l'université de Paris-VI, dont il avait été détaché depuis 1979. Il y restera jusqu'à sa retraite en 2010, puis en tant que professeur émérite jusqu'en 2014. Un cancer du pancréas le contraint alors à ralentir son rythme de travail, même s'il continue à participer à des congrès. Hospitalisé à partir d'octobre, il décède le jour de Noël 2014.

Louis Boutet de Monvel a profondément marqué de son empreinte la théorie des équations aux dérivées partielles linéaires, celle des fonctions de plusieurs variables complexes et l'analyse globale sur les variétés, unifiant dans ses travaux ces trois domaines traditionnellement distincts. Les problèmes qu'il aborde trouvent principalement leur origine en analyse, mais les techniques qu'il déploie pour les résoudre combinent algèbre, géométrie algébrique, topologie, géométries symplectique et analytique complexe, et leurs applications concernent également la physique mathématique.

Un thème récurrent des travaux de Louis Boutet de Monvel est le théorème de l'indice, dont il étend progressivement le domaine de validité :  $D$ -modules dans un cadre relatif, opérateurs de Toeplitz dans un cadre équivariant. Les opérateurs de Toeplitz sont d'ailleurs le deuxième thème majeur de ses recherches, à l'interface entre analyse microlocale et analyse complexe : Louis écrit avec Victor Guillemin un livre fondateur sur leur analyse spectrale. Il applique cela à l'étude des propriétés asymptotiques du laplacien. Comme sous-produit du calcul symbolique pour les opérateurs de Toeplitz, il obtient l'existence de star-produits sur toutes les variétés symplectiques, un fait qui ne sera redécouvert que trois ans plus tard par les spécialistes. En cherchant à comprendre l'analogie complexe de ce résultat, il obtient une classification complète des star-produits sur le fibré cotangent d'une variété complexe. Parmi ses autres travaux importants, citons ceux sur les opérateurs pseudo-différentiels à caractéristiques multiples, son théorème de plongement des variétés CR, et son étude avec Johannes Sjöstrand des noyaux de Bergman et de Szegö, plusieurs fois complétée par la suite.

Ses travaux ont valu à Louis Boutet de Monvel le prix Ernest Déchelle de l'Académie des sciences en 1979, le prix UAP en 1990, le prix de l'État de l'Académie

des sciences en 2003 et en 2007 la prestigieuse médaille Émile-Picard, décernée par l'Académie des sciences tous les quatre ans. Il était « Foreign Honorary Member » de l'American Academy of Arts & Sciences depuis 2012.

Je voudrais conclure cette notice sur un ton un peu plus personnel. J'ai croisé le chemin de Louis en 1977, lorsque le groupe N. Bourbaki dont Louis était membre depuis 1971 m'a coopté. Nous nous y sommes côtoyés jusqu'en 1991, année de ses cinquante ans. Nous avons pendant ces quatorze années passé près de quarante semaines ensemble, tant dans le cadre grandiose du château d'Azay-le-Ferron que dans les chambres d'étudiants spartiates d'un centre de biologie marine à Luc-sur-Mer, ou dans le chalet familial de sa grand-mère à Cordon.

Certains membres du groupe pouvaient être qualifiés de grandes gueules, bien qu'aucun d'eux n'ait à cet égard concurrencé Jean Dieudonné (1924 s). D'autres étaient plus discrets, voire taiseux, et Louis était de ceux-là. Ce n'était que par un léger bougonnement que l'on apprenait qu'il désapprouvait le point de vue adopté dans une rédaction lue à haute voix.

Il arrivait qu'une question mathématique se pose. La discussion s'animait alors, chacun lançant ses idées, pas toujours suffisamment étayées pour résister aux critiques. L'attitude de Louis tranchait sur les autres. On lui voyait d'abord faire une moue ébahie comme un enfant à qui on aurait posé une question saugrenue, écarquiller les yeux, passer et repasser la main dans ses cheveux frisés, se frotter la moustache, remonter ses bretelles, se gratter le crâne, puis entrer dans une sorte de transe léthargique qui indiquait le début d'une réflexion intense, émettre des borbo-rygmes lorsqu'il était près du but, et finalement prononcer quelques mots sibyllins, que tous avaient du mal à décrypter tant ils étaient concis, mais qui apportaient une solution complète à la question posée.

La vivacité intellectuelle et la profondeur de Louis étaient fascinantes, d'autant qu'elles allaient de pair avec une réserve et une modestie inhabituelles, doublées parfois d'un humour caustique. Conscient de sa valeur, il ne cherchait pas à en faire étalage. Il était toujours bienveillant avec ceux qui étaient moins rapides que lui, partageant généreusement ses idées et distillant ses explications même lorsque tout lui paraissait évident. Il eut une trentaine d'étudiants, notamment Bernard Helffer et Gilles Lebeau (1974 s).

Louis Boutet de Monvel fut un grand mathématicien. Mais il me laisse aussi le souvenir d'un être exceptionnellement sensible, attachant et ouvert.

Joseph OESTERLÉ (1973 s)

**STAROPOLI (André), né le 14 octobre 1940 à Alger, décédé le 18 décembre 2015 à Paris. – Promotion de 1961 I.**

La famille Staropoli a, comme son nom l'indique, des origines à la fois grecques et corses, à la suite d'une lointaine implantation hellène à Cargèse. André est né à Alger en 1940, mais ses parents s'installent en 1958 en région parisienne. Élève de khâgne au lycée Louis-le-Grand, il intègre l'École en 1961. En même temps qu'il prépare l'agrégation de lettres classiques, passée en 1965, il suit les cours de l'Institut d'études politiques de Paris, dont il est diplômé en 1963. Dès cette époque, il est décidé à se consacrer au service de l'État, mais, malgré les objurgations de ses professeurs de Sciences-Po, il estime inutile et presque déshonorant pour un normalien de passer par le concours de l'École nationale d'Administration.

C'est au service militaire que j'ai appris à connaître André. La première image que je garde de lui, et qui m'est encore aujourd'hui la plus chère, c'est celle d'un jeune officier fringant, en tenue d'équitation, le képi légèrement en arrière, devisant en termes choisis avec nos supérieurs de l'École d'application du Train.

Nous étions trois normaliens à nous retrouver à Tours, titulaires de la barrette de sous-lieutenant après avoir subi une préparation militaire dite « obligatoire » qui consistait en exercices du samedi matin au Fort de Vincennes et en périodes de quelques semaines à Mourmelon et à Montpellier. Nous avons été affectés à Tours pour donner pendant seize mois divers cours de culture plus ou moins générale aux officiers du Train issus de Coëtquidan : André était le littéraire, Michel Arnaud l'historien et moi le germaniste. Nos élèves étaient sympathiques et dociles, et nous avons beaucoup de temps libre, à consacrer en priorité au cheval !

Quelle joyeuse époque ! Nous avons loué en pleine campagne une bâtisse du XVIII<sup>e</sup> siècle, à demi ruinée, mais fièrement dénommée le manoir de Bois-Boutet. Nous fréquentions la société tourangelle sur les traces de Balzac ou de Feydeau. Les jeunes filles en fleur évaluaient le succès de leurs surprises-parties au nombre de képis accrochés dans l'antichambre. Le week-end, nous remontions vers la capitale grâce à l'antique 2 CV de Michel Arnaud.

La politique n'était pas notre fort (pas encore) et elle n'occasionna jamais de friction entre nous malgré nos solides divergences : un socialiste, un royaliste et un gaulliste... En tout cas, nous étions d'accord pour mettre en boîte Jean Lecanuet lors d'une réunion publique à Tours, ce qui nous valut une verte remontrance de notre hiérarchie !

Il nous arrivait aussi d'accueillir de Paris quelques admiratrices, à commencer par Sabine Brice, toujours souriante et active. Quelque temps après le retour à la vie civile, nous avons célébré le mariage d'André et de Sabine, le 19 juin 1969, à Paris.

Après la période des grandes vacances galonnées, il a bien fallu se mettre sérieusement au travail. Aucun de nous n'avait une vocation d'enseignant affirmée ni l'intention de

préparer l'ENA. André est entré à la délégation générale à la Recherche scientifique et technique, création récente dont la mission était d'organiser et de mettre en valeur la politique vigoureuse du gouvernement Pompidou en faveur de la recherche et du développement. La DGRST de ces années-là a plusieurs fois fait appel à des normaliens littéraires : Pierre Frédet (1957 l), Philippe Lejeune (1959 l), Jean-Pierre Bardos (1963 l)... André est resté six ans à la DGRST, de 1967 à 1973, d'abord comme secrétaire du Comité consultatif à la recherche scientifique et technique, puis comme chef du service des relations extérieures. Il était aussi rédacteur en chef de la revue *le Progrès scientifique*. Dans un témoignage de mars 1973, le délégué général Pierre Aigrain a rappelé le rôle efficace et brillant d'André Staropoli à ses côtés.

C'était aussi l'époque où André dirigeait, à l'École nationale d'Administration, un séminaire consacré à la politique de la recherche, « un investissement intellectuel ». Le professeur Dupuis, directeur des études de l'ENA, écrit : « Cette expérience a été un succès... Le caractère aigu de la réflexion d'André Staropoli ainsi que l'ampleur de sa culture et de sa curiosité incitent ses élèves à la recherche, tandis que sa remarquable maîtrise de l'expression lui permet d'avoir une influence très importante sur la mise en forme des travaux. » Bel hommage rendu par l'Énarchie à la Rue d'Ulm, et ce n'est pas si fréquent !

Peut-on mener une réflexion sur la science contemporaine sans connaître ce qui se fait en Amérique ? André ne le pensait pas, et il tire le meilleur profit du séjour qu'il effectue en 1973-1974, avec Sabine, au *Massachusetts Institute of Technology*, où il étudie la politique de la science, en particulier dans les domaines de l'énergie et de l'aide à l'innovation.

Retour en France : à défaut d'obtenir un poste de maître-assistant – l'Éducation nationale se montrant parfois ingrate envers ceux qui ont des parcours « atypiques » – André entre au ministère de l'Agriculture. Sans cultiver la nostalgie du retour à la terre, qui, elle, « ne ment pas », il va trouver le poste qui pouvait le mieux lui convenir : celui de sous-directeur de la recherche et des programmes. André passe sept années au ministère de l'Agriculture, de 1975 à 1982, comme responsable de la politique en matière de recherche, de formation et de développement, y compris dans l'agroalimentaire et le secteur des entreprises.

Mais l'heure a sonné des grands changements : voici l'arrivée de la gauche au pouvoir, avec l'élection du président Mitterrand. Fidèle à une tradition familiale – son père, enseignant, était un syndicaliste très engagé – André n'a jamais renié ses convictions de militant socialiste.

Il est en 1981, auprès de Laurent Schwartz (1934 s), rapporteur de la Commission du Bilan pour la recherche et la technologie. Ses idées et ses amis accèdent enfin aux responsabilités.

D'où un nouvel avatar dans sa carrière, et nous tombons des nues : André devient banquier ! Il entre à la banque Scalbert-Dupont, institution lilloise qui vient d'être nationalisée. Il y est nommé directeur général adjoint : responsable des activités financières, du plan, du contrôle de gestion, des études économiques et financières, des participations.

On imagine quel talent, quel travail, quelle capacité d'adaptation il a fallu à André pour être à la hauteur de cette nouvelle mission à laquelle il semblait peu préparé. Pendant trois années, de 1982 à 1985, et avec des résultats tout à fait honorables, André fait partie de ce monde de la finance qui semble si étranger aux universitaires et que, plus tard, un autre président socialiste désignera comme son ennemi.

Mais bon sang ne saurait mentir et André se lasse de la finance. Il préfère retourner au monde de la recherche, où il est connu et apprécié. Il est nommé en 1986 secrétaire général du Comité national d'évaluation des universités, créé par la loi du 24 janvier 1984, et qui deviendra ensuite, par la loi du 10 juillet 1989, « Autorité administrative indépendante ».

Dans ces fonctions, qu'il va occuper jusqu'en 1998, André Staropoli cumule les responsabilités. Il est chargé de la conduite des programmes d'évaluation, de la méthodologie, des relations avec les établissements. Il suit les affaires financières et administratives. Il est délégué aux relations européennes et internationales et, à ce titre, entreprend de nombreuses missions à l'étranger. Il développe la coopération avec les services de la Commission de Bruxelles (DG XII et, surtout, DG XXII). Il publie des articles de fond et participe à d'innombrables colloques et séminaires.

Les problèmes rencontrés pendant cette longue période d'activités recouvrent la plupart des aspects du développement de la politique française d'enseignement supérieur et de recherche. L'objectif d'une classe d'âge comprenant 80 % de bacheliers entraîne une extrapolation des besoins au niveau de l'enseignement supérieur : à la formation des élites succède celle des masses. Comment parvenir désormais à apprécier et contrôler 78 universités et 300 établissements d'enseignement supérieur, écoles, instituts, sans parler des formations en BTS et en IUT ? Comment développer la dimension recherche dans l'activité universitaire ? Quel sort faut-il réserver aux spécificités françaises, si éloignées des principaux modèles occidentaux : un financement public à 90 %, une participation trop faible des entreprises, une préférence marquée pour le système des classes préparatoires qui n'a pas d'équivalent à l'étranger ?

André Staropoli est un fervent adepte de la formation continue tout au long de la vie et cite volontiers en exemple la politique du ministère de la Défense en ce domaine. L'enseignement qu'il est amené à donner à des officiers supérieurs dans le cadre de l'École de guerre le marque beaucoup.

Par ailleurs, il met l'accent sur la nécessité d'un rapprochement du système français avec celui de nos partenaires européens. Le principal résultat sera l'adoption du « processus de Bologne » en juin 1999, avec une formation supérieure déclinée en huit années et trois étapes : 3-5-8, correspondant à licence-master-doctorat.

Il consacre ses efforts à une amélioration des équivalences de diplômes et à une harmonisation des services de certification, le modèle étant la commission des titres d'ingénieur. Il souligne la nécessité de l'évaluation interne des établissements d'enseignement supérieur et participe à la mise en place d'un réseau d'agences d'évaluation.

Pendant toutes ces années, André Staropoli crée autour de lui un dense réseau de collègues, de disciples et d'experts qui sont en même temps des amis. Tous apprécient sa disponibilité et sa bienveillance, son ouverture d'esprit (notamment vers la dimension européenne), son humanisme toujours teinté d'humour.

Après 1998, André Staropoli est devenu dans son domaine, et à titre personnel, une référence incontestée. Il poursuit une activité internationale dans le domaine de l'évaluation, de l'assurance-qualité, de la certification. Il participe aux activités de l'Institut EPICE (Institut européen pour la promotion de l'innovation et de la culture dans l'éducation).

Il contribue à la création en 2006 de l'association ESPER (Engagement pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche). Le Conseil général des Mines l'associe à ses travaux. Il entre au conseil scientifique de la Fondation MAIF.

Les années de retraite venant progressivement, André se consacre davantage à sa famille, qui a toujours eu une grande place dans sa vie, à ses trois enfants, Carine, Fabien et Alexandre, et à ses sept petits-enfants. Une de ses dernières joies a été l'arrivée d'une première petite-fille, après six garçons.

Mais l'ombre de la maladie s'étend impitoyablement. À partir de 2006, André l'affronte, d'abord insidieuse, puis de plus en plus marquante. Il résiste avec courage, faisant preuve d'une sérénité admirable. Il est heureux de recevoir ses anciens amis, de bavarder avec eux, mais, quelques heures plus tard, il a oublié qu'il les a vus. Sabine est là, auprès de lui, fidèle depuis cinquante ans.

Thierry BURKARD (1960 l)

**BICHAT (Dominique, épouse MOREL), née le 19 janvier 1945 à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), décédée le 7 septembre 2014 à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire). – Promotion de 1964 S.**



Dominique est née dans une famille lorraine de Lunéville, la famille Bichat ; elle fut le cinquième enfant d'une fratrie de huit. Son arrière-grand-père Ernest Bichat fut un physicien renommé, normalien (1866 s), ami et condisciple de Pasteur, doyen de la faculté des sciences de Nancy.

Dominique fut bachelière à 16 ans, suivit les classes préparatoires au lycée Poincaré de Nancy puis au lycée Fénelon à Paris. Reçue en 1964 à l'ENS de Sèvres, elle fut agrégée de mathématiques en 1967 à 22 ans.

Elle enseigna d'abord comme assistante au département de mathématiques de l'université de Strasbourg (année 1967-1968), y prit beaucoup de plaisir et y apprit beaucoup au contact des professeurs Jean Frenkel (1942 s) et Glaeser. Mariée début 1968 à Yves Morel, ingénieur des Mines de Paris, elle le suivit à Nancy. Elle enseigna quatre ans comme assistante au département de mathématiques de l'université de Nancy (années 1968 à 1972) où elle travailla notamment avec Jean-Louis Ovaert (1953 s). Maman rapidement de trois enfants, elle suivit à nouveau son mari dans son changement professionnel à Tours en septembre 1972.

Elle prit alors une pause dans sa carrière professionnelle, principalement pour mieux se consacrer à l'éducation de ses enfants. Durant cette période, elle réfléchit également à son avenir professionnel et estima qu'elle n'avait ni le goût ni les talents pour la recherche en mathématiques. Elle n'envisagea donc pas de préparer une thèse de mathématiques et de poursuivre une carrière universitaire. Elle demanda et obtint en 1974 un poste dans le secondaire au lycée Grandmont de Tours, où elle effectua à mi-temps les deux années scolaires 1974-1975 et 1975-1976. En février 1976, elle mit au monde son quatrième enfant et se mit en disponibilité jusqu'à ce que cet enfant soit scolarisé en primaire. Elle obtint pour la rentrée scolaire 1984 un poste au lycée Paul-Louis-Courier à Tours. Elle y exerça jusqu'à sa retraite prise le 3 septembre 2002. Bien que ce lycée ne soit pas le plus scientifique et le plus prestigieux de Tours, elle s'y plut beaucoup, à cause de l'excellent esprit d'équipe existant entre les professeurs de mathématiques et aussi à cause de la situation de ce lycée dans le vieux Tours, à côté de la cathédrale. Elle disait par exemple qu'elle pouvait contempler depuis sa salle de classe les flèches de la cathédrale et ainsi mieux enseigner la géométrie dans l'espace ! Elle fut très active dans l'association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP) de Touraine.

Yves MOREL

*Un des parents de Dominique Bichat Morel, a tenu à exprimer son souvenir sous la forme – inhabituelle, mais pourquoi pas ? – d'un poème (note de la lectrice des notices).*

Ma belle-sœur Dominique est morte.  
Elle est enterrée.  
Ce n'est pas normal.  
Elle était en pleine possession de ses moyens.  
Elle avait encore beaucoup à faire.  
Elle était forte, elle était tonique,  
Elle riait, elle chantait.  
Certes, elle n'était pas du genre expansif,  
Elle ne cherchait pas à en imposer.  
Elle était toute simplicité  
Et respirait en toute discrétion humour  
Et joie de vivre.  
Elle avait supporté jusqu'ici  
Beaucoup de mauvais coups du sort,  
Accidents, maladies,  
Elle s'en était toujours sortie,  
Si bien que cette fois-ci encore  
J'espérais qu'elle résisterait longtemps.  
Mais Dominique est morte,  
Ce n'est pas possible mais c'est la réalité.  
Il y a comme un bug,  
Une erreur bénigne qui a tourné au tragique.  
Dominique fut une bonne élève,  
Une élève brillante même,  
Pas du genre à étaler son savoir et ses diplômes.  
Elle n'a pas reçu l'éducation traditionnelle  
Des jeunes filles de bonne famille  
Qui se limitait, pour ma mère et mes tantes,  
À un enseignement secondaire court,  
Et de l'enseignement ménager et de la couture  
Et des leçons de chant.  
Ceci permettait à mon père  
D'ironiser sur cette belle-fille  
Qui servait trop souvent des nouilles à table !  
Mais il ne parlait guère des concours  
Qu'il avait loupés,  
Alors que sa bru, elle, avait réussi  
Et l'ENSIC et Normale sup.  
À évoquer l'intelligence de Dominique,



J'éprouve un malin plaisir à citer  
Notre aumônier du collège Bichat de Lunéville :  
« Que la pensée rationnelle,  
L'élaboration abstraite,  
Sont le propre de l'homme,  
Alors que l'intelligence de la femme  
Est limitée au domaine des sentiments. »  
Il ne faisait que traduire en termes adoucis  
Ce qu'écrivait saint Paul :  
« Je ne permets pas à la femme d'enseigner  
Ni de faire la loi à l'homme [...]  
Ce n'est pas Adam qui se laissa séduire,  
Mais la femme qui, séduite,  
Se rendit coupable de transgression. » (Tm 2, 12)  
Dominique, professeur de mathématiques,  
A été en parfaite contradiction  
Avec les préceptes du saint apôtre.  
Elle a enseigné à la faculté des sciences  
À Strasbourg et à Nancy.  
Elle avait la carrure intellectuelle  
Pour être une grande mathématicienne,  
Elle a travaillé à Nancy avec Jean-Louis Ovaert.  
Elle passionnait les étudiants  
En rendant simple ce qui paraît compliqué,  
Lumineux ce qui est obscur.  
Pourtant, elle a choisi de se dévouer à ses enfants,  
Elle leur a fait faire de bonnes études,  
Elle leur a fait pratiquer un instrument de musique.  
Elle excellait elle-même dans le chant.  
La musique était pour elle essentielle pour bien vivre.  
Elle montrait qu'il n'y a pas contradiction  
Entre mathématiques et musique.  
Bien au contraire, la recherche de la beauté  
Est un des fils conducteurs en mathématiques.  
Dominique était une très grande dame.  
Puisse-t-elle reposer dans la beauté des choses.  
Que notre mère Ève,  
Qui osa goûter le fruit défendu de l'arbre de la connaissance,  
L'accueille  
Et que cette terre ne soit plus une vallée de larmes  
Mais un simple et beau jardin.

Jacques MOREL

**BAHRI (Abbas), né le 1<sup>er</sup> janvier 1955 à Tunis, décédé le 10 janvier 2016 à Princeton (États-Unis d'Amérique). – Promotion de 1974 s.**



Abbas Bahri (يرحبالا سابع) naît le 1<sup>er</sup> janvier 1955 à Tunis. Fils de Jalila Ben Othman et de Mohamed El Hédi Bahri, deux fortes personnalités et deux esprits modernes qui l'ont beaucoup influencé, chacun à sa façon. Son père a été formé à l'université Azzaitouna (تقنوتيزلا ةعماج), la prestigieuse institution tunisoise fondée en 737, et y a obtenu les plus hauts diplômes. Sa mère possédait de grands talents dans différents domaines. Issus de familles bourgeoises de Tunis, ses parents ont donné la priorité à l'éducation et à l'épanouissement intellectuel et personnel de leurs quatre enfants : Akiça, Abbas, Séoud et Annès. Ils leur ont aussi insufflé très tôt l'amour des livres.

Abbas a passé son enfance et son adolescence dans les maisons familiales situées à Tunis et à la Goulette. Durant son adolescence, il a beaucoup lu et était un vrai mélomane. Il aimait tous les genres musicaux. Au lycée Carnot à Tunis où il effectue ses études primaires et secondaires, il se distingue par sa facilité dans toutes les matières. Les mathématiques l'ont très tôt intéressé et ont occupé son esprit. Très jeune déjà, il résolvait des problèmes ardu. Il est arrivé qu'Abbas vienne à la rescousse de l'un de ses professeurs de mathématiques et qu'il l'aide à faire une démonstration en classe. Il obtient son baccalauréat (série C) à l'âge de 16 ans avec un 20 en mathématiques.

Abbas part alors pour le lycée Saint-Louis à Paris, grâce à une bourse du gouvernement tunisien. En 1974, il est le premier tunisien à intégrer l'École en mathématiques.

Abbas a gardé un excellent souvenir de ses années d'École, notamment grâce aux amitiés sincères qu'il a pu lier durant sa scolarité. Justement, son ami Robert Lévy (1974 I) se souvient : « Nous nous sommes rencontrés rue d'Ulm en 1974. Il étudiait et aimait les mathématiques, moi la philosophie. C'est un des rares endroits où des scientifiques et des littéraires peuvent se rencontrer. Mais dans l'ensemble des rencontres possibles, j'ai réellement rencontré Abbas Bahri : un jeune homme libre de tout préjugé, un travailleur de la vérité, engagé à gauche, sa coupe de cheveux style Angela Davis en témoignait, défendant ses engagements politiques avec fermeté, voire avec impétuosité et véhémence, hostile à toute compromission, mais toujours ouvert aux raisons que l'on pouvait parfois lui opposer. Jusque dans nos derniers échanges se manifestait ce souci de la vérité et cet appel permanent au point de vue de son interlocuteur : éthique du « Qu'en penses-tu ? » Bien des points nous étaient communs, en particulier notre engagement communiste ; il faut rappeler qu'au cours de ces années Giscard, les étudiants communistes étaient de loin la force politique la plus nombreuse à l'École. Mais au-delà, et plus secrètement, ce qui nous rapprochait :

comme une surprise d'être là, rue d'Ulm, nous, des enfants du Maghreb – en exil doré ? Nous avons ainsi cette complicité ».

À la sortie de l'École, il est d'abord recruté en tant qu'attaché de recherche au CNRS de 1979 à 1981. À l'issue de sa thèse d'État en 1981, préparée à Paris-VI sous la direction de Haïm Brézis sur « *Quelques méthodes topologiques pour des problèmes variationnels non-linéaires* », il fait d'abord le choix de retourner au pays en tant qu'enseignant-chercheur à la faculté des sciences de Tunis. Recevant une offre prestigieuse de l'université de Chicago, il quitte de nouveau la Tunisie en 1982. Il est par la suite nommé professeur à l'École polytechnique à Palaiseau. À partir de 1987, il est recruté comme professeur à l'université de Rutgers, où il dirige quatre thèses. En tant qu'initiateur et responsable du Centre d'analyse non-linéaire de Rutgers, il organise de nombreux séminaires et développe une importante activité de recherche. En 1990, tout en conservant son poste à Rutgers, il est nommé professeur à l'École nationale d'ingénieurs de Tunis (ENIT). Ce poste est l'acte fondateur de la création de son école de pensée en Tunisie, car c'est à ce moment-là qu'il démarre la supervision de plusieurs thèses en Tunisie.

Auteur de plus de 80 publications, Abbas Bahri s'est essentiellement intéressé à des problèmes d'analyse non-linéaire et variationnels avec manque de compacité. Il est remarquable que les contributions d'Abbas se situent à la frontière de nombreux domaines des mathématiques, ce qui prodigue à ses résultats une force et une profondeur rares. En effet, Abbas a su combiner avec élégance des arguments géométriques et analytiques dans ses travaux, n'hésitant jamais à s'attaquer à des problèmes extrêmement difficiles, et aboutissant à des résultats spectaculaires. C'est le cas avec la désormais célèbre théorie des « points critiques à l'infini », que l'on doit à Abbas depuis les années 80, et qui représente une étape importante dans le calcul des variations. Abbas a également résolu une importante conjecture, celle de Weinstein, dans le cas de la sphère en dimension 3. La force de son résultat tient à sa généralisation au cas des variétés compactes sans bord en dimension  $2n+1$ , sous certaines hypothèses topologiques et avec des difficultés techniques.

La reconnaissance de la communauté mathématique ne tarda pas à venir, lorsqu'Abbas reçoit en 1989 le prix Langevin de l'Académie des sciences, ainsi que le prix Fermat, en particulier pour son travail sur le problème des 3 corps.

Tout au long de sa vie, Abbas Bahri a fait preuve d'une grande exigence au service de la science. Alors qu'il était gravement malade, il a publié un important document, intitulé « Five Gaps in Mathematics » (*Adv. Nonlinear Stud.* 15 (2015), n° 2, 289-319), montrant le manque de rigueur dans certains travaux de recherche phares, publiés ces trente dernières années.

Tout au long de sa vie, Abbas a su maintenir un attachement très fort à son pays natal. Comme le dit si bien Robert Lévy, « Abbas aimait la Tunisie, sa Tunisie,

passionnément, et en avait une haute estime ». C'est sans doute à l'occasion de son poste à l'ENIT en 1990 qu'il donne une impulsion forte à son projet pour la Tunisie, notamment en invitant plusieurs professeurs prestigieux, dont Thierry Aubin, Henri Berestycki (1974 s), Haïm Brezis, Felix Browder, Joël Lebowitz, Laurent Schwartz (1934 s), Walter Strauss, François Trèves, etc.

Fidèle à son indépendance à laquelle il tenait par-dessus tout, Abbas n'hésite pas à démissionner de son poste à l'ENIT en 1994, suite aux nombreuses déceptions qu'il ressent, conséquence de la bureaucratie et d'un certain archaïsme dans l'appareil politico-administratif tunisien de l'époque. Cette démission ne signifie nullement l'arrêt de son engagement pour la Tunisie, au contraire, c'est le point de départ d'un nouvel engagement d'un genre nouveau : informel et concret. Ainsi, il n'abandonne point ses doctorants de Tunisie (dont deux mauritaniens), et fait d'incessants allers-retours entre les États-Unis et la Tunisie, afin de travailler avec eux, dans le salon de sa résidence de Carthage, dans la banlieue nord de Tunis. Aujourd'hui, ses anciens étudiants occupent différents postes en Tunisie et ailleurs, et forment le cœur d'une « école de pensée », dans les pas du fondateur, Abbas Bahri.

Plus tard en 1998, il élargit le cercle de ses discussions tunisoises, en lançant l'idée d'une rencontre informelle entre tunisiens vivant à l'étranger et en Tunisie, pendant les congés d'été. L'idée reçoit un écho favorable chez un petit cercle d'amis, et le rendez-vous est désormais fixé chaque été dans un endroit insolite pour des mathéux : le musée océanographique de Salammbô, sur les quais du fameux port circulaire punique de Carthage. Une manière pour Abbas d'affirmer l'indépendance de cette initiative de tout cadre officiel. La tradition se perpétue encore aujourd'hui avec un format légèrement différent, rencontres co-organisées par la Société mathématique de Tunisie (SMT) et le Mediterranean Institute of Mathematical Sciences (MIMS) de Tunis.

Abbas Bahri était un homme de culture et d'ouverture. Il s'intéressait à l'histoire, l'art, la musique, la littérature, la philosophie et la politique. Il aimait la poésie dans toutes les langues qu'il parlait, mais il portait et vivait, avec une sensibilité extraordinaire qu'il savait partager avec ses proches, la poésie arabe dont il connaissait les grands textes, et parmi les plus anciens, par cœur. Il a toujours gardé un esprit critique et une distance à l'égard de toutes les formes installées de la pensée contemporaine tout en renouvelant son engagement radical en faveur d'une pensée humaniste. Il avait un caractère entier. Il était un esprit libre, intègre et exigeant.

Bien qu'il fût un élève particulièrement doué et brillant durant toutes ses études et dans toutes les matières, Abbas n'appréciait pas les références au génie. Il plaçait le travail, l'effort et la persévérance au sommet de la hiérarchie de ses valeurs, où sa grande générosité trouvait sa place, en un ensemble aussi cohérent que celui de sa pensée politique et sociale. Dans cet esprit, il a été, sa vie durant, extrêmement

attentif à la situation des plus démunis et engagé dans toutes les luttes pour les droits des plus vulnérables.

Patriote intransigeant, il s'est engagé depuis sa jeunesse dans l'action politique courageuse et même dangereuse à l'époque des dictatures en Tunisie, en faveur de la liberté et de la démocratie. Il a ainsi salué et accueilli avec enthousiasme la Révolution tunisienne de 2011 comme une avancée fondamentale dans le sens des libertés. De même, Abbas a toujours fermement rejeté toute forme de violence, et il a été profondément attristé et préoccupé par la douleur et la confusion créée par les nombreux actes terroristes dans le monde.

La cause palestinienne a toujours été au centre de ses préoccupations politiques. Il abordait la question en homme de paix et regrettait que la voix des plus grands intellectuels ne se fasse plus entendre et que la situation sur place se dégrade un peu plus chaque année pour une population privée de ses droits et marginalisée depuis si longtemps. Il a constamment manifesté sa solidarité avec la Palestine au cours de voyages dans les territoires occupés.

Il avait également défendu la place des femmes dans la recherche en mathématiques, notamment en Tunisie, où il a soutenu la création de l'Association des femmes tunisiennes mathématiciennes (ATFM).

Abbas Bahri laisse dans le deuil son épouse Diana et ses quatre enfants Thouraya, Kahena, Salima et Mohamed El Hédi, et tout le reste de sa grande famille. La communauté mathématique, ses collègues et ses étudiants ont eu l'occasion de lui rendre un vibrant hommage de son vivant à l'occasion de la conférence organisée en mars 2015 à Hammamet pour son 60<sup>e</sup> anniversaire. Abbas Bahri « était un homme de progrès, sans limites d'aucune sorte, et capable de donner une impulsion impressionnante à tout projet en ce sens », comme l'a si bien exprimé son épouse Diana.

Hatem ZAAG (1992 s), honoré d'avoir eu Abbas dans son jury de thèse et d'habilitation, aidé de :

Akiça BAHRI, sa sœur ;

Robert LÉVY (1974 l), son camarade de promotion ;

Mohamed BEN AYED, son ancien étudiant.

**BRISSON (François), né à Nancy (Meurthe-et-Moselle) le 13 septembre 1961, décédé à Pau (Pyrénées-Atlantiques) le 10 octobre 2010. – Promotion de 1982 I.**



Il y a six ans, le 10 octobre 2010, François Brisson nous quittait à l'âge de 49 ans, emporté par une terrible et foudroyante maladie. Le temps a passé, mais la douleur de l'absence est toujours là, pour ses proches, ses amis, ses collègues, ses anciens élèves. Son souvenir reste toujours vivace et je souhaite l'évoquer.

Il était l'aîné d'une famille d'enseignants ; son père était professeur de français, sa mère institutrice. François s'est montré très tôt intéressé par le milieu scolaire et s'est révélé

excellent élève. Il a successivement fréquenté :

- L'école primaire de Mourenx ;
- Le collège Jeanne-d'Albret à Pau ;
- Le lycée Louis-Barthou de Pau ;
- Le lycée Pierre-de-Fermat à Toulouse (1979-82) où nous nous sommes connus et avons cohabité à l'internat.
- L'ENS de la rue d'Ulm (1982-87) où nous nous sommes retrouvés. Admis en option philosophie, François a obtenu successivement une licence de lettres modernes et d'allemand, une maîtrise de littérature comparée, l'agrégation externe d'allemand, et un DEA de littérature germanique et scandinave. Pendant ses études (1978), il connaît Cathy qui a partagé sa vie et qui est la mère de leurs quatre enfants : Julien, Alix, Victor et Arthur.

La carrière de François a été très variée :

- Lycée français de Bruxelles (1986-88) : professeur en seconde, première et terminale ;
- Université de Bordeaux (1988-89) : chargé de cours de littérature allemande (LCE) ;
- Allocataire moniteur normalien (AMN) (1989-90) ;
- ESC de Pau (depuis 1989) : chargé de cours, membre des jurys d'admission ;
- Université de Pau (1991-94) : attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), puis détaché dans le corps des maîtres de conférences : classes de LEA du DEUG à la maîtrise, DESS de traduction et documentation spécialisées, cours de préparation à l'agrégation de lettres modernes (littérature comparée) ;
- Lycée Louis-Barthou de Pau (1994-2010) : professeur nommé pour un enseignement prioritaire en CPGE littéraire augmenté d'un enseignement de langue allemande en 2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup> et Terminale. Il est « l'un des fondateurs de la khâgne du lycée » dira Alain Vaujany, proviseur, qui souligne que lui et ses collègues sont

« fiers de la part qu'il a prise dans la construction d'une khâgne ambitieuse, au fil des seize promotions d'hypokhâgne de la rentrée 1994 à la rentrée 2009 » ;

- Il a été un membre actif du Groupe de recherche sur la culture de Weimar (MSH-CNRS) dirigé par le professeur Gérard Raulet (Paris-IV). Centres d'intérêt et publications : *Conservatisme et progressisme dans la culture de Weimar, Historicisme et modernité réactionnaire...* Plusieurs interventions à des colloques scientifiques internationaux et publications d'articles spécialisés et de traductions.

François était le coordinateur de sa discipline au sein du lycée, il s'efforçait d'œuvrer à établir et conforter des liens de cordialité et d'amitié entre ses collègues de la discipline, ceux d'autres matières et les divers personnels de l'établissement. Il recherchait un travail d'équipe épanoui, efficace et respectueux de chacun. Il était très proche de ses élèves qui lui rendaient bien cet attachement. Ayant appris le combat qu'il allait devoir mener, sans attendre, contre la maladie, alors même que ses élèves passaient les épreuves écrites du concours de l'ENS, il est allé jusqu'au bout de lui-même pour les préparer aux épreuves orales d'allemand durant les trois derniers mois de l'année scolaire 2009-10.

Cette volonté, cette détermination, nous la retrouverons dans son comportement envers sa famille et ses amis. Il était toujours présent, toujours prêt à écouter les problèmes des autres. Car cet enseignant à la pédagogie rayonnante était aussi un amoureux des plaisirs simples de la vie : recevoir ses amis devant un verre de vin blanc ou un bon repas, partir en randonnée ou à la cueillette des champignons... Et tout cela dans la joie, avec ce sourire et ce rire que nous n'oublierons pas. Fidèle aux siens oui, fidèle à sa région qu'il a retrouvée à la fin de ses études pour y vivre et y enseigner, suivant toujours la voie qu'il souhaitait suivre, sans compromission, tel était François Brisson, mon ami.

Jean-Luc VILA (1981 s)

**ZOULIM (Clarisse), née à Nantes (Loire-Atlantique) le 27 août 1987, décédée à Paris le 17 avril 2016. – Promotion de 2007 I.**



Clarisse Zoulim, décédée prématurément à l'âge de vingt-huit ans, laisse un souvenir ébloui à ceux qui l'ont connue.

Née le 27 août 1987 à Nantes, elle vécut une enfance heureuse auprès de ses parents, Anne-Catherine et Nord Zoulim, et auprès de sa sœur aînée, Constance, nourrie de ses racines bretonnes et berbères, dans un milieu ouvert et cultivé. Durant ses études au collège Albert-de-Mun, puis au lycée Stanislas, elle se distinguait déjà par une grande liberté

d'esprit, un caractère passionné et rebelle, qui lui valurent des situations conflictuelles avec la direction de ces deux établissements. Elle s'intéressa à la Seconde Guerre mondiale, s'enthousiasma pour l'art de l'Égypte antique, pour le cinéma expressionniste allemand, toujours avide de découvrir d'autres manières de vivre et de penser. Brillante élève, mais farouchement indépendante, elle conserva un rapport de défiance vis-à-vis de l'institution scolaire, qui perdura au cours de ses études supérieures.

Pendant ses années de classe préparatoire au lycée Henri-IV, elle noua d'indéfectibles amitiés, dans le cadre scolaire et au-dehors. Elle fut reçue à l'École normale supérieure au concours AL en lettres modernes en 2007. Elle commença ensuite des études de philosophie à l'ENS et à Paris-I, écrivit un mémoire de master 1 sur le bon sens chez Bergson sous la direction de Frédéric Worms (1982 I). Elle put exprimer son goût pour la comédie et le cinéma dans le film *Gwendoline et les zombies*, pour lequel elle hanta les couloirs du 45, rue d'Ulm.

Par la grâce d'une rencontre, elle se prit d'intérêt pour l'Angleterre et pour sa littérature, et partit faire un master de philosophie à University College London en 2009-2010.

Nous la rencontrâmes l'année suivante, en préparant avec elle l'agrégation de philosophie dans une atmosphère particulièrement chaleureuse. Clarisse Zoulim était appréciée de tous ses condisciples. Elle s'exerçait avec pugnacité mais aussi avec une grande inquiétude. Toujours autonome, Clarisse appréciait cependant le travail en commun et nous gardons d'excellents souvenirs de l'entraînement collectif aux leçons. Son travail et l'éclat de son intelligence lui valurent d'être reçue première à l'agrégation, avec une trentaine de points d'avance sur le second.

Forte de cette culture en philosophie classique, elle s'orienta vers l'ancien problème des relations de l'âme avec le corps, envisagé à nouveaux frais grâce aux apports de la philosophie anglo-saxonne contemporaine, des sciences et de la médecine, afin d'approfondir les notions de conscience, de représentation et d'esprit.

Elle rédigea un mémoire de master 2 intitulé « La notion d'introspection dans la philosophie de l'esprit contemporaine » sous la direction de Jocelyn Benoist (1986 I). Ses recherches s'inscrivaient dans une problématique nouvelle, qu'on commençait à appeler alors « phénoménologie cognitive ». La philosophie moderne, depuis Descartes, entretient un rapport équivoque à l'idée de « pensée ». D'un côté, elle en fait un usage très général, suivant lequel relèverait de la « pensée » tout état qui, d'une façon ou d'une autre, est conscient, donc possède une « phénoménologie », au sens que les auteurs anglophones accordent à ce mot : en d'autres termes, est éprouvé qualitativement d'une certaine façon. De l'autre, « penser » continue à être employé pour se référer distinctivement à certaines activités cognitives supérieures, telles que « juger », « raisonner », par opposition à « percevoir » ou « éprouver une



émotion ». En ce deuxième sens du terme, il n'est pas si clair que « penser » « ait une phénoménologie ». « Penser » en ce sens restreint « fait-il » quelque chose, en tout cas quelque chose de distinctif ? Telle était la question sur laquelle travaillait Clarisse Zoulim.

Son mémoire de master débouchait sur une position éminemment critique, plaidant tout à la fois pour la complexité, l'hétérogénéité, et pour le caractère minimal de la phénoménologie de la pensée, s'il y en a une. La réflexion proposée témoignait déjà d'une grande maturité et d'une grande originalité dans le champ actuel, refusant les fausses évidences « phénoménologiques » sur lesquelles est souvent fondée la présente philosophie de l'esprit, sans pour autant renoncer à l'ambition d'élaborer une philosophie de l'esprit positive. Sa clarté, sa radicalité ferme et modeste à la fois impressionnèrent Jocelyn Benoist et Christian Bonnet devant lesquels elle soutint son mémoire.

Elle commença d'enseigner l'année suivante, comme lectrice à l'université d'Oxford, à St Catherine's College et Wadham College, où elle participa à différents séminaires et conférences, tout en écrivant, publiant et traduisant des articles. Elle apprécia autant l'enseignement et les étudiants qu'elle en fut appréciée.

De retour à Paris, elle s'engagea dans une thèse sous la direction de Jocelyn Benoist, dans la continuité de son travail de master 2. La mort l'a empêchée d'accomplir ce qui, selon son directeur de thèse, aurait été une œuvre importante de philosophie de l'esprit, de nature à modifier l'espace de la discussion. Tout en ayant intégré une exigence critique wittgensteinienne qui l'éloignait des mythes fondateurs de la philosophie de l'esprit contemporaine, elle ne voulait nullement renoncer, contrairement à son directeur, à définir positivement les différentes fonctions de la vie mentale, et si possible, l'esprit. Il en résulte, dans ce qu'elle a pu faire, une philosophie de l'esprit allégée, dégraissée de ses représentations métaphysiques, et par bien des côtés, hypercritique. La thèse vers laquelle elle se dirigeait était qu'il y a bien une forme de « phénoménologie de la pensée » – contrairement à ce que, par exemple, penserait Wittgenstein –, mais que celle-ci a un caractère à la fois composite, instable et tout à fait minimal : toutes sortes de choses viennent s'entremêler dans ce que nous sommes spontanément tentés d'interpréter comme le vécu de ce que nous appelons « penser » et, si on peut y isoler quoi que ce soit comme une constante, alors, tendanciellement, il s'agit de cette subvocalisation – ébauche de parole non émise – qui semble plus ou moins continûment accompagner nos réflexions. Ainsi son travail promettait-il, en dernière instance, de donner un sens nouveau, tout à fait concret et empirique, à la vieille idée suivant laquelle « penser, c'est parler ».

Caractéristique de son approche, et de son rapport à la philosophie en général, était qu'elle ne séparait jamais l'analyse conceptuelle de la recherche empirique. Elle avait acquis une vaste culture en psychologie et en neurosciences, qu'elle

mobilisait opportunément dans son enquête conceptuelle sur la pensée et son vécu. Si une adresse définie devait pouvoir être trouvée pour la pensée dans la réalité et dans l'expérience, ce à quoi Clarisse Zoulim n'a jamais renoncé, cette adresse devait, pour elle, nécessairement être empirique. Ainsi, son programme en philosophie de l'esprit était-il indissociablement un programme de recherche psychologique.

Durant ses années de thèse, elle enseigna à Paris-I, donnant notamment des cours sur la perception, et sur la pensée et les concepts, suscitant un réel enthousiasme chez les étudiants.

Soucieuse d'agir dans la société civile et de combattre l'injustice, Clarisse Zoulim s'engagea également comme bénévole pour Amnesty International à partir de 2013. En femme de cœur, avec sa gentillesse et sa discrétion naturelles, elle vint en aide au quotidien tant à ses proches, en leur insufflant son énergie phénoménale, qu'à des inconnus dans le besoin, en les soutenant matériellement. Elle se sentait très proche de l'engagement de Simone Weil (1928 I).

Elle effectua divers périple en Asie en solitaire. Ces voyages ne lui permirent pas seulement de découvrir le monde et d'aller à la rencontre des autres, mais son expérience en Thaïlande, en particulier, fut aussi la matière de textes romanesques. Clarisse Zoulim a en effet beaucoup écrit dans des carnets, mais elle n'a guère eu le temps de publier ces textes.

D'une curiosité insatiable, elle poussa toujours plus loin l'exploration du monde dans sa complexité socio-économique et anthropologique. Elle réfléchit et écrivit notamment sur la question du genre, sur une philosophie politique alternative, sur l'écologie en lien avec le développement, sur la génétique et sur les neurosciences, sur l'histoire de l'Occident, ne la limitant pas à la Grèce antique, mais l'étendant jusqu'en Inde.

Elle mena également, à travers un vaste champ de lectures, une quête spirituelle qui la conduisit à s'intéresser aux textes juifs, aux mystiques chrétiens, aux maîtres soufis, comme aux traditions hindouistes et bouddhistes.

On diagnostiqua à l'été 2015 une maladie de Lyme qu'elle aurait contractée en 2014. Tardivement identifiée, trop mal connue, cette pathologie la frappa très violemment. Clarisse mit toute son énergie à lutter contre la maladie, collectant toutes les informations disponibles et les divulguant sur les réseaux sociaux. Elle le fit non seulement pour elle-même mais aussi pour tous les autres patients atteints de Lyme, qui se trouvent trop souvent incompris du corps médical et délaissés par les autorités publiques. Une fois malade, elle choisit de ne voir que ses parents et sa sœur, qui l'entourèrent étroitement et furent témoins de son courage exceptionnel dans la souffrance. Mais le désespoir finit par l'emporter en Clarisse, à mesure que se dégradait

son état de santé, aggravé par des traitements inefficaces aux effets secondaires très lourds. Elle choisit de se donner la mort le 17 avril 2016.

Cette mort brutale frappa de stupeur ceux qui l'ont connue. Ils savent quel était son amour de la vie et l'intensité qu'elle mettait à toute chose. Clarisse Zoulim était un être hors du commun, avec toutes les difficultés que rencontre une personne extraordinaire pour vivre dans une société qui, par nature, promet la normalité.

Antoine ROGÉ (2007 I), Hélène VUILLERMET (2004 I)  
et Tiphaine GROSSE (2007 I)



## LISTE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES DE CE RECUEIL

<b>Arcaix Gély</b> , Suzanne, 1943 S . . . . .	112
<b>Auba</b> , Jean, 1937 l . . . . .	86
<b>Ayant</b> , Yves, 1946 s . . . . .	117
<b>Bahri</b> , Abbas, 1974 s . . . . .	178
<b>Barbance</b> , Christiane, 1956 S . . . . .	159
<b>Bernard</b> , Paul, 1951 l . . . . .	133
<b>Bessière</b> , Francis, 1950 s . . . . .	132
<b>Bichat Morel</b> , Dominique, 1964 S . . . . .	175
<b>Boutet de Monvel</b> , Louis, 1960 s . . . . .	166
<b>Brisson</b> , François, 1982 l . . . . .	182
<b>Cabannes</b> , Henri, 1942 s . . . . .	96
<b>Chaumette</b> , Gérard, 1913 l . . . . .	83
<b>Deheuvels</b> , René, 1942 s . . . . .	100
<b>Divan</b> , Lucienne, 1939 S . . . . .	90
<b>Gaultier de Claubry</b> , Marie Charles Xavier, 1953 l . . . . .	77
<b>Grignon Cerf</b> , Madeleine, 1950 L . . . . .	124
<b>Herz</b> , Jean-Claude, 1943 s . . . . .	119
<b>Ivernel</b> , Philippe, 1954 l . . . . .	155
<b>Kastler</b> , Daniel, 1943 s . . . . .	122
<b>Martin</b> , André, 1953 s . . . . .	152
<b>Martinez</b> , Louis, 1953 l . . . . .	138
<b>Marty</b> , Frédéric, 1928 s . . . . .	84
<b>Massoubre</b> , Jean-Louis, 1959 l . . . . .	161
<b>Mesnard</b> , Jean, 1941 l . . . . .	92
<b>Rolley</b> , Claude, 1953 l . . . . .	145
<hr/>	
<i>L'Archicube</i> n° 21 bis, numéro spécial, février 2017	189

LISTE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES DE CE RECUEIL

---

<b>Sarrieu</b> , Pierre Joseph Bernard, 1894 l . . . . .	81
<b>Soutif</b> , Michel, 1942 s . . . . .	105
<b>Staropoli</b> , André, 1961 l . . . . .	171
<b>Tcherkawsky</b> , Colette, 1953 S. . . . .	149
<b>Zoulim</b> , Clarisse, 2007 l . . . . .	183

# L'ARCHICUBE

Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis  
de l'École normale supérieure

Siège de l'Association :  
45, rue d'Ulm  
75230 Paris Cedex 05  
Téléphone : 01 44 32 32 32  
Télécopie : 01 44 32 31 25  
Courriel : a-ulm@ens.fr  
Site Internet : <http://www.archicubes.ens.fr>

Directrice de la publication : Marianne Laigneau  
Responsables des notices : Patrice Cauderlier, Alain Drouard,  
Michel Rapoport (lettres) et Françoise Seeuws Masnou,  
Renée Vallette Veysseyre (sciences)  
Secrétariat : Agnès Fontaine

Mise en pages : TyPAO

Ce numéro spécial 21 *bis* de  
*L'Archicube* a été achevé d'imprimer  
sur les presses de l'imprimerie France Quercy  
en février 2017.

ISSN : 1959-6391  
Dépôt légal : mars 2017  
N° d'impression : xxxxx

Mise en pages  
TyPAO sarl  
75011 Paris